



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO



Version Française
CEDEAO-AMAO/COMTEC/I/2025/002

RAPPORT 2024 DE CONVERGENCE MACROECONOMIQUE DE LA CEDEAO

Juillet 2025

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
REMERCIEMENTS.....	8
SDRESUME EXECUTIF.....	9
INTRODCUTION.....	11
1 ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE MONDIAL	13
1.1 CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET INFLATION	13
1.1.1 Croissance.....	13
1.1.2 Inflation Mondiale.....	14
1.2 COMMERCE MONDIAL	15
1.3 ÉVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION.....	15
1.4 MARCHÉ MONÉTAIRE ET FINANCIER.....	15
1.5 PERSPECTIVES ET IMPLICATION DE LA CEDEAO	16
2 SITUATION MACROECONOMIQUE DE LA CEDEAO.....	17
2.1 IMPACTDE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE MONDIAL.....	18
2.2 SECTEUR RÉEL.....	19
2.2.1 Croissance.....	19
2.2.2 Inflation	21
2.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE	24
2.4 SECTEUR MONÉTAIRE.....	27
2.4.1 Orientation de la politique monétaire et évolution du secteur bancaire.....	27
2.4.2 Evolution des agrégats monétaires	27
2.5 SECTEUR EXTÉRIEUR.....	28
2.5.1 Balance des transactions courantes	28
2.5.2 Solde globale de la balance des paiements.....	29
3 ETAT DE CONVERGENCE MACROECONOMIQUE DE LA CEDEAO.....	30
3.1 RESUME DES CRITERES DE CONVERGENCEMACROECONOMIQUE.....	30
3.2 ANALYSE DE CRITERES DE PREMIER ENAG	33
3.3 ANALYSE DE LA PERFORMANCE EN MATIERE DE CRITERES DE SECOND RANG	36
3.4 PERSPECTIVES	37
4 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES DE LA CEDEAO	39
4.1 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN	39
4.1.1 Secteur reel.....	39
4.1.2 Finances publiques et dette publque	42
4.1.3 Secteur extérieur.....	44
4.1.4 Secteur Monétaire	46
4.1.5 Etat de Convergence Macroéconomique.....	47
4.1.6 .Prévisions 2025.....	48
4.1.7 Conclusion and recommendations.....	48
4.2 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE CABO VERDE	50
4.2.1 Secteur réel.....	50
4.2.2 Finances publiques.....	52
4.2.3 Secteur extérieur.....	54
4.2.4 Secteur monétaire	55

4.2.5	<i>Etat de convergence macroéconomique</i>	57
4.2.6	<i>Prévisions 2025</i>	57
4.2.7	<i>Conclusions et recommandations</i>	58
4.3	<i>SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE</i>	59
4.3.1	<i>Secteur réel</i>	59
4.3.2	<i>Finances publiques et dette publiques</i>	61
4.3.3	<i>Secteur extérieur</i>	64
4.3.4	<i>Secteur monétaire</i>	65
4.3.5	<i>Etat de Convergence macroéconomique</i>	66
4.3.6	<i>Prévisions 2025</i>	68
4.3.7	<i>Conclusion et recommandations</i>	68
4.4	<i>SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERES DE LA GAMBIE</i>	70
4.4.1	<i>Secteur réel</i>	70
4.4.2	<i>Finances publiques et de dette publique</i>	71
4.4.3	<i>Secteur extérieur</i>	73
4.4.4	<i>Monetary sector</i>	75
4.4.5	<i>Macroeconomic Convergence</i>	76
4.4.6	<i>Prospects</i>	77
4.4.7	<i>Conclusion and Recommendations</i>	77
4.5	<i>SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU GHANA</i>	79
4.5.1	<i>Secteur réel</i>	80
4.5.2	<i>Inflation</i>	81
4.5.3	<i>Finances publiques et dette publique</i>	82
4.5.4	<i>External Sector</i>	84
4.5.5	<i>Secteur monétaire</i>	86
4.5.6	<i>Performance en matière de Convergence</i>	88
4.5.7	<i>Perspectives à moyen terme</i>	88
4.5.8	<i>Conclusion and recommendations</i>	89
4.6	<i>SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE</i>	91
4.6.1	<i>Secteur reel</i>	91
4.6.2	<i>Finances publiques et dette publique</i>	93
4.6.3	<i>Secteur extérieur</i>	95
4.6.4	<i>Secteur Monétaire</i>	97
4.6.5	<i>Macroeconomic Convergence</i>	99
4.6.6	<i>Perspectives</i>	99
4.6.7	<i>Conclusion et recommandations</i>	101
4.7	<i>SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU</i>	102
4.7.1	<i>Secteur réel</i>	102
4.7.2	<i>Finances publiques</i>	103
4.7.3	<i>Secteur extérieur</i>	105
4.7.4	<i>Secteur monétaire</i>	107
4.7.5	<i>Performance au titre de la convergence macroéconomique</i>	108
4.7.6	<i>Prévisions pour 2025</i>	109
4.7.7	<i>Conclusions et recommandations</i>	110
4.8	<i>SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU LIBERIA</i>	111
4.8.1	<i>Secteur réel</i>	111
4.8.2	<i>Finances publiques et dette publique</i>	113
4.8.3	<i>Secteur extérieur</i>	115
4.8.4	<i>Secteur monétaire</i>	117
4.8.5	<i>Etat de Convergence Macroéconomique</i>	118

4.8.6	<i>Perspectives</i>	119
4.8.7	<i>Conclusion and Recommendations</i>	120
4.9	<i>SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGERIA</i>	122
4.9.1	<i>Secteur reel</i>	122
4.9.2	<i>Finances publiques et dette publique</i>	124
4.9.3	<i>Secteur extérieur</i>	126
4.9.4	<i>Secteur monétaire</i>	128
4.9.5	<i>Status of Macroeconomic Convergence</i>	130
4.9.6	<i>Prévisions 2025</i>	131
4.9.7	<i>Défis, Recommandations et Conclusion</i>	133
4.10	<i>SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL</i>	135
4.10.1	<i>Secteur reel</i>	135
4.10.2	<i>Finances publique et dette publique</i>	137
4.10.3	<i>Secteur extérieur</i>	139
4.10.4	<i>Secteur monétaire</i>	141
4.10.5	<i>Etat de convergence macroéconomique</i>	142
	<i>CRITERES PRIMAIRES</i>	142
	<i>CRITERES SECONDAIRES</i>	142
4.10.6	<i>Projections 2025</i>	143
4.10.7	<i>Conclusion et recommandations</i>	143
4.11	<i>SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA SIERRA LEONE</i>	145
4.11.1	<i>Secteur reel</i>	145
4.11.2	<i>Finances publiques et dette publique</i>	147
4.11.3	<i>Secteur extérieur</i>	148
4.11.4	<i>Secteur monétaire</i>	150
4.11.5	<i>Macroeconomic Convergence</i>	151
4.11.6	<i>Perspectives 2025</i>	152
4.11.7	<i>Conclusion et Recommandations</i>	152
4.12	<i>SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO</i>	154
4.12.1	<i>Secteur réel</i>	154
4.12.2	<i>Finances publiques et dette publique</i>	156
4.12.3	<i>Secteur extérieur</i>	159
4.12.4	<i>Secteur monétaire</i>	160
4.12.5	<i>Etat de Convergence macroéconomique</i>	162
	<i>CRITERES DE PREMIER RANG</i>	162
	<i>CRITERES DE SECOND RANG</i>	162
4.12.6	<i>Prévisions 2025</i>	163
4.12.7	<i>Conclusion et Recommandations</i>	164
	<i>CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS</i>	165

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Prix internationaux des produits de base.....	15
Tableau 2 : Solde budgétaire, y compris les dons, en pourcentage du PIB entre 2018 et 2025.....	25
Tableau 3 : Critères de premier rang et de second rang.....	30
Tableau 4 : Nombre total de critères respectés par État membre (2015-2024).....	33
Tableau 5 : Nombre de pays respectant chaque critère de convergence (2015-2024).....	33
Tableau 6: Déficit budgétaire par rapport au PIB.....	34
Tableau 7: Taux d'inflation moyen x.....	34
Tableau 8 : Financement du déficit budgétaire par la banque centrale.....	35
Tableau 9: Réserves extérieures brutes.....	36
Tableau 10 : Variation du taux de change nominal.....	36
Tableau 11: Ratio dette publique/PIB.....	37
Tableau 12 : Etat de convergence du Benin de 2019 à 2024.....	48
Tableau 13: Situation de la convergence du Cabo Verde.....	57
Tableau 14 : Situation de convergence de la Côte d'Ivoire.....	67
Tableau 15 : État de la convergence de la Gambie (2019-2024).....	76
Tableau 16: Tableau de convergence du Ghana (2019-2024).....	88
Tableau 17: Situation de convergence en Guinée.....	99
Tableau 18 : Situation de convergence macroéconomique de la Guinée Bissau.....	109
Tableau 19 : État de la convergence macroéconomique au Libéria.....	119
Tableau 20 : Tableau de convergence du Nigeria.....	131
Tableau 21: situation de convergence du Sénégal.....	143
Tableau 22: État de la convergence en Sierra Leone.....	152
Tableau 23: Situation de convergence du Togo.....	163

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Croissance de la production mondiale (FMI WEO, avril 2025).....	13
Graphique 2: Inflation mondiale (PEM, avril 2025).....	14
Graphique 3 : Taux de croissance du PIB et inflation de la CEDEAO (2018 - 2025).....	19
Graphique 4 : Taux de croissance des États membres de la CEDEAO en 2024.....	20
Graphique 5 : Structure de l'économie régionale de 2018 à 2025.....	20
Graphique 6: Contribution sectorielle au PIB régional.....	21
Graphique 7: Taux d'inflation annuel moyen de la CEDEAO (2018 - 2025).....	22
Graphique 8: Taux d'inflation annuel moyen de la CEDEAO (2022 - 2024).....	23
Graphique 9: Taux d'inflation annuel moyen pour la Sierra Leone, le Ghana et le Nigeria (janvier 2023 - juin 2024).....	23
Graphique 10 : Recettes et dépenses totales des États membres en pourcentage du PIB.....	24
Graphique 11: Recettes et dépenses totales de la CEDEAO en pourcentage du PIB.....	25

Graphique 12: Dette publique en pourcentage du PIB en 2022 et 2024.....	26
Graphique 13: Dette publique de la CEDEAO en pourcentage du PIB de 2012 à 2025	26
Graphique 14 : Croissance de la masse monétaire - États membres.....	28
Graphique 15: Nombre De critères de critères de onvergence de premier rang respectés	31
Graphique 16: Nombre de pays respectant chaque critère de de convergence de premier rang.....	32
Graphique 17: Nombre de pays respectant chaque critère de convergence de second rang.....	32
Graphique 18: Croissance du Bénin de 2029 à 2024.....	40
Graphique 19 : Inflation du Bénin de 2019 à 2024	41
Graphique 20 : Solde budgétaire/PIB du Benin de 2019 au 2024	44
Graphique 21 : Dette sur pib du benin de 2019 à 2024	44
Graphique 22 ! Solde courant sur PIB du Bénin de 2029 à 2024.....	45
Graphique 23: Solde global Bdp en % du PIB du Benin	46
Graphique 24: Masse monétaire et créances sur l'économie au Bénin de 2019 à 2024	47
Graphique 25: Croissance du Cabo Verde de 2019 à 2024	51
Graphique 26: Inflation au Cabo Verde de 2019 à 2024.....	52
Graphique 27 : Solde budgétaire du Cabo Verde de 2019 à 2024	53
Graphique 28: Dette publique sur PIB du Cabo Verde du 2019 à 2024	53
Graphique 29: Solde global de la balance des paiements	54
Graphique 30: Compte des transactions courantes du cabo verde	55
Graphique 31: M2/PIB et créances sur économie/PIB.....	56
Graphique 32: Taux de croissance de la Côte d'Ivoire	60
Graphique 33: Inflation de la Côte d'Ivoire (2019-2024)	61
Graphique 34: Déficit de la Côte d'Ivoire	63
Graphique 35: Dette publique de la Côte d'Ivoire 2019 – 2024.....	63
Graphique 36: Compte des transactions courantes en % du PIB.....	64
Graphique 37 : Solde Global de la Balance des paiements % du PIB	65
Graphique 38 M2/PIB et Credit à l'économie/PIB de la Côte d'Ivoire (2019 – 2024).....	66
Graphique 39: Croissance de la Gambie de 2019 à 2024.....	70
Graphique 40: Inflation en Gambie de 2019 à 2024	71
Graphique 41: Deficit budgétaire en % de la Gambie de 2019 à 2024	72
Graphique 42: Dette publique sur PIB de la Gambie de 2019 à 2024.....	73
Graphique 43: Solde global de la balance des paiements en %du PIB Gambie (2019-2024).....	73
Graphique 44: Solde des transactions courantes % du PIB de la Gambie (2019-2024)	74
Graphique 45: M2/PIB et Credit à l'économie en % du PIB de la Gambie de 2029 à 2024.....	75
Graphique 46 : Tendances des taux de croissance du PIB réel du Ghana (%).....	80
Graphique 47: Inflation au Ghana de 2019 à 2025.....	82
Graphique 48: Deficit budgétaire du Ghana en % du PIB de 2019 à 2024.....	83
Graphique 49: Dette publique sur PIB en % de 2019 à 2024	84
Graphique 50 : Solde global de la balance des paiemnts	84
Graphique 51: Solde des transactions en % du PIB du Ghana de 2019 à 2024.....	85
Graphique 52: M2/PIB et credit à l'économie/PIB du Ghana (2019-2024).....	87
Graphique 53: Croissance en Guinée de 2019 à 2024.....	93
Graphique 54 : Inflation de la Guinée de 2019 à 2024	93
Graphique 55 : Déficit Guinée du 20219-2024.....	95
Graphique 56: Dette publique de la Guinée en % du PIB de 2019 à 2024	95
Graphique 57: Solde global en % du PIB de la Guinée de 2019 à 2024.....	96
Graphique 58: Solde du compte courant en % du PIB de la Guinée de 2019 à 2024.....	96

Graphique 59: M2/PIB et créances Economie/PIB de la Guinée de 2029 à 2024	98
Graphique 60: Croissance de la Guinée Bissau de 2019 à 2024.....	102
Graphique 61 : Inflation de la Guinée Bissau de 2019 à 2024	103
Graphique 62: Deficit en % PIB de la Guinée-Bissau de 2019 à 2024	104
Graphique 63: Dette publque en % du PIB de la Guinée Bissau de 2019 à 2024	105
Graphique 64: Déficit global en % du PIB de la Guinée Bissau de 2019 à 2024.....	105
Graphique 65: Solde du compte courant % du PIB de la Guinée Bissau de 2019 à 2024.....	106
Graphique 66 : M2/PIB et créances sur économie/PIB de la Guinée Bissau du 2019 à 2024	108
Graphique 67: Croissance du PIB réel du Liberia (%)	112
Graphique 68 : Inflation (%) du Liberia (2019-2024)	113
Graphique 69: Deficit budgétaire en % du PIB du Liberia de 2019 à 2024.....	114
Graphique 70; Dette publique en % du PIB du Liberia de 2019 à 2024.....	115
Graphique 71: Solde global de la Bdp en % du PIB du- Liberia (2019-2024).....	115
Graphique 72: Solde des transactions courantes en % du PIB du- Liberia (2019-2024).....	116
Graphique 73 : M2/PIB et Crédit sur l'économie/PIB du Liberia (2029-2024)	118
Graphique 74: Contribution au PIB réel par grand secteur (2022 - 2024)	123
Graphique 75: Inflation du Nigeria (2019-2024).....	124
Graphique 76: Deficit budgétaire en % du PIB du Nigeria (2019-2024).....	125
Graphique 77: Dette publique en % du PIB du Nigeria (2019-2024).....	126
Graphique 78: Solde du Compte courant du Nigeria en % PIB (20219-2024).....	127
Graphique 79: Solde global en % du PIB du Niger a (2019-2024).....	128
Graphique 80: M2/PIB et Credit sur Economie sur PIB en % PIB du Niigeria (2029-2024)	129
Graphique 81: Croissance du Sénégal (2019-2024)	136
Graphique 82:: Inflation Rates of Senegal: 2019 - 2029	136
Graphique 83: Deficit budgétaire en % du PIB du Sénégal (2019-2024)	138
Graphique 84: Dette en % du PIB du Sénégal (2019-2024).....	139
Graphique 85: Solde Global en % PIB du Sénégal (2019-2024).....	139
Graphique 86: Solde courant en % du PIB du Sénégal (2019-2024).....	140
Graphique 87: M2/PIB et Crdit a l'économie/PIB en % du PIB du Sénégal (2019-2024).....	141
Graphique 88: Croissance de la Sierra Leone (2019-2024)	146
Graphique 89: Inflation Sierra Leone (2018-2024).....	146
Graphique 90: Deficit budgétaire en % du PIB de la Sierra Leone.....	147
Graphique 91: Dette publique en % du PIB (2019-2024)	148
Graphique 92: Solde Global en % du PIB de la Sierra Leone (2019-2024).....	149
Graphique 93: Solde Courant en % du PI (2019-2024).....	149
Graphique 94: M2/PIB et Credit sur économie en % du PIB de la Sierra Leone (2019-2024).....	151
Graphique 95: Croissance Togo 2019-2024	155
Graphique 96: Inflation du Togo 2019-2024.....	156
Graphique 97: Déficit budgétaire en % du PIB du Togo 2019-2024.....	158
Graphique 98: Dette en % PIB du Togo 2019-2024.....	158
Graphique 99: Solde global en % du PIB du Togo (2019-2024).....	159
Graphique 100: Solde courant en % du PIB du Togo (2019-2024)	160
Graphique 101: M2/PIB et credit à l'économie/PIB du Togo (2019-2024)	161

REMERCIEMENTS

Le Rapport de convergence macroéconomique de la CEDEAO pour 2024 a été élaboré par une équipe d'économistes de la Direction de la Politique macroéconomique et de la Surveillance multilatérale de la Commission de la CEDEAO, et du Département de la Surveillance multilatérale de l'Agence Monétaire d'Afrique de l'Ouest (AMAO), avec l'appui du personnel de l'Institut Monétaire d'Afrique de l'Ouest (IMAO) et de la Commission de l'UEMOA. Le rapport a été élaboré sous le leadership et la supervision générale de Mme Massandjé TOURE-LITSE, Commissaire aux Affaires économiques et à l'Agriculture de la Commission de la CEDEAO, et de M. Boima Kamara, Directeur Général de l'AMAO. Le projet de Rapport a été révisé par M. Abdulsalam S. Abidemi, Directeur Général de l'IMAO. Le projet a été dirigé par M. Illiyasu Bobbo, Directeur par intérim de la Direction de la Politique macroéconomique et de la Surveillance multilatérale de la Commission de la CEDEAO et Dr Mawuli Gaddah, Directeur du Département de la Surveillance multilatérale de l'AMAO.

Parmi les contributeurs techniques à ce rapport figurent : Dr. Elijah A.P Udoh (Directeur de la Recherche et de la Statistique de l'AMAO), M. John Kotoku (Directeur de la Surveillance multilatérale et du Commerce de l'IMAO), Dr. Joseph Kwadwo Asenso (Chef de la division de la recherche macroéconomique de la BIDC), Madame Oulimata LY/FAYE, Economiste à la Direction de la surveillance multilatérale de la Commission de l'UEMOA, M. Degol Mendes (Chargé de programme principal à la Commission de la CEDEAO), M. Paul Bruce (Économiste principal de l'AMAO), M. Lamin Jarju (Économiste Senior à l'IMAO), M. Kouenkoun Millogo (Chargé de programme à la Commission de la CEDEAO), et Alhaji Sorie Barrie (Économiste de l'IMAO).

Le rapport s'appuie sur les données et informations précieuses fournies par les banques centrales des États membres, les pertinents Ministères, Départements et Agences, ainsi que d'autres institutions régionales, sans lesquelles l'analyse présentée n'aurait pas été possible.

Les Comités nationaux de coordination /Comités nationaux de politique économique (CNC/ CNPE) ont joué un rôle essentiel en assurant l'interface avec les autres départements et agences de leur l'État respectif.

Nous saluons la contribution des macroéconomistes des CNC/CNPE qui ont pris part à l'atelier de validation tenu à Banjul, en Gambie, du 7 au 9 juillet 2025. Nos remerciements vont également aux départements linguistiques de la Commission de la CEDEAO et de l'AMAO, qui ont assuré la traduction rigoureuse du rapport dans les trois langues officielles de la CEDEAO. Enfin, nous exprimons notre reconnaissance aux personnels des départements ou unités des Finances et de l'Administration de la Commission de la CEDEAO et de l'AMAO, pour leur précieux soutien multiforme à la réalisation de ce rapport.

RESUME EXECUTIF

- i. En dépit de chocs significatifs, la croissance mondiale est restée stable en 2024. Cette période a été marquée par d'importants changements dans les politiques publiques à travers le monde, notamment une série de nouvelles mesures tarifaires adoptées par les États-Unis, auxquelles ont répondu leurs principaux partenaires commerciaux. L'imprévisibilité de ces mesures, l'escalade rapide des tensions commerciales et un niveau d'incertitude politique très élevé devraient peser sur la croissance mondiale. Celle-ci est ainsi revue à la baisse à 2,8 % en 2025 contre 3,3% initialement et à 3,0% en 2026.. L'inflation mondiale devrait reculer, pour se situer à 4,3 % en 2025 et 3,6% en 2026., reflétant une révision haussière dans les économies avancées et un léger ajustement à la baisse dans les marchés émergents et les économies en développement.
- ii. Toutefois, les perspectives demeurent dominées par des risques de détérioration, notamment l'intensification de la guerre commerciale, une forte incertitude liée à la politique commerciale et une instabilité financière plus large, qui affaibliraient la résilience face aux futurs chocs.
- iii. En 2024, l'activité économique dans l'espace CEDEAO a résisté aux effets persistants de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, aux tensions au Moyen-Orient et aux différends commerciaux. La croissance régionale s'est accélérée pour atteindre 4,4 %, contre 3,6 % en 2023, portée par des améliorations dans les secteurs secondaire et tertiaire. Elle devrait se renforcer davantage, pour atteindre 5,1 % en 2025, grâce à la bonne performance du sous-secteur minier, du secteur des services et à la reprise de l'agriculture.
- iv. Les pressions inflationnistes continuent de diminuer dans la majorité des États membres. Toutefois, l'inflation annuelle moyenne agrégée a augmenté à 24,8 % en 2024, contre 22,4 % en 2023, en raison principalement de l'évolution des prix au Nigeria. Cette tendance masque une baisse de l'inflation moyenne dans la plupart des pays, soutenue par la stabilité des taux de change, la modération des prix des denrées alimentaires et du carburant, ainsi qu'une politique monétaire généralement stricte. La tendance désinflationniste devrait se poursuivre, avec une inflation moyenne projetée à 19,6% en 2025. Malgré cette trajectoire, l'inflation reste élevée au Ghana, au Nigeria et en Sierra Leone, bien que des progrès significatifs aient été enregistrés au Ghana et en Sierra Leone, où l'inflation a été réduite de moitié au cours de la période sous revue.
- v. Les efforts d'assainissement budgétaire se poursuivent dans les États membres, avec une réduction du déficit dans la majorité d'entre eux sur la période. Des avancées notables ont été réalisées en matière de mobilisation des recettes intérieures, appuyées par une rationalisation des dépenses. En conséquence, le déficit budgétaire, dons inclus et en engagements, s'est réduit à 4,8 % du PIB en 2024, contre 5,3 % en 2023.
- vi. Le ratio dette/PIB a diminué, passant de 49,8% fin 2023 à 46,7 % fin 2024, en grande partie en raison des effets de la dérive de la base dans plusieurs États membres ainsi que la consolidation budgétaire. En termes nominaux, la dette a toutefois augmenté dans la plupart des pays, sous l'effet de la dépréciation des monnaies sur la dette intérieure et de

nouveaux emprunts. Les paiements au titre du service de la dette continuent de représenter une part importante des dépenses courantes, pesant ainsi sur la marge de manœuvre budgétaire.

- vii. En 2024, les banques centrales ont généralement maintenu une politique monétaire stricte afin de contenir les pressions inflationnistes. Toutefois, les taux directeurs ont évolué de manière différenciée. La croissance de la masse monétaire s'est ralentie, atteignant 30,2 % en glissement annuel à fin décembre 2024, contre 33,2 % un an plus tôt, en lien avec l'évolution des actifs intérieurs nets. Le crédit à l'économie a également ralenti, atteignant 28,2 % à fin 2024 contre 37,9 % en 2023. Par ailleurs, les actifs extérieurs nets de la Communauté ont plus que triplé au cours de la période.
- viii. Les échanges extérieurs de la CEDEAO se sont améliorés en 2024. Le déficit du compte courant s'est réduit à 0,4 % du PIB, contre 0,5 % en 2023, grâce à une amélioration de la balance commerciale et des revenus secondaires, notamment les transferts de fonds. Le compte courant s'est amélioré ou est devenu excédentaire dans la majorité des États membres, en raison de la hausse des exportations et de la croissance modérée des importations.
- ix. La balance globale des paiements a enregistré un excédent de 2,4 % du PIB en 2024, après un déficit de 0,9 % en 2023. Cette amélioration est principalement due à la performance du compte courant, des investissements directs étrangers et d'autres flux d'investissement.
- x. En matière de convergence macroéconomique, de modestes progrès ont été enregistrés en 2024. En 2024, deux États membres ont respecté tous les quatre critères de premier rang contre un seul en 2023. De même, le nombre de pays ayant respecté au moins trois critères de premier rang est passé de trois en 2023 à six. Les projections indiquent que quatre pays pourraient respecter l'ensemble des critères de premier rang en 2025.
- xi. En 2024, un plus grand nombre d'États membres ont respecté l'ensemble des critères de premier rang comparativement à l'année précédente. Cette tendance devrait se confirmer en 2025.
- xii. Au vu de l'évolution macroéconomique, les États membres sont encouragés à poursuivre leurs investissements dans l'agriculture, en vue d'une meilleure diversification économique. Une mobilisation accrue des recettes intérieures et une gestion rigoureuse des dépenses sont également nécessaires pour créer un espace budgétaire adéquat et une gestion prudente de la dette. Les banques centrales des pays non-UEMOA devraient resserrer davantage la politique monétaire afin d'ancrer durablement l'inflation et les anticipations inflationnistes, tout en atténuant la volatilité des taux de change.

INTRODCUTION

1. Le Rapport de convergence macroéconomique 2024 de la CEDEAO constitue le premier rapport conjointement élaboré par la Commission de la CEDEAO et l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO), dans le cadre du Mécanisme de surveillance multilatérale dans les États membres de la CEDEAO. Le présent rapport procède à l'évaluation des performances économiques et financières des États membres de la CEDEAO au cours de l'année 2024, ainsi que des perspectives pour 2025 et à moyen terme. Il analyse également les performances des États en matière de convergence macroéconomique.
2. Le présent rapport a été élaboré conformément aux dispositions de l'Acte additionnel A/SA/3/06/12 portant modification de la Décision A/DEC/17/12/01 instituant un mécanisme de surveillance multilatérale des politiques économiques et financières des États membres de la CEDEAO, ainsi qu'à l'Acte additionnel A/AS.1/6/21 relatif au Pacte de convergence et de stabilité macroéconomiques (PCSM) entre les États membres. Il est également conforme au Protocole portant création de l'AMAO (Décision A/Dec.4/7/92 de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement), notamment ses articles 3, 4 et 9 L'élaboration du rapport répond également aux conclusions de la 64^e Réunion ordinaire du Comité des Gouverneurs et de la 11^e Session du Conseil de convergence de la CEDEAO.
3. Il convient de rappeler que la mise en œuvre du nouveau Pacte de convergence et de stabilité macroéconomique (PCSM), adopté lors de la 59^e session ordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement, tenue le 19 juin 2021 à Accra, Ghana, comprend deux phases :
 - La phase de convergence, allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2026 ; et
 - La phase de stabilité, à partir du 1^{er} janvier 2027.
4. Par conséquent, le présent rapport revêt une importance particulière, car il marque la première "des trois dernières années de la phase de convergence," durant lesquelles une majorité des États membres de la Communauté doit respecter, de manière durable, les critères de convergence de premier rang pour l'entrée de la Communauté en phase de stabilité.
5. Ce rapport a été élaboré à partir des données et informations collectées lors des missions conjointes de surveillance multilatérale, ainsi que des rapports nationaux soumis par les Comités nationaux de coordination/Comités nationaux de politique économique (CNC/CNPE), portant sur la situation économique et financière des États membres au cours de l'année 2024. En effet, entre le 7 avril et le 21 mai 2025, la Commission de la CEDEAO, en collaboration avec l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO) et l'Institut Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (IMAO), a conduit des missions conjointes dans l'ensemble des États membres, à l'exception du Burkina Faso, du Mali et du Niger. Ces missions ont également permis des échanges approfondis avec les autorités nationales sur l'orientation de leurs politiques macroéconomiques.
6. Les données et informations susmentionnées ont été actualisées lors de la réunion des CNC/CNPE avec le Secrétariat conjoint (composé de la Commission de la CEDEAO, de l'AMAO, de l'IMAO et de la BIDC), tenue à Banjul, en Gambie, du 7 au 9 juillet 2025. Le rapport prend

également en compte les données actualisées transmises par la Commission de l'UEMOA, issues du Rapport de surveillance multilatérale de juin 2025.

7. Le rapport est structuré en six (6) chapitres dont le premier constitue l'introduction. Le Chapitre 2 passe en revue l'environnement économique mondial, tandis que le Chapitre 3 analyse les performances économiques et financières au niveau régional. Le Chapitre 4 présente une évaluation de l'état d'avancement de la convergence macroéconomique de la CEDEAO en 2024. Le Chapitre 5 fournit des informations détaillées sur les évolutions macroéconomiques et financières ainsi que sur l'état d'avancement de la convergence dans les différents États membres en 2024, avec des perspectives pour 2025 et à moyen terme. Enfin, le Chapitre 6 présente la conclusion ainsi que les orientations de politique économique proposées aux États membres pour le court et le moyen termes, en vue de renforcer leurs performances.

1 ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE MONDIAL

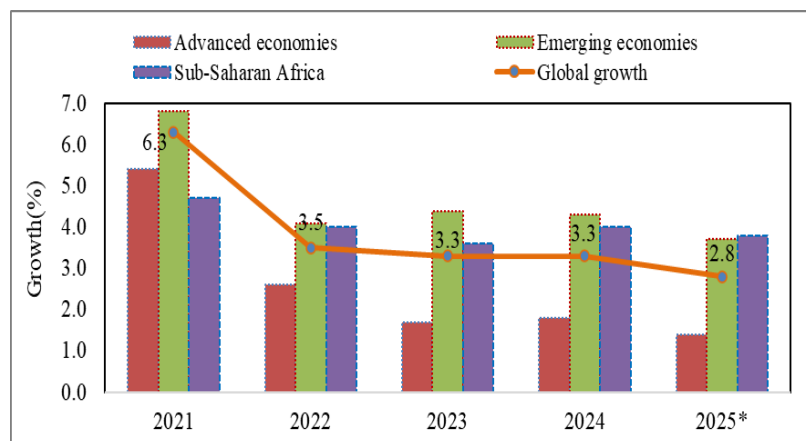
8. En 2024, l'économie mondiale a affiché une croissance fragile mais stable, la croissance de la production se maintenant à 3,3 % par rapport à l'année précédente. Toutefois, la croissance mondiale devrait ralentir à 2,8 % en 2025, sous l'effet des mesures tarifaires agressives prises par les États-Unis, de la détérioration de la confiance des investisseurs et de la montée de l'incertitude. Le conflit israélo-palestinien, qui a éclaté en juin 2025, a intensifié les risques géopolitiques, menaçant de perturber les marchés de l'énergie. Une escalade régionale plus large pourrait entraîner une flambée des prix du pétrole, compromettant ainsi les récents progrès réalisés dans la maîtrise de l'inflation mondiale. Pour faire face à cet environnement incertain, il sera nécessaire de désamorcer les tensions et de mettre en œuvre des réponses politiques coordonnées et prudentes, afin de rétablir une croissance stable et durable.

1.1 Croissance économique et inflation

1.1.1 Croissance

Graphique 1: Croissance de la production mondiale (FMI WEO, avril 2025)

9. La croissance mondiale est demeurée stable à 3,3 % en 2024, comme en 2023. Toutefois, elle devrait reculer à 2,8 % en 2025, en raison des effets négatifs des mesures de droits de douane imposés par les États-Unis, érodant la confiance des investisseurs et la montée de l'incertitude à l'échelle mondiale.



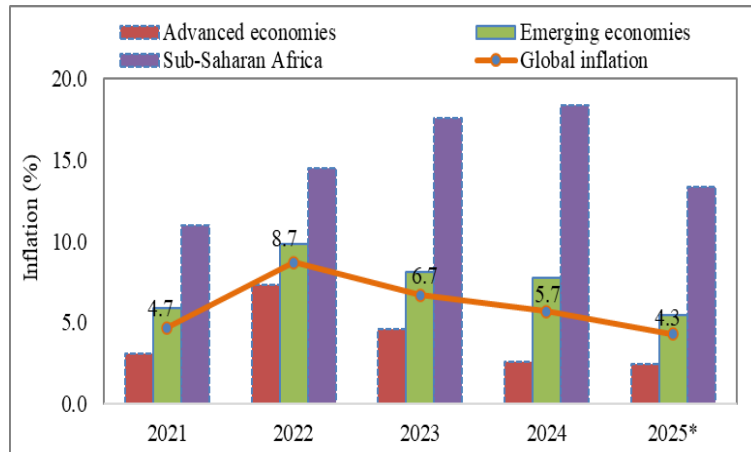
10. Les économies avancées ont enregistré une croissance de 1,8 % en 2024, soutenue par des marchés du travail dynamiques et une inflation en recul. Aux États-Unis, la croissance a atteint 2,8 % en 2024, mais devrait nettement ralentir à 1,8 % en 2025, sous l'effet de mesures tarifaires drastiques, d'un affaiblissement de la demande privée. L'Europe et le Japon connaissent un ralentissement similaire, aggravé par des défis structurels et démographiques persistants.
11. Les marchés émergents et les économies en développement (MEED) ont affiché une croissance de 4,3 % en 2024, portée par la résilience intérieure de grandes économies comme l'Inde, ainsi que par un regain temporaire de la demande extérieure. Toutefois, cette dynamique devrait s'atténuer en 2025, avec une croissance attendue à 3,7 %, en raison des effets différés des droits de douane américains, du ralentissement de l'investissement mondial et de la perturbation des flux commerciaux. En Chine, la croissance devrait reculer à 4 % en 2025, après avoir atteint 5 % en 2024, sous l'effet d'une confiance toujours fragile des consommateurs, des difficultés persistantes dans le secteur immobilier et de l'exposition accrue du pays aux tensions commerciales.

12. En Afrique subsaharienne, la croissance s’est renforcée à 4 % en 2024, contre 3,6 % en 2023, grâce à l’amélioration du commerce extérieur et à la reprise de la demande intérieure dans la majorité des pays. Néanmoins, elle devrait légèrement ralentir à 3,8 % en 2025, avant de rebondir à 4,2 % en 2026, sous l’effet persistant des défis mondiaux et de contraintes internes.

1.1.2 Inflation Mondiale

Graphique 2: Inflation mondiale (PEM, avril 2025)

13. L’inflation mondiale moyenne a reculé pour se situer à 5,7% en 2024 contre 6,7% en 2023, et devrait poursuivre sa baisse pour ressortir à 4,3% en 2025. Dans les économies avancées, elle s’est considérablement réduite pour se situer à 2,6 % en 2024, après 4,6% en 2023, grâce à une politique monétaire rigoureuse, à la baisse des prix de l’énergie et à la normalisation progressive des chaînes d’approvisionnement mondiales. Plus précisément, l’inflation s’est établie à 3,0 % aux États-Unis et à 2,4 % dans la zone euro.



14. Dans les marchés émergents et les économies en développement (MEED), l’inflation a reculé à 7,7 % en 2024, contre 8,1 % en 2023, et devrait poursuivre sa baisse pour atteindre 5,5 % en 2025. Ce ralentissement, plus modéré que dans les économies avancées, s’explique par la dépréciation persistante des monnaies dans certains pays, les pressions durables sur les prix des denrées alimentaires et la transmission plus lente de la politique monétaire. La Chine constitue toutefois une exception notable, avec une inflation exceptionnellement faible, estimée à 0,2 % en 2023 et 2024, et devrait baisser davantage pour se situer à 0,0% en 2025. Cette situation reflète la faiblesse de la demande intérieure, une confiance des consommateurs limitée, des tensions prolongées sur le marché immobilier et une capacité industrielle excédentaire, qui ont collectivement contribué à limiter les pressions inflationnistes.

15. À l’inverse, l’inflation moyenne en Afrique subsaharienne a augmenté pour atteindre 18,3 % en 2024, contre 17,6 % en 2023. Cette accélération s’explique principalement par la dépréciation des monnaies dans plusieurs pays et par la faiblesse de la production alimentaire intérieure, en lien avec des conditions météorologiques défavorables. Toutefois, un repli de l’inflation à 13,3% est attendu en 2025, soutenu par une amélioration de la production alimentaire, une stabilisation progressive des taux de change et un renforcement de la coordination entre politiques budgétaires et monétaires.

1.2 Commerce mondial

16. Le commerce mondial de marchandises a rebondi de 2,9 % en 2024, après une contraction de 1 % en 2023, grâce à une reprise vigoureuse des exportations et des importations dans les économies émergentes et en développement. Les économies avancées ont également enregistré des gains modestes, portés par le recul de l'inflation et l'amélioration de la demande mondiale. Toutefois, les droits de douane massifs imposés par les États-Unis en 2025 ont ravivé les tensions commerciales, notamment avec la Chine, entraînant une contraction attendue du commerce mondial de 0,2 % cette année-là. Une reprise modérée à 2,5 % est prévue en 2026, sous l'impulsion des marchés émergents¹. Néanmoins, l'escalade des risques géopolitiques et la reconfiguration des chaînes d'approvisionnement pourraient continuer de peser sur les perspectives commerciales au-delà de 2026.

1.3 Evolution des prix à la Consommation

17. En 2024, les prix mondiaux des produits de base ont affiché des tendances mitigées. Le pétrole brut et le minerai de fer ont respectivement baissé de 2,5 % et 9,3 %, reflétant la faiblesse de la demande et l'abondance de l'offre, tandis que l'or a augmenté de 22,9 % en raison de la demande de valeurs refuges. Les prix du cacao ont plus que doublé en raison de pénuries liées aux conditions météorologiques et le caoutchouc a fortement augmenté en raison d'une offre insuffisante. Les perspectives pour 2025 restent divergentes : le prix du pétrole brut devrait tomber à 64 dollars le baril, mais pourrait augmenter si les tensions au Moyen-Orient persistent ; le minerai de fer pourrait encore baisser pour atteindre 95 dollars la tonne métrique ; l'or pourrait atteindre 3 250 dollars l'once avant de se tasser ; et le caoutchouc devrait atteindre 2 000 dollars la tonne métrique. Les marchés des produits de base restent vulnérables aux variations de la demande mondiale, aux chocs de l'offre et aux risques géopolitiques (voir le tableau 1).

Tableau 1 : Prix internationaux des produits de base

Matières premières	2020	2021	2023	2024	2025*	2026*
Pétrole brut (US\$ par baril)	41.26	69.07	80.8	78.7	64.0	60.0
Minerai de fer (US\$ par tonne métrique)	108.92	161.71	120.6	109.4	95.0	88.0
Or (\$ US par once troy)	1770.00	1799.63	1942.7	2388.0	3250.0	3200.0
Cacao (\$ US par tonne métrique)	2370.00	2430.00	3280.7	7330.0	8000.0	7000.0
Caoutchouc (\$ US par tonne métrique)	1730.00	2070.00	1380.0	1750.0	2000.0	1900.0
Arachide (\$ US par tonne métrique)	1839.00	1555.04	1891.9	1764.8	1653.8	1638.8
Grumes (\$ US par mètre cube)	399.50	414.20	378.6	379.0	390.0	395.0

Source : Base de données des Perspectives des marchés des produits de base de la Banque mondiale, avril 2025 ; * représente les projections.

1.4 Marché monétaire et financier

18. Les conditions monétaires et financières mondiales étaient tendues en 2024, en raison de l'incertitude politique, de la resurgance des tensions géopolitiques et de la réapparition de

¹ Organisation mondiale du commerce (OMC), Perspectives et statistiques du commerce mondial - avril 2025.

chocs défavorables, notamment de l'évolution des politiques commerciales. Selon le *Rapport d'avril 2025 du FMI sur la stabilité financière dans le monde*, les risques pour la stabilité financière ont augmenté en raison de la hausse de la volatilité des marchés et des valorisations d'actifs restées élevées. Les banques centrales des économies avancées ont adopté une attitude prudente, car bien que l'inflation se soit modérée dans certaines régions, les pressions sous-jacentes persistantes et l'incertitude quant à l'inflation future ont limité la marge de manœuvre pour un assouplissement. En revanche, un assouplissement monétaire était attendu sur les marchés émergents, en raison du ralentissement de la croissance, mais la dépréciation des monnaies et les contraintes de financement extérieur ont restreint leur marge de manœuvre. L'indice des conditions financières du FMI a révélé un resserrement généralisé dans les principales économies, ce qui a amplifié les risques de baisse.

1.5 Perspectives et implication de la CEDEAO

19. Les perspectives économiques mondiales pour 2025 et au-delà seront façonnées par l'évolution de la dynamique commerciale entre les États-Unis et la Chine, l'intensification des tensions géopolitiques au Moyen-Orient et l'aggravation des risques climatiques. La fragmentation du commerce, alimentée par le protectionnisme, menace les chaînes d'approvisionnement et la confiance des investisseurs. Les prix des produits de base, en particulier ceux du pétrole et des denrées alimentaires, devraient rester volatils, tandis que l'inflation devrait diminuer, mais rester supérieure aux normes historiques, en particulier dans les marchés émergents qui sont confrontés à des pressions monétaires et structurelles. Dans cet environnement incertain, des politiques coordonnées et une coopération mondiale sont essentielles pour préserver la stabilité et promouvoir une reprise inclusive.
20. Pour les économies de la CEDEAO, ces événements mondiaux présentent à la fois des défis et des enjeux politiques stratégiques. Une croissance mondiale plus faible et des tensions commerciales pourraient restreindre la demande d'exportation et freiner les entrées de capitaux étrangers, tandis que la volatilité potentielle des prix du pétrole pourrait aggraver les déséquilibres extérieurs des pays importateurs de pétrole et accroître l'incertitude fiscale des pays exportateurs. La hausse potentielle des prix des denrées alimentaires et de l'énergie pourrait également compliquer la gestion de l'inflation dans la région. En outre, le resserrement des conditions financières mondiales pourrait limiter l'accès au financement extérieur et augmenter le coût du service de la dette. Pour y répondre, les pays de la CEDEAO devraient intensifier leurs efforts pour renforcer la résilience économique, notamment par la mobilisation des recettes nationales, l'intégration commerciale régionale, les investissements d'adaptation au climat et une meilleure coordination monétaire et fiscale, afin d'atténuer les vulnérabilités extérieures et de maintenir les progrès vers la convergence macroéconomique et les objectifs de développement.

2 SITUATION MACROECONOMIQUE DE LA CEDEAO

21. L'évaluation des performances économiques régionales à l'horizon 2024, ainsi que des perspectives à moyen terme, prend en compte le retrait du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la CEDEAO. L'analyse repose donc sur les 12 États membres restants, modifiant de fait les pondérations statistiques.
22. En 2024, l'économie de la CEDEAO a fait preuve de résilience dans un contexte mondial marqué par la poursuite de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, les tensions au Moyen-Orient et les différends commerciaux. Ces événements ont eu un impact sur les États membres de la Communauté, individuellement et collectivement. Malgré cet environnement, le rythme de croissance a accéléré en 2024 par rapport à 2023, avec une légère diminution des pressions inflationnistes. À la fin de l'année, la mise en œuvre des opérations budgétaires du gouvernement a indiqué une réduction du déficit global en pourcentage du PIB par rapport à 2023. Le ratio moyen de la dette publique régionale par rapport au PIB s'est également amélioré par rapport aux années précédentes. En ce qui concerne les relations avec le reste du monde, les déficits de la balance courante ont considérablement diminué par rapport à la même période de l'année précédente.
23. Les perspectives régionales globales s'améliorent également progressivement, avec une reprise de l'activité économique. La croissance devrait passer de 4,4% en 2024 à 5,1 % en 2025, et environ trois quarts des États membres prévoient une croissance plus élevée, à l'exception du Cabo Verde, du Ghana et du Togo. La reprise économique devrait se poursuivre au-delà de cette année, avec une croissance prévue à 5,0 % en 2026, puis une remontée progressive à moyen terme. Parallèlement, l'inflation moyenne devrait ralentir pour atteindre 19,7 % en 2025, contre 21,8 % en 2024. Environ huit pays devraient afficher une inflation plus faible en 2025, dont le Ghana, le Nigeria et la Sierra Leone, qui présentent actuellement une inflation à deux chiffres.
24. Le resserrement du financement, qui a commencé avec l'avènement de la pandémie de la COVID-19, s'est poursuivi en 2024, mais à un rythme plus faible. Les gouvernements de la région continuent de lutter contre un déficit budgétaire dû à un service de la dette élevé et à des risques de refinancement, alors que la mobilisation des ressources nationales reste faible. D'importants remboursements de la dette devraient se poursuivre en 2025 et au-delà. En conséquence, les États membres sont contraints de supprimer les régimes de subvention, de réduire les dépenses publiques et de réorienter les ressources vers le service de la dette, alimentant ainsi la hausse généralisée du coût de la vie dans la région.
25. Au niveau national, malgré ces défis, certains pays sont restés stables et ont continué à bénéficier d'une croissance robuste au cours de la période, grâce à des niveaux élevés d'investissement public et à la résistance de l'investissement privé, en particulier dans les grandes économies. Les économies de la région devraient s'améliorer en 2025 et au-delà, grâce à la poursuite des investissements publics, à l'investissement dans les TIC et les secteurs des transports, ainsi qu'à l'exploitation des récentes découvertes pétrolières. Cependant, la consommation intérieure a ralenti en raison d'une baisse du pouvoir d'achat, associée à une inflation élevée et persistante dans certains pays.

26. Dans l'ensemble, les conditions économiques sont restées positives dans tous les pays de la région, sans grandes variations. Le résultat aurait été meilleur sans certains événements intérieurs, notamment l'instabilité politique et les conflits internes, qui ont eu un impact négatif sur la région.
27. Les taux d'inflation demeurent élevés dans certains Etats membres en 2024, notamment au Ghana, au Nigeria et en Sierra Leone. Quand bien même la tendance se soit infléchi au Ghana et en Sierra Leone, ils resteraient élevés, supérieurs à la moyenne subsaharienne, principalement en raison des effets de la dépréciation des monnaies nationales et des coûts élevés de l'énergie et des denrées alimentaires.
28. Cette section du rapport offre un aperçu des performances économiques et financières de la région pour la période considérée. Il met en évidence les performances macroéconomiques en 2024 ainsi que les prévisions à moyen terme fondées sur les politiques et programmes économiques mis en œuvre aussi bien au niveau régional qu'au niveau des Etats membres.

2.1 Impact de l'environnement économique mondial

29. Les principaux développements de l'économie mondiale ayant eu un impact sur la région en 2024 sont le resserrement agressif de la politique monétaire mondiale pour maîtriser les pressions inflationnistes, la guerre entre la Russie et l'Ukraine et son impact sévère sur les prix mondiaux des denrées alimentaires et de l'énergie, en particulier en Europe, les goulets d'étranglement de la chaîne d'approvisionnement. Parmi les autres, il faut noter les nouvelles barrières commerciales, l'incertitude politique accrue et son effet d'entraînement sur la croissance et l'emploi, dans un contexte de déficits structurels élevés du secteur public et de trajectoire de la dette publique en hausse. En outre, la guerre entre Israël et le Hamas a également eu un impact sur les marchés de l'énergie, les routes commerciales et les marchés financiers.
30. L'impact de ces chocs sur la région de la CEDEAO est mitigé. Les développements ayant un impact sur les prix des matières premières et de l'énergie affectent différemment les activités et les perspectives économiques des États membres. Cependant, comme les États membres sont principalement des importateurs nets de pétrole brut raffiné et de denrées alimentaires, la modération des prix moyens de l'énergie et des denrées alimentaires a profité à la région.
31. De même, avec la plupart des États membres se trouvant à des degrés différents de soutenabilité de la dette, l'assouplissement des conditions financières, en particulier dans les pays avancés, a atténué le surendettement dans la région et a permis le processus de consolidation budgétaire ainsi que le financement d'investissements publics essentiels.
32. La lenteur de la reprise dans la plupart des partenaires commerciaux de la région, ainsi que la plus grande dépendance de ces économies à l'égard de la demande intérieure, ont entraîné une baisse de la demande globale et, par conséquent, des activités économiques. D'autres développements ont également entraîné des conséquences négatives sur l'économie de la région, comme la dépréciation continue de certaines monnaies nationales et le rétrécissement de l'espace fiscal.
33. En général, la CEDEAO est restée bien intégrée à l'économie mondiale en 2024, avec une participation active au commerce et à d'autres engagements internationaux. La taille et la

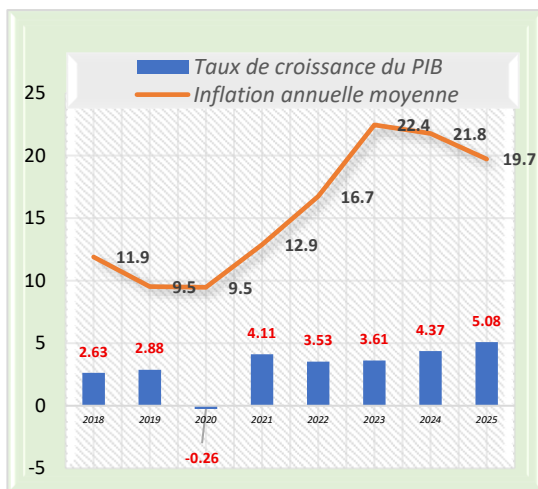
composition de son commerce international et de ses autres transactions avec le reste de l'économie mondiale sont restées robustes

2.2 Secteur réel

2.2.1 Croissance

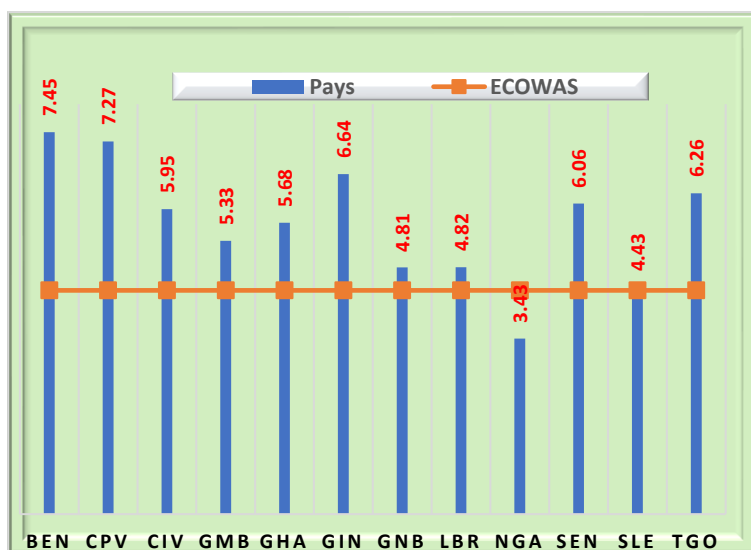
34. La performance de l'économie régionale de la CEDEAO a stagné à environ 4 % de croissance entre 2021 et 2024, depuis la fin de la pandémie de COVID-19. Cependant, la baisse des prix mondiaux du pétrole et des matières premières, la persistance du terrorisme et des conflits politiques ainsi que la faiblesse de la performance mondiale continuent d'avoir un impact négatif sur les États membres en 2024. Le PIB régional réel a augmenté de 4,4 % en 2024, soit une hausse par rapport à la croissance de 3,6% enregistrée en 2023. Cette croissance est principalement due à la stabilité relative de la région, à la stabilité des prix des produits de base et à l'amélioration de l'espace fiscal, grâce à la mise en œuvre de diverses réformes.

Graphique 3 : Taux de croissance du PIB et inflation de la CEDEAO (2018 - 2025)



35. Cependant, les taux de croissance varient d'un État membre à l'autre dans la région. Les économies ayant connu la croissance la plus forte dans la région, supérieure à 6%, sont la République du Bénin avec un taux de croissance de 7,5%, le Cabo Verde avec 7,3%, la Guinée avec 6,6%, le Togo avec 6,3% et le Sénégal avec 6,1%. Trois États membres, la Côte d'Ivoire, la Gambie et le Ghana, ont connu une croissance supérieure à 5%. Les secteurs qui ont alimenté la croissance dans ces États membres à forte croissance sont restés les services et les industries extractives. La Sierra Leone, le Libéria et la Guinée-Bissau ont également affiché de bonnes performances en 2024, en enregistrant des des taux de croissance au-delà de 4%. Le Nigeria a enregistré un taux de croissance modeste de 3,4% , inférieur à la moyenne de la CEDEAO (4,4%) en 2024.

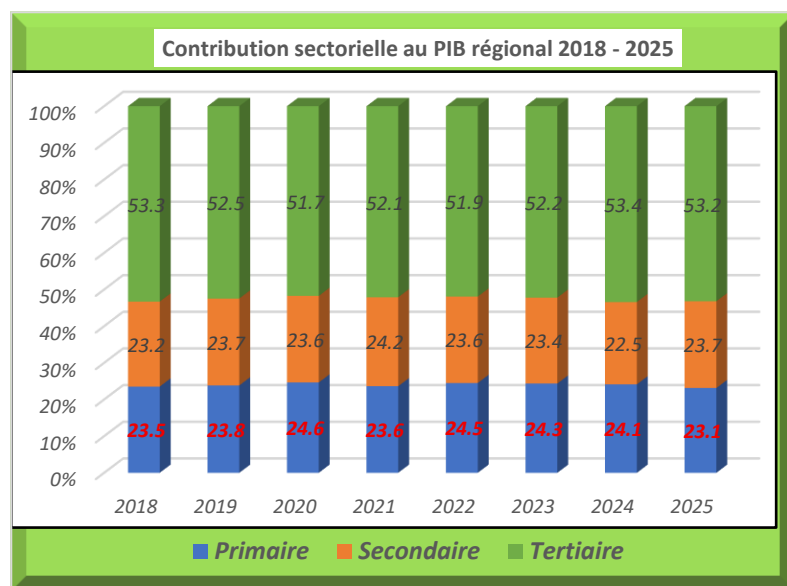
Graphique 4 : Taux de croissance des États membres de la CEDEAO en 2024.



36. En termes de contribution au PIB, les activités du secteur tertiaire, qui consistent en des services, à la fois commerciaux et non commerciaux, ont contribué le plus au PIB régional, représentant 53,4 % en 2024, légèrement supérieur à la contribution de 52,2 % en 2023. Le secteur primaire, qui comprend la production végétale, l'élevage, la sylviculture et la pêche, arrive loin derrière en termes de contribution au PIB régional, avec 24,1 % en 2024, ce qui représente une légère contraction par rapport à la contribution

de 24,3 % en 2023. Le secteur secondaire, qui comprend les mines, l'industrie manufacturière, la construction, l'électricité et l'eau, est celui qui contribue le moins au PIB régional, avec 22,5 % en 2024, soit une légère baisse par rapport à la contribution de 23,4 % en 2023.

Graphique 5 : Structure de l'économie régionale de 2018 à 2025

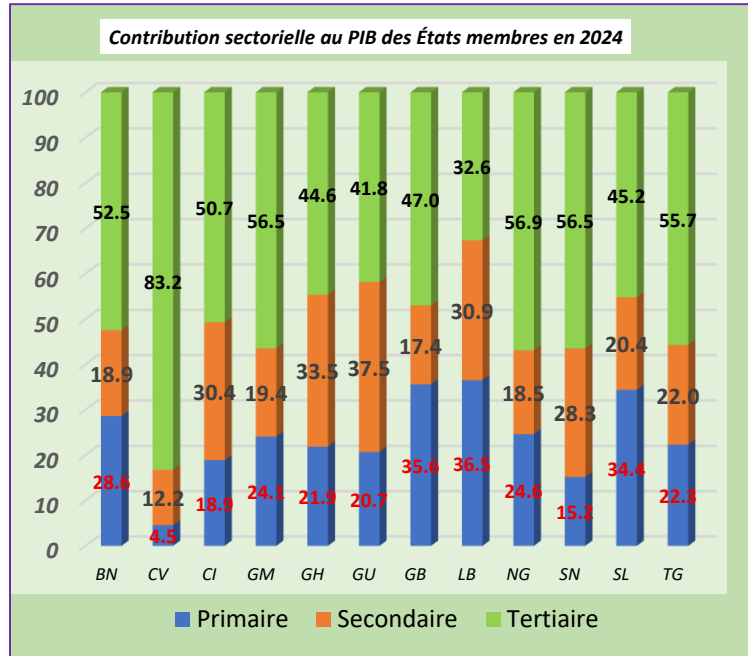


37. En 2025, les secteurs tertiaire et primaire devraient voir leurs contributions à la formation PIB régional diminuer en raison de l'augmentation de la part de l'industrie extractive. La part du secteur secondaire est prévue de s'accroître d'environ 1,2 point de pourcentage, passant de 22,5% en 2024 à 23,7 % du PIB régional en 2025. Ainsi, la part du secteur tertiaire se contractera pour atteindre 53,2% en 2025, contre 53,4% en 2024. Parallèlement, la part du secteur primaire est projetée en baisse pour se situer à 23,1% en

2025, contre 24,1% en 2024.

Graphique 6: Contribution sectorielle au PIB régional

38. En ce qui concerne la structure des économies des États membres, le secteur tertiaire est prédominant dans tous les États membres, représentant plus de 70 % du PIB dans certaines économies nationales. Au Cabo Verde, le secteur tertiaire a apporté la contribution la plus élevée au PIB, avec 83,2 %, suivi du Nigeria (56,9 %), de la Gambie et du Sénégal (56,5 %). Au Togo, au Bénin et en Côte d'Ivoire, les services ont apporté plus de 50 % de la contribution au PIB national. Dans tous les États membres, le secteur des services est le principal contributeur au PIB, à l'exception du Libéria, où il ne représente que 32,6%. Le secteur tertiaire est suivi par le secteur primaire qui est le deuxième contributeur au PIB avec 24,1 % au niveau régional. Toutefois, sa contribution est plus importante dans certains pays : 36,5% en Guinée-Bissau, 36,5 % au Libéria et 34,4% en Sierra Leone, et moins de 4,5% au Cabo Verde. Le secteur secondaire est le moins important contributeur au PIB régional, avec une contribution maximale de 37,5 % en Guinée et de 33,5% au Ghana, et une contribution minimale de 17,4% en Guinée-Bissau et de 12,2% au Cabo Verde.



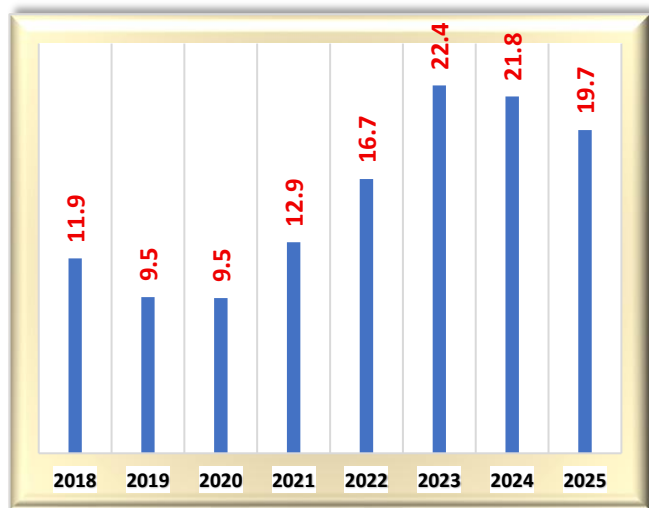
Le secteur tertiaire est le principal contributeur au PIB, à l'exception du Libéria, où il ne représente que 32,6%. Le secteur tertiaire est suivi par le secteur primaire qui est le deuxième contributeur au PIB avec 24,1 % au niveau régional. Toutefois, sa contribution est plus importante dans certains pays : 36,5% en Guinée-Bissau, 36,5 % au Libéria et 34,4% en Sierra Leone, et moins de 4,5% au Cabo Verde. Le secteur secondaire est le moins important contributeur au PIB régional, avec une contribution maximale de 37,5 % en Guinée et de 33,5% au Ghana, et une contribution minimale de 17,4% en Guinée-Bissau et de 12,2% au Cabo Verde.

39. Au niveau régional, le secteur tertiaire est le plus volatil en termes de réponse aux chocs : de 2019 à ce jour, ses performances ont fluctué de manière significative. En 2019, il a connu une croissance de 6,8 %, avant de se contracter de 2,8 % en 2020, en raison de la pandémie de la COVID-19. Bien que l'impact de la COVID-19 a commencé à s'estomper en 2021, l'effet de la guerre entre la Russie et l'Ukraine s'est fait sentir en 2022, entraînant une nouvelle contraction de 1,1%. En 2023, le secteur des services a affiché un taux de croissance de 2,9%, dépassant celui de l'agriculture, et a été principalement tiré par l'amélioration relative de la performance économique mondiale. Cette croissance a été imputable à l'amélioration continue de la rentabilité du secteur bancaire ainsi qu'à l'expansion des télécommunications et des TIC dans toute la région.

2.2.2 Inflation

40. En 2024, les pressions inflationnistes sont restées élevées dans la CEDEAO, même si la tendance à la baisse a débuté.. L'inflation reste toutefois à deux chiffres et au-dessus du seuil de 5,0 % de la CEDEAO, particulièrement pour tous les pays ayant un régime de taux de change flexible. Si l'on s'attend à ce que l'inflation diminue encore en moyenne en 2025, certains États membres devront toutefois connaître des taux d'inflation élevés.

Graphique 7: Taux d'inflation annuel moyen de la CEDEAO (2018 - 2025)

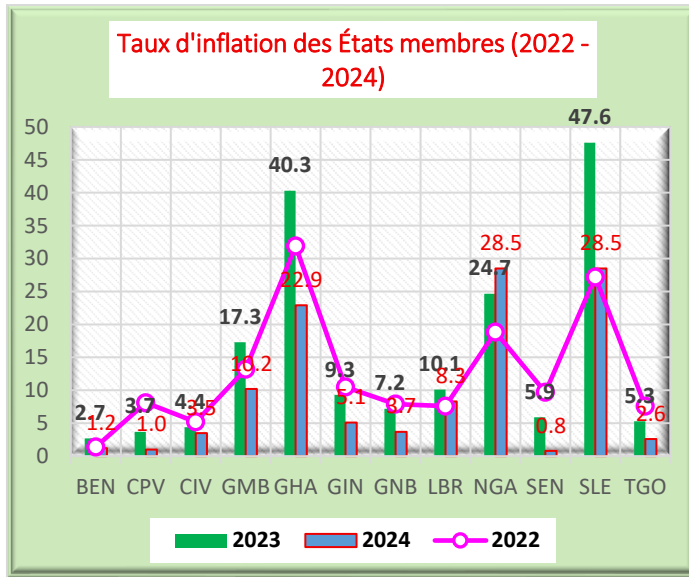


41. L'inflation moyenne annuelle dans la région a ralenti pour atteindre 24,8 % en 2024, contre 22,4% en 2023. Tous les États membres ont enregistré une baisse de l'inflation en 2024 par rapport à 2023, à l'exception du Nigeria. Cependant, la moyenne régionale est restée élevée en raison de la persistance d'une inflation élevée dans certains États membres, notamment en Sierra Leone, au Nigeria et au Ghana, qui ont enregistré des taux d'inflation moyens de 33,2%, 28,5% et 22,9% respectivement.

42. Le taux inflation élevé au Nigeria, au Ghana et en Sierra Leone est principalement due aux effets de la dépréciation des monnaies nationales et à une augmentation des prix de l'énergie, résultant de la déréglementation du secteur en aval de l'industrie pétrolière. Parmi les autres causes de cette inflation figure l'augmentation du coût des produits alimentaires importés. En revanche, la stabilité relative de certaines monnaies nationales combiné au nonfinancement des déficits budgétaires par toutes les banques centrales de la CEDEAO et la discipline fiscale ont contribué au ralentissement de l'inflation vers la fin de l'année 2024.

43. Les taux d'inflation annuels moyens varient de manière significative dans la région., Le bloc UEMOA + Cabo Verde ont enregistré de faibles taux, tandis que les autres pays non-UEMOA ont enregistré des taux élevés. En 2024, le Sénégal a enregistré le taux d'inflation le plus bas (0,8 %), suivi par le Cabo Verde (1,0 %) et le Bénin (1,2 %). En général, l'inflation dans la zone UEMOA est inférieure au seuil de 5 % de la CEDEAO. Pendant ce temps, les pays non-UEMOA ont généralement enregistré des taux d'inflation à deux chiffres, à l'exception de la Guinée (5,1 %) et du Libéria (8,3%).

Graphique 8: Taux d'inflation annuel moyen de la CEDEAO (2022 - 2024)



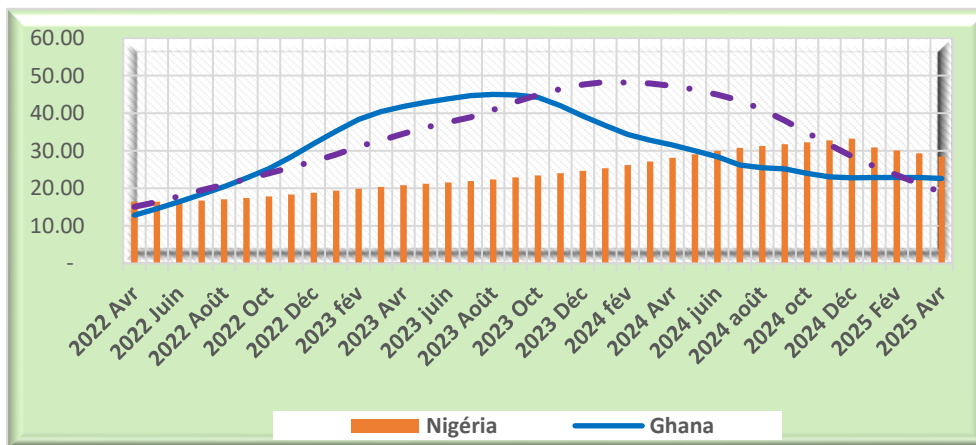
44. En 2025, l'inflation devrait baisser dans la région pour atteindre 19,7 %, contre 24,8 % en 2024, en raison de la modération continue des prix dans la plupart des pays, notamment en Sierra Leone et au Ghana. Cependant, en raison de l'augmentation continue des prix au Nigeria, l'inflation moyenne régionale resterait élevée, à deux chiffres.

45. Au Ghana, l'inflation annuelle moyenne, qui se situait à 39,2% en décembre 2023, a commencé à ralentir en janvier 2024 pour se chiffrer à 36,7%, puis 28,4% en juin 2024, avant de se

stabiliser à 22,9 % en décembre 2024.. Cette baisse est attribuée à la modération des prix des denrées alimentaires et non alimentaires, principalement due à la stabilité relative du taux de change, à la politique monétaire restrictive et à la meilleure discipline budgétaire.

46. En Sierra Leone, le taux d'inflation moyen est ressorti à 47,6 % en décembre 2023, puis a ralenti pour atteindre 28,5 % en décembre 2024. Après avoir atteint un pic de 48,3 % en janvier 2024, le taux d'inflation en moyenne annuelle a baissé pour se chiffrer à 44,9% en juin 2024. En avril 2025, l'inflation en moyenne annuelle de la <sierra Leone a substantiellement baissé pour ressortir à 18,9%. Cette baisse constante mensuelle de l'inflation de décembre 2023 à avril 2025 a été imputable aux effets combinés de la stabilité relative du taux de change, du resserrement continu de la politique monétaire par la <bnq de Sierra Leone (BSL) et de la modération des prix du carburant et des produits alimentaires.

Graphique 9: Taux d'inflation annuel moyen pour la Sierra Leone, le Ghana et le Nigeria (janvier 2023 - juin 2024)



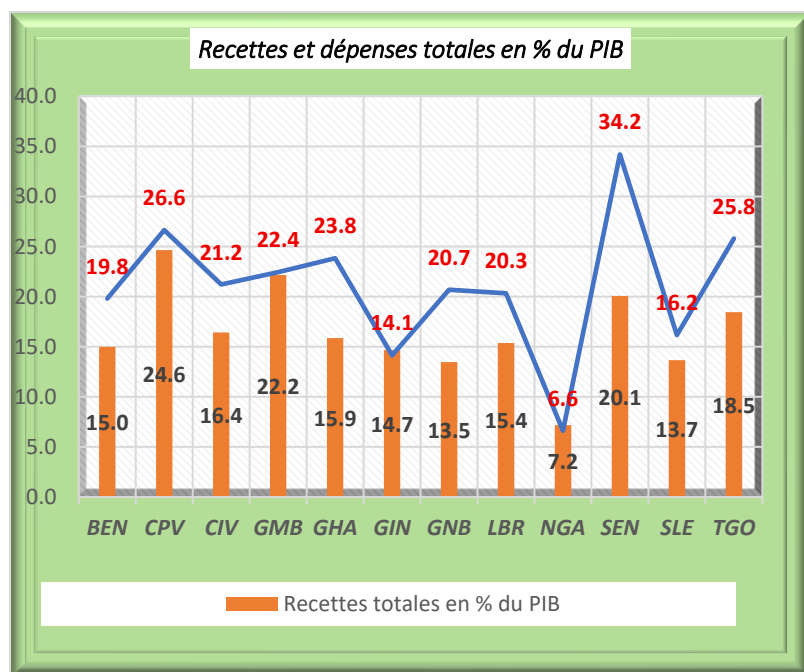
47. Au Nigeria, l'inflation devrait s'établir en moyenne à 26,5% en 2025, contre 33,2 % en 2024. Les pressions inflationnistes sont alimentées par la dépréciation de la monnaie, le taux de change

officiel s'établissant en moyenne à 1.471 nairas pour 1 dollar en juin, contre 769 nairas pour 1 dollar en juin 2023, ainsi que par l'augmentation de l'inflation des denrées alimentaires importées. L'inflation moyenne est principalement due à l'inflation alimentaire, en hausse depuis décembre 2023. Bien que l'Inflation soit projetée pour demeurer à un niveau élevé les mois à venir, elle devrait ralentir à court terme en raison de l'effet de base, de l'abandon du système de vérification des prix de la Banque centrale du Nigéria et de la suspension de 150 jours des droits d'importation sur les aliments de base. La politique monétaire devrait rester restrictive au cours des prochains mois, à moins que les taux d'inflation en moyenne annuelle n'inverse sa tendance à la baisse.

2.3 Finances publiques et dette publique

48. Les dépenses publiques et les prêts nets en pourcentage du PIB dans la Communauté ont légèrement diminué pour ressortir à 12,1% en 2024, contre 12,5% en 2023, reflétant l'accroissement plus que proportionnel du PIB nominal par rapport à celui des dépenses totales et prêts nets. La proportion dépenses totales et prêts au PIB de sept Etats membres a baissé comparativement à 2023. La baisse de la proportion des dépenses publiques en pourcentage du PIB au niveau régional est due principalement par celle du NIGERIA qui est ressortie à 6,2% en 2024 contre 7,7% en 2023. Les taux de dépenses totales et prêts nets sur PIB les plus élevés ont été enregistrés au Sénégal avec 30,0% en 2024, en Gambie 25,8% du PIB) et au Cabo Verde avec 25,7% du PIB.

Graphique 10 : Recettes et dépenses totales des États membres en pourcentage du PIB



49. Les recettes totales de la CEDEAO, y compris les dons, ont légèrement augmenté en pourcentage du PIB, passant de 10,1% en 2023 à 10,6% en 2024. Cette hausse est principalement due à l'augmentation des recettes fiscales dans les États membres, grâce à l'amélioration de l'administration et de la collecte fiscales. Au total, sept États membres ont perçu davantage de recettes en 2024 qu'en 2023. Le Cabo Verde a collecté la proportion de recettes la plus élevée en proportion du PIB, soit 24,7%, suivi par la Gambie, le Sénégal et le Togo, dont la moyenne de collecte de

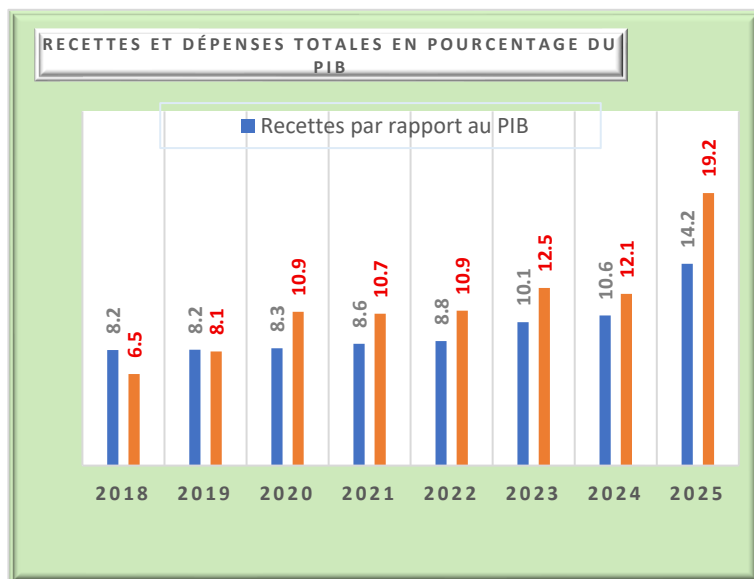
recettes s'élevait à environ 20,2% du PIB en 2024. Le Nigeria affiche le ratio recettes/PIB le plus faible, avec 7,2% du PIB en 2024.

50. Au niveau régional, le ratio dépenses/PIB qui est passé de 8,05% du PIB en 2019 à environ 12,1% en 2024 a constamment été supérieur à celui des recettes/PIB. Les facteurs d'accroissements,

varient d'un État membre à l'autre sont, entre autres, les dépenses de sécurité nationale, les investissements massifs dans les infrastructures et la masse salariale élevée. D'autres facteurs sont la dépréciation des monnaies nationales, le service élevé de la dette publique et les subventions publiques considérables.

51. Le déficit budgétaire de la région, exprimé en pourcentage du PIB, s'est légèrement amélioré, passant de 5,3% en 2023 à 4,7% en 2024, grâce à des opérations fiscales prudentes menées dans les États membres.

Graphique 11: Recettes et dépenses totales de la CEDEAO en pourcentage du PIB



52. Les principaux facteurs du déficit budgétaire élevé dans les États membres sont les dépenses récurrentes, notamment le paiement des intérêts sur la dette publique, qui ont dépassé la croissance des recettes publiques. Au cours des sept dernières années les dépenses publiques ont augmenté d'environ 70% du fait de la réponse à la pandémie de COVID-19, aux interventions des gouvernements en faveur des ménages et des entreprises contre la hausse des prix des produits alimentaires et de l'énergie. A contrario, les recettes publiques ont stagné, principalement

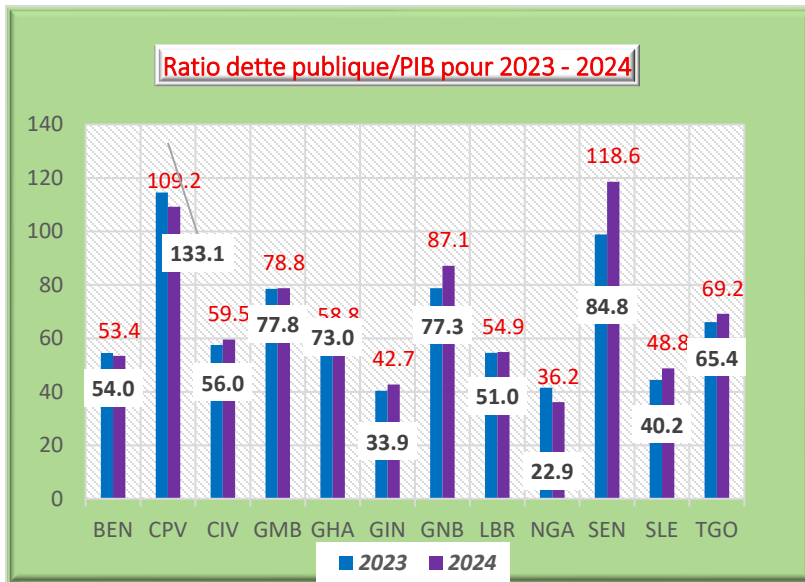
en raison de l'incapacité des autorités à mobiliser davantage des recettes fiscales.

Tableau 2 : Solde budgétaire, y compris les dons, en pourcentage du PIB entre 2018 et 2025.

Pays	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Bénin	2,9	0,5	4,7	5,7	5,5	4,1	3,0	2,9
Cabo Verde	2,3	2,6	9,3	7,6	4,3	0,3	1,0	0,5
Côte d'Ivoire	2,9	2,2	5,4	4,9	6,8	5,2	4,0	3,0
Gambie	11,8	8,3	3,7	5,8	5,3	3,7	4,2	1,5
Ghana	3,8	4,5	11,5	8,5	8,1	3,5	7,9	3,1
Guinée	1,1	0,5	2,1	1,7	0,4	2,9	1,9	3,5
Guinée Bissau	4,2	3,4	8,8	7,2	6,4	8,6	8,5	5,3
Liberia	0,3	0,9	-2,2	0,9	0,0	-0,8	-0,3	0,0
Nigeria	0,7	2,3	3,9	4,1	4,2	5,2	4,1	2,8
Sénégal	3,7	18,6	10,7	11,3	14,6	15,1	11,2	7,8
Sierra Leone	3,3	1,7	3,5	3,8	5,3	4,8	5,2	3,7
Togo	0,6	0,9	7,1	4,7	8,3	6,7	5,5	3,0
CEDEAO	1,2	2,7	4,8	4,6	4,9	5,3	4,7	3,1

53. Le solde budgétaire varie d'un excédent de 0,3 % du PIB au Libéria à un déficit de 11,2 % au Sénégal. En 2025, le déficit régional devrait encore s'améliorer pour atteindre 3,1%, contre 4,7 % en 2024, principalement en raison de la réduction des dépenses de sécurité sociale.

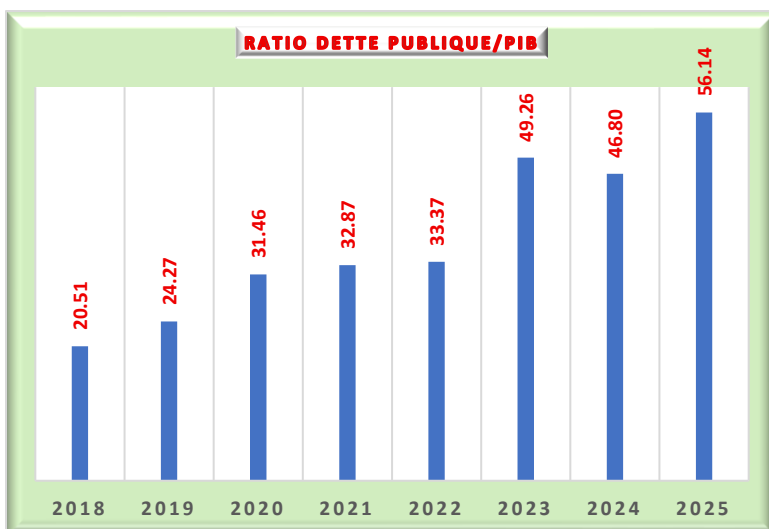
Graphique 12: Dette publique en pourcentage du PIB en 2022 et 2024



contraction de nouveaux emprunts destinés au financement des infrastructures.

54. En 2024, le ratio de la dette publique par rapport au PIB diminue pour atteindre 46,7% du PIB, contre 49,8% en 2023. Malgré cette amélioration, la dette publique en pourcentage du PIB s'est encore accentuée au niveau de huit pays en 2024 par rapport à 2023. Les ratios varient de 117,0% du PIB au Sénégal, le plus élevé de la région, à 36,2% du PIB au Nigeria, le pays le moins endetté. Le niveau élevé du taux d'endettement dans certains pays s'explique en grande partie par la

Graphique 13: Dette publique de la CEDEAO en pourcentage du PIB de 2012 à 2025



suscite des inquiétudes quant à la viabilité de la dette des États membres, compte tenu de la diminution des recettes permettant d'honorer leurs obligations.

55. La dette publique de la CEDEAO est en hausse depuis avant la pandémie de COVID-19. Depuis l'apparition de la pandémie, en réponse à ses conséquences économiques, plusieurs États de la région ont augmenté leurs emprunts pour soulager les populations et relancer l'activités économiques. En 2018, le ratio de la dette publique par rapport au PIB était de 20,5%, et en sept ans, il a plus que doublé pour se situer à plus de 46% du PIB régional en 2024. Cet accroissement rapide

56. Selon les Perspectives de l'économie mondiale du FMI (avril 2025) en 2025, la dette publique de la CEDEAO atteindra des niveaux jamais atteints jusque là. Cette évolution résulterait notamment d'un recours accru à l'endettement par les États membres, motivé par la nécessité d'atténuer les impacts socioéconomiques de la forte dépréciation des monnaies, de la flambée des prix des denrées alimentaires et des effets persistants des récents chocs mondiaux. Le financement des infrastructures, dans l'optique de stimuler la reprise économique, constitue

également un facteur déterminant. En moyenne, la dette publique régionale est estimée à 57,3 % du PIB en 2025.

2.4 Secteur Monétaire

57. Cette section présente l'orientation de la politique monétaire des banques centrales de la Communauté ainsi que l'évolution des agrégats monétaires prévue pour 2024.

2.4.1 Orientation de la politique monétaire et évolution du secteur bancaire

58. En 2024, la plupart des banques centrales de la CEDEAO ont abandonné les politiques monétaires accommodantes adoptées les années précédentes pour atténuer les effets de la COVID-19. À l'instar de la situation mondiale, un resserrement des politiques monétaires a été observé dans toute la région afin de freiner la montée des pressions inflationnistes et de contrer la tendance à la dépréciation de certaines monnaies nationales.

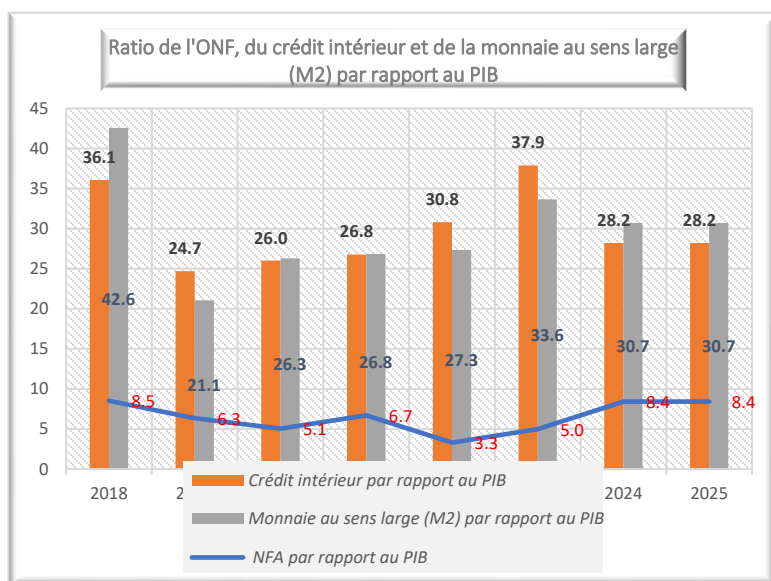
59. L'évolution des principales politiques à fin de 2024 a montré des tendances divergentes. Cinq banques centrales (BCEAO, Banque centrale de Gambie, Banque du Ghana, Banque centrale du Nigéria et Banque de Sierra Leone) ont relevé leurs taux directeurs au-dessus de leurs niveaux d'avant la pandémie. En revanche, la Banque du Cabo-Verde, la Banque centrale de la République de Guinée et la Banque centrale du Libéria ont maintenu leurs taux en dessous de leurs niveaux d'avant la COVID-19.

60. Par rapport à 2023, l'orientation de la politique monétaire en 2024 a été restrictive dans toutes les banques centrales, à l'exception de la Banque centrale de la République de Guinée, qui l'a assouplie. Dans la plupart des Etats membres, le resserrement de la politique monétaire visait généralement à lutter contre l'inflation et à soutenir la monnaie nationale contre la dépréciation. Dans les pays à régime de change fixe, le changement d'orientation de la politique monétaire visait à l'aligner sur celle de la zone monétaire d'ancrage afin d'éviter les fuites de capitaux

2.4.2 Evolution des agrégats monétaires

61. En réponse à la politique monétaire restrictive de 2024, la masse monétaire en pourcentage du PIB a diminué au niveau régional pour atteindre 30,2 % du PIB en 2024, contre 33,2 % en 2023. Cependant, huit (08) États membres ont connu une augmentation de leurs masse monétaires en 2024. Une baisse a été observée dans quatre États membres. En 2024, le ratio de la masse monétaire sur le PIB varie de 89,9 % du PIB au Cabo Verde, soit le plus élevé, à 9.9% du PIB au Liberia, le plus faible.

Graphique 14 : Croissance de la masse monétaire - États membres



62. En ce qui concerne les avoirs extérieurs nets, cinq (05) pays (le Cabo Verde, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée-Bissau, le Libéria et le Nigéria) ont enregistré une hausse en 2024 par rapport à 2023, tandis que les autres États membres ont connu une baisse. Le Cabo Verde dispose des actifs étrangers nets les plus élevés en pourcentage du PIB, avec 37,7 %, tandis que la Sierra Leone est le pays dont les actifs étrangers nets sont les plus faibles, avec 3,4 % du PIB.

63. L'analyse du crédit domestique a révélé que sur le plan régional, le crédit à l'économie avait diminué pour atteindre 28,2 % du PIB en 2024, contre 37,9 % en 2023, en raison d'une orientation plus stricte de la politique monétaire durant la période de révision. Malgré la contraction du crédit domestique au Cabo Verde, le pays a enregistré le niveau le plus élevé avec 59,7 % de crédit domestique à l'économie, tandis que le Libéria a enregistré le niveau le plus bas avec 12,2 % de crédit à l'économie. En ce qui concerne le crédit intérieur, des diminutions ont été enregistrées dans seulement trois (03) États membres (le Cabo Verde, le Ghana et le Nigeria), tandis que dans les autres États membres, il a augmenté.

2.5 Secteur extérieur

2.5.1 Balance des transactions courantes

64. En 2024, les transactions de la CEDEAO avec le reste du monde se sont traduites par un déficit du compte courant de 0,6 % du PIB, contre 1,2 % en 2023. La réduction du déficit est due aux excédents commerciaux enregistrés dans les comptes commerciaux de certains États membres, notamment le Nigeria et le Ghana. Au Nigeria, cette situation est due à des excédents plus importants de la balance commerciale et du compte des revenus secondaires, tandis qu'au Ghana, l'augmentation de l'excédent du compte courant est liée à un excédent commercial plus élevé et à des entrées nettes de capitaux plus importantes.

65. Tous les États membres, à l'exception de la Guinée, ont soit réduit le déficit, soit amélioré l'excédent de leur compte courant. Quatre (04) États membres, à savoir le Cabo Verde, le Ghana, le Libéria et le Nigeria, ont enregistré un excédent de leur compte courant. Les soldes des comptes vont d'un excédent de 14,2 % du PIB enregistré au Libéria à un déficit de 12,5 % du PIB enregistré au Sénégal.

66. En 2024, le commerce extérieur de la CEDEAO avec le reste du monde s'est soldé par un excédent de +9,1% du PIB. Depuis 2017, la balance des comptes courants de la région était déficitaire.

L'excédent est attribué aux soldes positifs enregistrés au Nigéria (+9,1% du PIB contre -0,2% du PIB en 2023) et au Ghana +4,3% du PIB en 2024 contre +1,8% en 2023).

2.5.2 Solde globale de la balance des paiements

67. L'évolution de la balance des paiements varie d'un État membre à l'autre en 2024. Le solde global s'est considérablement amélioré, passant d'un déficit de 0,9% du PIB en 2023 à un excédent de 2,4% du PIB. Ainsi, huit (8) États membres (Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Nigeria, Sénégal et Togo) ont enregistré un excédent dans leur balance globale des paiements, tandis que les autres ont affiché un déficit. De même, le déficit global de la balance des paiements a diminué dans trois (3) pays (Bénin, Liberia et Sierra Leone). La Guinée est le seul pays de la CEDEAO dont la balance des paiements s'est dégradée cette année.

3 ETAT DE CONVERGENCE MACROECONOMIQUE DE LA CEDEAO

68. Le présent chapitre analyse l'évolution récente des indicateurs de convergence macroéconomique dans l'espace de la CEDEAO, en mettant en évidence les progrès réalisés, les défis persistants et les disparités entre les pays. L'analyse repose sur des données actualisées et évalue les performances des États membres en rapport avec critères définis dans le Pacte de convergence et de stabilité macroéconomique entre les États membres de la CEDEAO.
69. Conformément à ce pacte, les États membres doivent mettre en œuvre des politiques macroéconomiques permettant le respect des critères de convergence macroéconomique pendant la phase de convergence allant de janvier 2022 à décembre 2026. Pour entrer en phase de stabilité à partir de janvier 2027, le Pacte dispose qu'une majorité d'États membres doivent respecter, de manière durable, pendant les trois dernières années de la phase de convergence, l'ensemble des critères de convergence de premier rang.
70. Il convient de souligner que les critères de convergence de premier rang portent sur le maintien d'une inflation modérée, un déficit budgétaire contenu, le respect des limites applicables au financement du déficit budgétaire par la banque centrale ainsi que la préservation d'un niveau adéquat de réserves extérieures brutes. Quant aux critères de second rang, ils portent sur le contrôle de la dette publique et la variation du taux de change nominal dans une marge préalablement définie.

Tableau 3 : Critères de premier rang et de second rang

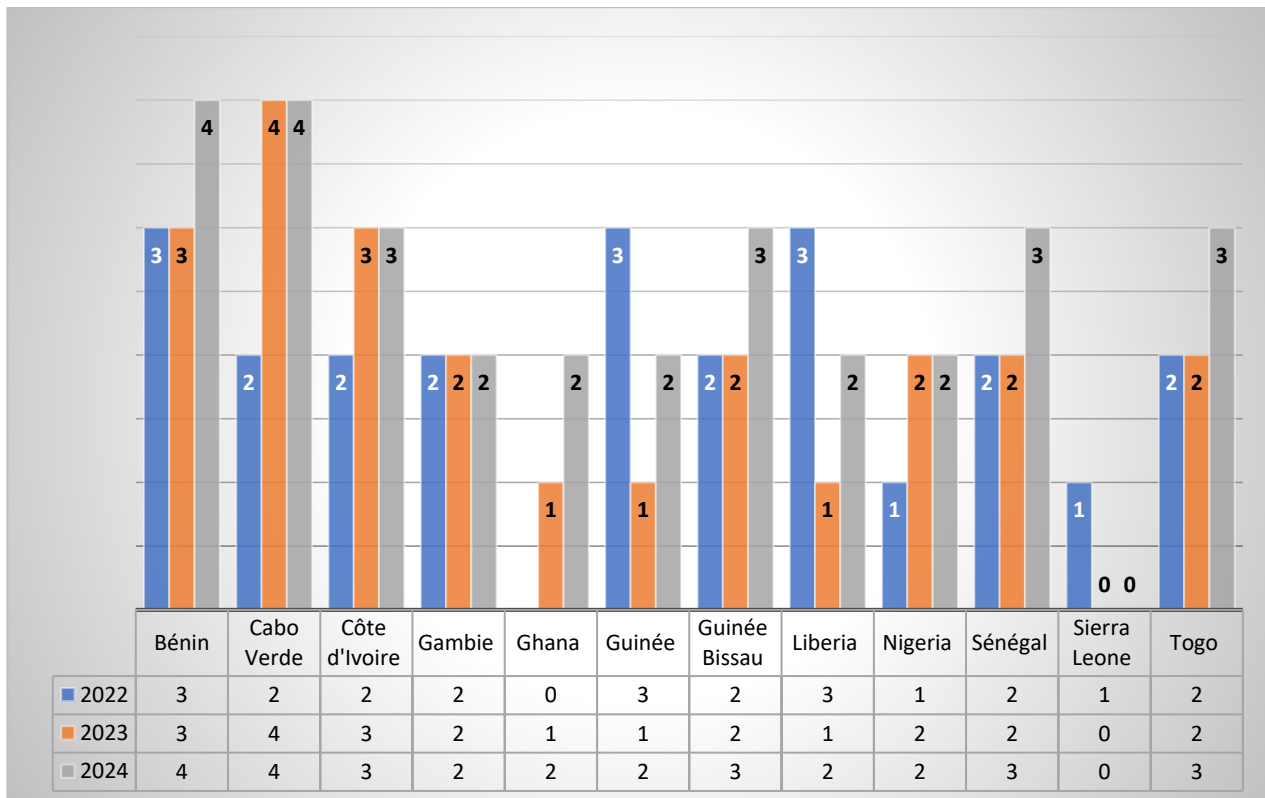
Critères de premier rang	Norme
Ratio du déficit budgétaire, dons compris (base engagement) rapporté Produit Intérieur Brut (PIB) nominal	$\leq 3 \%$
Taux d'Inflation en moyenne annuelle	$\leq 5\%$
Financement du déficit budgétaire par la Banque centrale	$\leq 10\%$ des recettes fiscales de l'année précédente
Réserves extérieures brutes en mois d'importations	≥ 3 mois
Critères de second rang	Norme
Ratio Encours de la dette publique rapporté au PIB	$\leq 70 \%$
Variation du taux de change nominal	$\pm 10\%$

3.1 Résumé des critères de convergence macroéconomique

71. L'évaluation de la conformité des États membres aux critères de convergence macroéconomique de premier rang montre une amélioration en 2024 par rapport à l'année précédente. Deux (02) pays, à savoir le Bénin et le Cabo Verde, ont respecté les quatre critères, contre un seul (le Cabo Verde) en 2023. Le nombre d'États ayant respecté au moins trois (03) critères de premier rang est passé de trois (03) en 2023 à six (06) en 2024. Toutefois, un pays n'a respecté aucun des quatre critères, comme l'année précédente. Malgré ces progrès modestes,

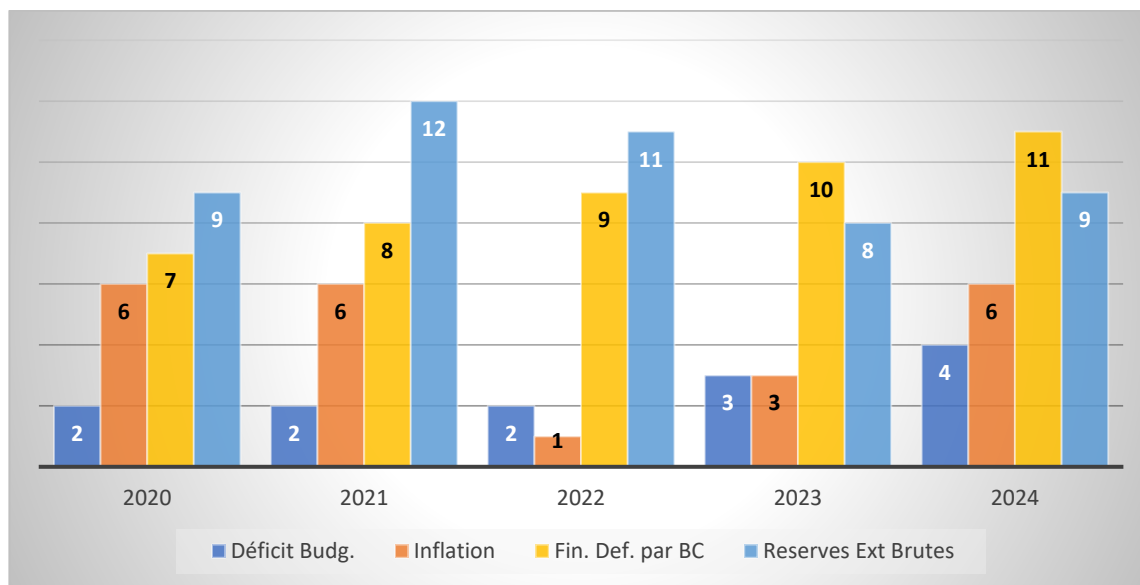
les pressions inflationnistes et budgétaires persistantes, les besoins en devises pour les importations essentielles, ainsi que les chocs extérieurs, continuent de compromettre la réalisation durable des objectifs de convergence. Les projections initiales pour 2025 indiquent une poursuite de l'amélioration des critères de convergence : quatre (04) pays devraient satisfaire aux quatre critères primaires, tandis que huit (08) devraient en respecter au moins trois (03).

Graphique 15: Nombre De critères de critères de onvergence de premier rang respectés



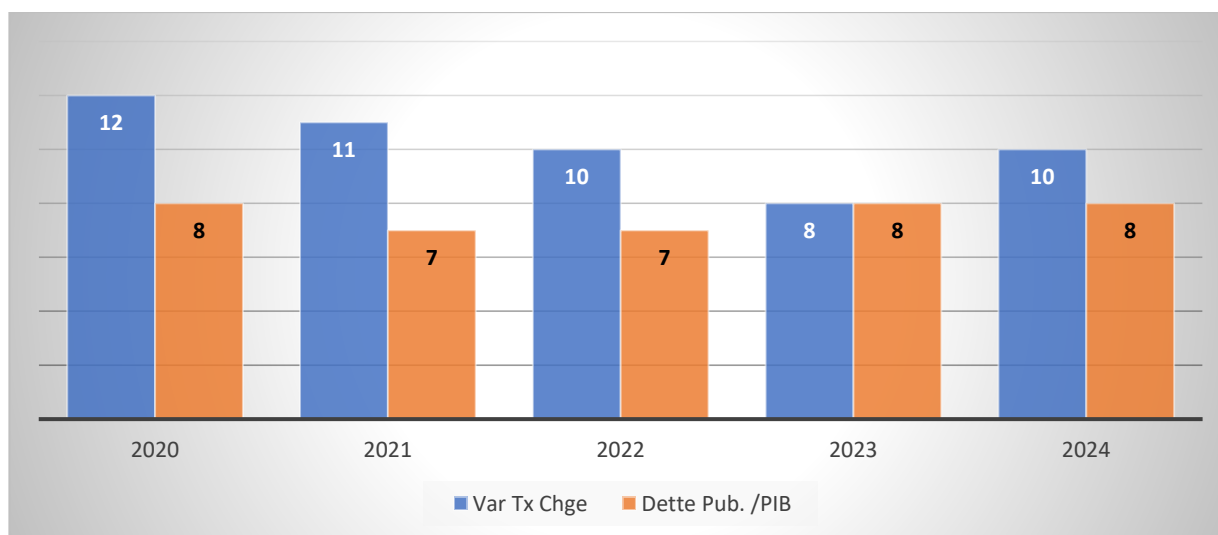
72. S'agissant des critères de second rang, la performance s'est améliorée, le nombre d'États membres respectant les deux (02) critères étant passé de cinq (04) en 2023 à six (06) en 2024. Cette tendance devrait se poursuivre, avec sept (07) pays projetés pour atteindre les deux objectifs en 2025.
73. En ce qui concerne les objectifs spécifiques, le nombre d'États membres ayant respecté les critères relatifs au déficit budgétaire et à l'inflation moyenne est passé respectivement à trois (03) et six (06) en 2024, contre trois (03) pour chacun de ces critères en 2023.
74. Les performances en ce qui concerne les critères relatifs au financement du déficit budgétaire par la banque centrale et aux réserves extérieures brutes sont également encourageantes. Le nombre de pays ayant respecté le critère des réserves extérieures brutes est passé de huit (08) en 2023 à neuf (09) en 2024. De même, onze (11) États membres ont respecté le critère relatif au financement par la banque centrale en 2024, contre dix (10) en 2023.

Graphique 16: Nombre de pays respectant chaque critère de de convergence de premier rang



75. En ce qui concerne les critères de convergence de second rang, la performance demeure solide. Le nombre d'États membres ayant respecté le critère relatif à la variation du taux de change nominal est passé de neuf (09) en 2023 à dix (10) en 2024. En revanche, la performance en matière de dette publique est restée stable, avec huit (08) pays ayant la norme en 2024, comme en 2023.

Graphique 17: Nombre de pays respectant chaque critère de convergence de second rang



76. Dans l'ensemble, un État membre - le Bénin - a respecté l'ensemble des six critères de convergence en 2024, contre aucun en 2023. Par ailleurs, le nombre d'États membres ayant respecté au moins cinq critères est passé de trois (03) en 2023 (Bénin, Cabo Verde et Côte d'Ivoire) à quatre (04) en 2024 (Bénin, Cabo Verde, Côte d'Ivoire et Togo).

Tableau 4 : Nombre total de critères respectés par État membre (2015-2024)

Pays	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Bénin	5	5	5	6	6	5	5	5	5	6
Cabo Verde	4	4	4	5	5	4	4	3	5	5
Côte d'Ivoire	6	5	5	6	6	5	5	4	5	5
Gambie	3	3	3	4	3	3	2	3	3	3
Ghana	3	4	4	5	4	2	2	0	2	3
Guinée	3	5	5	5	5	3	5	4	3	4
Guinée Bissau	5	5	6	5	5	5	4	3	3	4
Liberia	5	6	3	3	2	4	4	4	2	4
Nigeria	4	4	5	4	5	3	2	3	3	3
Sénégal	5	5	6	5	4	4	4	3	3	4
Sierra Leone	5	2	2	3	4	3	3	2	1	2
Togo	4	4	5	5	6	5	5	4	4	5
Nbre pays respectant tous les critères	1	1	2	2	3	0	0	0	0	1

Source : Commissions de la CEDEAO et l'AMAO ;

Tableau 5 : Nombre de pays respectant chaque critère de convergence (2015-2024)

Critères	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Critères de premier rang										
Déficit Budg.	6	5	6	7	8	2	2	2	3	4
Inflation	6	6	6	6	6	6	6	1	3	6
Fin. Def. par BC	9	11	9	10	11	7	8	9	10	11
Reserves Ext Brutes	9	10	11	9	11	9	12	11	8	9
Critères de second rang										
variation Tx change Nominal	10	9	10	11	10	12	11	10	8	10
Ratio dette publique sur PIB	11	10	10	10	9	8	7	7	8	8

Sources : Commissions de la CEDEAO et l'AMAO,

3.2 Analyse de critères de premier rang

- **Déficit budgétaire (dons compris, base des engagements) / PIB ≤ 3%**

77. Le nombre d'États membres ayant respecté la norme du critère relatif au déficit budgétaire est passé à quatre (4) (Bénin, Cabo Verde, Guinée et Libéria) en 2024 contre trois (3) (Cabo Verde, Guinée et Libéria) en 2023. Cette évolution est imputable à l'effet conjugués de la maîtrise des dépenses publiques et de la performance soutenue dans la mobilisation des recettes propres au cours de la période sous revue. Les mesures d'assainissement budgétaire en cours continuent de progresser dans la région, le déficit s'étant réduit dans neuf (09) États membres au cours de la période sous revue. Le Libéria demeure le seul État membre à avoir respecté ce critère de manière soutenue au fil des ans, traduisant une politique fiscale à long terme orientée vers l'équilibre budgétaire. En outre, les performances budgétaires du Cabo Verde et de la Guinée restent remarquables, avec un déficit moyen proche de l'objectif régional au cours des

dernières années. Le Libéria a enregistré un excédent de 0,3 % en 2024 tandis que le Sénégal a affiché le déficit le plus élevé de 11,2 % du PIB.

Tableau 6: Déficit budgétaire par rapport au PIB

Pays	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Bénin	2,9	0,5	4,7	5,7	5,5	4,1	3,0	2,9
Cabo Verde	2,3	2,6	9,3	7,6	4,3	0,3	1,0	0,5
Côte d'Ivoire	2,9	2,2	5,4	4,9	6,8	5,2	4,0	3,0
Gambie	11,8	8,3	3,7	5,8	5,3	3,7	4,2	1,5
Ghana	3,8	4,5	11,5	8,5	8,1	3,5	7,9	3,1
Guinée	1,1	0,5	2,1	1,7	0,4	2,9	1,9	3,5
Guinée Bissau	4,2	3,4	8,8	7,2	6,4	8,6	8,5	5,3
Liberia	0,3	0,9	-2,2	0,9	0,0	-0,8	-0,3	0,0
Nigeria	0,7	2,3	3,9	4,1	4,2	5,2	4,1	2,8
Sénégal	3,7	18,6	10,7	11,3	14,6	15,1	11,2	7,8
Sierra Leone	3,3	1,7	3,5	3,8	5,3	4,8	5,2	3,7
Togo	0,6	0,9	7,1	4,7	8,3	6,7	5,5	3,0
Nbre pays respectant le critères	7	8	2	2	2	3	3	6

Source : Ministère des finances, États membres ; *Provisoire

- **Taux d'inflation moyen ≤ 5 %**

78. La base des pressions inflationnistes s'est poursuivie dans l'ensemble de la région en 2024, en particulier au sein de la ZMAO. Le nombre d'États membres ayant respecté le critère relatif à l'inflation est passé de trois (03) en 2023 à six (06) en 2024. La norme du critère a été respectée par l'ensemble des États membres de l'UEMOA ainsi que le Cabo Verde, tandis qu'aucun État membre de la ZMAO n'y est parvenu au cours de la période sous revue. Dans l'espace UEMOA, cette modération des pressions inflationnistes reflète principalement une hausse de la production vivrière, la baisse des prix de l'énergie et des carburants ainsi qu'une politique monétaire restructurante. Dans la ZMAO, malgré une tendance générale à la baisse, les niveaux des prix restent influencés par la dépréciation persistante des monnaies nationales. Le Ghana et la Sierra Leone ont enregistré les plus fortes baisses de l'inflation globale, passant respectivement de 40,3 % et 47,6 % en 2023 à 22,9 % et 28,5 % en 2024.

Tableau 7: Taux d'inflation moyen x

Pays	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Bénin	0,8	-0,9	3,0	1,7	1,4	2,7	1,2	1,3
Cabo Verde	1,3	1,1	0,6	1,9	8,1	3,7	1,0	1,3
Côte d'Ivoire	0,6	0,8	2,4	4,2	5,2	4,4	3,5	3,0
Gambie	6,4	7,7	7,7	5,6	13,2	17,3	10,2	9,4
Ghana	9,8	9,3	10,0	10,0	31,9	40,3	22,9	17,2
Guinée	9,8	9,5	10,6	12,6	10,5	5,3	5,1	5,3
Guinée Bissau	0,4	0,2	1,5	3,3	7,9	7,2	3,7	2,8
Liberia	23,4	26,9	17,2	7,9	7,6	10,1	8,3	9,4
Nigeria	14,4	11,3	11,9	17,0	18,8	24,7	33,2	26,5

<i>Sénégal</i>	0,5	1,0	2,5	2,2	9,7	5,9	0,8	1,0
<i>Sierra Leone</i>	16,0	14,8	13,4	11,9	27,2	47,6	28,5	8,8
<i>Togo</i>	0,9	0,7	1,8	4,5	7,6	5,3	2,9	3,0
<i>Nbre pays respectant le critère</i>	6	6	6	6	1	3	6	

Sources : États membres ;

- **Financement du déficit budgétaire par la banque centrale : ($\leq 10\%$).**

79. Le critère relatif au financement du déficit budgétaire par la banque centrale demeure le mieux respecté. Le nombre d'États membres l'ayant respecté est passé de dix (10) en 2023 à onze (11) en 2024. En 2024, seule la Sierra Leone n'a pas respecté la norme du critère contre deux États membres (Libéria et Sierra Leone) en 2023. Au cours de la période sous revue, d'importants remboursements nets ont été enregistrés en Gambie, au Ghana et au Nigeria, traduisant des améliorations significatives sur ce critère. La Sierra Leone, en revanche, n'a pas respecté ce critère de manière soutenue ces dernières années.

Tableau 8 : Financement du déficit budgétaire par la banque centrale

PAYS	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<i>Bénin</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Cabo Verde</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Côte d'Ivoire</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Gambie</i>	0,0	0,0	46,7	13,3	2,8	9,8	0,0	0,0
<i>Ghana</i>	0,0	3,0	10,6	54,2	87,5	0,0	0,0	0,0
<i>Guinée</i>	0,0	3,0	10,6	2,2	0,0	6,3	0,3	6,0
<i>Guinée Bissau</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Liberia</i>	12,8	27,9	0,0	0,0	0,0	64,2	0,0	0,0
<i>Nigeria</i>	0,0	0,0	34,0	28,4	94,4	0,0	0,0	0,0
<i>Sénégal</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Sierra Leone</i>	22,7	0,7	21,9	20,0	55,5	50,3	15,0	9,8
<i>Togo</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Nbre pays respectant le critère</i>	10	11	7	8	9	10	11	12

Source : Banque centrale des États membres ; *Provisionnel **Projection

- **Réserves extérieures brutes**

80. La performance des États membres en matière de respect de la norme du critère relatif aux réserves extérieures brutes en mois d'importations s'est améliorée, avec neuf (09) en 2024 contre huit (08) en 2023. Ce résultat reflète les efforts soutenus des banques centrales pour renforcer les réserves extérieures en vue d'atténuer les vulnérabilités externes potentielles. En

2024, les réserves extérieures brutes sont restées supérieures à l'équivalent de 4 mois de couverture des importations dans la plupart des États membres. Toutefois, la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone n'ont pas respecté la norme en 2024, contre quatre (04) pays en 2023 (Ghana, Guinée, Libéria et Sierra Leone). La tendance à la baisse du ratio de couverture en Guinée et en Sierra Leone au cours des dernières années demeure préoccupante. Ces évolutions ont été principalement influencées par une forte demande de devises pour les importations et par les obligations liées au service de la dette.

Tableau 9: Réserves extérieures brutes

Pays	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Bénin	4,6	5,7	5,4	5,0	4,1	3,5	4,6	4,7
Cabo Verde	5,6	6,9	7,9	7,9	6,8	6,2	6,5	0,0
Côte d'Ivoire	4,6	5,7	5,4	5,0	4,1	3,5	4,6	4,7
Gambie	2,7	3,9	6,1	8,8	7,1	4,2	4,1	4,3
Ghana	3,6	4,0	4,1	4,5	2,8	2,7	4,0	0,0
Guinée	2,6	3,1	2,9	4,7	4,7	2,8	1,7	2,2
Guinée Bissau	4,6	5,7	5,4	5,0	4,1	3,5	4,6	4,7
Liberia	2,4	2,3	-2,7	4,5	3,6	2,4	2,9	3,3
Nigeria	11,2	6,6	8,4	9,6	6,9	7,6	12,0	0,0
Sénégal	4,6	5,7	5,4	5,0	4,1	3,5	4,6	4,7
Sierra Leone	3,1	3,2	5,1	5,4	3,2	2,5	2,1	2,7
Togo	4,6	5,7	5,4	5,0	4,1	3,5	4,6	4,7
Nbre pays respectant le critère	9	11	9	12	11	8	9	7

Source : Banque centrale des États membres. *Provisoire **Projections

3.3 Analyse de la Performance en matière de critères de second rang

- **Variation du taux de change nominal**

81. Au cours de la période sous revue, le marché des changes est resté globalement stable dans la majorité des États membres. En 2024, six (06) monnaies ont respecté la norme du critère de variation du taux de change nominal, contre quatre (04) en 2023. Les fortes pressions sur les taux de change qui avaient affecté les États membres de la ZMAO en 2023 se sont atténuées, reflétant l'impact de certaines mesures politiques mises en œuvre pour réduire les contraintes sur les marchés des changes. Toutefois, le cedi ghanéen demeure la monnaie la plus volatile de la région sur les trois dernières années, tandis que le naira nigérian a été la monnaie la plus instable en 2024, tout comme en 2023.

Tableau 10 : Variation du taux de change nominal

Pays	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Bénin	2,6	-2,8	1,0	1,5	-5,3	3,0	0,6
Cabo Verde	2,6	-2,8	1,0	1,5	-5,3	3,0	0,6
Côte d'Ivoire	2,6	-2,8	1,0	1,5	-5,3	3,0	0,6
Gambie	-5,4	-1,8	-1,6	-2,1	-3,0	-8,4	-9,9
Ghana	-7,0	-9,9	-7,7	-5,7	-24,6	-25,2	-22,0

Guinée	-3,2	0,6	-4,8	-4,2	19,5	2,6	0,2
Guinée Bissau	2,6	-2,8	1,0	1,5	-5,3	3,0	0,6
Liberia	-22,6	-20,8	-3,5	12,6	15,8	-12,3	-8,2
Nigeria	-2,0	2,2	-9,7	-19,5	2,9	-34,3	-60,9
Sénégal	2,6	-2,8	1,0	1,5	-5,3	3,0	0,6
Sierra Leone	-8,7	-12,5	-8,4	-5,1	-20,9	-33,9	-5,1
Togo	2,6	-2,8	1,0	1,5	-5,3	3,0	0,6

Source : Banques centrales des États membres ; *Provisionnel **Projections

- **Dettes publiques/PIB ($\leq 70\%$)**

82. Le nombre d'États membres ayant respecté la norme du critère relatif à la dette publique est resté stable à huit (08) en 2024, comme en 2023. La Guinée-Bissau, le Sénégal et la Gambie n'ont pas pu respecter la norme sur les deux années. Malgré cette stabilité en termes de nombre d'États membres respectant la norme, la dette publique en proportion du PIB a augmenté dans six (06) pays et diminué dans les autres. La baisse du taux est imputable en grande partie à l'accroissement du PIB nominal plus que proportionnel par rapport à celui de la dette. Le Sénégal avec un taux d'endettement de 117,0 % du PIB en 2024, a enregistré le ratio le plus élevé de la région. Historiquement, le Cabo Verde affichait les niveaux d'endettement les plus élevés, mais les tendances récentes à la baisse se confirment, avec une dette ramenée à 109,2 % du PIB à la fin décembre 2024.

Tableau 11: Ratio dette publique/PIB

Pays	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Bénin	41,0	41,2	46,1	49,8	54,0	54,5	53,4
Cabo Verde	117,1	109,3	152,9	153,8	133,1	114,5	109,2
Côte d'Ivoire	35,7	37,9	46,3	50,2	56,0	57,5	59,5
Gambie	85,7	81,5	84,4	82,2	83,9	79,8	81,1
Ghana	56,1	61,1	74,4	76,2	73,0	66,1	58,8
Guinée	30,7	30,8	47,4	35,5	33,9	40,4	42,7
Guinée Bissau	51,3	58,1	66,3	77,2	77,3	79,1	86,6
Liberia	31,9	41,2	52,6	49,4	51,0	54,6	54,9
Nigeria	15,0	18,8	21,3	22,5	22,9	41,5	36,2
Sénégal	54,8	75,5	83,8	90,8	97,0	111,4	117,0
Sierra Leone	36,7	44,8	43,1	47,3	40,2	44,5	48,8
Togo	56,1	53,6	60,0	63,0	65,4	66,6	69,2
Nbre pays respectant le critère	10	9	8	7	7	8	8

Sources : Ministère de l'Économie et des Finances des États membres. *Provisoires **Projections

3.4 Perspectives

83. Les projections tablent sur une amélioration du respect des principaux critères de convergence macroéconomique en 2025. Quatre (04) États membres - le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Togo et le Cabo Verde respecteraient les quatre critères de premier rang, contre deux (02) en 2024.

Compte tenu de cette progression, huit (08) Etats membres devraient respecter au moins trois des quatre critères primaires en 2025.

84. S'agissant du nombre d'Etats membres susceptibles de respecter les normes relatives aux critères du déficit budgétaire et de l'inflation en moyenne annuelle, il devrait s'accroître et se situer respectivement à cinq (05) et sept (07) en 2025. Ces progrès reflètent les efforts continus en matière de consolidation budgétaire et l'application de politiques monétaires rigoureuses. Le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Togo, la Gambie et le Libéria respecteraient la norme du déficit budgétaire, tandis que le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Sénégal, le Togo, la Guinée et le Cabo Verde devraient respecter celle relative à l'inflation en moyenne annuelle. Par ailleurs, tous les États membres devraient se conformer à la norme relative au financement du déficit budgétaire par la banque centrale en 2025, ce qui constitue une amélioration notable. En ce qui concerne les réserves extérieures brutes en mois d'importations, les perspectives sont également positives : dix (10) Etats membres devraient respecter la norme en 2025, grâce aux efforts continus des banques centrales visant à renforcer les réserves de change.
85. La performance attendue en matière de variation du taux de change nominal devrait rester soutenue, avec six (6) monnaies nationales qui respecteraient ce critère en 2025. S'agissant de la dette publique, les perspectives indiquent une amélioration, puisque neuf (09) pays devraient respecter la norme en 2025. Toutefois, la Guinée-Bissau, le Sénégal et le Cabo Verde ne respecteraient pas la norme relative à ce critère au cours de l'année.

4 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES DE LA CEDEAO

4.1 Situation Economique et Financière du Bénin

86. L'économie béninoise a renforcé sa croissance en 2024 dans un contexte international d'instabilité marqué par les conséquences de la crise russo-ukrainienne et la fermeture des frontières avec le Niger. La croissance a été plus vigoureuse que prévu dans la loi des finances 2024. Le taux de croissance s'est ainsi affiché à 7,5%, bien meilleur à la prévision de 6,7% faite en début d'année, contre une réalisation de 6,4% en 2023. Le dynamisme de la croissance est impulsé par une bonne campagne agricole, un secteur secondaire en plein essor, porté par les industries et les BTP, et une reprise des activités commerciales après le ralentissement observé en 2023.
87. Au niveau des prix, l'inflation reste contenue, soutenue par les bonnes performances du secteur agricole. Le taux d'inflation s'est établi à 1,2% en 2024 contre 2,7% en 2023. En 2024, le poste « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » de l'indice des prix, n'a connu qu'une hausse de 0,7%, maintenant l'inflation à un niveau bas. Avec ce niveau d'inflation, le Bénin enregistre l'un des plus faibles taux d'inflation dans l'espace CEDEAO.

4.1.1 Secteur réel

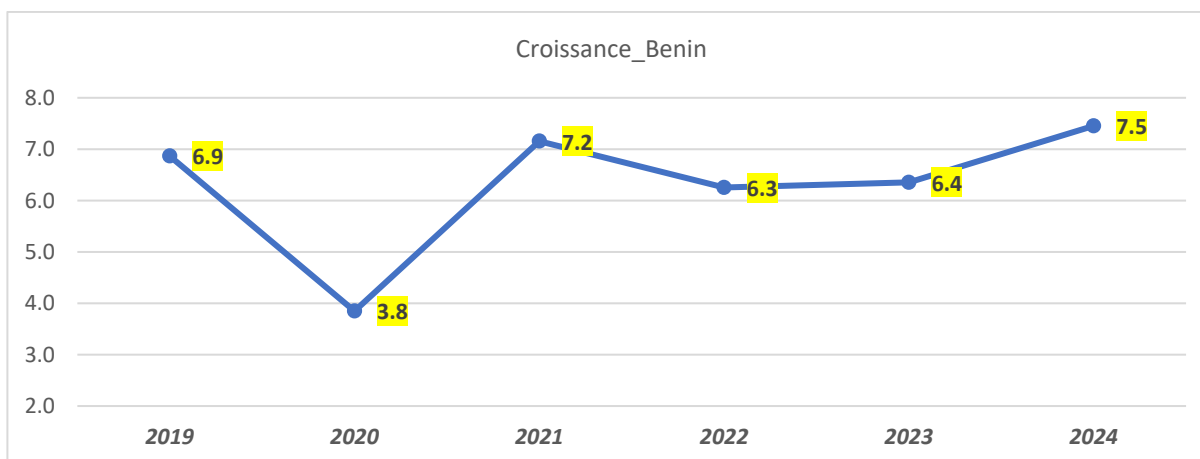
4.1.1.1 Croissance

88. En dépit des risques régionaux et internationaux, l'activité économique a poursuivi sa consolidation en 2024 en enregistrant une croissance de 7,5% en 2024 après 6,4% en 2023, soit une augmentation de 1,1 point de pourcentage. Cette performance est attribuée à la vigueur des secteurs des services, de l'industrie et de l'agriculture.
89. En effet, le secteur primaire, porté par l'agriculture s'est illustré par son dynamisme avec une valeur ajoutée en hausse de 5,9% en 2024 après 5,1% un an plus tôt avec sa part dans la formation du PIB s'affichant à 24,2% en 2024 contre 25,4% un an plus tôt. Sa contribution à la croissance économique est évaluée à 1,6% en 2024 contre 1,4% en 2023. Dans ce secteur, l'agriculture a connu une hausse de sa valeur ajoutée de 5,6% en 2024 après 4,8% un an plus tôt. Le coton graine qui est la plus grande culture d'exportation s'est démarquée et a atteint 670 000 tonnes en 2024 soit une hausse de 11,5% par rapport à 2023. La branche « Elevage et chasse » a enregistré une croissance de 8,6% de sa valeur ajoutée en 2024, après 7,6% un an plus tôt. Quant à la branche « Sylviculture et exploitation forestière », sa valeur ajoutée a augmenté de 3,8% en 2024, contre 3,7% en 2023. En ce qui concerne la branche « Pêche, aquaculture et pisciculture », elle a connu un accroissement de 3,9% de sa valeur ajoutée en 2024 contre 3,7% en 2023.
90. Le secteur secondaire continue de renforcer sa performance économique avec sa valeur ajoutée en hausse de 9,7%, contre 7,3% en 2023. Cette performance est principalement liée à la dynamique de l'agro-industrie et l'accélération des grands chantiers de construction à travers le pays. La contribution du secteur secondaire à la croissance économique s'établit à 1,6 points de pourcentage sur l'année. La valeur ajoutée de la branche des industries agroalimentaires a progressé de 7,5% en 2024, après 6,7% en 2023, traduisant un renforcement des activités de transformation. Cette activité a été influencée fortement par les activités de la

zone industrielle de Glo-Djigbé (GDIZ) qui poursuit sa stratégie de transformation économique du Bénin, en misant sur l'implication des investisseurs, ainsi que la transformation artisanale de produits agricoles qui bénéficie d'une évolution favorable du secteur agricole.

91. Par ailleurs, la branche « Construction » a affiché une forte accélération, avec une hausse de 12,4% de sa valeur ajoutée en 2024, contre 7,8% l'année précédente. Cette évolution est due au vaste programme de réhabilitation et d'aménagement de sa voirie enclenché par le Gouvernement (Projets Asphaltage Phase B ainsi que le Programme d'Assainissement Pluvial des Villes Secondaires (PAPVS)).
92. Le secteur tertiaire concentre près de la moitié de l'activité de l'économie béninoise en 2024 avec sa valeur ajoutée en progression de 7,5% contre 6,6% en 2023, portant sa contribution à la croissance à 3,6%, après 3,1% l'année précédente. Cette dynamique repose essentiellement sur la performance du commerce d'une part, et des services des administrations publiques, d'autre part. La branche « Commerce » a, en effet, enregistré une hausse de 6,1% en 2024, après 4,8% en 2023, traduisant un renforcement des échanges commerciaux. De son côté, la branche « Administration publique et sécurité sociale » a poursuivi sa progression, avec une croissance de 10,5%, après 9,2% un an plutôt.
93. Les impôts et taxes insufflés par la politique de dématérialisation globale entreprise par le gouvernement ont enregistré une performance relativement plus reluisante en 2024 comparativement à 2023, du fait, entre autres, de l'amélioration des systèmes de paiement et la lutte contre l'évasion fiscale. En effet, la valeur ajoutée des impôts et taxes a connu une hausse de 7,4% en 2024, après 6,9% un an plus tôt. Sa part dans le PIB courant est restée stable (9,5% en 2024 contre 9,6% en 2023). Il en est de même pour sa contribution à la croissance du PIB réel (0,7 point de pourcentage en 2024 comme en 2023).

Graphique 18: Croissance du Bénin de 2019 à 2024



94. Du côté de la demande, la croissance économique a été principalement portée par la consommation finale et les investissements privés. Dans sa volonté de faire du Bénin une économie prospère et attractive, le gouvernement poursuit ses efforts en faveur de la

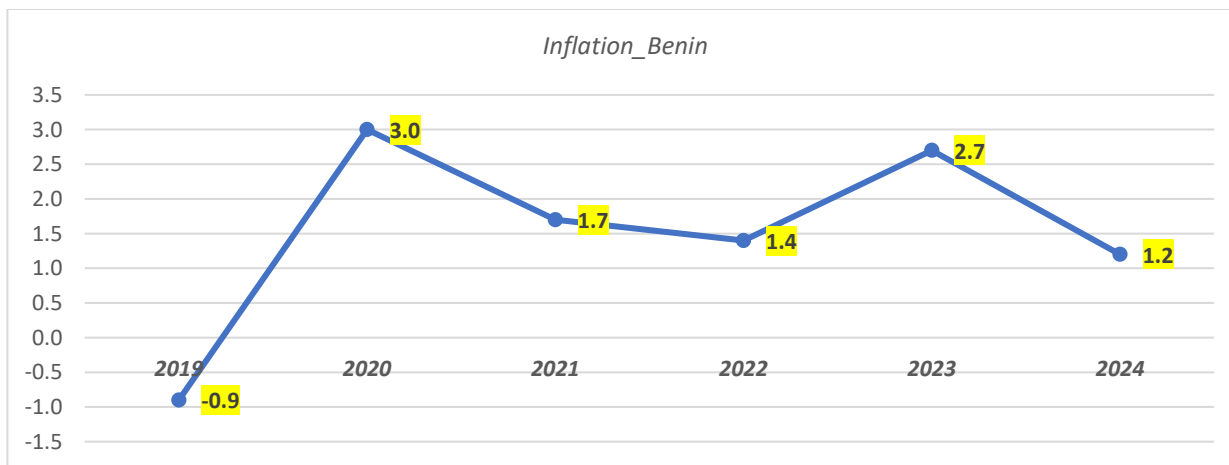
transformation structurelle du pays notamment la promotion de l'investissement privé. Des initiatives telles que la Zone Économique Spéciale de Glo-Djigbé (GDIZ) visent, à long terme, à réduire le déficit commercial et à renforcer la compétitivité économique nationale. Il convient de signaler un renforcement de l'opérationnalisation des industries présentes à la GDIZ en 2024.

95. Dans ce sens, les investissements à prix constants ont progressé de 10,5% en 2024, après une hausse de 15,7% en 2023. Leur contribution à la croissance du PIB réel s'élève à 2,9 pourcentage points en 2024, contre 3,9% un an plus tôt. Cette dynamique est principalement soutenue par l'investissement privé, qui contribue à hauteur de 3,0% à la croissance du PIB réel. En revanche, une légère décélération de l'investissement public est observée, avec une légère baisse de contribution de 0,2% au PIB réel.
96. En ce qui concerne le commerce extérieur, il est enregistré une hausse des exportations totales de biens et services de 4,4% en 2024 contre 4,3% un an plus tôt. Les importations de biens et services, quant à elles ont connu une baisse de 0,8% en 2024, contre une hausse de 10,4% en 2023. Cette évolution s'est traduite par une réduction du déficit des exportations nettes, qui s'établit à 278,7 milliards de FCFA en 2024, contre 401,2 milliards de FCFA en 2023. Ces évolutions ont renforcé la contribution des exportations nettes à la croissance économique qui est passée de -1,6% en 2023 à +1,2% en 2024, traduisant ainsi une amélioration des échanges commerciaux en 2024 comparativement à 2023.
97. Par ailleurs, les dépenses de consommation finale à prix constants ont maintenu une trajectoire ascendante, progressant de 4,5% en 2024, après une hausse de 5,2% en 2023. Elles ont ainsi contribué à hauteur de 4,0 points à la croissance du PIB réel en 2024, contre 3,4 points l'année précédente.

4.1.1.2 Inflation

98. Au niveau des prix, l'inflation reste contenue, soutenue par les bonnes performances du secteur agricole. Le taux d'inflation s'est établi à 1,2% en 2024 contre 2,7% en 2023. En 2024, le poste « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » de l'indice des prix, n'a connu qu'une hausse de 0,7%, maintenant l'inflation à un niveau bas. Avec ce niveau d'inflation, le Bénin est parmi les pays qui enregistre les plus faibles taux d'inflation dans l'espace CEDEAO.

Graphique 19 : Inflation du Bénin de 2019 à 2024

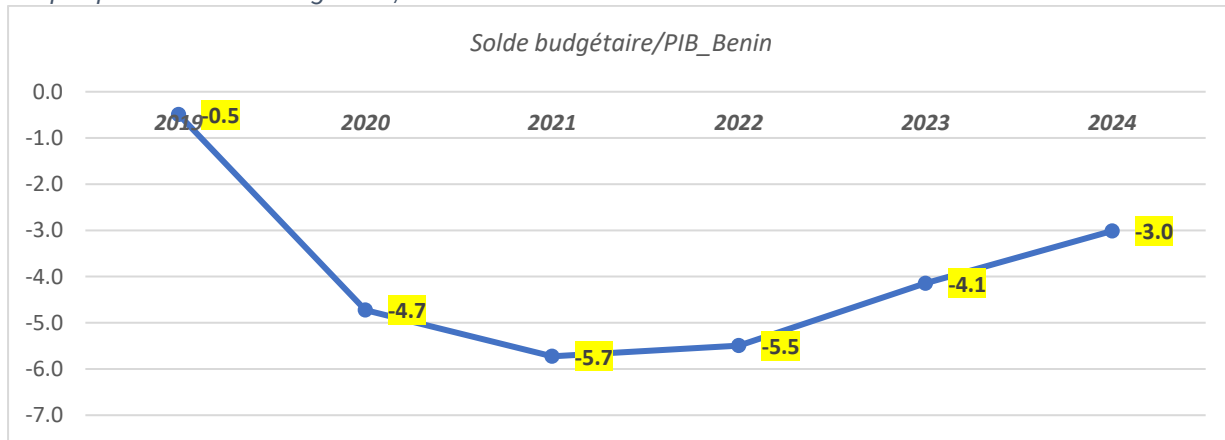


4.1.2 Finances publiques et dette publique

99. En 2024, les finances publiques du Bénin ont poursuivi leur trajectoire de consolidation budgétaire dans un contexte régional encore marqué par les tensions géopolitiques et économiques mais également par une amélioration progressive de la situation macroéconomique. Les recettes totales se sont établies à 1 895,6 milliards de FCFA, en hausse de 11,4% par rapport à 2023. Cette performance est principalement imputable à la poursuite des réformes de modernisation des régies financières, en particulier la digitalisation de la collecte fiscale et le renforcement du contrôle fiscal. Les recettes fiscales intérieures (fiscalité directe et indirecte) ont atteint 1140,04 milliards de FCFA, en progression de 11,6% par rapport à 2023, traduisant les effets continus de l'élargissement de l'assiette fiscale et de l'amélioration du civisme fiscal.
100. Les taxes sur le commerce extérieur ont connu une progression significative de 12,51%, pour s'établir à 581,62 milliards de FCFA contre 561,0 milliards en 2023. Cette performance est attribuée aux réformes fiscales, telles que la digitalisation des procédures, l'introduction de la facture normalisée, ainsi que la hausse des volumes d'importations et la création de recettes spéciales pour les véhicules automobiles. Ainsi, les recettes fiscales ont connu un accroissement de 11,95% en passant de 1537,9 milliards à 1721,66 milliards de FCFA en 2024 pour s'établir à 13,22% du PIB.
101. Les dépenses totales et prêts nets ont augmenté de 2,4% par rapport à 2023, s'établissant à 2 344,8 milliards de FCFA, principalement en raison de la hausse des dépenses courantes. Celles-ci ont connu une hausse de 8,9% en passant de 1275,98 milliards FCFA en 2023 à 1 389,79 milliards FCFA en 2024. Cependant, les dépenses d'investissement ont connu une baisse de 5,1% par rapport à 2023. La masse salariale a poursuivi sa progression 2,6% pour s'élever à 523,19 milliards de FCFA.
102. Les intérêts sur la dette publique (intérieure et extérieure) payés en 2024 se chiffrent à 232,2 milliards de FCFA, soit 13,4% des recettes fiscales. Par type de dette, les intérêts sur la dette intérieure représentent 111,4 milliards de FCFA contre 87,5 milliards de FCFA en 2023, en hausse de 27,2%, tandis que ceux de la dette extérieure s'élèvent à 120,8 milliards de FCFA contre 102,68 milliards de FCFA en 2023, en hausse de 17,6%.

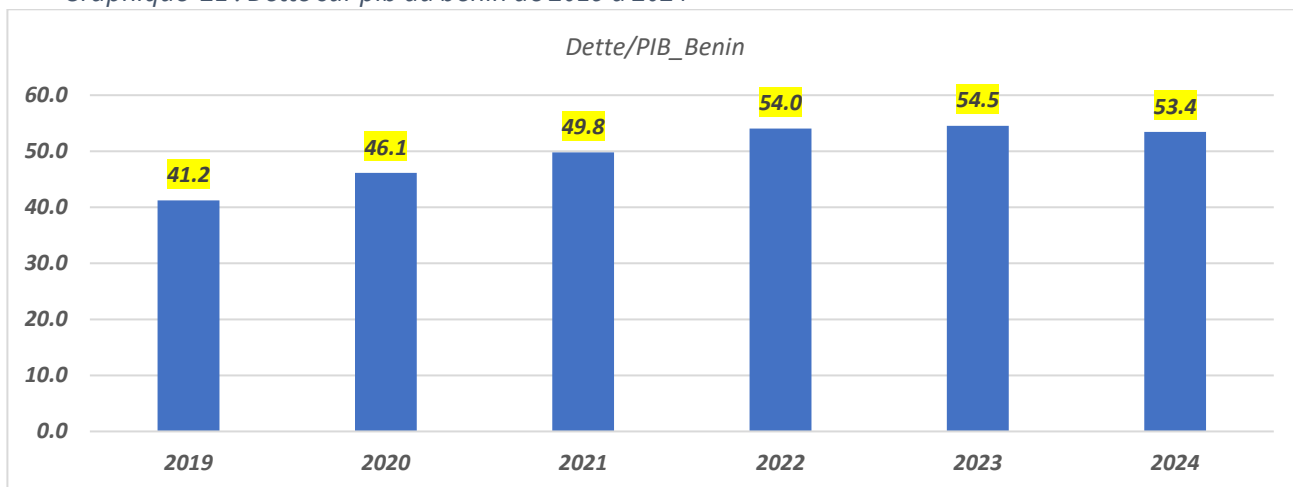
103. Le déficit budgétaire global, base ordonnancement, est estimé à 3% du PIB en 2024, en baisse par rapport au 4,1% du PIB en 2023, confirmant l'engagement du Gouvernement à converger vers la norme communautaire de 3% du PIB, conformément aux critères de convergence de la CEDEAO.

Graphique 20 : Solde budgétaire/PIB du Bénin de 2019 au 2024



104. Au 31 décembre 2024, le taux d'endettement public du Bénin (encours de la dette rapporté au PIB) s'établit à 53,43%, contre 54,5% en 2023, toujours en dessous du seuil communautaire de 70% fixé par la CEDEAO. L'encours total de la dette publique de l'administration centrale est de 6 960,34 milliards de FCFA, réparti entre une dette extérieure de 5 054,85 milliards de FCFA (soit 72,62% du portefeuille) et une dette intérieure de 1 905,49 milliards de FCFA (soit 27,38% du portefeuille). Cette légère hausse s'explique par les emprunts pour le financement de projets structurants, notamment dans les secteurs de l'énergie, de l'éducation et de la santé.

Graphique 21 : Dette sur pib du benin de 2019 à 2024



105. Pour les années à venir, la stratégie des finances publiques du Gouvernement reposera sur un renforcement de la mobilisation des recettes fiscales et une rigoureuse gestion des dépenses publiques. Il est attendu que le déficit budgétaire continue de se réduire pour atteindre 2,9% du PIB en 2025, en ligne avec les engagements pris dans le cadre de la surveillance multilatérale régionale et les engagements avec les partenaires techniques et financiers.

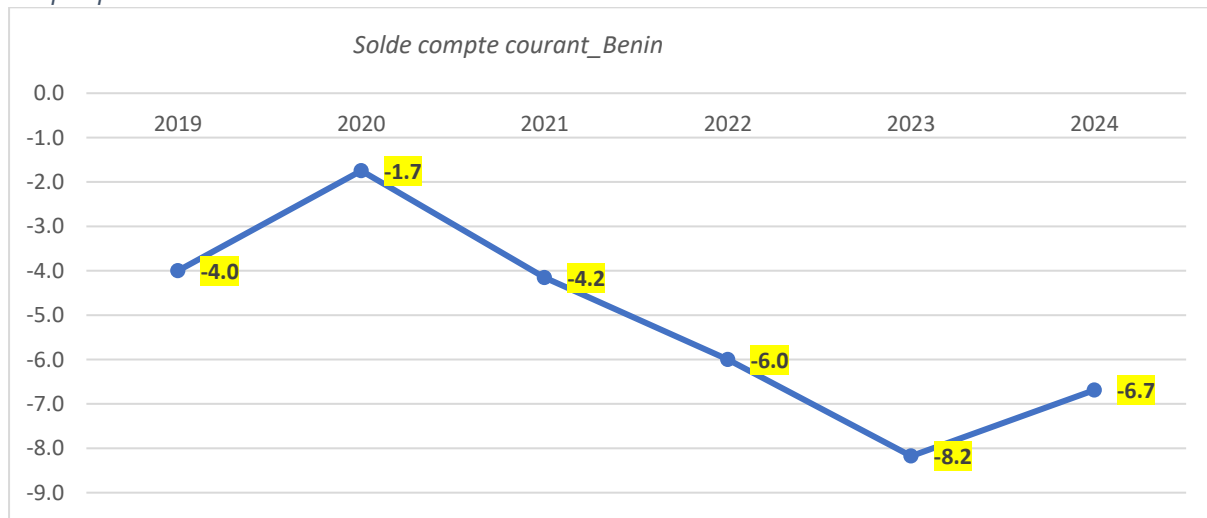
4.1.3 Secteur extérieur

106. En 2024, les estimations provisoires de la balance des paiements indiquent que le déficit courant serait en baisse de 11,6% pour s'établir à 862.3 milliards FCFA en 2024 après 975.87 milliards FCFA en 2023, principalement sous l'effet d'une réduction du déficit de la balance

commerciale de 14,7% (-309.9 milliards FCFA contre -363.30 milliards FCFA en 2023) et de celle du déficit de la balance des services de 10,5%, combinée à une hausse du solde excédentaire du revenu secondaire de 6,2% (+166,8milliards FCFA contre +157,035 milliards FCFA en 2023). Cependant, le déficit du solde des revenus primaires a enregistré une hausse de 15,7% sous l’effet de l’accroissement des intérêts sur la dette de 17,6% (120,8 milliards FCFA contre 102,682 milliards FCFA en 2023).

107. Le déficit courant s’établit à 6,7% du PIB en 2024 contre 8,2% en 2023 et 6,0% en 2022 en rapport avec la hausse des exportations du coton (+10,9%), des produits finis de la Zone industrielle de Glo-Djigbe (GDIZ) et divers produits (+4,3). Par ailleurs, la facture des importations de biens a connu une baisse notamment les importations de produits alimentaires (-11,4%), produits énergétiques (-13,1%) les biens intermédiaires (-10,1%) et les biens d’équipements (-28,2%).

Graphique 22 ! Solde courant sur PIB du Bénin de 2019 à 2024

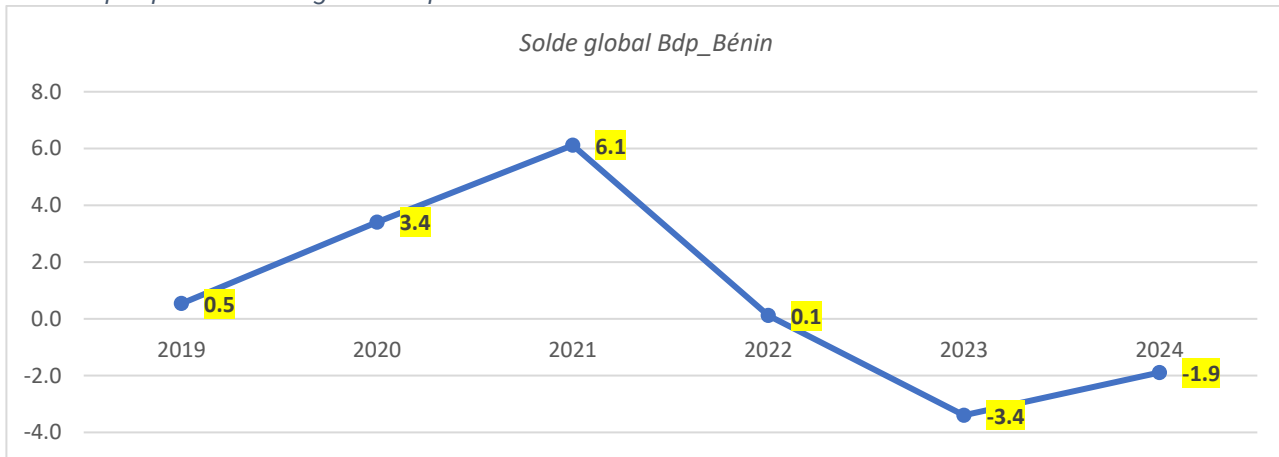


108. Le niveau important du déficit de 2023 se justifie par la hausse notable des importations de services dans le cadre des activités dans la GDIZ. La baisse des importations et la hausse des exportations permettent d’atténuer ce déficit en 2024. Cependant, à l’instar de 2023, les afflux de capitaux extérieurs s’avèrent insuffisants pour couvrir ce déficit. Ainsi, le solde global ressort déficitaire à 1,9% du PIB en 2024 contre -3,4% du PIB en 2023, et 0,1% du PIB en 2022. Toutefois, le déficit du solde global est en nette réduction passant de -405,3 milliards FCA en 2023 à -253,4 milliards FCFA en 2024.

109. Les IDE se sont accrus en 2024 de 1,6% contre 27,1% en 2023 pour s’établir à 2,0% du PIB contre 2,2% en 2023. Les réserves de changes de l’Union se sont consolidées en 2024 pour s’établir à 5,4 mois d’importation de toute l’Union grâce au rapatriement des recettes d’exportation et la mobilisation de ressources extérieures.

110. La poursuite des efforts en faveur de la transformation structurelle du pays notamment la promotion de l’investissement privé. Et des initiatives telles que la Zone Économique Spéciale de Glo-Djigbé (GDIZ) visent, à long terme, à réduire le déficit commercial et à renforcer la compétitivité économique nationale.

Graphique 23: Solde global Bdp en % du PIB du Bénin



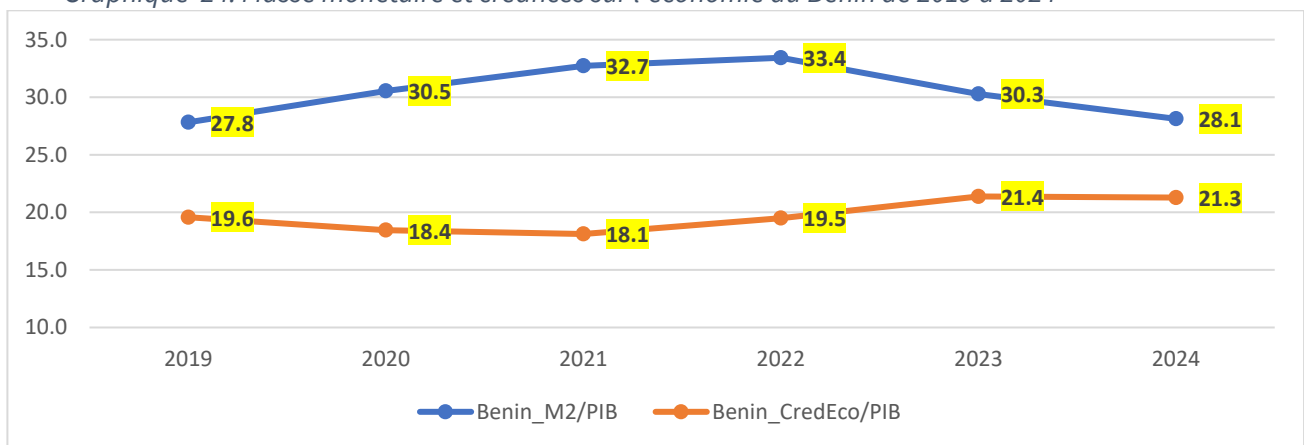
4.1.4 Secteur Monétaire

111. Dans la conduite de la politique monétaire, la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a maintenu son taux directeur à 3,5% en 2024, en lien avec l'embellie économique afin de soutenir la croissance tout en maîtrisant l'inflation. Le taux du guichet de prêt marginal (pension) est également demeuré à 5,50% et le coefficient de réserves obligatoires à 3% (en vigueur depuis mars 2017).
112. Dans ce contexte, la situation monétaire à fin décembre 2024, indique une progression de 1,4% de la masse monétaire par rapport à fin décembre 2023. Cet accroissement découle de la baisse des actifs extérieurs nets de 14,6% contre 19,4% à fin 2023, d'une hausse des créances intérieures de 16,1% contre 19,3% en 2023 avec une hausse de 8,6% des créances sur l'économie contre 20,6% en 2023. Ces contreparties de la masse monétaire ont contribué à la croissance de la masse monétaire comme suit : la contribution des créances intérieures s'établit à 11,3 points de pourcentage dont 5,2 points pour les créances sur l'administration centrale et 6,1 points pour les créances sur l'économie. Les actifs extérieurs nets ont contribué à -7,0 points de pourcentage tandis que les passifs à caractère non monétaire ont contribué pour 2,6 points de pourcentage et les autres postes nets de 0,3 point.
113. Quant aux composantes de la masse monétaire, la circulation fiduciaire a enregistré une hausse de 2,6% contre une baisse de 5,9% en 2023. Cette évolution est liée à la hausse des encaisses des banques (8,3% contre -6,6% en 2023) ainsi que les billets et monnaies en circulation en hausse de 2,9% contre une baisse de 5,9% en 2023. Les encaisses du trésor n'ont pas connu de variation. Quant aux dépôts transférables, ils ont enregistré une baisse de 0,7% contre une hausse de 6,4% en 2023. Au 31 décembre 2024, le paysage bancaire béninois est composé de 15 établissements de crédit agréés (14 banques et 1 établissement financier) et en activité avec un total bilan de 6 966,8 mds contre 6 418,9 mds à fin décembre 2023 et une progression de 8,54% des actifs bancaires à fin 2024 contre 8,34% en 2023. L'état de liquidité globale du système bancaire indique que les emplois ont connu une hausse de 7,50% à fin décembre 2024 par rapport à décembre 2023 (6 483,2 milliards à fin décembre 2024 contre 6031,0 milliards à fin

décembre 2023), et l'encours des crédits à la clientèle a crû de 10,66% (3 408,2 milliards à fin décembre 2023 contre 3 079,9 milliards à fin décembre 2023).

114. Quant à la qualité du portefeuille, on note la poursuite de la dynamique d'assainissement en 2024 avec une baisse significative du taux brut de dégradation du portefeuille qui est passé de 22,42% en mars 2019 à 4,00% en décembre 2024. La liquidité du secteur bancaire national, mesurée par les deux ratios de risque d'illiquidité (à court et à moyen terme) montre qu'à fin décembre 2024, tous les établissements respectent le coefficient de liquidité ainsi que le ratio de transformation. Cependant, douze (12) des établissements ont recours au refinancement de la Banque centrale du fait de la demande croissante de liquidité que requiert le dynamisme des activités économiques. Ces établissements devraient faire plus d'efforts dans la mobilisation des ressources aussi bien internes que externes.

Graphique 24: Masse monétaire et créances sur l'économie au Bénin de 2019 à 2024



4.1.5 Etat de Convergence Macroéconomique

115. Au titre de la convergence macroéconomique, en 2024, le Bénin a poursuivi ses efforts pour se conformer aux critères de convergence macroéconomique de CEDEAO. Le critère relatif au déficit budgétaire global a été respecté conformément à la norme communautaire et s'établirait à 3% du PIB contre 4,1% en 2023.

Critères de premier rang

- **Ratio du déficit budgétaire dons compris (base ordonnancement) rapporté au produit intérieur brut ($\leq 3\%$ du PIB) :** il se situerait à 3% du PIB contre 4,1% en 2024.
- **Taux d'inflation en moyenne annuelle ($\leq 5\%$) :** le taux d'inflation annuel moyen s'est situé à 1,2% contre 2,7% en 2023.
- **Réserves brutes (≥ 3 mois d'importations) :** Les réserves de change de la BCEAO ressortiraient à 5,4 mois d'importation ; en conformité avec la norme de convergence.
- **Financement du déficit budgétaire par la Banque Centrale ($\leq 10\%$ des recettes fiscales de l'année précédente) :** les pays membres de l'UEMOA n'ont plus recours au financement du déficit budgétaire par la banque centrale.

Critères de second rang

- **Ratio de l'encours de la dette rapporté au PIB nominal ($\leq 70\%$)** : le ratio de l'encours de la dette publique s'est établi à 53,4% en 2024 contre 54,5% du PIB en 2023 ;
- **Variation du taux de change nominal (+/-10%)**: la variation du taux de change nominal moyen du francs CFA par rapport à l'UCAO à fin 2024 s'est établi à 0,6% contre 3% en 2023.

Tableau 12 : Etat de convergence du Benin de 2019 à 2024

Critères	TARGET	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Critères de premier rang							
Déficit budgétaire dons compris en % du PIB	$\leq 3\%$	-0,5	-4,7	-5,7	-5,5	-4,1	-3,0
Inflation annuelle moyenne	$\leq 5\%$	-0,9	3,0	1,7	1,4	2,7	1,2
Financ. du Déf budg. Par la Banque Centrale	$\geq 10\%$	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réserves extérieures brutes	≥ 3	5,7	5,4	5,0	4,1	3,5	4,6
Nbre de critères de premier rang respectés	4	4	3	3	3	3	4
Secondary Criteria							
Nominal exchange rate variation	$\pm 10\%$	-2,8	1,0	1,5	-5,3	3,0	0,6
Public debt to GDP ratio	$\leq 70\%$	41,2	46,1	49,8	54,0	54,5	53,4
Nbre de critères de second rang respectés		2	2	2	2	2	2
Nbre total de critères respectés		6	5	5	5	5	6

4.1.6 Prévisions 2025

116. Les perspectives économiques du Bénin à l'horizon 2026-2027 sont globalement positives, portées par des réformes structurelles, des investissements stratégiques et une volonté affirmée de transformation industrielle. Toutefois, des défis subsistent, notamment sur les plans sécuritaire, climatique et géopolitique.

117. Le Bénin devrait enregistrer une croissance moyenne du PIB de 7,5 % entre 2025 et 2027. Cette dynamique repose sur l'expansion de la Zone industrielle de Glo-Djigbé (GDIZ), la modernisation de l'agriculture, le développement des infrastructures énergétiques et la diversification des exportations.

118. Au niveau des finances publiques, le gouvernement béninois vise un déficit budgétaire en dessous de la cible communautaire (3 % du PIB) dès 2025, grâce à une mobilisation accrue des recettes fiscales et à une maîtrise des dépenses publiques. Le taux d'endettement devrait se stabiliser autour de 50 % du PIB, tandis que l'inflation est projetée à moins de 3 %, reflétant une gestion prudente des finances publiques.

4.1.7 Conclusion and recommendations

119. En 2024, l'économie béninoise est restée résiliente en renforçant sa croissance. Le taux de croissance est passé de 6,4% en 2023 à 7,5% en 2024 grâce à la solide performance des différents secteurs de l'économie. Les perspectives à court et moyen terme restent positives,

avec des prévisions de croissance de 7,5% en 2025 et 2026. La pression inflationniste reste modérée et est dans la norme communautaire.

120. Le renforcement de la consolidation budgétaire, portée principalement par une meilleure mobilisation des recettes en 2024 au-delà des prévisions a permis au pays de réduire le déficit budgétaire et d'atteindre le critère de convergence régionale de 3% du PIB en fin 2024. Le ratio de dette publique sur le PIB a amorcé une tendance à la baisse, atteignant 53,4% du PIB en 2024 contre 54,5% en 2023.

121. Les autorités monétaires ont maintenu le principal taux directeur auquel la Banque Centrale prête ses ressources aux banques à 3,50%, ainsi que le taux d'intérêt sur le guichet de prêt marginal à 5,50%, niveaux en vigueur depuis le 16 décembre 2023.

122. Au regard de ce qui précède, les recommandations suivantes sont formulées à l'endroit des Autorités béninoises :

- renforcer la poursuite des réformes fiscales et budgétaires favorables à la maîtrise des dépenses et à l'accroissement des recettes ;
- consolider des acquis en matière de réformes fiscales en vue d'améliorer davantage le taux de pression fiscale ;
- poursuivre la politique prudente d'endettement pour une meilleure entrée des capitaux.
- accroître l'offre d'énergie électrique abordable dans la Zone Economique spéciale de Glo-Djigbé pour attirer davantage d'industries et renforcer la compétitive des industries existantes,
- favoriser une croissance inclusive en investissant dans les infrastructures rurales.

4.2 *Situation économique et Financière de Cabo Verde*

123. La situation économique et financière du Cabo Verde en 2024 a été caractérisée par une accélération de la croissance économique, une stabilité des prix, une consolidation budgétaire, un excédent de la balance des paiements et un durcissement de la politique monétaire. La forte accélération de la croissance économique en 2024 a été impulsée par la hausse de la consommation privée, soutenue par l'augmentation des revenus réels des ménages, et des exportations nettes impulsées par la hausse de la demande du tourisme et la baisse des importations. Du côté de l'offre, la dynamisation du secteur de l'hébergement et de la restauration ainsi que la progression des impôts nets de subventions ont été déterminantes. L'inflation a poursuivi sa tendance à la baisse, avec un taux moyen annuel de 1,0 %, en raison de la diminution des prix internationaux de l'énergie et des denrées alimentaires. La balance courante a affiché un excédent, soutenue par les recettes touristiques, les réexportations et les transferts des émigrés, ainsi que par la baisse des importations. Malgré le recul des flux financiers extérieurs, dû à la diminution de l'investissement direct étranger et de la dette privée, le pays a renforcé ses réserves internationales.
124. Les prévisions pour l'année 2025 tablent sur un ralentissement de la croissance économique, en lien avec un moindre apport de la demande extérieure nette, en raison du fléchissement attendu des exportations de services touristiques et de la hausse des importations. Ainsi, la croissance reposera principalement sur la demande intérieure, notamment la consommation privée, tandis que l'investissement, bien qu'en légère reprise, continuera à contribuer faiblement à la croissance du PIB.

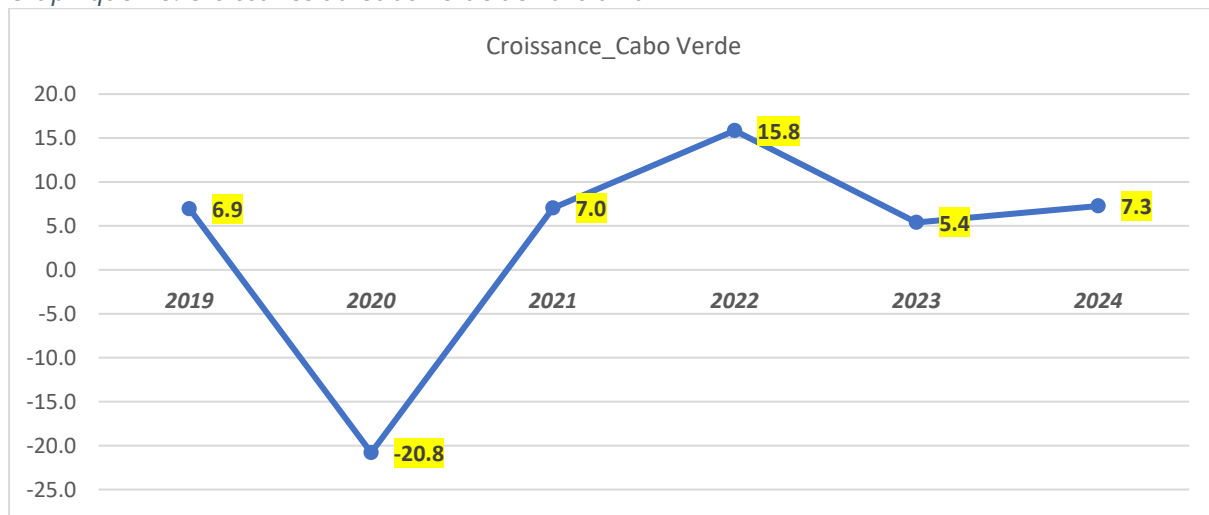
4.2.1 *Secteur réel*

4.2.1.1 *Croissance économique*

125. Selon l'Institut National de la Statistique du Cabo Verde, les activités économiques en 2024 ont été marquées par une progression du PIB réel de 7,3% contre 5,4% en 2023, sous impulsion de l'ensemble des secteurs de l'économie.
126. En effet, le secteur primaire a enregistré une progression de 7,4% en 2024 après un recul de 7,1% l'année précédente. Cette évolution s'explique par la hausse de 11,7% de la valeur ajoutée de la branche « Agriculture, élevage et sylviculture » contre une récession de 12,6%. En revanche, la valeur ajoutée de la « Pêche et aquaculture » a affiché un repli de 3,2% en 2024 contre une hausse de 9,5% en 2023.
127. Le secteur secondaire a affiché une hausse de 4,4% contre 3,0% en 2023, soutenue essentiellement par (i) l'accroissement de 8,0% de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière, après une hausse de 11,2% en 2023 ; (ii) la progression de 2,1% de la valeur ajoutée du sous-secteur « eau et électricité » contre une hausse de 6,3% un an plus tôt, (iii) la hausse de 0,8% de celle du sous-secteur « industries extractives » après un repli de 11,2% en 2023 et la hausse de 0,2% de la valeur ajoutée du sous-secteur « construction » contre une baisse de 11,2% en 2023..

128. Le secteur tertiaire a enregistré une progression de 6,8% en 2024 contre 6,6% l'année précédente. Cette évolution est en lien notamment avec le dynamisme des services de « logement et restauration » (+30,6%), « Activités de services aux entreprises » (+12,9%), « l'administration publique » (+8,6), « commerce » (+3,9%), du « transport et stockage » (+6,0%) et des « activités financières » (+5,4%). En revanche, la valeur ajoutée du sous-secteur de « éducation » a affiché un repli de 2,7% en 2024.

Graphique 25: Croissance du Cabo Verde de 2019 à 2024



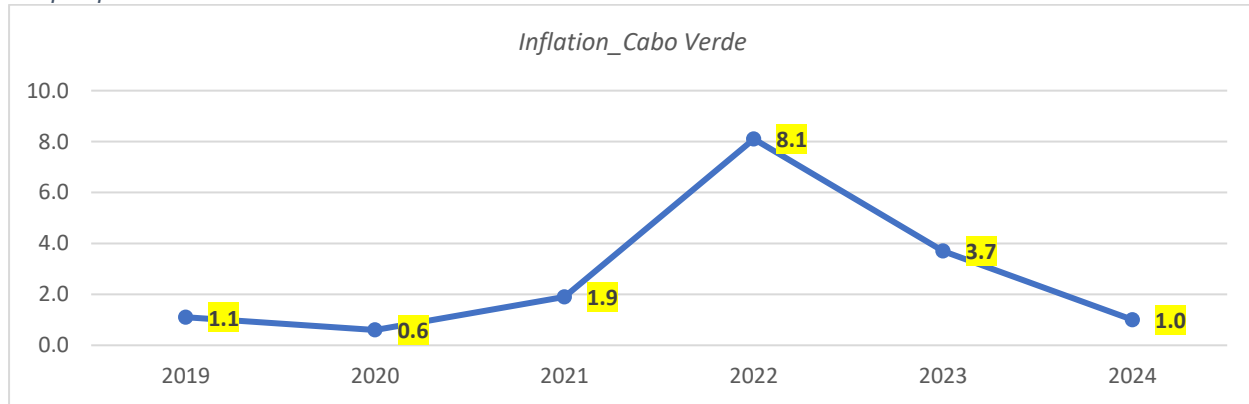
129. Du côté de la demande, la croissance économique a été impulsée principalement par la dynamique de la consommation finale, qui a contribué à la croissance du PIB à hauteur de 4,4 points de pourcentage (pp), dont 3,9 pp pour la consommation privée. La hausse de la consommation des ménages a bénéficié des revenus réels des ménages plus élevés, résultant de la réduction de l'inflation et de l'augmentation des pensions et autres transferts. S'agissant de la consommation publique, elle a enregistré une croissance de 2,6 % en 2024 (contre 2,5 % en 2023), en raison de l'augmentation des dépenses de l'administration publique centrale en personnel, en biens et services, ainsi qu'au titre du paiement des pensions du régime non contributif. Cette tendance au niveau de la consommation finale a été appuyée par la hausse des exportations nettes, dont la contribution au PIB a été de 2,5 pp, en lien avec la hausse des exportations de services (+12,4 %) et de biens (+6,4 %), ainsi qu'au ralentissement des importations. Les investissements ont connu une hausse bien modérée (+1,2% en 2024 contre 2,8% en 2023), contribuant ainsi à la croissance du PIB réel à hauteur de 0,3 pp. Cette évolution des investissements est en lien avec la pénurie de main-d'œuvre, notamment dans le secteur de la construction, et l'incertitude élevée liée aux tensions géopolitiques.

4.2.1.2 Inflation

130. L'activité économique s'est déroulée dans un environnement caractérisé par une stabilité des prix à la consommation, portant l'inflation annuelle moyenne à 1,0 % à fin 2024 contre 3,7 % à fin 2023, en lien avec la baisse des prix des produits énergétiques et alimentaires sur les marchés internationaux.

131. Cette évolution favorable de l'inflation est en liaison avec le ralentissement de la hausse des prix dans le groupe « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées, passant d'une progression de 8,9 % en 2023 à 1,0 % en 2024, et la baisse de 1,1% des prix dans le groupe "Habillage et chaussures".

Graphique 26: Inflation au Cabo Verde de 2019 à 2024



132. Cependant, les prix dans le groupe « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » ont augmenté de 2,3 %, tirés par la hausse des prix du gaz (+1,4 %), des « autres loyers » (+10,9 %) et de l'électricité (+6,1 %). Cette évolution reflète en grande partie la transmission des prix internationaux de l'énergie vers les prix intérieurs, à travers la révision des prix administrés des carburants. En 2024, le prix du gaz a été revu à la hausse après une forte baisse en 2023, tandis que les prix du pétrole, du gasoil et de l'essence ont continué de baisser, mais de manière moins marquée que l'année précédente.

4.2.2 Finances publiques

133. En 2024, l'exécution des opérations financières de l'Etat au Cabo Verde s'est soldée par un déficit de 2 961,5 millions CVE (1,1 % du PIB) contre un déficit de 707,6 millions CVE (0,3 % du PIB) enregistré en 2023. Hors dons, le déficit s'est établi à 10 060 millions CVE (3,6 % du PIB) en 2024 contre un déficit de 6 547,6 millions CVE (2,5 % du PIB) en 2023.

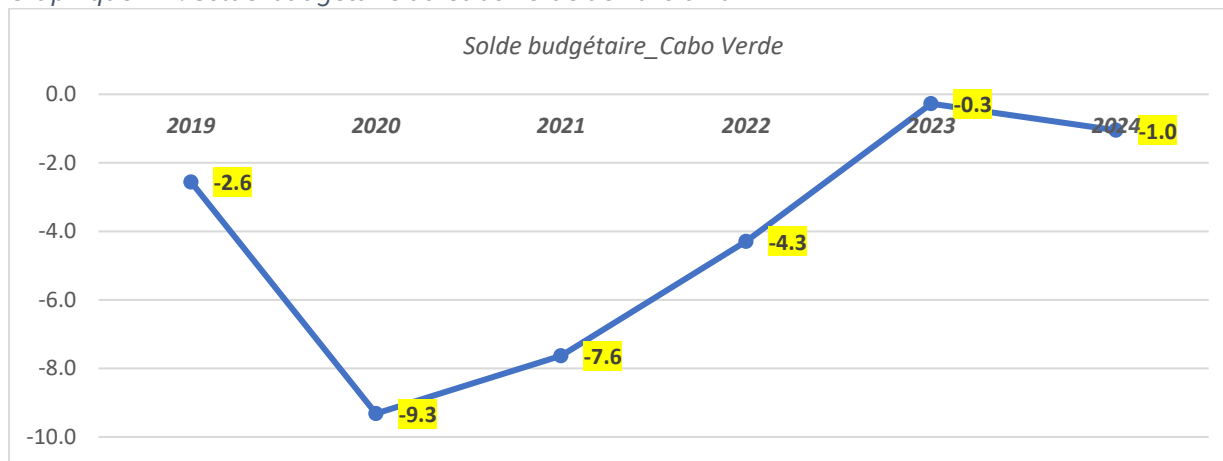
134. Les recettes totales ont augmenté de 7,3 % pour atteindre 69 525,0 millions CVE (24,8 % du PIB) en 2024, contre 64 824 millions CVE (25,1 % du PIB) l'année précédente, en raison de l'augmentation des recettes fiscales et non fiscales. Les recettes fiscales ont augmenté de 13,8%, pour atteindre 56 544,3 millions CVE (20,3 % du PIB) en 2024, contre 49 699 millions CVE (19,3 % du PIB) en 2023. Cette évolution est due à l'augmentation des recettes provenant de l'impôt sur le revenu, de l'impôt sur les sociétés, de la taxe sur la valeur ajoutée et de la taxe spéciale de consommation. Les recettes non fiscales ont également augmenté au cours de la période considérée.

135. Les dépenses totales et les prêts nets ont progressé de 10,6% pour s'établir à 72 486,5 millions de CVE (25,7% du PIB) contre 65 531,7 millions de CVE (25,4% du PIB) en 2023, en lien avec la hausse des dépenses courantes et de capital.

136. Les dépenses courantes ont enregistré une augmentation de 7,8 % pour atteindre 65688,1 millions CVE (23,5 % du PIB) contre 61 098,1 millions CVE (23,7 % du PIB) en 2023. Cette évolution a été impulsée par la hausse des dépenses en salaires et traitements (+1,2%), en biens et services (9,0%), dans les transferts et de subvention (9,9%), dans les paiements d'intérêts (12,3%).

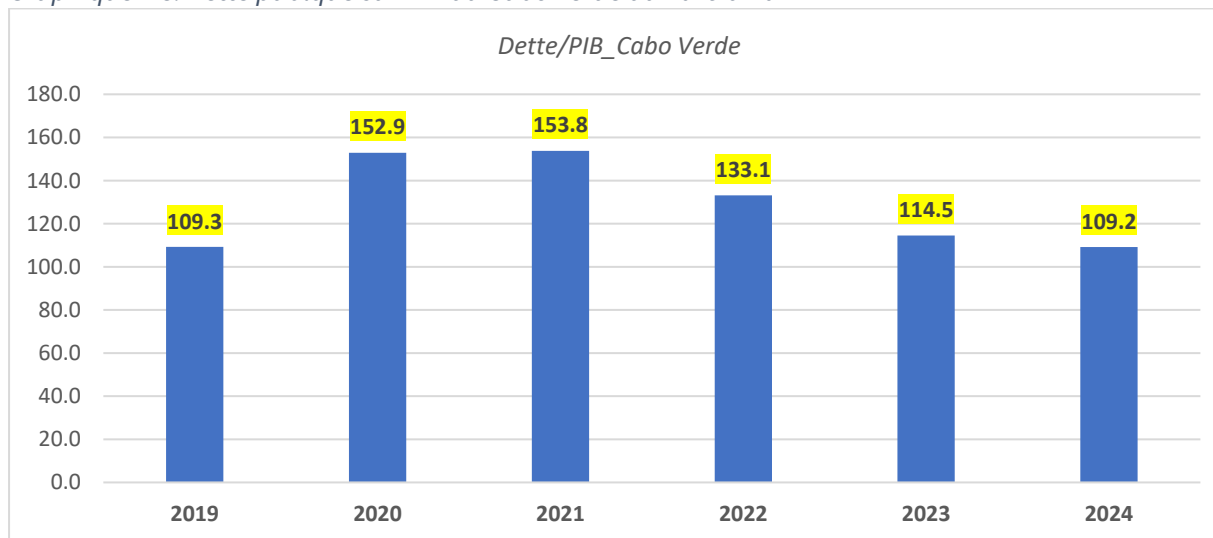
137. De même, les dépenses en capital ont progressé de 48,8% pour s'établir 6 598,4 millions de CVE (2,3% du PIB) contre 4 433,6 millions CVE (1,7% du PIB).

Graphique 27 : Solde budgétaire du Cabo Verde de 2019 à 2024



138. La dette publique du Cabo Verde s'élevait à 308,0 milliards de CVE (109,2 % du PIB) en 2024, contre 296,0 milliards de CVE (114,5 % du PIB) l'année précédente. La baisse du ratio s'explique par les effets du rebasage du PIB et de l'augmentation des amortissements. L'augmentation de l'encours total est liée à l'augmentation des montants de la dette publique extérieure et intérieure.

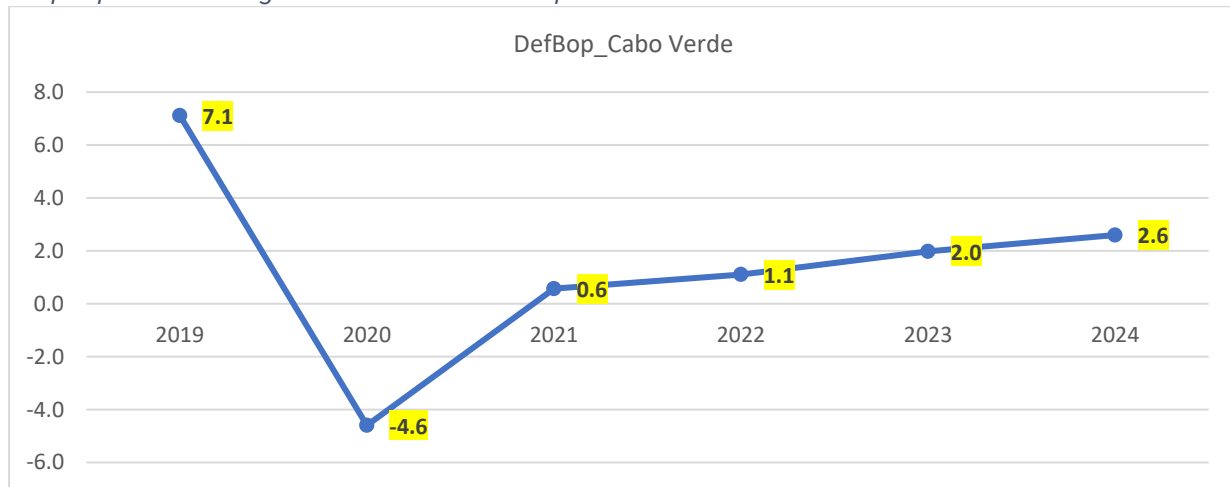
Graphique 28 : Dette publique sur PIB du Cabo Verde du 2019 à 2024



4.2.3 Secteur extérieur

139. A fin 2024, les transactions du Cabo Verde avec le reste du monde ont été marquées par un excédent de la balance globale des paiements de 23 249,2 millions de CVE (2,6% du PIB) contre un surplus de 11 124,5 millions de CVE (2,0% du PIB). Cette évolution de la balance globale s'explique par l'excédent de la balance des transactions courantes et du solde excédentaire du compte de capital nettement supérieurs au déficit du compte financier.

Graphique 29: Solde global de la balance des paiements



140. Le compte courant afficherait un excédent de 10 334 millions de CVE (3,7% du PIB) en 2024, la première fois depuis 2019, contre un déficit de 6 510,7 millions de CVE (2,5% du PIB) un an plus tôt. Cette évolution s'explique par la réduction du déficit commerciale, le renforcement des excédents de la balance des services et du compte des revenus secondaires. Toutefois, l'impact de ces évolutions a été atténué par l'aggravation du déficit du comptes des revenus primaires.

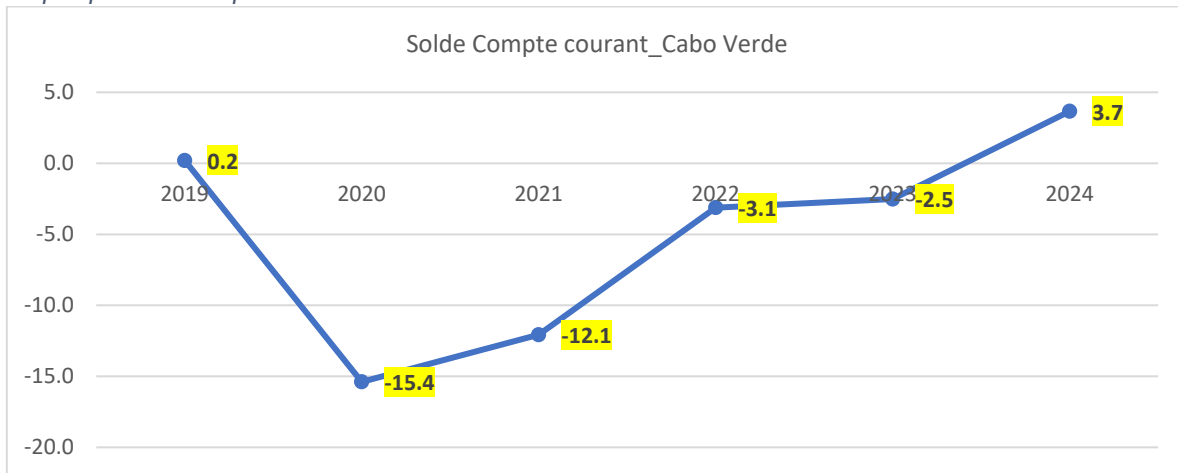
141. En effet, le déficit de la balance commerciale est fixé à 86 185,6 millions de CVE (30,6% du PIB) contre 90 902,2 millions de CVE (35,2% du PIB), à la suite de la hausse des exportations confortée par la baisse des importations. Les exportations des biens se sont situées à 33 416,7 millions de CVE contre 26 191,3 millions en 2023, soit une hausse de 27,6% en lien avec la progression de la vente à l'extérieur des marchandises ainsi que des réexportations de carburants et de vivres dans les ports et aéroports nationaux. Quant aux importations, elles ont augmenté de 2,1% au cours de la période considérée, en se chiffrant à 119 602,3 millions de CVE contre 117 093,5 millions de CVE en 2023.

142. S'agissant de la balance des services, son excédent s'est renforcé pour s'établir à 54 084,3 millions de CVE (19,2% du PIB) en 2024 après 44 544,5 millions de CVE (17,2% du PIB) en 2023. Cette situation s'explique par la hausse des exportations des services du tourisme, dans un contexte international marqué par l'amélioration de la situation économique dans les pays d'origine des touristes. Toutefois, la progression des exportations des services du tourisme, s'est ralentie en 2024, avec une hausse de 19,1% après une augmentation de 31,6% en 2023.

143. Le compte des revenus secondaires s'est consolidé à 47 724,7 millions de CVE (16,9% du PIB) contre 42 886,2 millions de CVE (16,6% du PIB) en 2023, en liaison avec une augmentation des transferts officiels vers le gouvernement central et des transferts net des émigrés (+6,3%).

144. En revanche, le déficit du compte des revenus primaires s'est creusé passant de 3 039,2 millions de CVE en 2023 à 5 289,4 millions de CVE en 2024, du fait de la hausse des paiements aux non-résident des revenus provenant des investissements directs et des paiements d'intérêts sur la dette extérieure publique.

Graphique 30: Compte des transactions courantes du Cabo Verde



145. L'excédent du compte de capital s'est presque doublé passant de 1903,6 millions de CVE (0,7% du PIB) en 2023 à 4 202,7 millions (1,5% du PIB) en 2024. Cette hausse est due à l'augmentation enregistrée à la fois au niveau des transferts de capitaux privés (des émigrants et d'autres particuliers) que des transferts de capitaux officiels (dons).

146. En conséquence de ces évolutions, le Cabo Verde a enregistré une capacité de financement 14 536,7 millions de CVE (5,2% du PIB) en 2024 contre un besoin de financement de 4 607,1 millions de CVE (1,8% du PIB).

147. Cette capacité de financement s'est manifestée sous forme notamment de la hausse des actifs extérieurs nets des banques, de la réduction des investissements directs étrangers et de la contraction des engagements de crédit commercial extérieur. Ces évolutions ont engendré un déficit du compte financier de 8 815,8 millions de CVE (3,1% du PIB) contre un excédent de 8 119,2 millions de CVE (3,1% du PIB) en 2023.

148. En conséquence de ses évolutions, les réserves extérieures brutes de la Banco de Cabo Verde se sont établies à 81 180,7 millions de USD contre 75 509,1 millions de USD fin 2023. Elles couvrent 6,5 mois d'importations de biens et services en 2024 contre 6,2 mois.

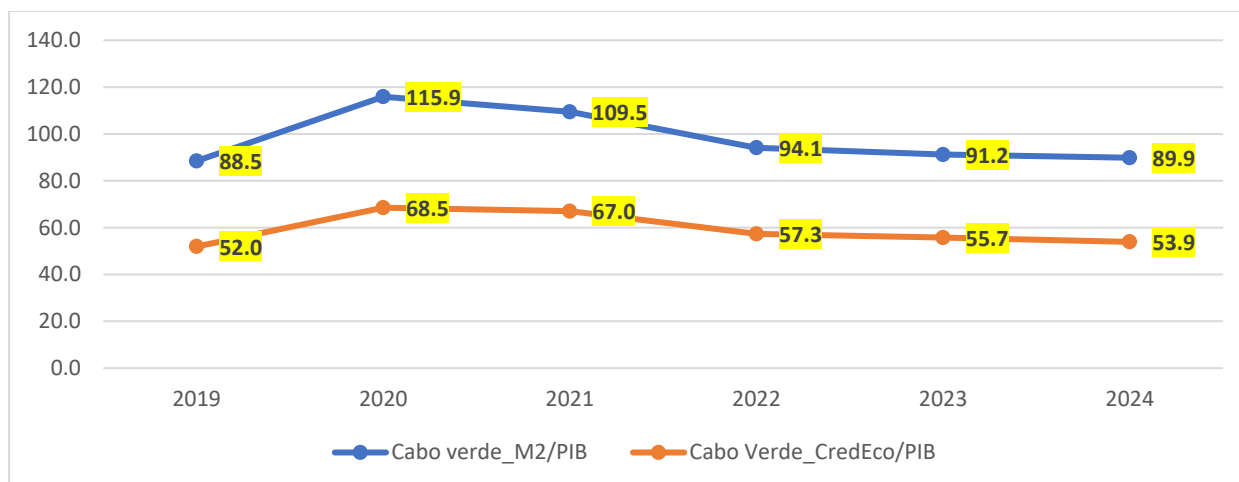
4.2.4 Secteur monétaire

149. Au cours de l'année 2024, la Banco de Cabo Verde a poursuivi le processus de normalisation de sa politique monétaire. Ainsi, elle a augmenté légèrement ses taux d'intérêt directeur, malgré le contexte macroéconomique externe et interne et l'espace budgétaire conformément aux objectifs de consolidation. En effet, la politique monétaire vise également à décourager la sortie

des capitaux en vue de profiter du différentiel des taux d'intérêt favorable à l'extérieur, notamment la zone euro, amenant les banques à constituer des dépôts à l'étranger.

150. A cet égard le taux directeur est passé de 1,25% à 1,50% en mars 2024, puis à 1,75% en novembre 2024 ; le taux de facilité permanent de cession de liquidité de 1,50% à 1,75% puis 2,00% ; le taux de facilité permanent d'absorption de liquidité de 0,70% à 0,95% puis 1,20% et le taux de réescompte de 2,25% à 2,50% puis 2,75%.
151. Dans ce contexte, la masse monétaire a enregistré une hausse de 7,5% à fin décembre 2024, s'établissant à 253 470,22 millions CVE contre 235 811,3 millions de CVE. Cette évolution est due à la progression des avoirs extérieurs nets (AEN), dont l'impact a été atténué par le repli des créances intérieures nettes. Les avoirs extérieurs nets ont progressé de 30,7% pour se situer à 106 315,8 milliards de CVE à fin 2024 contre 81 354,1 millions de CVE à fin décembre 2023. Cette progression s'explique par la hausse de 163,2% de la position extérieure nette des banques primaires, s'établissant 24 423,7 millions de CVE à fin 2024 après 9 279,5 millions de CVE un an plus tôt, confortée par l'accroissement de 7,6% des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale.
152. S'agissant des créances intérieures nettes, elles ont affiché un léger recul de 0,5%, ressortant à 177 063,8 millions CVE contre 177 891,9 millions de CVE à fin décembre 2023. Cette évolution est due à la réduction des créances sur l'administration (-26,3%) plus importante que la hausse des crédits à l'économie (+5,6%). Les créances nettes sur l'administration se sont établies à 24 917,7 millions de CVE contre 33 818,3 millions de CVE un an plus tôt. En revanche, les crédits à l'économie sont ressortis à 152 145,9 millions de CVE (53,9% du PIB) contre 144 073,6 millions de CVE (55,7% du PIB).
153. L'expansion de M2 s'est reflétée sur la hausse de la monnaie en circulation (+13,0%), des dépôts à vue (+7,8%) et de la quasi-monnaie (+6,7%).
154. Au cours de l'année 2024 les banques commerciales ont respecté des principaux indicateurs prudentiels, notamment le ratio de solvabilité (23,68% contre une norme de 12,0%) et de liquidité (55,6% contre une norme de 20%). Toutefois une légère hausse du taux de dégradation du portefeuille a été notée, passant de 7,3% à fin décembre 2023 à 7,9% à fin décembre 2024.

Graphique 31: M2/PIB et créances sur économie/PIB



4.2.5 Etat de convergence macroéconomique

155. A fin 2024, le Cabo Verde a respecté cinq (05) critères de convergence comme en 2023, dont les quatre (04) de premier rang. Concernant les deux (02) critères de second rang, le pays a rempli celui relatif à la stabilité du taux de change nominale mais continue de rencontrer des difficultés par rapport à la dette publique dont l'encours est de 109,2% du PIB à fin décembre 2024, supérieur à la norme communautaire de 70%.

Tableau 13: Situation de la convergence du Cabo Verde

Critères	TARGET	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Critères de premier rang							
Déficit budgétaire dons compris en % du PIB	≤3%	-2,6	-9,3	-7,6	-4,3	-0,3	-1,0
Inflation annuelle moyenne	≤5%	1,1	0,6	1,9	8,1	3,7	1,0
Financ. du Déf budg. Par la Banque Centrale	≥10%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réserves extérieures brutes	≥3	6,9	7,9	7,9	6,8	6,2	6,5
Nbre de critères de premier rang respectés		4	3	3	2	4	4
Secondary Criteria							
Nominal exchange rate variation	±10%	-2,8	1,0	1,5	-5,3	3,0	0,6
Public debt to GDP ratio	≤70%	109,3	152,9	153,8	133,1	114,5	109,2
Nbre de critères de second rang respectés		1	1	1	1	1	1
Nbre total de critères respectés		5	4	4	3	5	5

4.2.6 Prévisions 2025

156. Les projections macroéconomiques tablent sur une hausse du PIB réel entre 5,0% et 6,0% en 2025, imputable à la bonne tenue du sous-secteur du tourisme et à la reprise de l'investissement public. L'activité économique se déroulerait dans un contexte de stabilité des prix avec une inflation moyenne annuelle projetée à 1,9% en 2025.

157. Au niveau des finances publiques, la consolidation budgétaire et la réduction du taux d'endettement seront poursuivies en 2025. En termes de convergence macroéconomique, le pays respecterait tous les critères à l'exception de celui relatif au ratio de la dette publique sur le PIB nominal.
158. Au niveau des finances publiques, le pays poursuivra la consolidation budgétaire visant la maîtrise du déficit budgétaire et du taux d'endettement public dans les limites fixées par le Pacte de Convergence et de stabilité macroéconomique entre les Etats membres de la CEDEAO. Toutefois, le ratio de la dette publique établi demeura au-delà de la norme communautaire de 70% du PIB.

4.2.7 Conclusions et recommandations

159. Le Cabo Verde a enregistré une bonne performance macroéconomique en 2024 marquée par l'accélération de la croissance économique, la maîtrise de l'inflation, la consolidation budgétaire et de la position extérieure ainsi le respect de cinq des six critères de convergence macroéconomique. Toutefois, le pays reste toujours confronté à un problème de dette publique élevée, même si elle est soutenable.
160. Les prévisions pour l'année 2025 sont optimistes en matière de croissance imputable à la bonne tenue du sous-secteur du tourisme et à la reprise de l'investissement public dans un environnement qui serait marqué par la stabilité des prix. Au niveau des finances publiques, la consolidation budgétaire et la réduction du taux d'endettement seront poursuivies en 2025.
161. Sur la base de ces constats les recommandations ci-après sont formulées à l'endroit des Autorités du pays :
- poursuivre la mise en œuvre des mesures visant la réduction de la dette publique en vue de la contenir dans les limites de 70%, conformément aux dispositions du Pacte de convergence et de stabilité macroéconomique entre les Etats membres de la CEDEAO ;
 - encourager la Banco de Cabo Verde à maintenir les mesures de surveillance et de gestion des risques afin de réduire davantage les créances irrécouvrables. A cet égard, les banques commerciales sont instamment priées de maintenir une politique de recouvrement des prêts à court terme qui prenne en compte la restructuration des créances improductives ainsi que d'autres mesures, notamment des saisies sur des garanties afin de stimuler la reprise ;
 - encourager la Banque du Cabo Verde à maintenir son orientation prudente en matière de politique monétaire, afin de réduire l'écart entre ses taux d'intérêt directeur et les taux européens dans le but de freiner la fuite des capitaux, sans freiner le dynamisme économique.

4.3 Situation économique et financière de la Côte D'ivoire

162. L'activité économique de la Côte d'Ivoire en 2024 s'est déroulée dans un environnement favorable, marqué, entre autres par la poursuite de la mise en œuvre des projets et programmes du Plan National de Développement (PND) 2021-2025, du Programme social du Gouvernement (PSGouv), du Programme Jeunesse du Gouvernement (PJ Gouv) et à l'élaboration du nouveau plan pour la période 2026-2030.
163. L'activité économique a maintenu une croissance forte et robuste malgré le contexte international marqué par les conflits en Ukraine et au moyen orient. Dans ce contexte, le PIB a enregistré une croissance de 6,0% en 2024 à la suite du taux de 6,5% enregistré en 2023. Cette croissance s'est dans un contexte de baisse des tensions inflationnistes avec un taux de 3,5% contre 4,4% en 2023. En matière de convergence, la Côte d'Ivoire a respecté tous les critères, exception faite de celui relatif au déficit budgétaire dont compris.

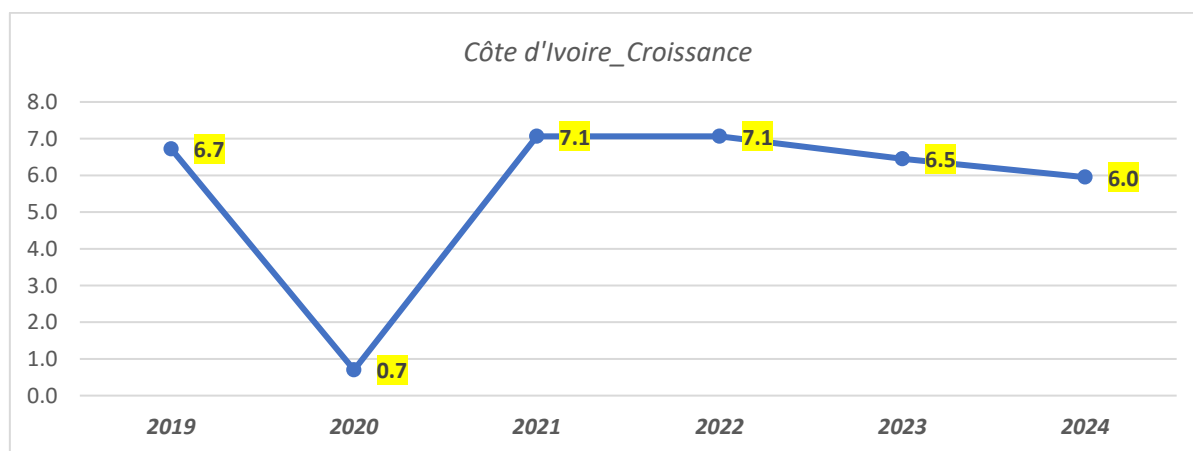
4.3.1 Secteur réel

4.3.1.1 Croissance

164. L'économie de la Côte d'Ivoire a enregistré en 2024 une croissance de 6,0% après le taux de 6,5% en 2023. Cette croissance s'est réalisée dans un contexte de baisse de tensions inflationnistes avec un taux de 3,5% contre 4,4% un an plus tôt. L'évolution sectorielle au cours de l'année 2024 par rapport à 2023 se présente comme suit :
165. Le secteur primaire a enregistré en 2024 une croissance de 2,6% contre un repli de 2,1% une année plus tôt. Cette évolution est imputable à l'agriculture d'exportation (+1,4%), à l'agriculture vivrière (+4,3%) et à la pêche (+8,3%). Cet accroissement enregistré au niveau de l'agriculture d'exportation a été porté par la hausse des productions de cacao, de café, de coton graine, du sucre, de caoutchouc et d'ananas. L'effet de ces accroissements a été atténué par les régressions des productions de banane, d'huile de palme et d'anacarde. S'agissant de l'agriculture vivrière, sa croissance a découlé de la hausse des différentes productions aussi bien des tubercules (manioc, ignames, taro, patate douce) que des céréales (riz, maïs, sorgho).
166. Pour le binôme café-cacao les performances sont dues entre autres à l'amélioration des conditions climatiques, à des formations annuelles aux bonnes pratiques agricoles et à la fourniture d'intrants agricoles. Pour ce qui concerne le coton, la hausse de la production s'explique, entre autres, par (i) le maintien du prix d'achat du coton graine de premier choix fixé à 310 FCFA par kilogramme, (ii) des formations pour les renforcements de capacité des producteurs et (iii) la lutte contre les insectes ravageurs.
167. S'agissant du secteur secondaire, sa valeur ajoutée s'est inscrite en hausse de 5,8% en 2024, à la suite de la forte hausse de 18,5% enregistrée une année plus tôt. Cette progression est imputable à l'énergie (+2,6%), aux industries agroalimentaires (+1,2%), aux autres industries manufacturières (+8,9%), à l'extraction minière (+13,9%) et à l'extraction des produits pétroliers (+14,7%). Ces augmentations ont été atténuées par le repli de 1,1% des BTP en 2024 contre une hausse de 17,5% en 2023.

168. La hausse de la production de l'énergie résulte de la poursuite de la mise en œuvre globale des différents projets d'investissements visant l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix électrique. S'agissant de l'extraction minière, l'accroissement est imputable à la hausse de la production de pétrole brut (+50,2%), d'or (+15,5%), de bauxite (+203,8%) qui ont été atténuées par la baisse des productions de nickel (-40,2%), de manganèse (-12,1%), de diamant (-71,4%) et de gaz (-7,4%). La production de pétrole brut a bénéficié de la mise en production du champ Baleine en 2023.
169. Le repli des BTP est expliqué par la réalisation de certains grands projets à plus de 90% en 2023 à la faveur de la coupe d'Afrique des nations. S'agissant de la production de diamant, elle a pâti de l'épuisement des réserves diamantifères de type alluvionnaire et le nombre limité d'exploitation du diamant par la méthode semi-industrielle au regard de la récente réforme initiée dans le secteur.
170. Le secteur tertiaire marchand s'est accru de 6,7% en 2024 après la hausse de 3,6% en 2023. Cette accélération de la croissance du secteur a été portée par les transports (+6,3%), les télécommunications (+6,8%), le commerce (+5,9%) et les autres services (+7,6%). Cette dynamique a été induite par les performances au niveau des secteurs primaire et secondaire.
171. Pour l'activité de transport, la composante aérienne s'est accrue de 8,7% en lien, entre autres, avec l'acquisition par la compagnie Air Côte d'Ivoire de 5 nouveaux avions et la réhabilitation de l'aéroport de Korhogo. La composante maritime (+10,8%) a bénéficié de la reprise des activités de stockage, d'entreposage et surtout de la baisse des coûts du fret. Le transport terrestre (+10,3%), quant à lui, a connu une vitalité du trafic de marchandises et de personnes. Les télécommunications ont bénéficié des investissements réalisés dans le cadre de la Stratégie Nationale du Numérique et la prise de décisions de facilitation de l'accès aux ressources USSD (décision n°2022 0765, décision n°2023-966). Le commerce a connu une croissance grâce à la progression des marges à l'export résultant de l'accélération des prix des matières premières et de la hausse des importations de biens (+6,6%).

Graphique 32: Taux de croissance de la Côte d'Ivoire



172. Du côté de la demande la consommation finale, du fait de la hausse des revenus et de la création d'emplois aussi bien dans le secteur privé que public, elle s'est accrue de 4,0% contre

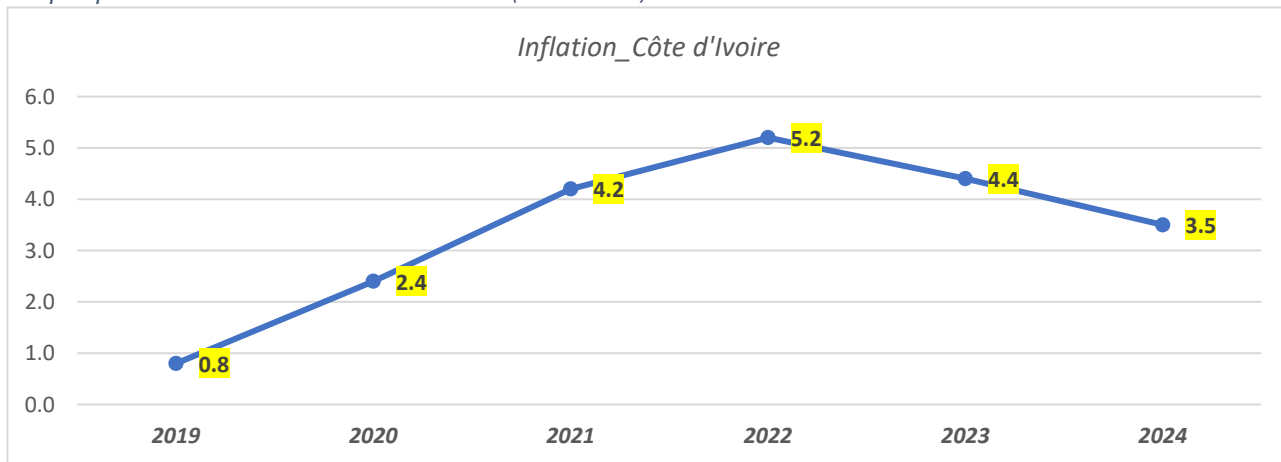
5,3% une année plus tôt. Cette hausse est imputable aussi bien à la consommation finale des ménages (+4,0%) qu'à la consommation finale publique (+4,4%). En ce qui concerne l'investissement, ayant bénéficié du renforcement du réseau routier et des outils de production dans le secteur industriel et de la construction, sa valeur ajoutée s'est accrue de 5,8% en 2024 à la suite du taux de 8,3% enregistré en 2023. Cette évolution est portée principalement par la formation brute du capital fixe (FBCF) privée qui s'est accrue de 8,3%, la valeur ajoutée de la FBCF publique n'ayant augmenté que de 0,2%.

173. Relativement aux échanges de biens et services avec l'extérieur, les importations ont presque stagné avec une croissance de 0,2% après 5,1% en 2023, alors que les exportations de biens et services sont ressorties de 4,6% après une hausse de 8,9% en 2023, en raison de la bonne tenue des productions minières et des produits transformés.

4.3.1.2 Inflation

174. L'activité économique s'est déroulée en 2024 dans un contexte de réduction des tensions inflationnistes. L'inflation en moyenne annuelle est ressortie à 3,5% en 2024 contre 4,4% en 2023. Le niveau d'inflation de l'année 2024 est attribuable à l'augmentation des prix des produits comestibles de 4,4% et de ceux des produits non comestibles de 3,0%. Les produits locaux ont plus justifié cette variation comparativement aux produits importés.

Graphique 33: Inflation de la Côte d'Ivoire (2019-2024)



4.3.2 Finances publiques et dette publiques

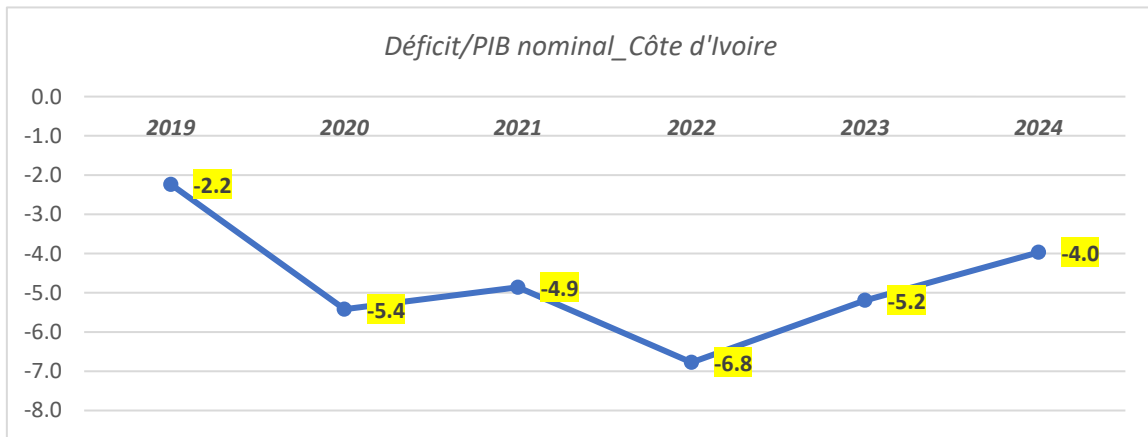
175. L'exécution des opérations financières de l'Etat en 2024 s'est soldée par une réduction du déficit global et du déficit global hors dons. Le déficit global est ressorti à 2.093,7 milliards de francs CFA (4,0% du PIB) après un déficit de 2.508,1 milliards de francs CFA (5,2% du PIB) enregistré en 2023. Hors dons, le déficit s'est établi à 2.339,3 milliards de francs CFA (4,4% du PIB) à fin décembre 2024 contre un déficit de 2.824,9 milliards de francs CFA (5,8% du PIB) à la même période en 2023. Cette évolution est imputable à un accroissement de 11,5% des recettes totales et 4,6% des dépenses totales et prêts nets, comparativement à l'année 2023.
176. Les recettes totales et dons mobilisés en 2024 se sont accrus de 11,5% comparativement à la même période en 2023. Ils sont ressortis à 8.663,5 milliards de francs CFA (16,5% du PIB) contre

8.683,5 milliards de francs CFA (16,1% du PIB) à fin décembre 2023. Cet accroissement est imputable exclusivement à la mobilisation des recettes totales (+12,9%) ; la mobilisation des dons s'étant inscrite en baisse de 22,5% par rapport à 2023.

177. Les recettes fiscales mobilisées à fin 2024 se sont situées à 7.271,8 milliards de francs CFA (13,8% du PIB) contre 6.508,0 milliards de francs CFA (13,5% du PIB) un an plus tôt, soit une hausse de 11,7%. L'accroissement a été imputable à la mise en œuvre, entre autres, des mesures fiscales et douanières ci-après : (i) l'accentuation des efforts de recouvrement de la dette fiscale des structures publiques, (ii) le renforcement des enquêtes foncières et la revalorisation des bases d'imposition dans certaines localités, (iii) la revalorisation et le reclassement des contribuables relevant des régimes forfaitaires (TEE et RME), (iv) la lutte contre la fraude fiscale dans les secteurs bois, exploitation minière, fer à béton et ciment, (v) le renforcement de l'évaluation des véhicules neufs à l'aide de la solution VIN décodeur, (vi) le renforcement du contrôle de la valeur des marchandises par la mise en production du nouveau module d'évaluation ASYVAL, (vii) la mise en production du nouveau modèle de sélectivité basé sur l'Intelligence Artificielle (IA), (viii) l'opérationnalisation du Cadre de Conformité Volontaire, (ix) le renforcement du mécanisme de détermination de la valeur en Douane et (x) la conception et le déploiement d'un système de base de données statistique du manifeste cargo et des bordereaux de livraisons définitifs à l'exportation.
178. S'agissant des recettes non fiscales, elles ont enregistré un accroissement de 21,0% par rapport à 2023 pour se situer à 1.146,1 milliards de francs CFA (2,2% du PIB) en 2024 contre 946,9 milliards de francs CFA (2,0% du PIB) à la même période en 2023. Cet accroissement est en lien principalement avec la bonne mobilisation des recettes de services (+105,6 milliards) et des cotisations sociales (+76,5 milliards).
179. Les dons mobilisés en 2024 se sont inscrits en baisse de 22,5% par rapport à 2023. En effet, les dons se sont établis à 245,6 milliards de francs CFA (0,5% du PIB) en 2024 contre 316,8 milliards de francs CFA (0,7% du PIB) en 2023. Cette évolution est imputable uniquement aux dons projets qui se sont repliés de 60,8% tandis que les dons programmes ont stagné par rapport à la même période en 2023.
180. Les dépenses totales et prêts nets engagés à fin 2024 se sont situés à 10.757,2 milliards de francs CFA (20,4% du PIB), en accroissement de 4,6% par rapport aux dépenses engagées à fin 2023. Cette évolution a été imputable aussi bien aux dépenses courantes (+8,7%) qu'aux dépenses en capital (+2,2%).
181. Les dépenses courantes ont été engagées à fin décembre 2024 à hauteur de 7.251,7 milliards de francs CFA (13,2% du PIB) contre 6.670,3 milliards de francs CFA (13,7% du PIB) une année plus tôt. Cette hausse a été portée par l'ensemble des composantes comme suit : (i) dépenses de traitements et salaires (+5,3%), (ii) dépenses de biens et services (+11,6%), (iii) dépenses de paiements au titre des intérêts de la dette (+13,4%) et, (iv) dépenses de transferts et subventions (+3,1%).
182. Les dépenses d'investissement ont enregistré une hausse de 2,2% pour se situer à 3.330,8 milliards de francs CFA (6,3% du PIB) à fin décembre 2024, résultant de la hausse de 32,2% des

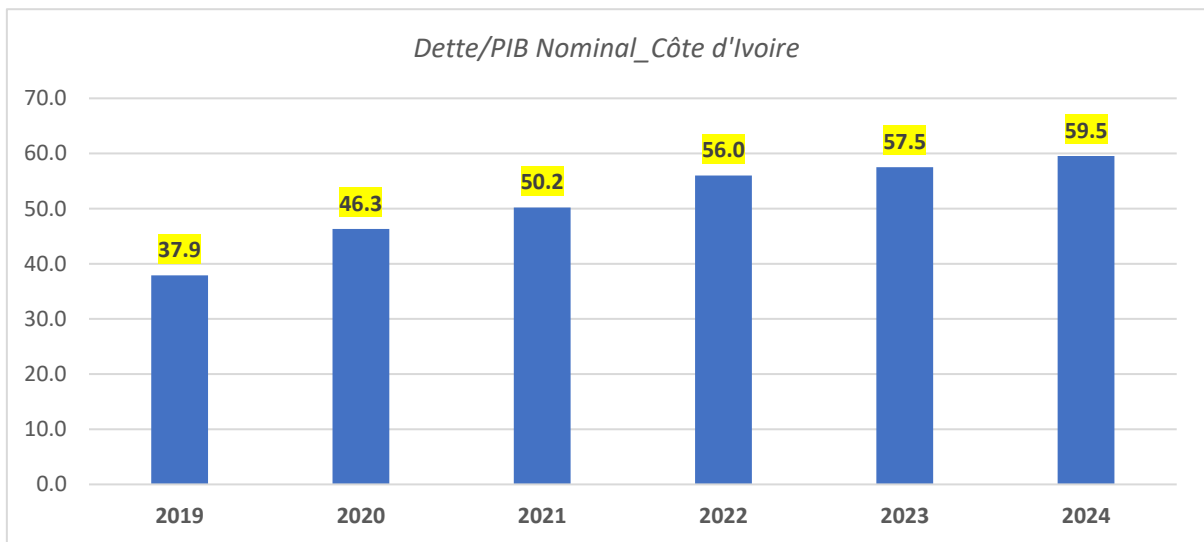
dépenses sur ressources propres et du repli de 31,4% des engagements de dépenses en capital sur ressources extérieures.

Graphique 34: Déficit de la Côte d'Ivoire



183. En ce qui concerne la dette publique, son encours est évalué à 31.406,9 milliards de francs CFA au 31 décembre 2024 (59,5% du PIB) contre 27.782,6 milliards de francs CFA (57,5% du PIB) à la même période en 2023, soit une hausse de 13,0%. À fin décembre 2024, l'encours de la dette publique est composé de 63,5% de dette extérieure (contre 61,8% en 2023) et de 36,5% de dette intérieure (contre 36,2% en 2023).

Graphique 35: Dette publique de la Côte d'Ivoire 2019 – 2024

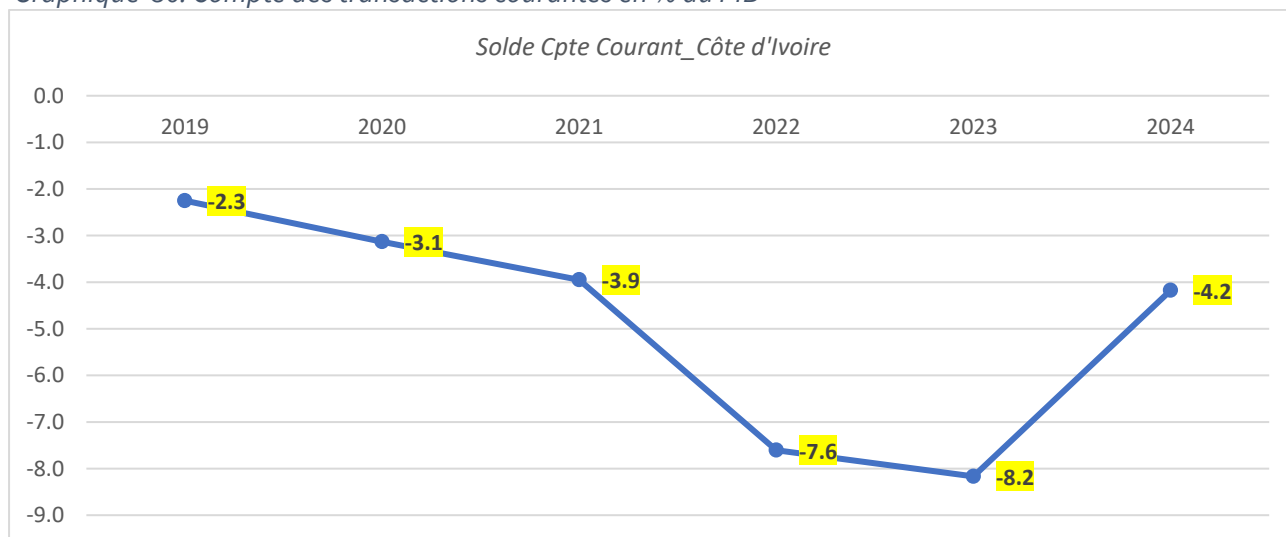


184. A fin décembre 2024, le service de la dette publique est ressorti à 5.405,7 milliards de francs CFA dont 2.558,8 milliards de francs CFA au titre de la dette extérieure. Le service de la dette intérieure ressort à 2.846,9 milliards de francs CFA dont 2.370,9 milliards de francs CFA correspondant aux titres publics.

4.3.3 Secteur extérieur

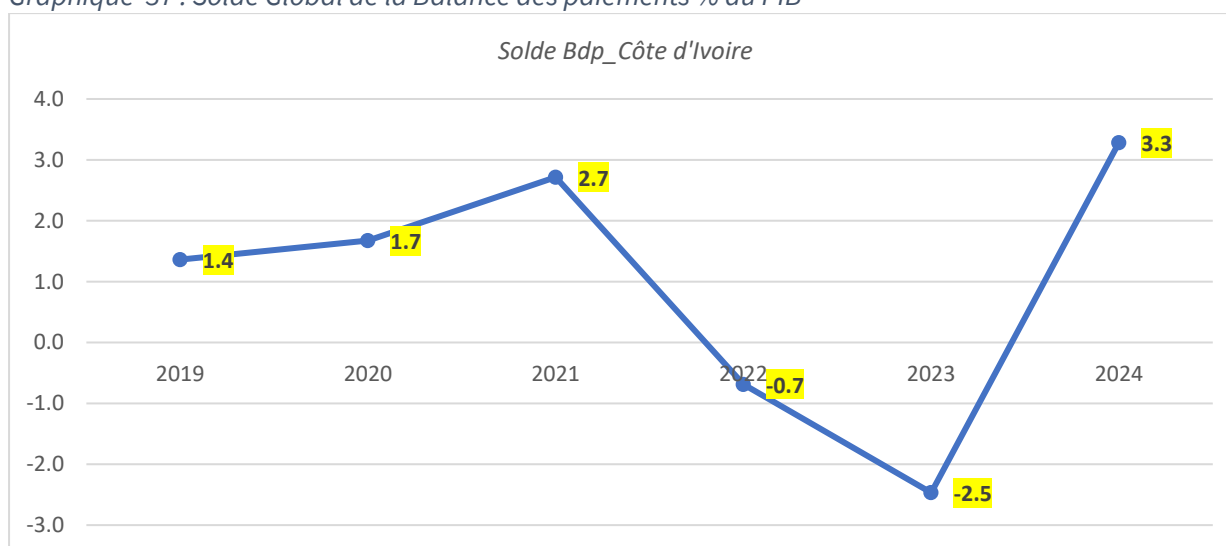
185. Le compte des transactions courantes enregistrerait un déficit de 2.202,4 milliards de francs CFA, représentant 4,2% du PIB en 2024, après celui de 3.944,4 milliards de FCFA (8,3% du PIB) en 2023. Cette amélioration du solde courant serait due à l'augmentation de l'excédent structurel de la balance commerciale des biens, par rapport à l'année 2023.
186. La balance des biens ressortirait excédentaire de 3.177,1 milliards de francs CFA (6,0 % du PIB) en 2024 après un excédent de 1.062,3 milliards de FCFA (2,2 % du PIB) en 2023, en hausse d'environ 200% par rapport à 2023, en lien avec, d'une part, l'évolution favorable des exportations et, d'autre part, la baisse des importations. En effet, les exportations en valeur augmenteraient de 19,0% en 2024 pour s'établir à 12.350,6 milliards de francs CFA (23,4 % du PIB), contre 10.382,4 milliards de FCFA (21,5%) en 2023. Cette évolution résulterait, principalement, de la progression, en valeur, des ventes du café (+65,0%), du pétrole brut (+48,4%), du cacao transformé (+44,5%), du coton (+35,0%), de l'or non monétaire (+33,5%) et des fèves de cacao (+19,9%). Quant aux importations FOB, elles baisseraient de 1,6% et s'établiraient à 9.173,5 milliards de francs CFA (17,4 % du PIB), consécutivement au repli des biens intermédiaires, des produits pétroliers et des biens d'équipement.
187. Le déficit de la balance des services se creuserait de 4,2% par rapport à 2023 pour se situer à 3.128,3 milliards de FCFA (5,9% du PIB) en 2024 contre 3.002,5 milliards de francs CFA (6,2% du PIB) l'année précédente, dû aux paiements effectués au titre des services techniques des secteurs du pétrole et des mines.
188. Le déficit des revenus primaires ressortirait à 2.106,1 milliards de francs CFA (4,0% du PIB) en 2024, contre 1.851,1 milliards de FCFA (3,8% du PIB) en 2023, en lien avec l'augmentation des revenus d'investissements payés, notamment les intérêts sur la dette publique extérieure. Quant au compte des revenu secondaires, son déficit se réduirait à 145,0 milliards de francs CFA (0,3% du PIB) contre 153,1 milliards de francs CFA (0,3% du PIB) en 2023, traduisant une baisse des envois des fonds des migrants.

Graphique 36: Compte des transactions courantes en % du PIB



189. L'excédent du compte de capital se réduirait pour se situer à 46,1 milliards de francs CFA (0,1% du PIB), contre 112,6 milliards de francs CFA (0,2% du PIB) en 2023, en lien avec la diminution des dons projets reçus par l'Administration publique.
190. Le compte financier se caractériserait par une entrée nette de capitaux étrangers de 3.887,5 milliards de FCFA (7,4% du PIB) en 2024, plus importante aux entrées nettes de 2.638,0 milliards de francs CFA (5,5% du PIB) enregistrées en 2023, en liaison avec la hausse des flux nets d'entrée au titre des investissements directs étrangers et des investissements de portefeuille.
191. Le solde global qui résulterait de toutes ces transactions serait excédentaire de 1.731,2 milliards de FCFA (3,3% du PIB) en 2024, contre un déficit de 1.191,8 milliards de francs CFA (-2,5 % du PIB) en 2023.

Graphique 37 : Solde Global de la Balance des paiements % du PIB



192. S'agissant de la couverture des réserves brutes de change en mois d'importations de biens et services de l'Union, elle est ressortie à 4,7 mois en 2024 contre 3,5 mois en 2023.

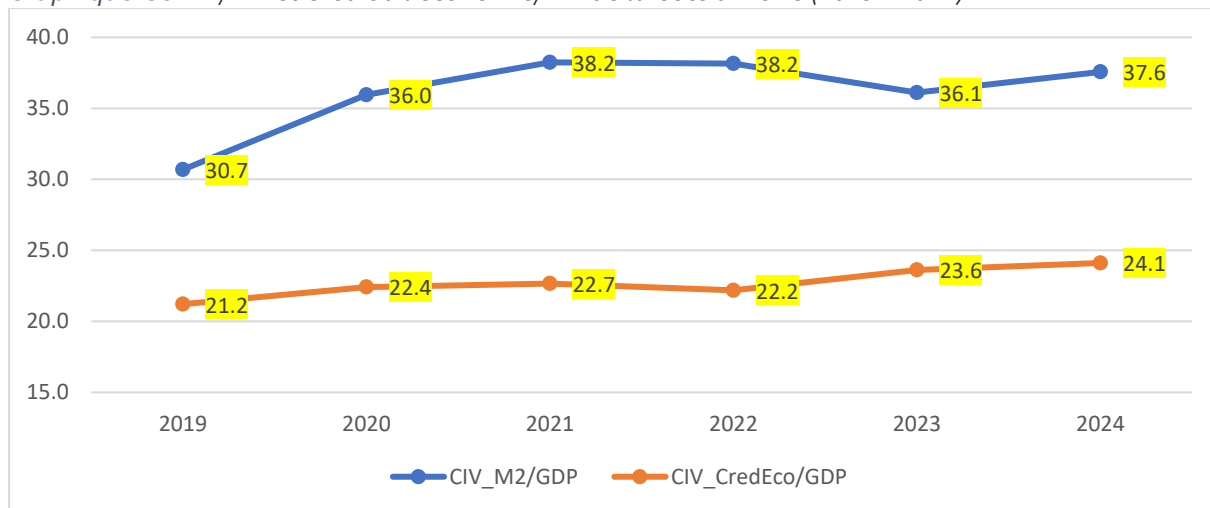
4.3.4 Secteur monétaire

193. Le Comité de la Politique Monétaire (CPM) de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a décidé, à l'issue de ses quatre (4) réunions de l'année 2024, de maintenir inchangés ses taux directeurs. Le taux principal auquel la Banque centrale prête aux établissements financiers reste ainsi fixé à 3,5%, tandis que le taux du guichet de prêt marginal demeure à 5,5%, niveaux en vigueur depuis 16 décembre 2023.
194. La masse monétaire (M2) a augmenté de 13,6% en 2024 pour ressortir à 19.814,3 milliards, contre une hausse de 3,3% à fin 2023. Cette évolution résulte de l'accroissement aussi bien des créances intérieures (+12,3%) que des actifs extérieurs nets (+67,1%).
195. Les actifs extérieurs nets sont ressortis à 4.402,6 milliards de FCFA à fin décembre 2024, contre 2.634,3 milliards de FCFA à fin décembre 2023 soit un rebond de 67,1%. Les actifs extérieurs nets de la Banque Centrale se sont accrus de 1.103,6 milliards de FCFA (+67,2%) et ceux des banques de 664,7 milliards (+67,0%) de FCFA. Ce dynamisme est lié aux mobilisations de ressources

financières extérieures de l'Administration publique et à l'augmentation des exportations de biens.

196. Les créances intérieures ont augmenté de 12,3%, portées par l'ensemble de leurs composantes. En effet, les créances sur l'économie se sont consolidées de 1.311,3 milliards de FCFA à fin décembre 2024 (+11,5%), par rapport à leur niveau de décembre 2023. Il en est de même pour les créances nettes sur l'Administration Centrale qui se sont accrues de 867,2 milliards de FCFA (+13,8%), en relation, notamment, avec les décaissements effectués au titre du programme économique et financier conclu avec le FMI.
197. L'évolution de la masse monétaire s'est reflétée, au niveau de ses composantes, par la progression de la circulation fiduciaire de 19,8% à fin décembre 2024 contre 1,1% en décembre 2023. De façon similaire, l'accroissement des dépôts transférables a été de 16,7% contre 1,8% à fin 2023. En revanche, les dépôts à terme, quant à eux, ont ralenti à 3,8%, après une hausse de 7,8% à fin 2023.
198. S'agissant du marché financier dans UMOA dans son ensemble, il est resté dynamique. Le nombre d'acteurs est ressorti à 302 en 2024 contre 282 en 2023. La valeur des transactions est ressortie à 468.073 millions en 2024 contre 396.451 millions en 2023. La capitalisation boursière est passée de 18.269 milliards en 2023 à 20.611 milliards en 2024.
199. Les nouveaux développements sur le marché financier régional portent notamment sur (1) le projet de rénovation du cadre réglementaire de l'activité de capital-investissement, (2) le cadre réglementaire adapté à la finance islamique et (3) la mise en œuvre d'actions prioritaires portant notamment sur l'amélioration de la gouvernance et des capacités des intervenants du marché, l'amélioration de l'attractivité et de la diversité du marché, le renforcement de la protection des investisseurs et l'amélioration de la communication et de la visibilité du marché.

Graphique 38 M2/PIB et Credit à l'économie/PIB de la Côte d'Ivoire (2019 – 2024)



4.3.5 Etat de Convergence macroéconomique

200. Au titre de la convergence macroéconomique, la Côte d'Ivoire a respecté cinq critères en 2024 comme en 2023, dont trois de premier rang et les deux de second rang. Le critère relatif au

déficit budgétaire, quoiqu'en réduction par rapport à l'année 2023, n'a pu être respecté. La performance du pays par critère se présente comme suit en 2024 comparativement à 2023 :

Critères de premier rang

- **Ratio du déficit budgétaire dons compris (base engagement) rapporté au Produit Intérieur Brut ($\leq 3\%$)** : ce ratio est ressorti à 4,0% en 2024, en réduction par rapport au déficit de 5,2% enregistré en 2023, pour une norme communautaire de 3% maximum ;
- **Taux d'inflation en moyenne annuelle ($\leq 5\%$)** : pour une norme communautaire de 5,0% maximum, le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 3,5% en 2024 contre 4,4% en 2023
- **Réserves brutes (≥ 3 mois d'importations)** : Les réserves de change de la BCEAO garantissent la couverture de 4,6 mois d'importations de biens et services contre 3,5 mois en 2023 pour l'ensemble de la zone UEMOA ;
- **Financement du déficit budgétaire par la Banque Centrale ($\leq 10\%$ des recettes fiscales de l'année précédente)** : la Côte d'Ivoire à l'instar des autres pays de l'UEMOA n'a plus recours à ce financement.

Critères de second rang

- **Ratio de l'encours de la dette rapporté au PIB nominal ($\leq 70\%$)** : le ratio de l'encours de la dette publique s'est établi à 59,5% en 2024 contre 57,5% du PIB en 2023 ;
- **Variation du taux de change nominal (+/-10%)**: la variation du taux de change nominal moyen du francs CFA par rapport à l'UCAO à fin 2024 s'établit à 0,6% en 2024 contre 3% en 2023.

Tableau 14 : Situation de convergence de la Côte d'Ivoire

Critères	TARGET	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Critères de premier rang							
Déficit budgétaire dons compris en % du PIB	$\leq 3\%$	2,2	5,4	4,9	6,8	5,2	4,0
Inflation annuelle moyenne	$\leq 5\%$	0,8	2,4	4,2	5,2	4,4	3,5
Financ. du Déf budg. Par la Banque Centrale	$\geq 10\%$	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réserves extérieures brutes	≥ 3	5,7	5,4	5,0	4,1	3,5	4,6
Nbre de critères de premier rang respectés		4	3	3	2	3	3
Secondary Criteria							
Nominal exchange rate variation	$\pm 10\%$	-2,8	1,0	1,5	-5,3	3,0	0,6
Public debt to GDP ratio	$\leq 70\%$	37,9	46,3	50,2	56,0	57,5	59,5
Nbre de critères de second rang respectés		2	2	2	2	2	2

Nbre total de critères respectés		6	5	5	4	5	5
---	--	----------	----------	----------	----------	----------	----------

4.3.6 Prévisions 2025

201. En 2025, l'économie ivoirienne devrait poursuivre son élan et enregistrer une accélération de son taux de croissance qui est projeté 6,5%. Cette croissance serait portée par les trois secteurs. Le primaire s'accroîtrait de 5,4%, en accélération par rapport à la croissance de 2,6% enregistrée en 2024; le secteur secondaire est prévu en accroissement de 6,4% contre 5,8% en 2024. quant au secteur tertiaire marchand, il a attendu en 2025 un accroissement de sa valeur ajoutée de 6,6% contre 6,7% une année plus tôt.
202. S'agissant des finances publiques, les prévisions en 2025 tablent sur une consolidation é une consolidation budgétaire avec un déficit de 3,0% contre 4,0% de déficit en 2024. Cette performance se réaliserait en raison d'une mobilisation plus importante des recettes totales et dons qui s'accroîtraient de 15,7% par rapport à 2024 contre une hausse moins importante des dépenses totales et prêts nets qui sont attendus en hausse de 9,3% comparativement à 2024. Les recettes totales et dons ressortiraient à 17,4% du PIB en 2025 contre 16,4% une année plus tôt tandis que la proportion des dépenses totales et prêts nets par rapport au PIB nominal resterait stable à 20,4% en 2025. En termes de fiscalisation de l'économie, les prévisions tablent sur un taux de pression fiscale de 15,0% en 2025 contre 13,8% en 2024. De l'exécution prévisionnelle des recettes et des dépenses, il est attendu un déficit de 3,0% contre 4,0% en 2024, conforme ainsi à la norme communautaire.
203. En ce qui concerne la dette, son encours est attendu en hausse de 4,5% en 2025 par rapport à 2024. En proportion du PIB, elle représenterait 57,0% en 2025 contre 59,5% une année plus tôt. Ainsi, en matière de convergence, la Côte d'Ivoire devrait respecter en 2025 l'ensemble des six critères de convergence.

4.3.7 Conclusion et recommandations

204. La mise en œuvre des projets et programmes du Plan national de développement (PND 2021-2025) de la Côte d'Ivoire ont placé le pays sur un sentier de croissance forte et soutenue. De 2021 à 2024 le pays a enregistré en moyenne une croissance de 6,5%. Cette croissance est portée par l'ensemble des secteurs. En 2024 c'est une croissance de 6,0% à la suite de celle de 6,5% enregistrée en 2023. Cette croissance s'est réalisée dans un contexte de baisse des tensions inflationnistes à la suite des mesures mises en œuvre pas le gouvernement à cet effet.
205. En matière de gestion des finances publiques et de la dette, il est à noter des efforts déployés pour réaliser la consolidation budgétaire. Ainsi, il est noté une réduction constante du déficit budgétaire en pourcentage du PIB nominal. Toutefois, bien qu'en dessous de la norme communautaire de 70% maximum, le taux d'endettement s'est accru en 2024 comparativement à la l'année précédente. En matière de convergence, les résultats de l'année 2024 montrent une amélioration en termes de niveau atteint par les indicateurs ; le nombre étant resté identique à celui à fin 2023.
206. Pour consolider et renforcer la situation macroéconomique et permettre au pays de renforcer le sentier de convergence les recommandations suivantes sont formulées :

- Poursuivre la politique de transformation structurelle de l'économie, notamment en accélérant le développement des sept filières prioritaires identifiées afin de créer plus d'emplois et de valeurs ajoutée ;
- Poursuivre et renforcer les mesures et réformes permettant une meilleure collecte des recettes et une maîtrise des dépenses ;
- Poursuivre la mise en œuvre des réformes douanières en vue d'améliorer la mobilisation des recettes douanières via le renforcement de l'évaluation des véhicules neufs et l'extension du dispositif de sélectivité basé sur l'intelligence artificielle (ia) et la vidéo-surveillance;
- Porter une attention particulière à l'évolution de la dette publique en lien avec les études de viabilité.

4.4 Situation économique et financières de la Gambie

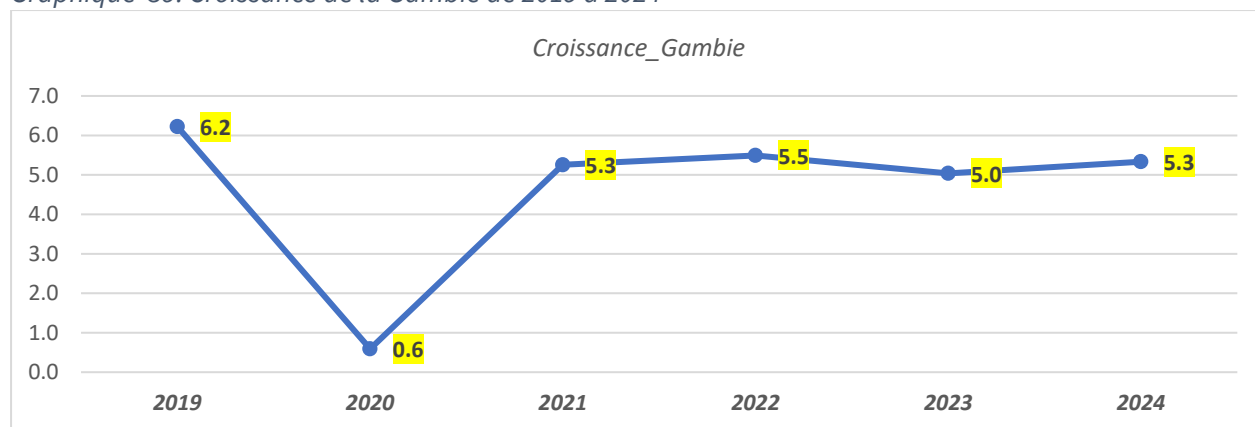
207. En 2024, l'orientation de la politique macroéconomique de la Gambie s'est concentrée sur la promotion de la croissance économique, la responsabilité budgétaire et l'accélération des réformes structurelles. Cette stratégie s'appuie sur le Plan national de développement 2023-2027 (PND-RV) axé sur la relance verte, qui prévoit un programme complet de diversification économique, d'amélioration de la productivité et de développement du secteur privé. Conformément à ces priorités, les projections macroéconomiques prévoyaient pour 2024 une croissance du PIB réel de 5,8 %, une inflation moyenne annuelle de 14,4 %, un déficit budgétaire de 2,6 % du PIB et un ratio de la dette publique de 67,0 % du PIB.
208. L'économie a progressé de 5,3 % en 2024, contre 4,8 % en 2023, grâce aux bonnes performances des secteurs de l'industrie et des services. L'inflation annuelle moyenne est passée à 9,6 %, contre 15,5 % en 2023, grâce à une politique monétaire rigoureuse, à une amélioration de l'approvisionnement alimentaire et à la baisse des cours mondiaux des produits de base. Le déficit budgétaire a diminué pour atteindre 3,7 % du PIB, contre 4,2 % en 2023, tandis que le ratio de la dette publique par rapport au PIB est passé de 80,9 % en 2023 à 76 %. La balance des paiements globaux a enregistré un excédent de 16,5 % du PIB en 2024, contre un déficit de 8,9 % l'année précédente. Au titre de la convergence macroéconomique, la Gambie a rempli deux des quatre critères de premier rang (financement de la banque centrale et réserves extérieures brutes) et un des deux critères de second rang (variation du taux de change) dès la fin de l'année 2024.

4.4.1 Secteur réel

4.4.1.1 Croissance

209. L'économie gambienne a progressé de 5,3 % en 2024, contre 4,8 % en 2023, grâce notamment aux bonnes performances des secteurs de l'industrie et des services. En revanche, le secteur agricole s'est contracté de 1,1 %, inversant ainsi la croissance de 1,4 % enregistrée en 2023. Cette baisse est principalement due à la faiblesse des sous-secteurs des cultures et de la sylviculture. Le sous-secteur des cultures a notamment reculé de 6,7 % en 2024, contre 0,9 % en 2023, en raison de conditions météorologiques défavorables. De même, la sylviculture et l'exploitation forestière ont baissé de 23,5 %, après une baisse de 7,8 % en 2023.

Graphique 39: Croissance de la Gambie de 2019 à 2024

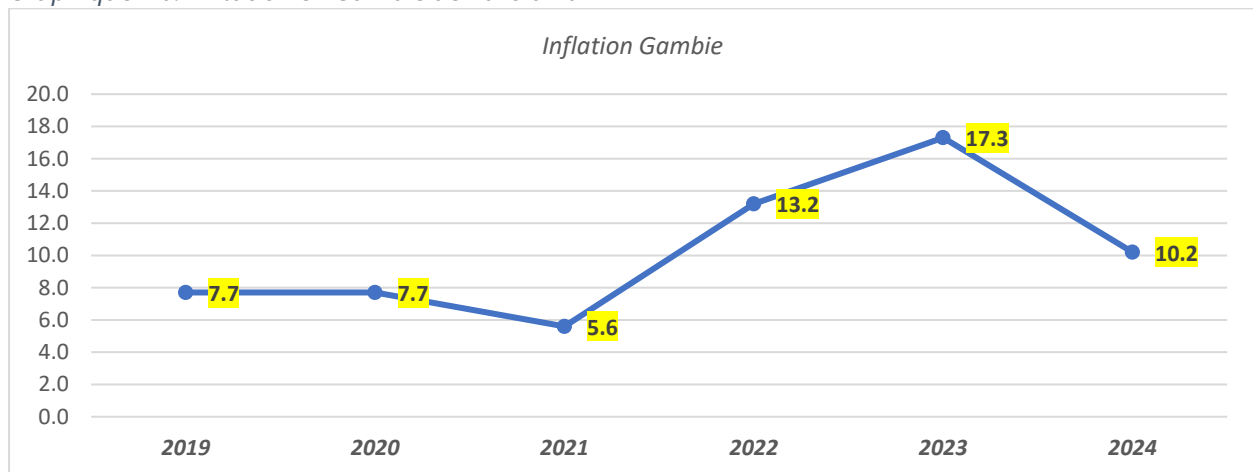


210. Le secteur de l'industrie a augmenté de 5,3 % en 2024, contre 9,4 % en 2023. Cette croissance est principalement due à l'amélioration de l'activité dans le secteur de la construction, qui a accéléré avec une hausse de 4,8 % contre 3,2 % l'année précédente. Le secteur des services a affiché une forte performance, avec une croissance de 8,0 % en 2024, contre 5,1 % en 2023. Cette performance a été soutenue par des résultats encourageants dans les secteurs du commerce, du transport et de l'entreposage, ainsi que dans les services financiers. Les activités liées au commerce ont augmenté de 11,2 %, contre 3,6 % en 2023. Le sous-secteur des transports et de l'entreposage a augmenté de 9,4 %, contre 3,1 % l'année précédente, tandis que les services financiers ont connu une croissance notable de 19,0 %, inversant ainsi la baisse de 10,5 % enregistrée en 2023.
211. En termes de part sectorielle du PIB, le secteur des services reste le plus grand contributeur en 2024, représentant 53,8 %, suivi par l'agriculture (20,7 %) et l'industrie (18,5 %).

4.4.1.2 Inflation

212. L'inflation globale est ainsi tombée à 10,2 % en décembre 2024, contre 17,3 % en décembre 2023, en raison d'une baisse généralisée des prix des produits alimentaires et non alimentaires. De même, l'inflation moyenne annuelle est tombée à 9,6 % en 2024, contre 15,5 % en 2023. L'inflation des produits alimentaires et non alimentaires est tombée à 12,8 % et 6,9 % respectivement, contre 22,5 % et 11,2 % en 2023. Cette baisse a été attribuée à une politique monétaire stricte et à une relative stabilité des prix des denrées alimentaires et des carburants.

Graphique 40: Inflation en Gambie de 2019 à 2024



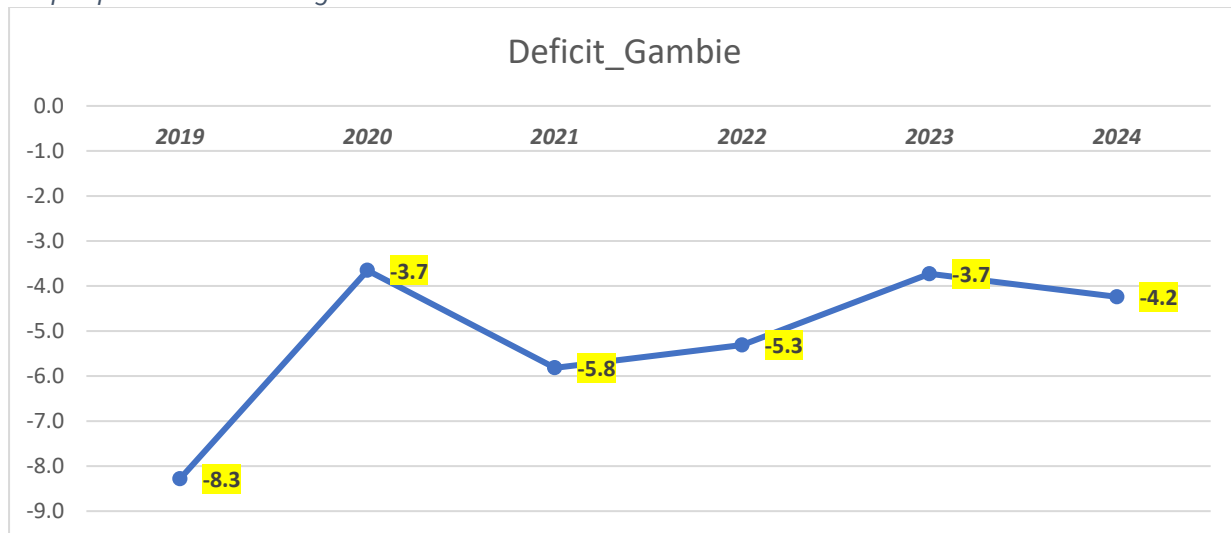
4.4.2 Finances publiques et de dette publique

213. Les opérations budgétaires ont permis d'améliorer les recettes totales et les dons, qui ont atteint 34,5 milliards de dalasis (21,6 % du PIB) en 2024, contre 29,4 milliards de dalasis (21,1% du PIB) en 2023, grâce à une hausse significative des recettes intérieures, qui ont augmenté de 31,8%, pour atteindre 23,5 milliards de dalasis (14.7% du PIB), contre 17,84 milliards de dalasis (12,7 % du PIB) en 2023. Cette performance est principalement due à l'introduction des droits de timbre, à l'automatisation de la gestion des recettes et au déploiement à grande échelle du Système SYDONIA World pour la gestion des opérations douanières. Par ailleurs, la mise en œuvre d'une stratégie globale de mobilisation des recettes

nationales a permis d'élargir l'assiette fiscale, d'améliorer l'efficacité administrative et de promouvoir une plus grande équité et une plus grande transparence dans le système fiscal.

214. Les recettes fiscales ont ainsi augmenté pour atteindre 18,8 milliards de dirhams (11,7 % du PIB) en 2024, contre 14,3 milliards de dalasis (10,2% du PIB) l'année précédente. Les recettes non fiscales ont également augmenté pour atteindre 3,8 milliards de dalasis (2,4 % du PIB), contre 3,5 milliards de dalasis (2,5% du PIB) en 2023. Dans le même temps, les dons ont enregistré une baisse de 0,3%, pour atteindre 11,88 milliards de dalasis (7,0 % du PIB), contre 11,92 milliards de dalasis (7,4 % du PIB) l'année précédente.
215. Au titre des dépenses, les dépenses totales et le montant net des prêts ont augmenté pour atteindre 41,28 milliards de dalasis (25,8 % du PIB), contre 34,92 milliards de dalasis (24,1 % du PIB) en 2023. Cette hausse est principalement due à l'initiation de nouveaux projets d'infrastructures routières, aux préparatifs logistiques pour l'accueil du sommet de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et aux subventions agricoles. Les dépenses courantes ont augmenté de 32,5 % pour atteindre 24,53 milliards de dalasis (15,4 % du PIB), contre 18,52 milliards de dalasis (13,2 % du PIB) en 2023. Cette hausse est principalement attribuée à l'augmentation des transferts et des subventions, notamment dans le secteur de l'énergie, ainsi qu'à l'augmentation des salaires dans le secteur public.
216. En conséquence, le déficit budgétaire global (y compris les dons) s'est aggravé pour atteindre 6,8 milliards de dalasis (4,2 % du PIB), contre 5,23 milliards de dalasis (3,7 % du PIB) en 2023. Ce déficit a été financé à la fois par des sources extérieures et intérieures. Le financement extérieur net a diminué pour s'établir à 3,12 milliards de dalasis, contre 5,04 milliards de dalasis en 2023, tandis que l'emprunt intérieur net a augmenté pour atteindre 4,88 milliards de dalasis, contre un remboursement net de 1,65 milliard de dalasis en 2023.

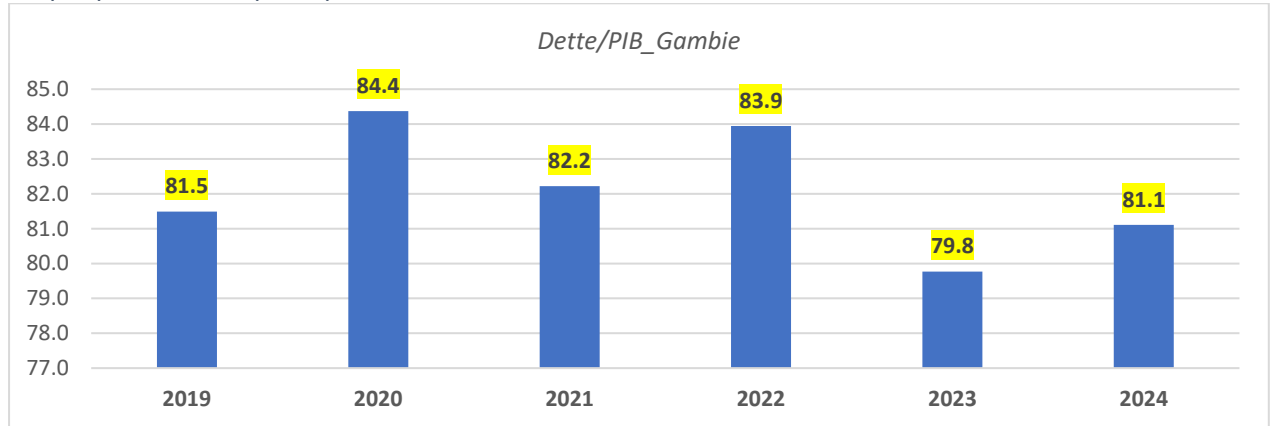
Graphique 41: Deficit budgétaire en % de la Gambie de 2019 à 2024



217. À la fin décembre 2024, l'encours de la dette publique s'élevait à 129,51 milliards de dalasis (81,1 % du PIB), contre 112,05 milliards de dalasis (79,8 % du PIB) en 2023. La dette intérieure est passée à 50,13 milliards de dalasis (31,4 % du PIB), contre 41,10 milliards de dalasis (30,7%

du PIB) en 2023, tandis que la dette extérieure a augmenté pour atteindre 79,38 milliards de dalasis (49,7 % du PIB), contre 68,94 milliards de dalasis (49,1% du PIB).

Graphique 42: Dette publique sur PIB de la Gambie de 2019 à 2024

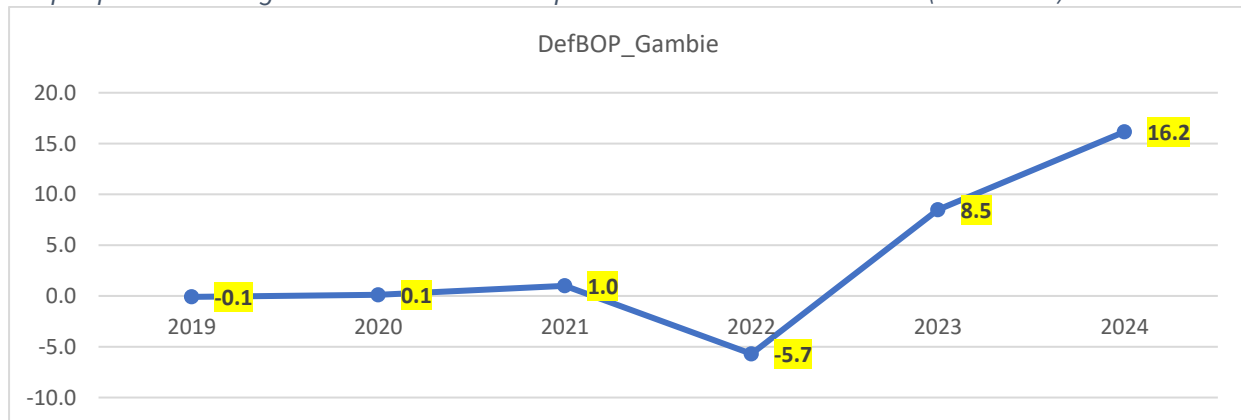


218. Cette augmentation reflète le financement de réformes stratégiques, en particulier dans les domaines des infrastructures, de l'énergie et des soins de santé, visant à combler des écarts de développement de longue date. Cependant, la mobilisation limitée des recettes a nécessité un recours accru aux emprunts extérieurs et intérieurs. Par ailleurs, la dépréciation du dalasis a augmenté la valeur intérieure de la dette étrangère, tandis que les taux d'intérêt mondiaux élevés ont accru le coût du service de la dette. Par ailleurs, les efforts de restructuration des entreprises publiques ont accentué les pressions budgétaires à court terme, augmentant ainsi le stock de la dette publique.

4.4.3 Secteur extérieur

219. Au cours de la période sous revue, la balance globale des paiements a enregistré un excédent de 381,5 millions de dollars américains (16,2 % du PIB) contre un surplus de 196,6 millions de dollars (8,5 % du PIB) en 2023, reflétant principalement l'amélioration du compte financier.

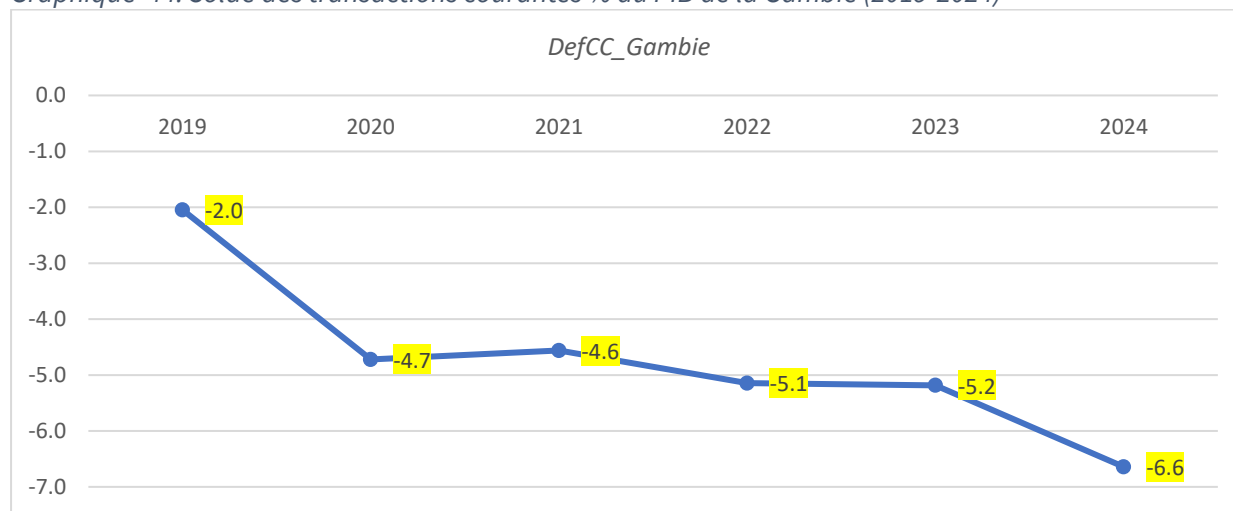
Graphique 43: Solde global de la balance des paiements en % du PIB Gambie (2019-2024)



220. Le déficit du compte courant s'est accru pour se situer à 156,8 millions de dollars (6,6 % du PIB) en 2024, contre 120,06 millions de dollars (5,4 % du PIB) en 2023 en raison de l'aggravation de la balance commerciale. . Au cours de la période sous revue, le déficit du

compte des biens s'est creusé pour atteindre 1.025,01 millions de dollars contre 877,38 millions de dollars à la même période en 2023, en raison d'une augmentation des importations par rapport aux exportations. Les importations de marchandises ont augmenté pour atteindre 1.388,32 millions de dollars américains, contre 1.203,28 millions de dollars américains il y a un an, reflétant une hausse des importations de denrées alimentaires et de carburant. Les exportations ont également augmenté pour atteindre 363,33 millions de dollars, contre 325,90 millions de dollars il y a un an. cependant, la balance des services a enregistré un excédent de 314,19 millions de dollars, contre 241,69 millions de dollars en 2023, grâce à une activité touristique soutenue. La balance des revenus de second rang s'est améliorée pour atteindre un excédent de 554,03 millions de dollars, contre 540,07 millions de dollars l'année précédente, grâce notamment aux transferts de fonds privés qui ont augmenté pour atteindre 554,03 millions de dollars en 2024, contre 540,07 millions de dollars en 2023.

Graphique 44: Solde des transactions courantes % du PIB de la Gambie (2019-2024)

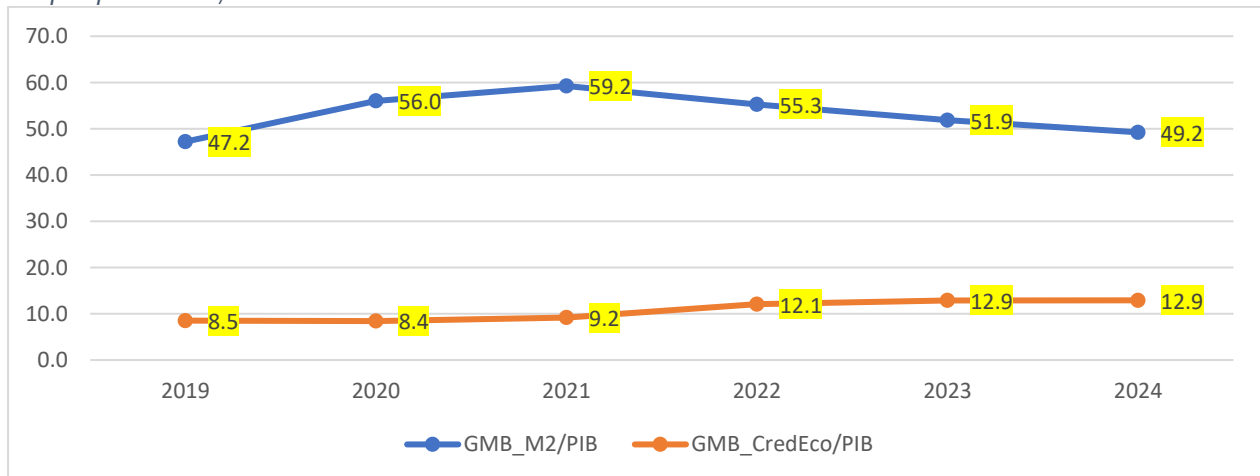


221. L'excédent du compte de capital a diminué pour atteindre 117,88 millions de dollars US en 2024, contre 142,42 millions de dollars l'année précédente, ce qui indique une baisse des dons destinés aux projets. Le solde du compte financier (net) a enregistré une acquisition nette d'actifs de 13,50 millions de dollars en 2024, contre une position d'engagement de 58,30 millions de dollars en 2023, principalement en raison d'une hausse des investissements directs étrangers.
222. À la fin décembre 2024, les réserves extérieures brutes s'élevaient à 535,60 millions de dollars (soit 4,1 mois de couverture des importations), contre 476,08 millions de dollars (soit 4,2 mois de couverture des importations) à la fin du mois de décembre 2023.
223. S'agissant de l'évolution du taux de change, le dalasi s'est déprécié de 8,6 % par rapport au dollar américain en 2024, contre 4,4 % en 2023. Par rapport à l'UCAO, le dalasi s'est déprécié de 10 % au cours de la période sous revue, contre 8,3 % l'année précédente. Cette dépréciation est essentiellement attribuée à l'excédent de la demande par rapport à l'offre de devises étrangères sur le marché des changes.

4.4.4 Monetary sector

224. La Banque centrale de Gambie (CBG) a maintenu son taux de politique monétaire à 17 % tout au long de l'année, grâce aux efforts déployés pour contenir les pressions inflationnistes persistantes qui ont maintenu l'inflation globale au-dessus de l'objectif à moyen terme de la banque. De même, les taux de la facilité de prêt permanent et de la facilité de dépôt permanent sont demeurés stables, à 18 % et 3 % respectivement. Le ratio des réserves obligatoires (RRO) est resté inchangé à 13,0 %, reflétant un engagement continu en faveur d'une politique monétaire stricte.
225. L'agrégat monétaire large (M2) a augmenté de 7,9 % à la fin décembre 2024, marquant ainsi une modération par rapport aux 8,8 % enregistrés au cours de la même période en 2023. Cette croissance plus lente de l'agrégat monétaire large est principalement attribuée à l'expansion modérée des actifs domestiques nets (ADN), qui ont augmenté de seulement 0,7 % en 2024, contre 7,2 % l'année précédente. En revanche, les actifs extérieurs nets du système bancaire ont augmenté de 18,7 %, contre 11,4 % en 2023.
226. Le crédit au secteur privé a augmenté de 24,3 %, soit une accélération significative par rapport aux 11,7 % enregistrés en 2023, en raison de l'amélioration de l'activité économique et des conditions de crédit. En ce qui concerne les composantes de l'agrégat monétaire large, la croissance de la monnaie au sens étroit a ralenti pour atteindre 7,9 %, contre 13,0 % précédemment enregistré, tandis que la croissance de la quasi-monnaie a accéléré pour atteindre 7,9 %, contre 3,3 % en 2023.
227. La monnaie de réserve a quant à elle reculé de 5,6 % en 2024, inversant ainsi la croissance de 14,1 % enregistrée en 2023, principalement en raison d'une baisse de 63,5 % de l'ADN de la Banque centrale de Gambie, contre une hausse de 6,6 % en 2023. En revanche, l'ADN de la Banque centrale a augmenté de 21,4 % en 2024, contre 18 % l'année précédente. Du côté des passifs, cette baisse est principalement due à une réduction de la monnaie en circulation, la Banque centrale ayant intensifié ses opérations de restriction des liquidités pour absorber l'excédent de liquidités dans le système financier.

Graphique 45: M2/PIB et Credit à l'économie en % du PIB de la Gambie de 2019 à 2024



228. Au cours de la période sous revue, le secteur bancaire est resté sain, stable et bien capitalisé. En décembre 2024, le ratio d'adéquation des fonds propres s'élevait à 28,5 %, un taux bien au-delà du minimum réglementaire de 10 %. De même, le ratio de liquidité a atteint 76,1 %, soit bien au-delà du seuil requis de 30 %, ce qui indique que le système dispose d'importantes réserves à court terme. La rentabilité s'est également améliorée, le rendement des actifs (RDA) passant de 2,5 % à 3,1 % et la rentabilité des capitaux propres (RCP) de 21,7 % à 28,2 % par rapport à la fin de l'année 2023, ce qui témoigne d'une meilleure performance des bénéficiaires. Toutefois, la qualité des actifs a montré des signes de détérioration, le ratio des prêts non productifs (PNP) ayant fortement augmenté pour atteindre 14,6 % contre 3,3 % en 2023. Cette hausse est principalement due à la défaillance d'un grand emprunteur dans deux grandes banques, ce qui met en évidence la vulnérabilité du secteur au risque de concentration.

4.4.5 Macroeconomic Convergence

229. La Gambie a satisfait à deux des quatre critères de premier rang de convergence : le financement du déficit budgétaire par la banque centrale et les réserves extérieures brutes (en termes de mois de couverture des importations). En ce qui concerne les critères de second rang de convergence, le pays en a rempli un sur deux, en satisfaisant au critère de variation du taux de change nominal. Un résumé des performances est présenté ci-dessous :

- **Critères de premier rang :**

230. Le déficit budgétaire, sur la base des engagements, y compris les dons, s'élevait à 4,2% du PIB en 2024, contre un déficit de 3,7% du PIB en 2023. Le taux d'inflation annuel moyen est tombé à 9,6 %, contre 15,5 % l'année précédente. Les réserves extérieures brutes ont couvert 4,1 mois d'importations de biens et services, contre 4,2 mois en 2023. De plus, la banque centrale n'a pas financé le déficit budgétaire en 2024, comme en 2023.

- **Critères de second rang**

231. Le taux de change nominal du dalasi par rapport à l'UCAO s'est déprécié de 10 % en 2024, restant dans la marge acceptable de ± 10 %. Le ratio de la dette publique par rapport au PIB s'est accru pour atteindre 81,1% en 2024, contre 79,8% l'année précédente.

Tableau 15 : État de la convergence de la Gambie (2019-2024)

Critères	TARGET	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Critères de premier rang							
Déficit budgétaire dons compris en % du PIB	$\leq 3\%$	8,3	3,7	5,8	5,3	3,7	4,2
Inflation annuelle moyenne	$\leq 5\%$	7,7	7,7	5,6	13,2	17,3	10,2
Financ. du Déf budg. Par la Banque Centrale	$\geq 10\%$	0,0	46,7	13,3	2,8	9,8	0,0
Réserves extérieures brutes	≥ 3	3,9	6,1	8,8	7,1	4,2	4,1
Nbre de critères de premier rang respectés		2	2	1	2	2	2
Secondary Criteria							
Nominal exchange rate variation	$\pm 10\%$	-1,8	-1,6	-2,1	-3,0	-8,4	-9,9
Public debt to GDP ratio	$\leq 70\%$	81,5	84,4	82,2	83,9	79,8	81,1

Nbre de critères de second rang respectés	1	1	1	1	1	1
Nbre total de critères respectés	3	3	2	3	3	3

4.4.6 Prospects

232. Les perspectives économiques de la Gambie restent globalement positives, soutenues par la mise en œuvre effective du Plan national de développement 2023-2027 axé sur la relance (DNP-AR) et un engagement ferme en faveur de la discipline budgétaire, des réformes structurelles et du développement du secteur privé. À moyen terme, la croissance du PIB réel devrait se situer en moyenne autour de 5,0 %, sous réserve d'une reprise de l'activité agricole et de performances soutenues dans les secteurs de l'industrie et des services. Les politiques devraient rester axées sur la mobilisation des recettes intérieures, la diversification économique et la transformation numérique, avec le soutien des partenaires de développement. En conséquence, l'inflation devrait se modérer progressivement, tandis que le déficit budgétaire devrait diminuer à mesure que les mesures d'assainissement budgétaire se mettent en place.
233. Néanmoins, des risques à la baisse persistent. À l'échelle mondiale, l'aggravation des tensions commerciales, les perturbations continues des chaînes d'approvisionnement et l'intensification des conflits géopolitiques pourraient freiner l'activité économique et les flux commerciaux. L'augmentation de la demande de minerais essentiels et l'instabilité géopolitique dans les régions exportatrices de matières premières pourraient par ailleurs accroître la volatilité des prix de ces dernières. Au niveau régional, les perturbations des principaux corridors maritimes et les chocs climatiques en Afrique de l'Ouest pourraient entraîner une hausse des coûts d'importation des denrées alimentaires, des carburants et des intrants industriels, exerçant ainsi une pression à la hausse sur l'inflation et mettant à rude épreuve les finances publiques en raison de l'augmentation des besoins en subventions. Ces défis pourraient affecter la capacité de la Gambie à respecter régulièrement les principaux critères de convergence, notamment en ce qui concerne l'inflation et le déficit budgétaire. Pour maintenir la stabilité macroéconomique et atteindre les objectifs de convergence, il sera essentiel de poursuivre les réformes structurelles et de coordonner les réponses politiques.

4.4.7 Conclusion and Recommendations

234. L'économie a enregistré une croissance de 5,3 % en 2024, contre 4,8 % l'année précédente, grâce à de solides performances dans les secteurs de l'industrie et des services. L'inflation a diminué de manière significative, passant de 15,5 % en 2023 à 9,6 %, grâce à une politique monétaire stricte, à une amélioration de l'approvisionnement alimentaire national et à une baisse des prix des produits de base à l'échelle mondiale. Le déficit budgétaire a légèrement diminué pour atteindre 3,7 % du PIB, reflétant une mobilisation plus efficace des recettes intérieures, tandis que le ratio de la dette publique par rapport au PIB a baissé pour s'établir à 76,0 %. La balance des paiements a enregistré un excédent important de 16,5 % du PIB, grâce à la reprise du tourisme et à des envois de fonds conséquents. Malgré ces progrès, des problèmes

persistent dans le secteur agricole et la qualité des actifs du secteur bancaire s'est détériorée en raison de l'augmentation des prêts non productifs.

235. En vue de préserver la stabilité macroéconomique et d'améliorer les performances en matière de convergence dans le cadre du Pacte de stabilité et de convergence macroéconomique de la CEDEAO, les recommandations politiques suivantes sont formulées :

- Accroître les investissements dans l'agriculture intelligente face au climat et dans l'irrigation afin d'atténuer l'impact des conditions météorologiques défavorables sur la production agricole et d'améliorer la sécurité alimentaire ;
- Renforcer la mise en œuvre de la stratégie en matière de recettes intérieures, notamment par l'élargissement de l'assiette fiscale, l'amélioration du respect des obligations fiscales et l'exploitation des outils numériques pour une administration fiscale efficace ;
- Rationaliser les dépenses publiques, accorder la priorité aux investissements favorables à la croissance et aux populations les plus démunies, et améliorer l'efficacité des subventions, en particulier dans les secteurs de l'énergie et de l'agriculture ;
- En vue de préserver la stabilité du secteur financier, il conviendrait de renforcer l'évaluation du risque de crédit et la supervision du système bancaire, en mettant l'accent sur la réduction du risque de concentration et en veillant au règlement diligent des prêts non performants ;
- Diversifier les produits et les marchés d'exportation, accroître la valeur ajoutée et améliorer la logistique afin de réduire l'exposition aux chocs commerciaux extérieurs et d'améliorer la balance des comptes courants.

4.5 Situation économique et financière du Ghana

236. L'orientation générale de la politique macroéconomique pour 2024, intitulée « Poursuivre la croissance et le développement dans un environnement macroéconomique stable », s'appuie sur le Programme de croissance économique post-Covid-19 (PC-PEG), soutenu par le FMI et d'une durée de trois ans. Ce programme fut le principal instrument politique lancé par le gouvernement pour atténuer l'impact de la crise économique ghanéenne et propulser l'économie sur une trajectoire de croissance plus élevée à moyen terme. Il a pour principaux objectifs de rétablir la stabilité macroéconomique et la viabilité de la dette, de renforcer la résilience par la mise en œuvre de réformes structurelles vastes et solides, et de jeter les bases d'une croissance plus forte et plus inclusive.
237. Sur la base des objectifs macroéconomiques globaux et des objectifs à moyen terme, les objectifs macroéconomiques suivants sont fixés pour l'exercice 2024 :
- i. Une croissance globale du PIB réel d'au moins 2,8 %, révisée à la hausse à 3,1 % ;
 - ii. Une croissance du PIB réel non pétrolier d'au moins 2,1 %, révisée à la hausse à 2,8 %
 - iii. Un taux d'inflation en fin de période de 15 % ;
 - iv. Un excédent de la balance primaire (sur la base des engagements) de 0,5 % du PIB ; et
 - v. Des réserves internationales brutes couvrant au moins 3 mois d'importations.
238. Selon des données provisoires, la croissance du PIB réel s'est accélérée pour atteindre 5,7 % en 2024, contre 3,1 % en 2023, principalement grâce aux services et à l'extraction de l'or. L'inflation a augmenté pour atteindre 23,8 % en fin de période, contre 23,2 % en décembre 2023, en raison principalement des goulets d'étranglement de l'approvisionnement alimentaire et de la volatilité de la monnaie nationale tout au long de l'année. Le déficit budgétaire s'est creusé pour atteindre 7,9 % du PIB, contre 3,2 % en 2023, en raison principalement des dépenses d'investissement concentrées en amont des élections générales de 2024 et de l'augmentation significative des dépenses récurrentes, malgré une bonne performance des recettes au cours de la période. Le stock de la dette publique a diminué pour atteindre 61,8 % du PIB, contre 68,7 % à la fin de l'année 2023, reflétant à la fois l'effet de base et le ralentissement de l'accumulation de la dette.
239. La croissance de la masse monétaire a ralenti pour atteindre 31,9 % à la fin de l'année 2024, contre 38,7 % à la fin de l'année 2023, principalement en raison de la contraction des créances nettes sur le gouvernement. Les développements dans le secteur extérieur se sont améliorés, l'excédent du compte courant passant de 1,8 % du PIB en 2023 à 4,2 % en 2024, grâce à une amélioration de l'excédent du commerce des marchandises et à une augmentation des entrées de transferts de fonds au cours de la période. La position des réserves extérieures brutes s'est améliorée, passant de 2,7 mois de couverture des importations à la fin décembre 2023 à 4 mois, reflétant principalement l'initiative « or contre réserves » et les décaissements de la Facilité élargie de crédit (FEC) du FMI au cours de la période.
240. En ce qui concerne les critères secondaires, le pays en a rempli deux sur trois en 2024 (réserves extérieures brutes et financement du déficit budgétaire par la banque centrale), contre un en 2023 (financement du déficit budgétaire par la banque centrale). S'agissant des critères

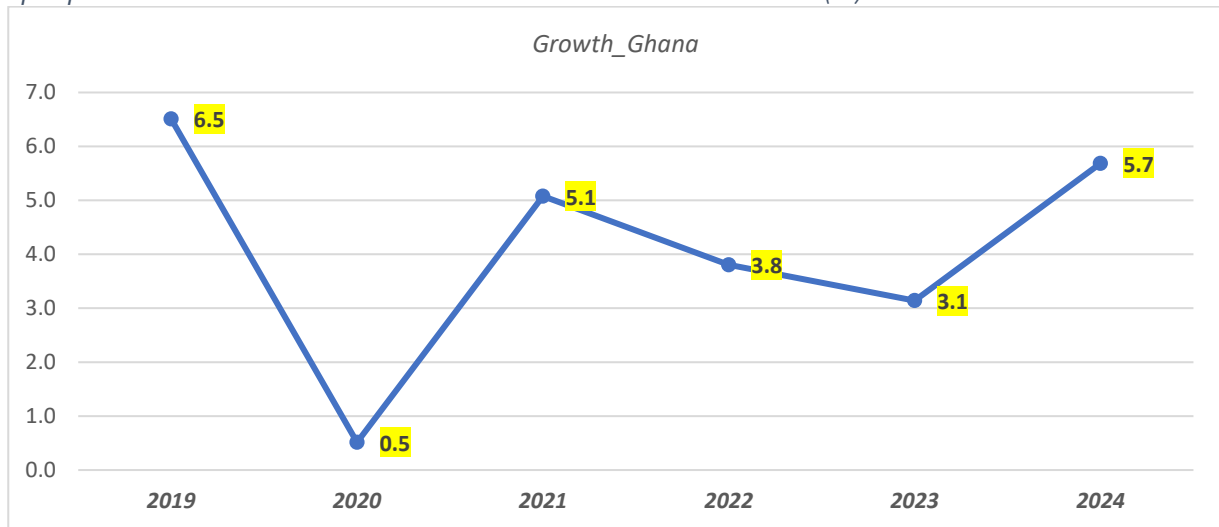
secondaires, la performance est restée inchangée, le pays ayant atteint l'objectif concernant le ratio dette/PIB.

4.5.1 Secteur réel

4.5.1.1 Croissance

241. La croissance du PIB réel était de 5,7 % en 2024, supérieure au taux de croissance projeté de 3,1 % et au taux de 3,1 % enregistré en 2023, principalement en raison de la forte performance de la production d'or ainsi que de l'information et des télécommunications. Le PIB non pétrolier a augmenté de 6 % en 2024 contre 3,6 % en 2023, tandis que le PIB non aurifère a augmenté de 5,1 % contre 3 % en 2023.

Graphique 46 : Tendances des taux de croissance du PIB réel du Ghana (%)



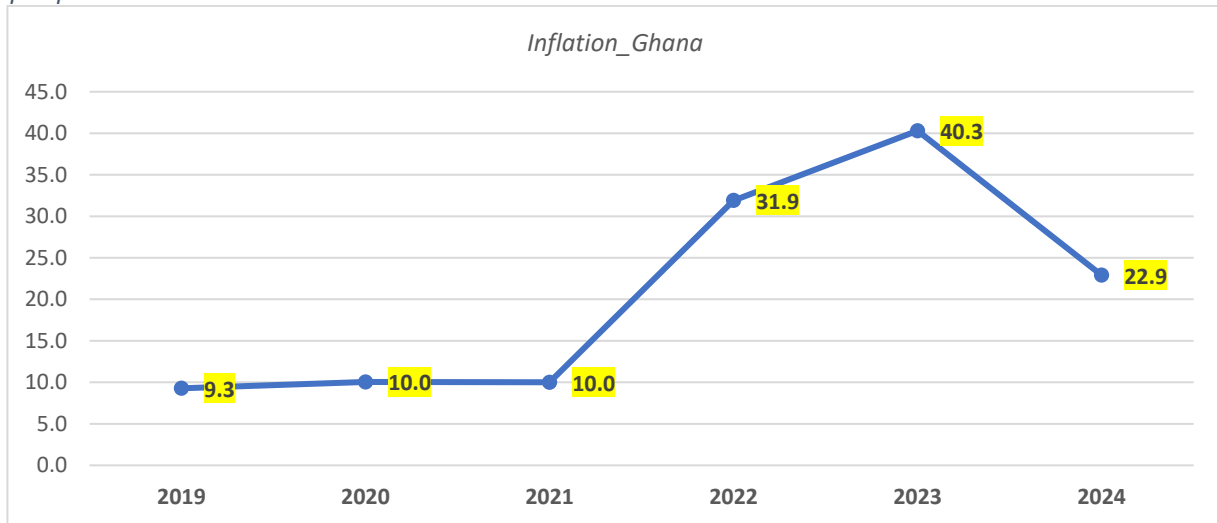
242. La croissance de l'agriculture a ralenti pour atteindre 2,8 % en 2024, contre 5,9 % en 2023, en raison principalement de la baisse de 22,4 % de la production de cacao, qui continue de pâtir des effets défavorables liés au phénomène climatique El Niño. De même, les activités de foresterie et d'exploitation forestière ont diminué de 5,8 % par rapport à la contraction de 6,2 % enregistrée en 2023. Cependant, l'élevage et la pêche ont enregistré des taux de croissance de 3,5 % et 2,5 %, contre 6,5 % et 4,1 % respectivement en 2023.
243. L'industrie a augmenté de 7,1 % contre une contraction de 1,7 % en 2023, reflétant les développements dans la plupart de ses sous-secteurs. Les mines et les carrières ont augmenté de 9,4 % contre 1,7 % en 2023, principalement en raison de la hausse de 19,1 % de la production d'or durant cette période. La production de pétrole et de gaz a progressé, affichant un taux de croissance modeste de 1,1 % en 2024, contre une contraction de 3,5 % en 2023. L'activité manufacturière a augmenté de 3,9 % par rapport au taux de croissance de 0,9 % enregistré en 2023. La production dans les secteurs de l'électricité et de la construction a rebondi, affichant des taux de croissance de 2,0 % et 9,6 % contre des contractions de 10,8 % et 11,2 %, respectivement, en 2023. Cependant, l'activité dans le secteur de l'eau et de l'assainissement a diminué de 0,9 % par rapport au taux de croissance de 2,5 % en 2023.

244. La croissance du secteur des services a augmenté pour atteindre 5,9 % en 2024, contre 5,7 % en 2023, grâce à l'amélioration des performances dans le commerce de gros et de détail, l'hébergement et la restauration, le transport et le stockage, ainsi que dans les activités financières et d'assurance, qui ont respectivement augmenté de 3,6 %, 4,8 %, 5,8 % et 7,8 % en 2024. Le secteur de l'information et de la communication, qui enregistre une croissance à deux chiffres depuis plusieurs années, a ralenti, avec un taux de croissance de 15,8 % en 2024 contre 19,5 % en 2023. De même, la production dans les secteurs de l'immobilier, des professions libérales, des activités administratives et de soutien, ainsi que dans l'administration publique et la défense, a ralenti pour atteindre 1,5 %, 1,1 % et 2,7 % respectivement, contre 4,1 %, 4,2 % et 4,5 % en 2023. La tendance est similaire dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'action sociale, qui enregistrent des taux de croissance plus faibles de 2,7 % et 4,4 %, contre 4,4 % et 8,3 % respectivement en 2023. La croissance dans les autres activités de services a quant à elle reculé de 2,1 points de pourcentage par rapport au taux de croissance de 2,0 % en 2023.
245. Au titre de la demande, la consommation finale des ménages a ralenti pour atteindre 4,7 % contre 10,2 % en 2023, tandis que la consommation finale publique a augmenté pour atteindre 3,7 % contre 0,5 % en 2023. Par conséquent, la consommation totale a enregistré un taux de croissance plus faible, de 4,5 % contre 9,3 % en 2023. La formation brute de capital a augmenté de 13,0 % contre une contraction de 27,8 % en 2023. Compte tenu du ralentissement de la consommation finale et de la reprise de la formation brute de capital, la demande intérieure a augmenté de 5,8 % par rapport au taux de croissance de 1,4 % enregistré en 2023.
246. En termes de contribution à la croissance au cours des dernières années, le secteur des services reste en tête. Il a contribué à hauteur de 2,5 points de pourcentage, tandis que l'industrie et l'agriculture ont respectivement contribué à hauteur de 2,3 et 0,7 point de pourcentage. Toutefois, en 2023, les services et l'agriculture ont contribué positivement à la croissance de 3,1 %, tandis que la contribution de l'industrie a été négative en raison de la contraction des secteurs du pétrole, du gaz et de l'électricité durant la période. En proportion du PIB global, le secteur des services continue de dominer. Il a contribué à hauteur de 44,6 %, suivi par l'industrie et l'agriculture avec respectivement 33,5 % et 21,9 % en 2024, contre 44,5 %, 33,0 % et 22,5 % en 2023. Au cours de la période sous revue, les parts des secteurs des services et de l'industrie ont augmenté, tandis que celle de l'agriculture a diminué.

4.5.2 Inflation

247. La trajectoire de désinflation s'est ralentie en 2024, principalement en raison des fortes pressions alimentaires et de la dépréciation du cedi durant cette période. Les pressions sur les prix des denrées alimentaires sont principalement dues à l'impact de la sécheresse sur la production agricole, en particulier celle des céréales. La modération de l'inflation non alimentaire a quelque peu atténué l'impact de l'inflation alimentaire sur les pressions globales sur les prix. L'inflation en fin de période a donc légèrement augmenté, passant de 23,2 % en décembre 2023 à 23,8 %. Toutefois, l'inflation moyenne annuelle a sensiblement diminué pour atteindre 22,9 % en 2024, contre 40,3 % en 2023, en raison d'une baisse systématique de tous les indices de prix moyens depuis septembre 2023.

Graphique 47: Inflation au Ghana de 2019 à 2025

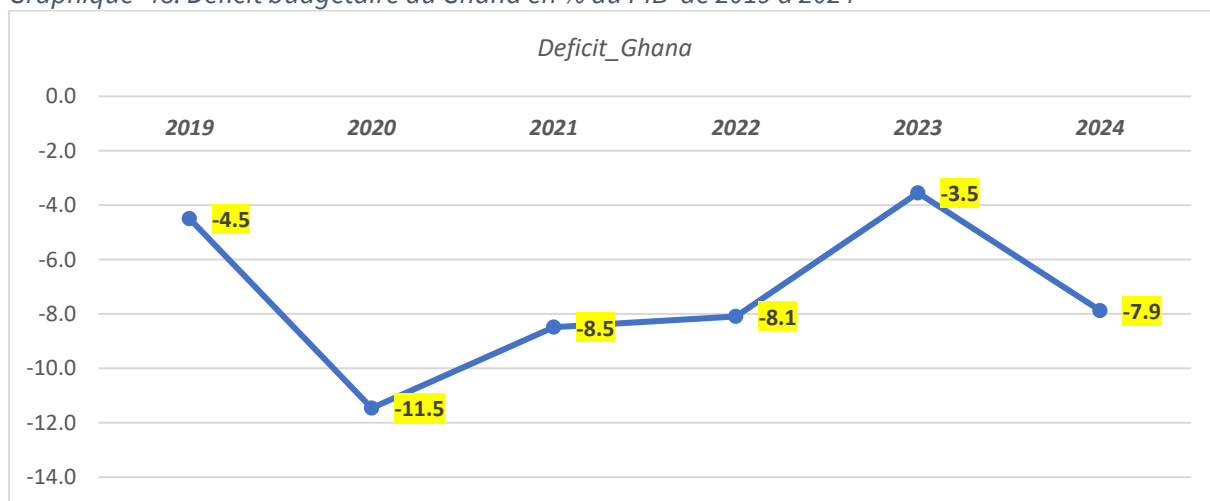


4.5.3 Finances publiques et dette publique

248. La performance budgétaire s'est détériorée en 2024 par rapport à 2023, en raison de l'augmentation significative des dépenses due à la concentration des projets gouvernementaux avant les élections générales de 2024. Cette concentration a entraîné l'accumulation d'importantes créances de dépenses, malgré l'amélioration de la génération de recettes au cours de la période.
249. Le total des recettes et des dons s'élève à 186 593,30 millions de cedis (15,9 % du PIB) en 2024, contre 136 011,25 millions de cedis (15,3 % du PIB) en 2023, ce qui indique une augmentation de 37,2 % au cours de la période, provenant des recettes intérieures. Le résultat des recettes et des dons a également été supérieur au budget révisé de 177.219,82 millions de cedis (17,4 % du PIB) pour 2024. Les recettes intérieures ont augmenté de 38,6 % pour atteindre 184.877,63 millions de cedis (15,7 % du PIB), contre 133.359,58 millions de cedis (15,0 % du PIB) en 2023, grâce aux recettes fiscales et non fiscales. Les recettes fiscales ont augmenté de 30,1 % pour atteindre 151.155,01 millions de cedis (12,9 % du PIB) en 2024, contre 116.179,57 millions de cedis (13,1 % du PIB) en 2023, grâce à la forte performance de toutes ses sous-composantes au cours de la période.
250. Les recettes non fiscales sont passées à 27 733,64 millions de cedis (2,4 % du PIB), contre 17 645,67 millions de cedis (2,0 % du PIB) en 2023, soit une augmentation de 57,2 % au cours de la période. Les autres recettes ont toutefois diminué de 2,6 %, pour atteindre 4 928,48 millions de cedis (soit 0,4 % du PIB), contre 5 059,62 millions de cedis (soit 0,6 % du PIB) en 2023. Les subventions ont diminué de manière significative, passant de 2 651,67 millions de cedis (0,3 % du PIB) en 2023 à 1 715,68 millions de cedis (0,1 % du PIB), en raison de la non-réception des subventions de programmes au cours de la période, le pays n'ayant pas rempli certaines conditions préalables à la réception des fonds.

251. Les dépenses totales sont passées de 154 626,73 millions de cedis ghanéens (GH¢) (17,4 % du PIB) à 248 004,95 millions de cedis (21,1 % du PIB) en 2024, reflétant l'augmentation des dépenses récurrentes et des dépenses en capital au cours de la période considérée.
252. Les dépenses récurrentes ont sensiblement augmenté pour atteindre 196 854,86 millions de cedis (16,7 % du PIB), contre 133 515,43 millions de cedis (15,0 % du PIB) en 2023, en raison principalement de l'augmentation de la rémunération des employés et des paiements d'intérêts. La rémunération des employés, qui comprend les salaires et traitements, les cotisations sociales, les pensions et les gratifications, a augmenté pour atteindre 67 188,97 millions de cedis (5,7 % du PIB), contre 50 807,76 millions de cedis (5,7 % du PIB) en 2023, principalement en raison de certains recrutements spéciaux. Les dépenses en biens et services ont augmenté de 36,3 % pour atteindre 11 509,02 millions de cedis (1,0 % du PIB), contre 8 445,60 millions de cedis (1,0 % du PIB) l'année précédente. Les paiements d'intérêts ont quant à eux augmenté pour atteindre 46 792,26 millions de cedis (4,0 % du PIB) en 2024, contre 29 347,78 millions de cedis (3,3 % du PIB) en 2023, principalement en raison de l'augmentation significative des paiements d'intérêts sur les dettes intérieure et extérieure, due à la reprise des paiements d'intérêts sur les obligations d'État après la suspension partielle du service de la dette en 2023, dans le cadre du programme de restructuration de la dette.
253. Les dépenses en capital sont passées de 21 111,30 millions de cedis (2,4 % du PIB) à 29 388,68 millions de cedis (2,5 % du PIB) en 2024, soit une augmentation de 39,2 % sur la période. Le financement intérieur représente 50,1 % des sources de financement des dépenses totales d'investissement en 2024, contre 43,3 % en 2023.
254. Le déficit budgétaire global (y compris les dons et sur la base des engagements) a augmenté pour atteindre 92 647 millions de cedis (7,9 % du PIB) en 2024, contre 27 986,87 millions de cedis (3,5 % du PIB) en 2023. Hors dons, le déficit s'est élevé à 94 364 millions de cedis (8,0 % du PIB). Ce déficit a été financé à la fois par des sources intérieures et extérieures.

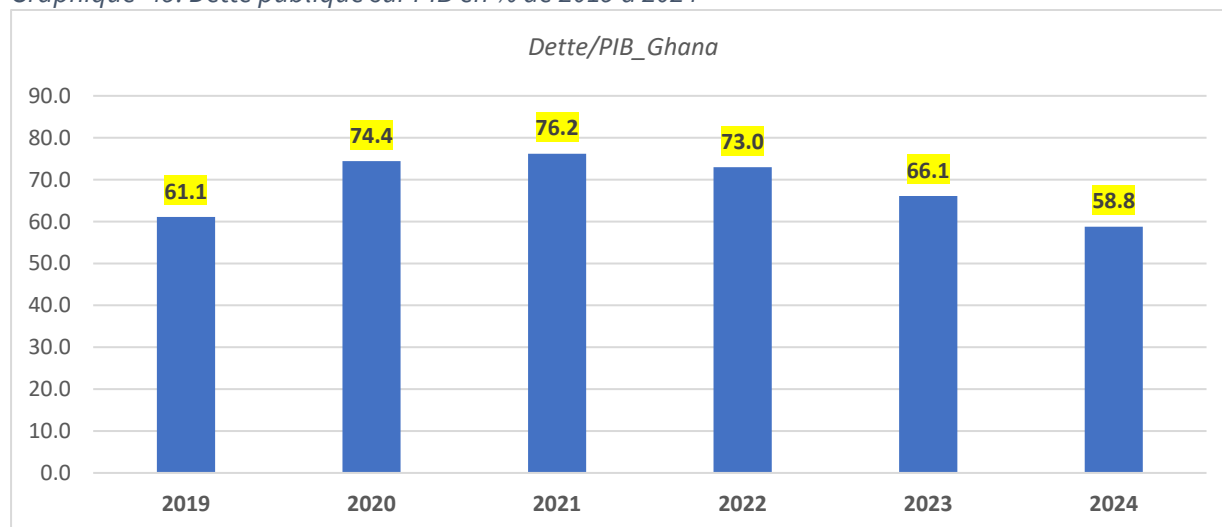
Graphique 48: Deficit budgétaire du Ghana en % du PIB de 2019 à 2024



255. Le stock de la dette publique est resté élevé au cours de l'année sous revue, en raison principalement de la dynamique des taux de change et de l'augmentation des emprunts de

l'État sur le marché de la dette intérieure. À la fin du mois de décembre 2024, le stock de la dette s'élevait à 726,6 milliards de cedis, contre 610 milliards de cedis au cours de la période correspondante de 2023, reflétant l'augmentation de la dette intérieure et extérieure. Cependant, en pourcentage du PIB, la dette publique totale a diminué pour s'établir à 58,8 % à la fin décembre 2024, contre 66,1 % à la fin décembre 2023.

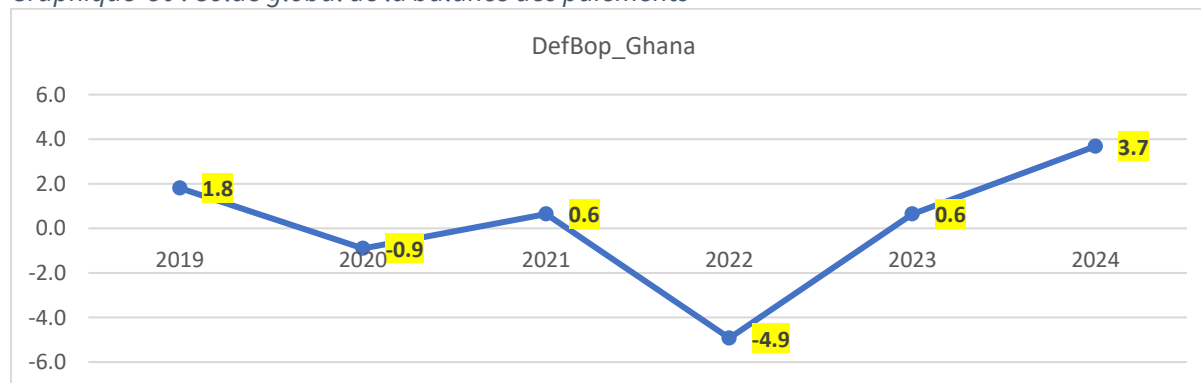
Graphique 49: Dette publique sur PIB en % de 2019 à 2024



4.5.4 External Sector

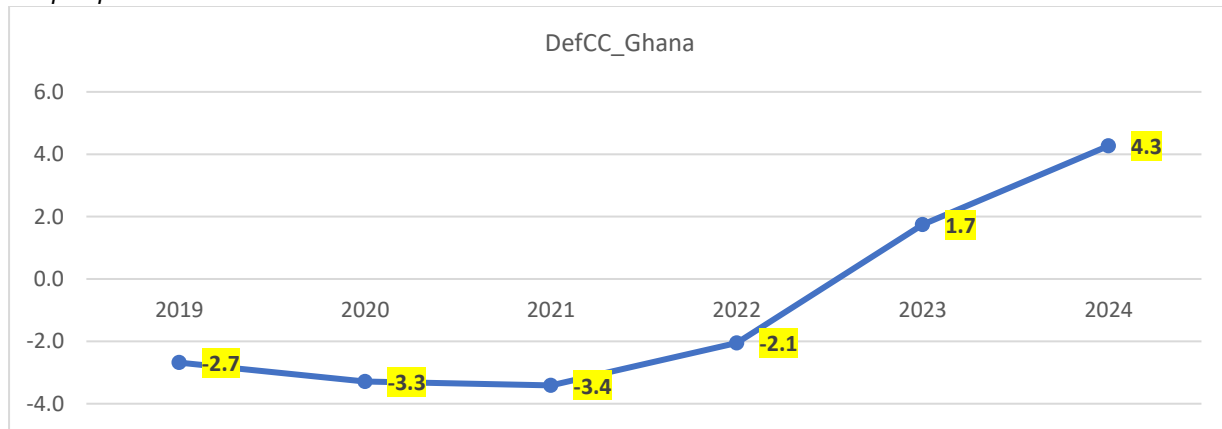
256. Le secteur extérieur a enregistré des améliorations remarquables en 2024, le compte courant s'étant amélioré, principalement sous l'effet d'un excédent commercial solide. L'excédent global de la balance des paiements s'est également renforcé, principalement en raison de la hausse des exportations d'or, de l'augmentation des envois de fonds, de la diminution des sorties de capitaux et de l'augmentation des investissements directs étrangers ainsi que des décaissements officiels. L'excédent du compte courant, y compris les transferts officiels, a augmenté pour atteindre 3 582,0 millions de dollars américains (4,2 % du PIB) en 2024, contre 1 milliard 407,1 millions de dollars américains (1,8 % du PIB) en 2023, en raison de l'augmentation de l'excédent commercial et des envois de fonds des travailleurs émigrés. Cependant, le compte des services (net) et le revenu primaire (net) se sont détériorés après quelques améliorations en 2023.

Graphique 50 : Solde global de la balance des paiements



257. L'excédent commercial a augmenté pour atteindre 5 milliards 035 millions de dollars (5,9 % du PIB), contre 2 milliards 694 millions de dollars (3,5 % du PIB) en 2023, grâce à l'augmentation des exportations, notamment d'or. Toutefois, la hausse des importations a été modeste par rapport à celle des exportations durant la même période. Les déficits du compte des services (net) et des revenus primaires (net) se sont toutefois aggravés pour atteindre respectivement 3 milliards 891 millions de dollars (4,6 % du PIB) et 2 milliards 980 millions de dollars (2,7 % du PIB), contre 3 milliards 353 millions de dollars (4,4 % du PIB) et 2 milliards 083 millions de dollars (2,7 % du PIB) en 2023. Cette détérioration des revenus primaires nets est due à l'augmentation des paiements d'intérêts sur la dette et à d'autres sorties de revenus primaires durant cette période. Les revenus secondaires nets ont augmenté pour atteindre 5 milliards 418 millions de dollars américains (6,4 % du PIB) en 2024, contre 4 milliards 149 millions de dollars américains (5,4 % du PIB) en 2023. Cette hausse est essentiellement due à une augmentation de 30 % des envois de fonds des travailleurs émigrés. Les sorties de fonds, bien que plus faibles, ont augmenté de 14,6 % au cours de la période.

Graphique 51: Solde des transactions en % du PIB du Ghana de 2019 à 2024



258. Le solde du compte de capital est passé de 129 millions de dollars américains (soit 0,17 % du PIB) en 2023 à 124 millions de dollars américains (soit 0,15 % du PIB), en raison de la diminution des entrées de capitaux durant cette période. Le compte financier a enregistré un emprunt net de 511 millions de dollars (0,6 % du PIB), contre 861 millions de dollars (1,1 % du PIB) en 2023, reflétant principalement les investissements directs étrangers et les autres investissements. Les entrées nettes d'investissements directs étrangers ont augmenté pour atteindre 1 milliard 738 millions de dollars (2,1 % du PIB), contre 1 milliard 308 millions de dollars (1,7 % du PIB) en 2023. Toutefois, les sorties nettes d'investissements de portefeuille ont été de 39,3 millions de dollars (soit 0,1 % du PIB) en 2024, contre des entrées nettes de 1 milliard 272 millions de dollars (soit 1,7 % du PIB) en 2023. En conséquence, l'excédent global de la balance des paiements a nettement augmenté pour atteindre 3 milliards 059,5 millions de dollars (3,6 % du PIB), contre 519 millions de dollars (0,7 % du PIB) en 2023.

259. Les réserves extérieures brutes ont augmenté régulièrement, passant de 5 923 millions de dollars américains (soit 2,7 mois de couverture des importations) fin décembre 2023, à 6 milliards 865,3 millions de dollars américains (soit 3,1 mois de couverture des importations) fin juin 2024, puis à 8 milliards 982,5 millions de dollars américains (soit 4,0 mois de couverture

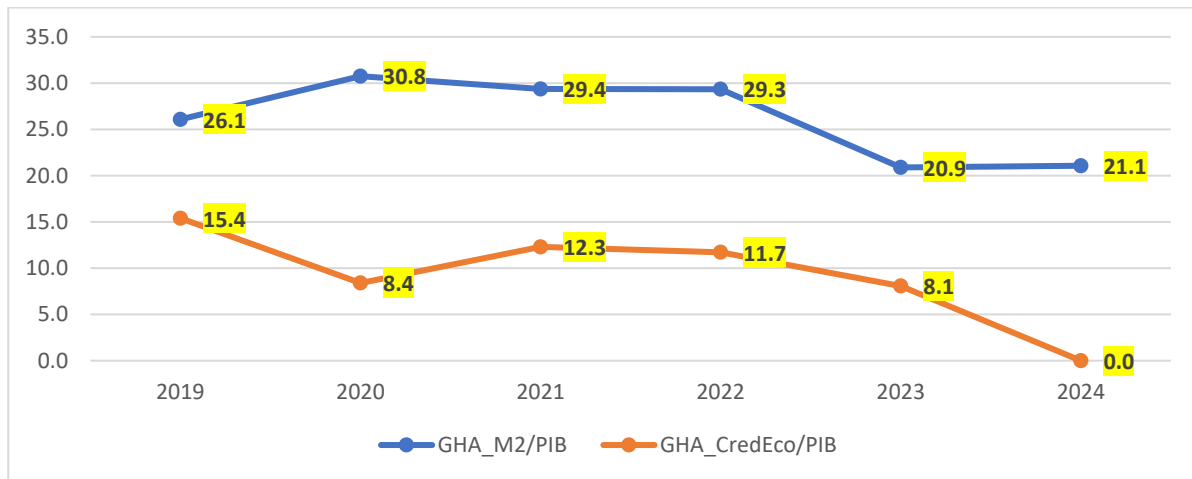
des importations) fin décembre 2024. Cette augmentation s'explique principalement par le programme « or contre réserves » et les décaissements au titre du programme de FCE du FMI.

260. Les pressions sur le taux de change qui ont existé au cours des trois premiers trimestres de l'année étaient principalement dues aux incertitudes concernant le financement du cacao, la restructuration des obligations en euro-obligations et les préoccupations liées aux élections. Toutefois, au cours du dernier trimestre, la monnaie locale a enregistré quelques gains, soutenus par une position de réserves plus forte et par l'amélioration de l'humeur du marché, suite aux progrès de la restructuration de la dette. En conséquence, le cedi s'est déprécié de 19,2 % par rapport au dollar américain en 2024, contre 27,8 % en 2023.

4.5.5 Secteur monétaire

261. La masse monétaire au sens large (M2+) a augmenté de 31,9 % au cours des douze derniers mois, contre 38,7 % pour la même période de l'année précédente, reflétant ainsi la modération de la croissance des actifs intérieurs nets (NDA). Cependant, les actifs nets étrangers (ANE) ont soutenu la croissance de M2+ au cours de cette période.
262. Les NDA ont augmenté de 6,1 % au cours de la période se terminant en décembre 2024, contre 19,8 % au cours de la période correspondante de 2023. Ce ralentissement est principalement dû à la contraction des créances nettes sur le gouvernement, qui est passée de 9,3 % à la fin du mois de décembre 2023 à 2,1 % à la fin du mois de décembre 2024. Les créances nettes sur le secteur privé ont augmenté de 25,9 % à la fin de l'année 2024, contre 0,3 % en 2023. La croissance des créances nettes sur le secteur public a été considérable, alors qu'une contraction de 85,7 % avait été enregistrée à la fin du mois de décembre 2023.
263. Cependant, les actifs financiers nets ont augmenté de 302,6 %, contre une contraction de 310,4 % à la fin du mois de décembre 2023, principalement attribuable à l'expansion des actifs financiers nets de la Banque centrale, en raison des effets du programme Or contre Réserves et des décaissements du FMI dans le cadre du programme de la Facilité élargie de crédit (FEC). La position NFA de la banque centrale a augmenté de manière significative par rapport à la contraction de 123,0 % enregistrée au cours de la période se terminant en décembre 2023. De même, la position des banques de dépôt (PBD) a augmenté de 124,8 % par rapport au taux de croissance de 146,8 % enregistré au cours des 12 mois précédents.
264. La monnaie de réserve a augmenté de 47,8 % en 2024, contre 29,7 % en 2023, reflétant l'augmentation de la monnaie en dehors des banques, due en partie au programme Or contre Réserves. Les réserves des banques de dépôt détenues à la banque centrale ont également augmenté au cours de la période.

Graphique 52: M2/PIB et credit à l'économie/PIB du Ghana (2019-2024)



265. Du côté des passifs, la croissance de la monnaie étroite s'est accélérée à 38,2 pour cent dans la période de 12 mois se terminant en décembre 2024 de 37,6 pour cent dans la période correspondante de 2023, principalement en raison de l'expansion de la monnaie avec le public, découlant du programme de l'or pour les réserves. Cependant, les dépôts transférables ont ralenti à 23,7 pour cent de 47,5 pour cent à la fin de décembre 2023. La croissance de la quasi-monnaie a été plus faible, à 25,9 %, par rapport au taux de croissance de 39,7 % à la fin du mois de décembre 2023. Cette évolution est due au ralentissement des dépôts à terme et des dépôts d'épargne ainsi que des dépôts en devises au cours de la période.
266. Les taux du marché monétaire pour les instruments à court terme ont généralement eu tendance à baisser alors que les taux sur les instruments à plus long terme sont restés stables en 2024. Le taux d'intérêt à 91 jours a baissé à 27,73 % à la fin du mois de décembre 2024, contre 29,39 % à la fin du mois de décembre 2023. De même, les taux des bons du Trésor à 182 jours ont baissé à 28,43 % contre 31,70 % au cours de la même période de comparaison. Le taux moyen pondéré interbancaire a baissé à 27,03 % en décembre 2024 contre 30,19 % en décembre 2023. Le taux d'épargne est resté à 5,00 % pendant la période examinée. Le taux moyen pondéré interbancaire est passé de 30,19 pour cent en décembre 2023 à 27,03 pour cent en décembre 2024.
267. Le total des actifs a augmenté pour atteindre 367,8 milliards de cedis en 2024, contre 274,9 milliards de cedis en 2023, reflétant la croissance des dépôts, des emprunts bancaires et des fonds des actionnaires. Le ratio moyen d'adéquation du capital (CAR) de l'industrie a augmenté à 11,3 pour cent en 2024, au-dessus du minimum prudentiel révisé de 10 pour cent, contre 8,3 pour cent il y a un an. Cela est dû à la reprise de la rentabilité dans le secteur et aux efforts de recapitalisation des banques. La qualité des actifs s'est toutefois détériorée, le ratio des prêts non productifs ayant augmenté pour atteindre 21,8 % en 2024 contre 20,7 % en 2023, en raison de la détérioration des prêts dans les secteurs du transport, du stockage et de la communication, de l'industrie manufacturière et des services, qui ont augmenté pour atteindre 49,1 % en décembre 2024 contre 32,7 % en décembre 2023. Après ajustement pour la catégorie

des pertes (entièrement provisionnées), le ratio des prêts non productifs était de 8,5 % contre 8,4 % à la fin du mois de décembre 2023

4.5.6 Performance en matière de Convergence

268. En ce qui concerne la convergence macroéconomique, le Ghana a enregistré quelques progrès, satisfaisant à deux (financement du déficit budgétaire par la banque centrale et réserves extérieures brutes) des quatre critères de premier rang en 2024 contre un (financement du déficit budgétaire par la banque centrale) en 2023. Sur l'échelle de convergence secondaire, le pays a rempli le critère du ratio de la dette publique au PIB et n'a pas rempli le critère de la variation du taux de change nominal, comme en 2023.

Tableau 16: Tableau de convergence du Ghana (2019-2024)

Critères	TARGET	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Critères de premier rang							
Déficit budgétaire dons compris en % du PIB	≤3%	4,5	11,5	8,5	8,1	3,5	7,9
Inflation annuelle moyenne	≤5%	9,3	10,0	10,0	31,9	40,3	22,9
Financ. du Déf budg. Par la Banque Centrale	≥10%	3,0	10,6	54,2	87,5	0,0	0,0
Réserves extérieures brutes	≥3	4,0	4,1	4,5	2,8	2,7	4,0
Nbre de critères de premier rang respectés		2	1	1	0	1	2
Secondary Criteria							
Nominal exchange rate variation	±10%	-9,9	-7,7	-5,7	-24,6	-25,2	-22,0
Public debt to GDP ratio	≤70%	61,1	74,4	76,2	73,0	66,1	58,8
Nbre de critères de second rang respectés		2	1	1	0	1	1
Nbre total de critères respectés		4	2	2	0	2	3

4.5.7 Perspectives à moyen terme

269. Le cadre macroéconomique à moyen terme prévoit une croissance du PIB réel de 4 % en 2025, contre 5,7 % en 2024, puis une moyenne de 5 % entre 2026 et 2028. Ces prévisions sont fondées sur le programme de grande envergure du gouvernement et sur la politique d'une 'économie en 24 heures'. Les pressions inflationnistes devraient s'atténuer à moyen terme. L'inflation globale devrait ainsi être ramenée à 11,9 % en 2025, puis à 8 % à partir de 2026, grâce à une discipline budgétaire et à une politique monétaire proactive. Le déficit budgétaire, sur la base des engagements, devrait se réduire à 3,1 % du PIB en 2025, puis devenir excédentaire d'ici 2028 grâce à l'assainissement budgétaire. À moyen terme, l'orientation de la politique monétaire devrait rester relativement stricte afin de soutenir la tendance à la baisse des pressions inflationnistes. Les résultats du secteur extérieur devraient rester favorables grâce à la bonne performance de la production d'or, à l'augmentation des transferts de fonds et des entrées au titre des IDE, ainsi qu'à la hausse des prix des produits de base. La réserve extérieure brute devrait couvrir au moins trois mois d'importations de biens et services à moyen terme.

270. En matière de convergence macroéconomique, le Ghana devrait faire de nouveaux progrès, puisqu'il doit satisfaire à deux critères (financement du déficit budgétaire par la banque centrale et réserves extérieures brutes) en 2025. Concernant les critères de convergence de second rang, le pays devrait satisfaire à la fois au critère de la dette publique par rapport au PIB et à celui de la variation du taux de change nominal.
271. Toutefois, les risques pesant sur les perspectives comprennent les effets potentiels des droits de douane américains, la suspension temporaire des activités de l'USAID et l'aggravation des tensions géopolitiques, qui devraient accroître l'incertitude au niveau mondiale et freiner la demande de produits de base à moyen terme. De plus, le retrait du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la CEDEAO fait peser des risques supplémentaires sur les perspectives économiques.

4.5.8 Conclusion and recommendations

272. L'économie ghanéenne a affiché de solides signes de relance en 2024, soutenue par une forte croissance dans les secteurs de l'exploitation minière et des technologies de l'information, un rebond dans le secteur de la construction, une amélioration des soldes extérieurs et une atténuation des pressions inflationnistes. L'orientation de la politique monétaire est jugée appropriée dans l'environnement économique actuel. Toutefois, les vulnérabilités budgétaires croissantes, les niveaux d'endettement élevés et l'augmentation des prêts non productifs font peser des risques sur la stabilité macroéconomique à long terme. L'engagement des autorités à l'égard de la FEC du FMI, qui vise à assainir les finances publiques, à diversifier les exportations et à mettre en œuvre des réformes institutionnelles, est fort louable.
273. Sur l'échelle des critères de convergence de premier rang, le Ghana a rempli deux des critères : le financement du budget par la banque centrale et le critère des réserves extérieures brutes.
274. À l'avenir, l'économie devrait atteindre la stabilité macroéconomique, avec une croissance forte et des pressions inflationnistes modérées. Malgré une prévision de performance économique plus forte à moyen terme, le Ghana pourrait ne pas remplir les quatre critères de convergence de premier rang. Toutefois, il existe des risques liés aux tensions géopolitiques.
275. Compte tenu des observations ci-dessus, les recommandations ci-après sont soumises à l'examen des autorités compétentes.

Secteur réel

Les autorités sont encouragées à :

- i. Accélérer la préparation des lignes directrices pour la mise en œuvre de l'économie de 24 heures proposée ;
- ii. Entreprendre une campagne de sensibilisation à l'échelle nationale afin de clarifier les objectifs, les avantages et les facilitateurs opérationnels ;
- iii. Maintenir une politique monétaire et une discipline budgétaire strictes pour aider à contenir les pressions inflationnistes et ancrer davantage les attentes en matière d'inflation ;
- iv. Mener une analyse complète de l'impact des tarifs douaniers américains, de la suspension temporaire des activités de l'USAID, ainsi que du retrait du Burkina Faso, du

Mali et du Niger de la CEDEAO, afin d'atténuer leur impact négatif potentiel sur l'économie.

Secteur fiscal

- v. Soutenir la production de recettes en s'appuyant sur les technologies modernes pour développer de nouvelles sources de recettes plus durables, garantir une administration fiscale efficace et assurer le respect des règles ;
- vi. Renforcer les contrôles de l'engagement des dépenses et veiller au strict respect de la loi sur la gestion des finances publiques et de la loi sur la responsabilité fiscale ;
- vii. Accélérer l'apurement des arriérés par une vérification transparente, une intégration dans le cadre budgétaire et une application stricte des contrôles des engagements afin d'empêcher l'accumulation de nouveaux arriérés ;
- viii. Donner la priorité à des stratégies globales de gestion de la dette, notamment en gérant activement les niveaux d'endettement, en diversifiant les sources de financement et en mettant en œuvre des mesures visant à atténuer les risques de refinancement.

Secteur monétaire et financier

- viii. Renforcer les réglementations et les lignes directrices pour réduire de manière significative les prêts improductifs ;
- ix. Renforcer la résilience du secteur financier en accélérant la recapitalisation des banques et en procédant à des examens réguliers de la qualité de leurs actifs, conformément à un cadre de surveillance fondé sur le risque ;
- x. Renforcer la confiance des investisseurs et soutenir l'émission et l'adoption d'instruments à moyen et long terme en poursuivant l'assainissement budgétaire, en maintenant la stabilité macroéconomique, en améliorant la transparence de la gestion de la dette et en communiquant de manière continue sur la politique monétaire ;
- xi. Encourager les entreprises à utiliser le marché financier alternatif du Ghana pour accéder à des capitaux à long terme et développer leurs activités ;
- xii. Renforcer le potentiel des paiements liés au commerce en améliorant continuellement l'infrastructure de paiement à mesure que de nombreux pays adhèrent au PAPSS.

Secteur extérieur

- xii. Continuer à constituer des réserves extérieures, notamment par l'accumulation d'or, tout en maintenant des politiques budgétaires saines et une gestion efficace de la dette extérieure afin d'assurer la stabilité à long terme ;
- xiii. Diversifier les exportations et accroître la valeur ajoutée dans l'agriculture et l'industrie manufacturière afin de réduire la dépendance aux exportations d'or, de pétrole et de cacao, et de construire une base d'exportation plus résistante.

4.6 Situation Economique et Financière de la Guinée

276. L'activité économique en 2024 s'est déroulée, à travers la mise en œuvre du Programme de Référence Intermédiaire (PRI) 2022-2025, l'amélioration du climat des affaires et la poursuite des réformes engagées pour édifier et qualifier le système de gestion des finances publiques. Le contexte a également été marqué par la formalisation du Programme SIMANDOU 2040 qui, pour les années à venir, constitue une stratégie de développement pour prendre le relais du PRI dont il intègre les acquis et les défis. Ce programme de développement socio-économique durable s'articule autour de cinq (5) piliers stratégiques: (i) l'Agriculture, l'Industrie Alimentaire et le Commerce; (ii) l'Éducation et la Culture; (iii) les Infrastructures, les Transports et les Technologies; (iv) l'Économie, la Finance & l'Assurance; et (v) la Santé et le Bien-être.
277. Les principaux objectifs de politique économique pour l'année étaient, entre autres, la réalisation d'un taux de croissance économique de 6,5% du PIB, le maintien d'un taux d'inflation moyen à un chiffre, l'amélioration du taux de pression fiscale à 12% et le renforcement des réserves pour couvrir au moins 3 mois des importations.
278. La croissance de l'activité économique est ressortie à 6,6% en 2024, en accélération par rapport au taux de 6,2% enregistré en 2023. Cette croissance s'est déroulée dans un contexte de baisse de tensions inflationnistes. L'inflation est ressortie à 5,1% en 2024 contre 5,3% une année plus tôt. En termes de gestion des finances publiques, l'année a été caractérisée par une atténuation du déficit budgétaire comparativement à 2023. Sur le plan monétaire, l'orientation de la politique monétaire a été expansionniste afin d'accompagner le Gouvernement dans la réalisation d'une croissance forte et inclusive. A cet effet, la BCRG a révisé à la baisse en décembre 2024 son taux directeur à 10,75 % contre 11,0 %, précédemment. Le taux des réserves obligatoires a également été réduit à 12,75 %, contre 13,0 % précédemment². Au niveau de la convergence, la situation en termes de nombre de critères respectés est restée identique à celle de l'année 2023.

4.6.1 Secteur réel

4.6.1.1 Croissance

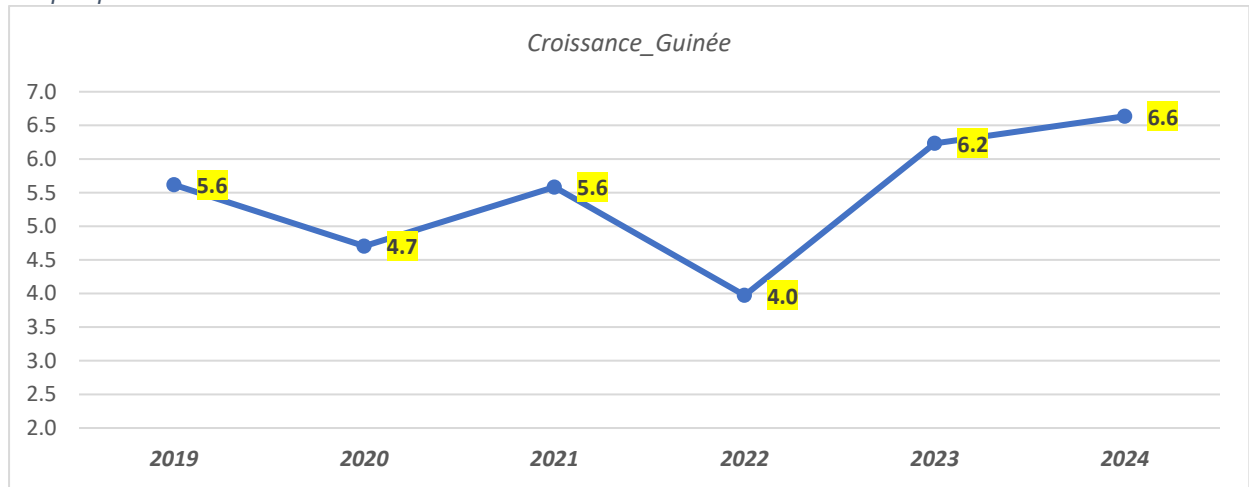
279. Malgré un environnement mondial peu favorable en 2024, caractérisé notamment par des incertitudes persistantes dues aux tensions géopolitiques ainsi que les effets induits de l'incendie du dépôt central du carburant de Conakry, l'économie guinéenne a affiché une croissance soutenue. Le taux de croissance du PIB réel s'est établi à 6,6% en 2024 contre 6,2% en 2023, traduisant une nette amélioration. Cette performance est principalement portée par la bonne performance des secteurs non-miniers, notamment les services, la construction, l'énergie, ainsi que l'administration publique.
280. Le secteur primaire a enregistré une hausse de 5,3% en 2024, contre 6,1% en 2023. Cette décélération traduit une conjoncture moins favorable, marquée notamment par des résultats contrastés dans les filières de l'agriculture vivrière et d'exportation. De même, le sous-secteur

² Il importe de souligner que la BCRG, à travers sa 17^{ème} réunion ordinaire du Comité de Politique Monétaire du 14 mars 2025, a jugé de baisser de 50 points de base le taux directeur et le coefficient des réserves obligatoires pour les porter respectivement à 10,25% et 12,25%.

de la sylviculture a régressé de 2,8% en 2024, contre une croissance de 1,6% en 2023 résultant de l'encadrement par le Gouvernement des activités de coupe de bois. En revanche, les sous-secteurs de l'élevage et de la pêche ont enregistré une croissance respective de 6,2% et de 6,1% contre 5,4% et de 6,0% respectivement en 2023. Cet accroissement du sous-secteur de la pêche résulterait des efforts poursuivis dans la mise en œuvre du Schéma de financement du Plan de Relance Stratégique 2022-2027 du sous-secteur de la pêche. Ainsi que à l'acquisition et à la mise à disposition des intrants dans le cadre du Programme d'Appui à la Pêche Artisanale en Guinée (PAPAG). Quant au sous-secteur d'élevage, la performance serait liée à la formation de jeunes éleveurs, la dotation en noyaux reproducteurs pour accroître le cheptel et la construction d'infrastructures d'élevage.

281. Le secteur secondaire a augmenté de 9,0% en 2024, après une croissance de 8,8 % en 2023, principalement tirés par le sous-secteur des mines. Les activités extractives se sont accrues de 9,5% en 2024 contre 9,8 % en 2023. Ce ralentissement s'explique principalement par la suspension temporaire des opérations de la Guinea Alumina Corporation (GAC), l'un des principaux acteurs du secteur de la bauxite. Le sous-secteur de la construction quant à lui a connu une hausse modérée de 8,6%, comparée à 14,0% en 2023, principalement imputable à l'approche de la fin des travaux de construction engagés par certaines sociétés minières, dont les investissements en infrastructures ont atteint une phase de maturité.
282. La croissance du secteur tertiaire s'est située à 6,1% en 2024, soit une amélioration de 1,3 point de pourcentage de plus par rapport à 2023, favorisée par une embellie des conditions d'approvisionnement en carburant pour certaines branches de services. En revanche, les activités du commerce, ont connu une croissance de 5,9%, soit 0,3 point de moins qu'en 2023, soutenues par la baisse de la demande intérieure, liée entre autres par : (i) les effets induits par l'explosion du principal dépôt du carburant du pays ; (ii) la guerre russo-ukrainienne ; et (iii) le renchérissement des coûts des importations. La croissance des services d'hôtellerie s'est établie à 4,8%, contre 3,5% en 2023, en rapport avec la valorisation et l'aménagement de nombreux sites touristiques du pays. De même, les activités du sous-secteur des transports ont augmenté de 5,3% en 2024, après 4,6% en 2023, grâce notamment à l'amélioration du réseau routier et l'accélération des opérations de manutention au niveau du port de Conakry. Par contre, les activités des postes et télécommunications ont ralenti à 5,3% en 2024, après une hausse de 6,4% en 2023, découlant de la baisse du nombre d'abonnés chez certains opérateurs.
283. En termes de contribution à la croissance de 6,6% enregistrée en 2024, le secteur primaire a contribué à hauteur de 1,0 point de pourcentage, le secteur secondaire à hauteur de 3,3 points de pourcentage et le secteur tertiaire 2,1 points de pourcentage contre respectivement 1,2 point de pourcentage, 3,2 points de pourcentage et 1,6 point de pourcentage en 2023. En termes de part dans le PIB, le secteur tertiaire a été le plus important avec une part de 39,8%, suivi du secteur secondaire avec 35,7 %, et le secteur primaire est dernier avec 19,7 %.

Graphique 53: Croissance en Guinée de 2019 à 2024

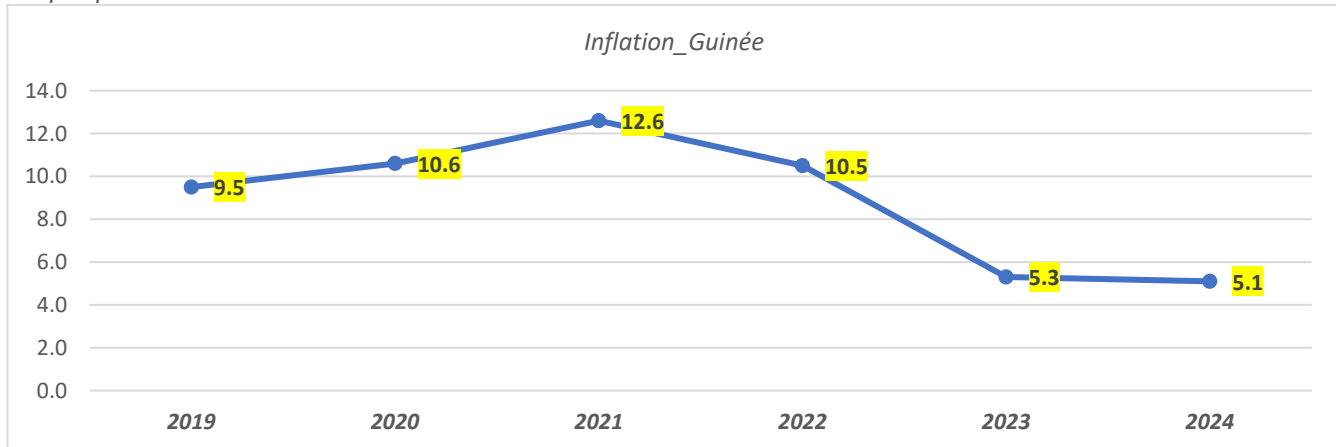


284. Au niveau de la demande, la croissance est tirée de façon contrastée par toutes les composantes en 2024. En effet, la consommation finale a connu croissance de 15,3% en 2024 contre 11,7% en 2023, tandis que les investissements, mesurés par la FBCF, ont ralenti à 10,6% en 2024 contre 15,8% en 2023. Ces évolutions interviennent dans un contexte marqué par la poursuite de la mise en œuvre des projets de construction d’infrastructures inscrits au Programme de Référence. La croissance des exportations de biens et services a connu un ralentissement, passant de 11,3% en 2023 à 6,7% en 2024, en lien avec la suspension temporaire des activités de la Guinea Alumina Corporation (GAC), l’un des principaux exportateurs de bauxite du pays.

4.6.1.2 Inflation

285. Les pressions inflationnistes se sont atténuées en 2024. L’inflation en moyenne annuelle s’est située à 5,1% en 2024 contre 5,3% en 2023. En glissement annuel, elle s’est située à 6,1% en 2024 contre 3,1% en 2023. La stabilité du taux d’inflation en glissement annuel est attribuable entre autres à une gestion efficace de la monnaie et à une résilience du secteur minier guinéen.

Graphique 54 : Inflation de la Guinée de 2019 à 2024



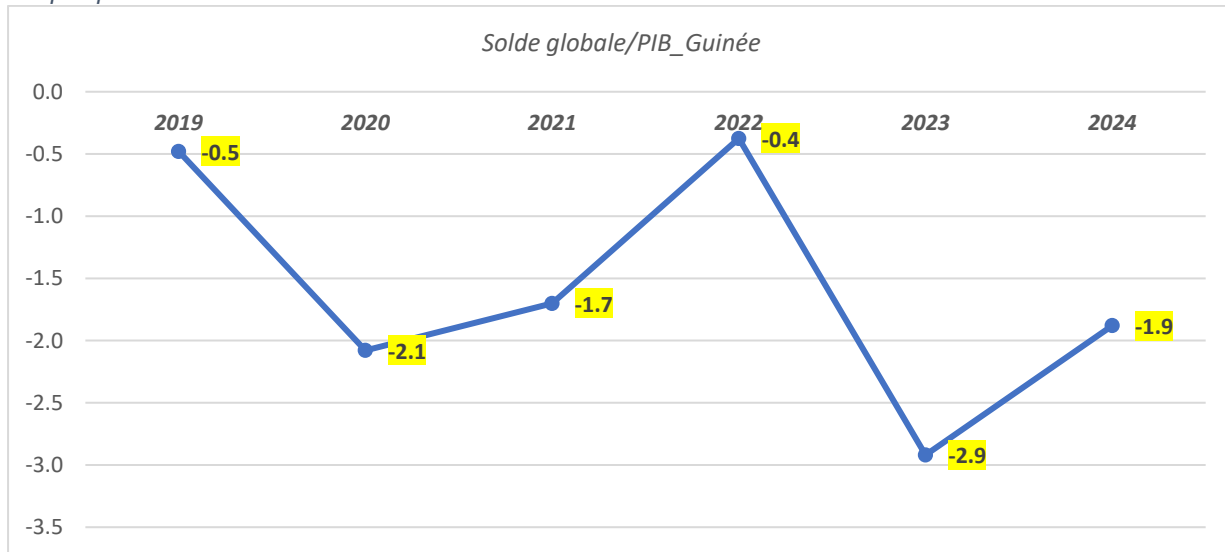
4.6.2 Finances publiques et dette publique

286. La politique budgétaire a été marquée par la poursuite et le renforcement de la mise en œuvre des contrats de performance avec les régies financières de l'Etat. En outre, d'autres réformes

continuent d'être mises en œuvre en matière de gestion des finances publiques, notamment la digitalisation des régies financières, l'élargissement de l'assiette fiscale, la rationalisation des dépenses publiques ainsi que le contrôle fiscal.

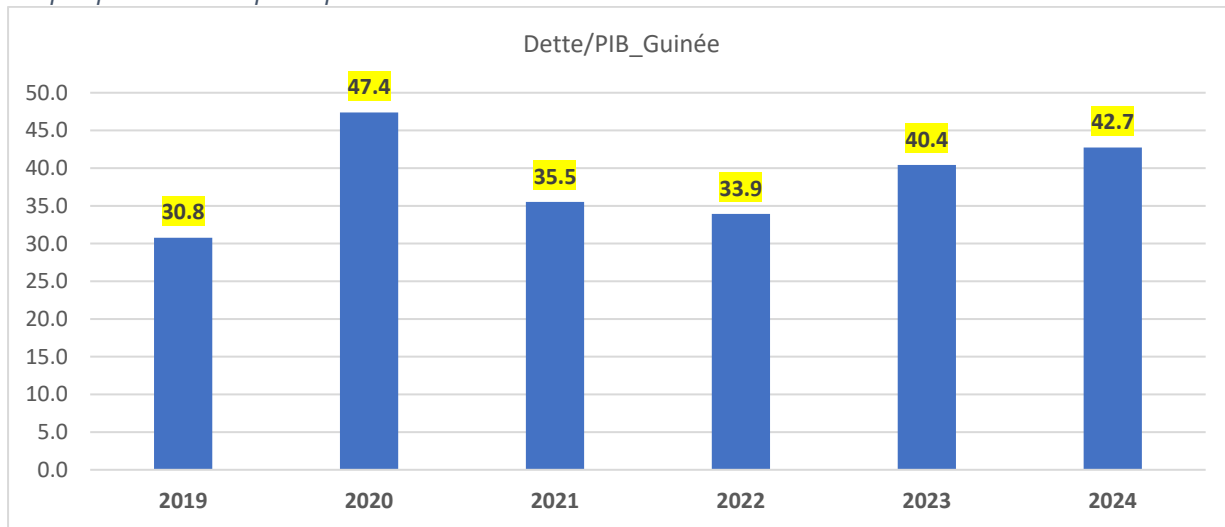
287. En dépit d'un contexte difficile, L'exécution des opérations financières de l'Etat au terme des douze mois de l'année 2024 a été relativement satisfaisante.
288. En effet, Le total des recettes et dons s'est élevé à 32 421,0 milliards de GNF (14,7 % du PIB) en 2024, contre 27 570,21 milliards de GNF (14,0 % du PIB) en 2023, soit une hausse de 17,6% attribuable aux recettes intérieures., tirées principalement par les recettes fiscales. Les recettes fiscales sont évaluées à 28 398,96 milliards de GNF (12,8% du PIB) contre 23 265,59 milliards de GNF (11,8% du PIB) en 2023, soit une hausse de 22,1%, tirée par les recettes du secteur non-minier. Les recettes du secteur minier ont augmenté de 29,5% pour s'établir à 4 841,61 milliards de GNF (2,2% du PIB) avec une part de 15,8 % des recettes fiscales. Les recettes non fiscales ont diminué de 13,7% pour s'établir à 2 180,76 milliards de GNF (1,0 % du PIB) contre 2 527,99 milliards de GNF (1,3% du PIB) en 2023. Quant aux dons, ils sont ressortis en hausse de 9,4% et se sont établis à 1 943,58 milliards de GNF (0,9 % du PIB), contre 1 776,64 milliards de GNF (0,9 % du PIB) l'année précédente.
289. Les dépenses totales et prêts nets se sont inscrits en hausse de 9,8 % pour se chiffrer à 36576,6 milliards de GNF (16,5 % du PIB) en 2024, contre 33 317,8 milliards de GNF (16,9 % du PIB) en 2023. Cette évolution est attribuable à l'évolution contrastée des dépenses courantes et des dépenses en capital.
290. En effet, les dépenses courantes se sont affichées en hausse de 84,8% pour s'établir à 16 311,4 milliards de GNF (7,8 % du PIB) en 2024, contre 8 828,1 milliards de GNF (4,7% du PIB) l'année précédente, en lien avec l'évolution contrastée de ses principales composantes. Les traitements et salaires ont augmenté de 15,0% pour se situer à 7 808,40 milliards de GNF (3,5% du PIB), après 6 788,56 milliards de GNF (3,4% du PIB) en 2023. Les dépenses de biens et services sont passées de 4 468,9 milliards de GNF (2,3% du PIB) en 2023 à 4 227,3 milliards de GNF (1,9% du PIB) en 2024, soit une baisse de 5,4%. De même, les transferts et subventions ont diminué de 22,8% pour se situer à 2 186,0 milliards de GNF (1,0% du PIB), après 2 831,5 milliards de GNF (1,4% du PIB) en 2023. Plus de 50% de ce montant a été affectée à la société d'électricité (EDG), impactée par de nombreux incidents au cours de la période sous-revue.
291. S'agissant des paiements d'intérêts sur la dette publique, ils se sont chiffrés à 2090,8 milliards de GNF (0,9% du PIB), contre 1 518,3 milliards de GNF (0,8% du PIB) en 2023, soit une hausse de 37,7 %. Cette situation est due à la hausse des paiements d'intérêts sur la dette intérieure contenue par une baisse de la dette extérieure (+16,8%).
292. Les dépenses en capital se sont établies substantiellement élevées à 9 119,4 milliards de GNF à fin décembre 2024, soit une diminution de 1,8% en glissement annuel, imputable en partie au manque d'anticipation sur le délai relativement long de la commande publique ainsi qu'à la renégociation de certains contrats de construction des routes, suite à la restructuration gouvernementale intervenue au cours de la période sous-revue.

Graphique 55 : Déficit Guinée du 2019-2024



293. l'encours de la dette publique s'est établi à 94 456,2 milliards de GNF (42,7% du PIB) contre 79 569,1 milliards de GNF (40,4% du PIB) à la même période de 2023. Cette évolution est imputable à la dynamique de l'économie au cours de ces trois dernières années avec un taux de croissance dépassant 5,4% en moyenne.

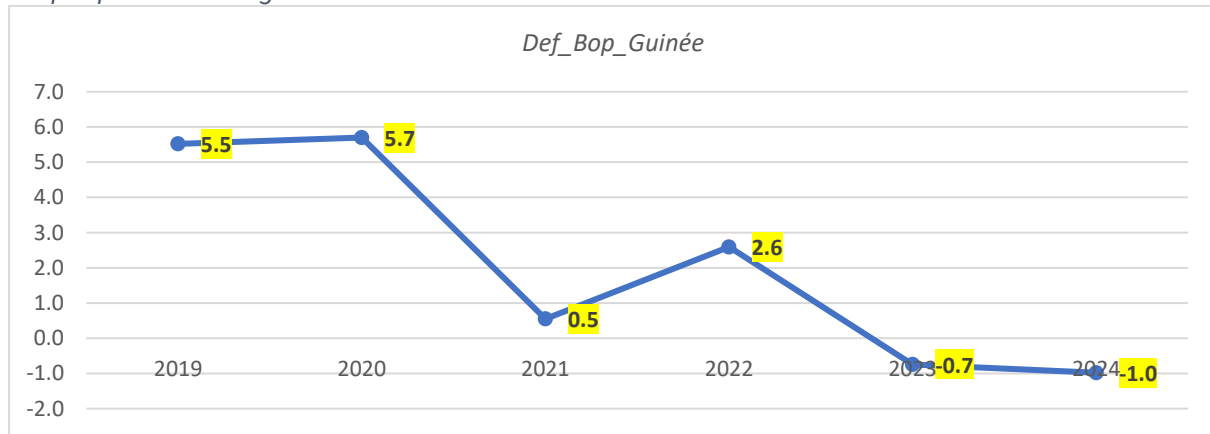
Graphique 56: Dette publique de la Guinée en % du PIB de 2019 à 2024



4.6.3 Secteur extérieur

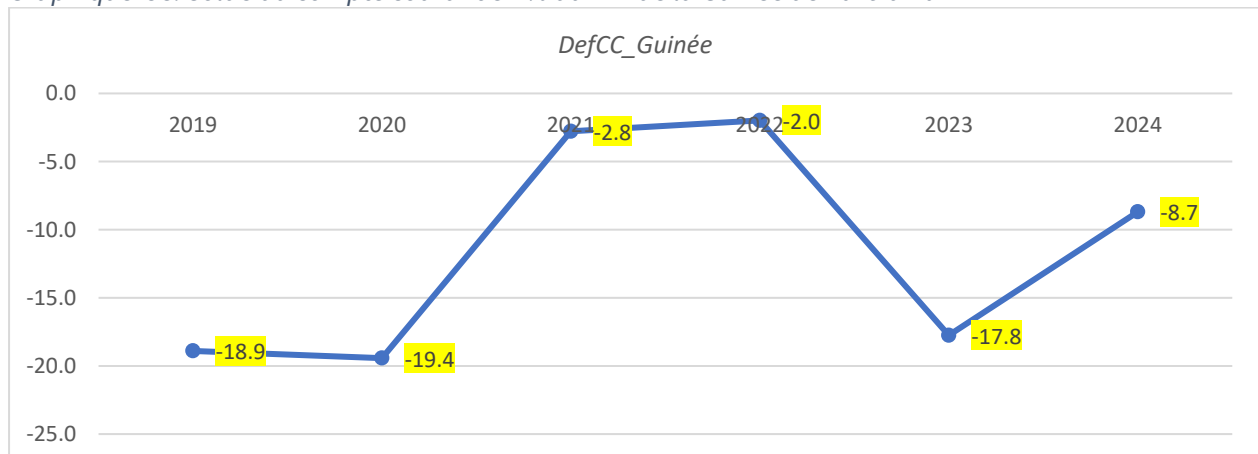
294. La balance des services est ressortie déficitaire de 26 260,9 milliards de GNF à fin décembre 2024 contre un déficit de 26 728,3 milliards de GNF à la même période de 2023, soit une légère atténuation du déficit de 375,2 milliards de GNF (1,7%). Cette évolution du déficit de la balance des services résulte essentiellement de la hausse des factures payées par les résidents pour les services spécialisés et services de conseil de gestion.

Graphique 57: Solde global en % du PIB de la Guinée de 2019 à 2024



295. En outre, les transactions économiques et financières de la Guinée avec le reste du monde se sont traduites à fin décembre 2024 par une aggravation sensible du déficit de la balance des revenus primaires, qui s'est établi à 20 232,6 milliards de GNF contre un déficit de 16 440,1 milliards de GNF à la même période de 2023, soit un creusement de 23,1%. La dégradation de la balance des revenus primaires s'explique en grande partie par l'augmentation des paiements des intérêts des investissements directs aux non-résidents qui ont contribué à hauteur de 22,8 points de pourcentage.
296. Quant à la balance des revenus secondaires, elle a enregistré un excédent de 4 177,4 milliards de GNF à fin décembre 2024 contre un excédent de 3 902,3 milliards de GNF à la même période de 2023, soit une hausse de 275,1 milliards de GNF (7,0%). Cette situation est liée liée aux transferts des migrants guinéens reçus par les sociétés financières et non financières résidentes pour le compte des ménages dans le cadre de l'assistance familiale.
297. Au regard de ce qui précède, le compte des transactions courantes est ressorti déficitaire de 3 346,2 milliards de GNF à fin décembre 2024, soit 8,7% du PIB, contre un déficit de 16 180,2 milliards de GNF (17,8% du PIB) à la même période de l'année précédente. Cette évolution intervient dans un contexte de hausse des importations dans le cadre du développement du Projet SIMANDOU.

Graphique 58: Solde du compte courant en % du PIB de la Guinée de 2019 à 2024



298. Le solde du compte capital est ressorti excédentaire de 1 961 2 milliards de GNF à fin décembre 2024 contre un excédent de 1 904,6 milliards de GNF à la même période de 2023, soit une hausse de 56,6 milliards de GNF (3,0%), en raison de la hausse de 281,0 milliards de GNF (16,4%) des transferts en capital reçus par les administrations publiques et d'autres soutiens des bailleurs de fonds.
299. Le compte financier a dégagé une acquisition nette d'actifs financiers de 771,9 milliards de GNF à fin décembre 2024 contre 19 559,7 milliards de GNF à la même période de 2023. La période sous-revue a été également marquée par : (i) des tirages sur nouveaux emprunts par l'Etat guinéen auprès de ces partenaires bi et multilatéraux d'un montant de 3 655,9 milliards de GNF contre 4 076,0 milliards de GNF un an plus tôt ; (ii) d'une diminution des avoirs de réserve de l'ordre de 5 464,7 milliards de GNF contre 5 373,5 milliards de GNF en 2024 ; et (iii) d'une augmentation des crédits & prêts du FMI qui ont atteint 356,6 milliards de GNF à fin décembre 2024 contre 168,5 milliards à la même période de 2023.
300. Au total, malgré le ralentissement de capitaux publics et privés, le solde global de la balance des paiements est ressorti déficitaire en s'établissant à 2 165,3 milliards de GNF à fin décembre 2024, soit 1,0% du PIB contre un déficit de 1 466,0 milliards de GNF (0,7% du PIB) à fin décembre 2023. Son financement a été caractérisé, par les tirages sur nouveaux emprunts qui ont enregistré une contraction de 10,3% au cours de la période sous-revue.

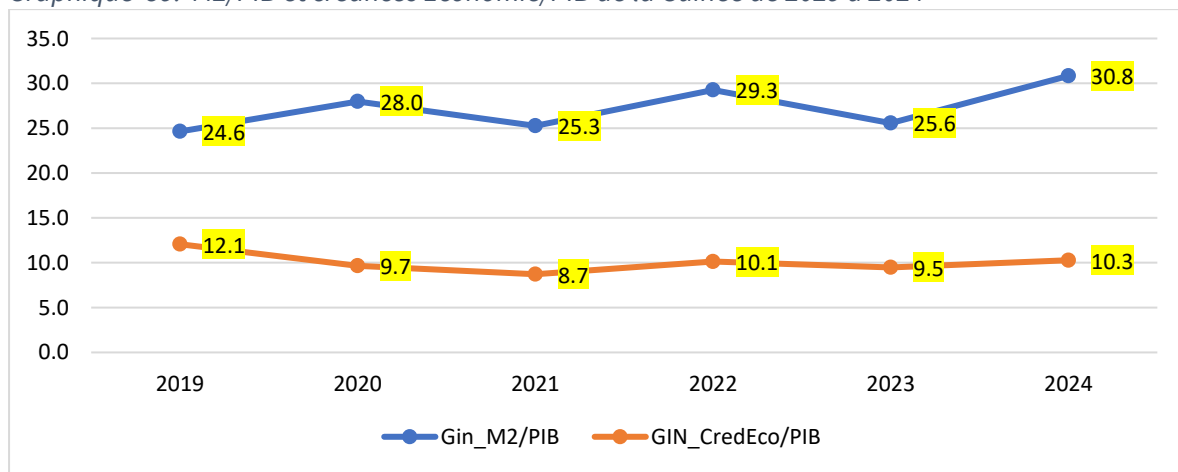
4.6.4 Secteur Monétaire

301. En 2024, la Banque Centrale de la République de Guinée a maintenu l'orientation de sa politique monétaire. Le taux directeur de la politique monétaire et le coefficient des réserves obligatoires ont été maintenus inchangé sur une grande partie de l'année. Toutefois, le Comité de Politique Monétaire dans sa réunion du 13 décembre 2024 a décidé de revoir à la baisse le taux directeur et le coefficient des réserves obligatoires en les fixant à 10,75 % et 12,75 % respectivement, contre 11,0 % et 13,0 % pour la période correspondante de 2023.
302. Ces mesures ont influencé les taux d'intérêt en favorisant une détente sur les guichets de refinancement, réduisant ainsi le coût du crédit pour les banques. Elles ont également contribué à une augmentation de la liquidité bancaire, facilitant l'accès aux ressources pour le financement de l'économie. Sur le marché monétaire, les taux d'intérêt ont connu une détente sur les guichets de refinancement. En 2024, le taux moyen pondéré des opérations d'injection de liquidité s'est établi à 8,71 % contre 9,68 % en 2023. Parallèlement, le taux moyen pondéré des opérations interbancaires a atteint 8,02 % en 2024, contre 9,08 % l'année précédente.
303. Sur le marché des Bons du Trésor, une tendance contrastée a été observée : tandis que les taux pondérés des maturités 182 jours ont diminué, celui des Bonds à 91 jours a enregistré une hausse. En effet, le taux moyen pondéré des Bons du Trésor à 91 jours est passé de 13,56 % à fin décembre 2023 pour s'établir à 14,35 % à fin décembre 2024. Le taux moyen pondéré des Bons du Trésor à 182 jours a reculé de 14,28 % à 13,63 % à fin décembre 2024, soit une baisse de 0,65 point de pourcentage, et le taux moyen pondéré des Bons du Trésor à 364 jours s'est situé à 14,33 %, contre 14,75 %, en décembre 2023. Enfin, sur le marché interbancaire, les taux

d'intérêt ont fluctué entre 4 % et 11,5 %, avec un taux moyen pondéré de 8,05 % sur l'année 2024.

304. Dans ce contexte, la situation monétaire a été caractérisée par une forte accélération de la progression de la masse monétaire au sens large (M2), qui s'est située à 35,4 % à fin décembre 2024, après une légère hausse de 1,5 % à fin décembre 2023. Cette forte augmentation est due à la hausse des avoirs intérieurs nets, contenue par une baisse des avoirs extérieurs nets.
305. Les avoirs extérieurs nets (AEN) ont chuté de 15,0 % à fin 2024, contre une baisse de 22,3% à fin 2023, en raison de la baisse des actifs étrangers de la BCRG. Les avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale se sont contractés de 56,8 % en glissement annuel, pour se situer à GNF 4 126,87 milliards à fin décembre 2024, contre une baisse 21,7 % un an plus tôt. Cette baisse est expliquée notamment par les transferts à l'étranger, effectués par la Banque Centrale pour le compte des banques résidentes, les règlements des dépenses courantes de l'Etat, les paiements de la dette extérieure et les règlements des dépenses pour le compte des entreprises publiques, au cours de l'année. Par contre, les AEN des banques de dépôts ont enregistré une hausse de 48,5 % à fin 2024, contre une baisse de 23,2% à fin 2023. Cette amélioration est liée essentiellement à l'approvisionnement des comptes de correspondants étrangers dans le cadre du règlement des lettres de crédit, au rapatriement des recettes d'exportation des orpailleurs et des sociétés minières, et à la cession par une banque de ses créances en souffrance à un investisseur non-résident.
306. En revanche, les avoirs intérieurs nets (AIN) ont augmenté de 58,5 % à fin décembre 2024, contre 18,1% à la même période en 2023, reflétant à la forte variation des autres postes nets, à la détérioration de la Position Nette du Trésor dans les livres de la Banque Centrale et des banques commerciales, et à la hausse des créances sur le secteur privé. Les créances nettes sur l'Administration se sont accrues de 57,4 % après un accroissement de 19,2%, enregistré à fin 2023. Les créances sur le secteur privé ont augmenté de 21,6 % contre 8,2% à fin 2023. L'augmentation des créances sur le secteur privé est due à l'octroi de crédits à des clients opérant dans les sous-secteurs du commerce, de l'énergie, des hydrocarbures et de la construction.

Graphique 59: M2/PIB et créances Economie/PIB de la Guinée de 2019 à 2024



307. Du côté du passif, l'augmentation de la masse monétaire a été marquée par une augmentation de la monnaie en circulation de 25,0 % et des dépôts à vue de 0,3 %, contre respectivement 12,4% et 12,5% à fin 2023. Quant aux dépôts à terme et aux dépôts en devises, ils se sont affichés fortement en hausse respectivement de 243,3 % et 28,2 % contre des baisses respectives de 5,6 % et 21,6 % à fin 2023.

4.6.5 Macroeconomic Convergence

308. Au plan de la convergence macroéconomique, le pays a respecté deux (2) critères de convergence de premier rang à savoir le déficit budgétaire rapporté au PIB et le financement du déficit budgétaire par la Banque Centrale à des recettes de l'année antérieure. Les deux critères de premier rang manqués par le pays sont relatifs à l'inflation (5,1 %), et les réserves brutes en mois d'importations des biens et services (1,7 mois).

Tableau 17: Situation de convergence en Guinée

Critères	TARGET	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Critères de premier rang							
Déficit budgétaire dons compris en % du PIB	≤3%	0,5	2,1	1,7	0,4	2,9	1,9
Inflation annuelle moyenne	≤5%	9,5	10,6	12,6	10,5	5,3	5,1
Financ. du Déf budg. Par la Banque Centrale	≥10%	3,0	10,6	2,2	0,0	6,3	0,3
Réserves extérieures brutes	≥3	3,1	2,9	4,7	4,7	2,8	1,7
Nbre de critères de premier rang respectés		3	1	3	3	1	2
Secondary Criteria							
Nominal exchange rate variation	±10%	0,6	-4,8	-4,2	19,5	2,6	0,2
Public debt to GDP ratio	≤70%	30,8	47,4	35,5	33,9	40,4	42,7
Nbre de critères de second rang respectés		2	2	2	1	2	2
Nbre total de critères respectés		5	3	5	4	3	4

- **Secondary Criteria**

309. Le taux de change nominal du franc guinéen par rapport à l'UCAO s'est apprécié de 0,2% en 2024, se situant dans la marge acceptable de variation de ± 10 %. Le ratio dette publique/PIB est passé de 40,2 % l'année précédente à 42,7 % en 2024, mais est resté dans les limites du plafond de 70 % fixé par le Pacte de convergence et de stabilité macroéconomiques (PCSM) de la CEDEAO.

4.6.6 Perspectives

310. L'économie guinéenne continue de faire preuve de résilience, malgré les chocs récents, notamment l'incendie du dépôt de carburant de Conakry en 2023. Le dynamisme du secteur minier, les efforts de diversification économique, ainsi que la mise en œuvre progressive de réformes structurelles soutiennent les perspectives de croissance. Dans ce contexte, il est

attendu un taux de croissance de 7,2% en 2025, qui serait portée par la performance attendue des principaux secteurs de l'offre. Le secteur primaire devrait connaître une croissance de 5,6% en 2025 contre 5,3% en 2024. Cette légère amélioration serait portée par les efforts de soutien à la production agricole. La croissance du secteur secondaire devrait atteindre 8,8 % en 2025 contre 9,5 % en 2024, résultant principalement du ralentissement des activités extractives. Le secteur tertiaire devrait progresser de 6,3% en 2025 contre 5,1% en 2024, grâce à la reprise ou le renforcement de plusieurs sous-secteurs clés, tels que le commerce, les services financiers, les transports et les télécommunications. Du côté de la demande, il est prévu une croissance des dépenses de consommation finale de 16,0% en 2025 contre 15,3% en 2024. Cette évolution serait soutenue par les consommations publique et privée. En ce qui concerne la formation brute de capital fixe (FBCF), sa croissance devrait également connaître une hausse, passant de 23,8% en 2024 à 26,1% en 2025. Cette performance serait principalement portée par l'intensification des investissements publics et privés dans les secteurs stratégiques. En particulier, la poursuite des travaux du projet Simandou.

311. En 2025, le taux d'inflation moyen annuel pourrait atteindre 5,0%, contre 5,1% en 2024. En glissement annuel à fin décembre, l'inflation devrait atteindre 2,9%, contre 3,1% l'année précédente. Cette modération de l'inflation reflète notamment une meilleure régulation des prix des denrées alimentaires, un apaisement relatif des tensions sur les produits pétroliers, ainsi que des efforts de stabilisation des coûts du logement.
312. Dans le domaine des finances publiques, le solde budgétaire devrait rester déficitaire, traduisant un déséquilibre persistant entre l'évolution des recettes et la dynamique des dépenses publiques. Le déficit budgétaire, dons inclus, est projeté à 3,5% du PIB, tandis que celui hors dons atteindrait 4,0% du PIB. Cette situation résulterait d'une forte accélération des dépenses totales, notamment des dépenses courantes, qui devraient connaître une progression de 6,6 %.
313. En 2025, les échanges extérieurs de la Guinée devraient rester marqués par un solde global déficitaire, estimé à 2 652,0 millions de dollars US (-8,8% du PIB) contre un déficit de 253,6 millions de dollars US (-1,0% du PIB) en 2024. Cette détérioration s'expliquerait principalement par une aggravation du déficit du compte financier, traduisant une baisse significative des investissements directs étrangers et des autres flux financiers. Il est attendu une aggravation du déficit du solde global de la balance des paiements de 342,0 millions de dollar US (1,2% du PIB) en 2024, sous l'effet de la baisse de l'excédent du compte courant, qui passerait à 1631,2 millions de dollar US (5,8% du PIB) en 2024.
314. En 2025, la situation monétaire devrait être marquée par une légère expansion de la masse monétaire et de ses contreparties. Celle-ci pourrait enregistrer une hausse de 1,8%, pour s'établir à 69 352,1 milliards de GNF, principalement portée par la progression des actifs intérieurs nets et des actifs extérieurs nets. La croissance de la masse monétaire résulterait essentiellement de l'augmentation conjointe des dépôts en devises libellées en GNF et de la monnaie en circulation.

315. En matière de convergence, l'ensemble des deux (2) critères de second rang continueraient d'être respectés sur la période 2025-2027. Deux (2) de premier rang, à savoir : « Taux d'inflation en moyenne annuelle » et « Financement du déficit budgétaire par la Banque Centrale/Recettes fiscales année précédente », seraient également remplis sur cette période. Par contre, les critères relatifs aux « Réserves extérieures brutes en mois d'importations » et « le déficit budgétaire/PIB » ne seraient respectés qu'à partir de 2026 et 2027, respectivement.

4.6.7 Conclusion et recommandations

316. L'économie guinéenne est restée résiliente avec une croissance de 6,6% soutenue par l'ensemble des secteurs économiques, mais de façon différenciée. Toutefois, en matière de convergence macroéconomique, le pays a respecté deux (2) critères de convergence de premier rang notamment celui relatifs au déficit budgétaire et au financement du déficit budgétaire par la Banque Centrale. Il convient de noter cependant que l'économie nationale reste confrontée à certain nombre de défis, notamment l'extrême dépendance aux ressources minières, le déficit d'infrastructures socioéconomique et le faible financement du secteur productif de l'économie par les banques.

317. Sur la base de l'évolution macroéconomique en 2024 et des perspectives pour 2025, les recommandations suivantes sont formulées à l'attention des autorités guinéennes :

- promouvoir la diversification de la base productive, assurer la transformation industrielle locale afin de réduire la dépendance du pays vis-à-vis de produits d'exportation miniers ;
- Renforcer le secteur agricole, à fort potentiel de croissance, et améliorer la productivité et la valeur ajoutée à travers la mise en œuvre des politiques ciblées et incitatives, la facilitation de l'accès aux intrants et le développement des services de vulgarisation ;
- Poursuivre et Intensifier les efforts visant le renforcement du contrôle, la digitalisation des opérations de recettes et de l'élargissement de la base fiscale, notamment par la formalisation des activités du secteur informel ;
- Poursuivre les efforts en vue de la mobilisation suffisantes des recettes, de rationalisation des dépenses et du suivi de la destination finale des exonérations accordées.

4.7 Situation Economique et financière de la Guinée-Bissau

318. L'économie de la Guinée-Bissau a évolué dans un contexte national marqué par des problèmes structurels émanant de la faible diversification de l'économie, encore dominée par la production de la noix de cajou conduisant à sa vulnérabilité aux divers chocs internes et externes, dont surtout l'évolution de son prix sur le marché international. De ce fait, l'évolution de l'économie dépend largement du processus de commercialisation de la noix de cajou. La campagne de commercialisation des noix de cajou en 2024 a été plus ou moins meilleure que celle de l'année précédente avec une amélioration des termes de l'échange, le prix à l'exportation de l'anacarde passant de 1000 dollars la tonne en 2023 à 1050 dollars la tonne en 2024. L'économie a également évolué dans un contexte marqué par la montée de la valeur des importations et la mise en œuvre du Programme de Facilité de crédit élargi avec le FMI.

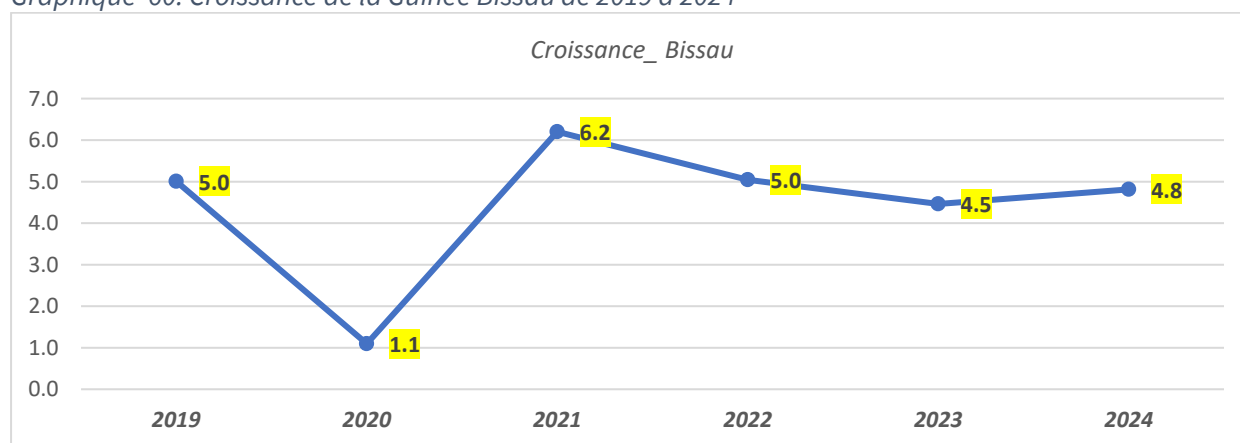
4.7.1 Secteur réel

4.7.1.1 Croissance économique

319. Le taux de croissance du PIB réel de la Guinée-Bissau est estimé à 4,8% en 2024, après 4,5% en 2023, sous l'impulsion de l'ensemble des secteurs de l'économie.

320. Du côté de l'offre, les secteurs primaire, secondaire et tertiaire ont contribué à la croissance à hauteur de 1,5 point de pourcentage (pp), 1,3 pp et 2,0 pp respectivement. La valeur ajoutée du secteur primaire a progressé de 4,3% en 2024, contre 4,5% en 2023 grâce à la hausse de la valeur ajoutée dans l'ensemble des sous branches à l'exception de la sous branche « produit de rente » (noix de cajou). Pour le secteur secondaire, sa valeur ajoutée a cru de 8,0% en 2024 contre 12,8% un an plus tôt, induite par l'accroissement de la valeur ajoutée de l'ensemble des sous branches. Au niveau du secteur tertiaire la valeur ajoutée a progressé de 4,2% en 2024 contre 1,8% en 2023 reflétant les performances de l'ensemble de ses sous-branches.

Graphique 60: Croissance de la Guinée Bissau de 2019 à 2024



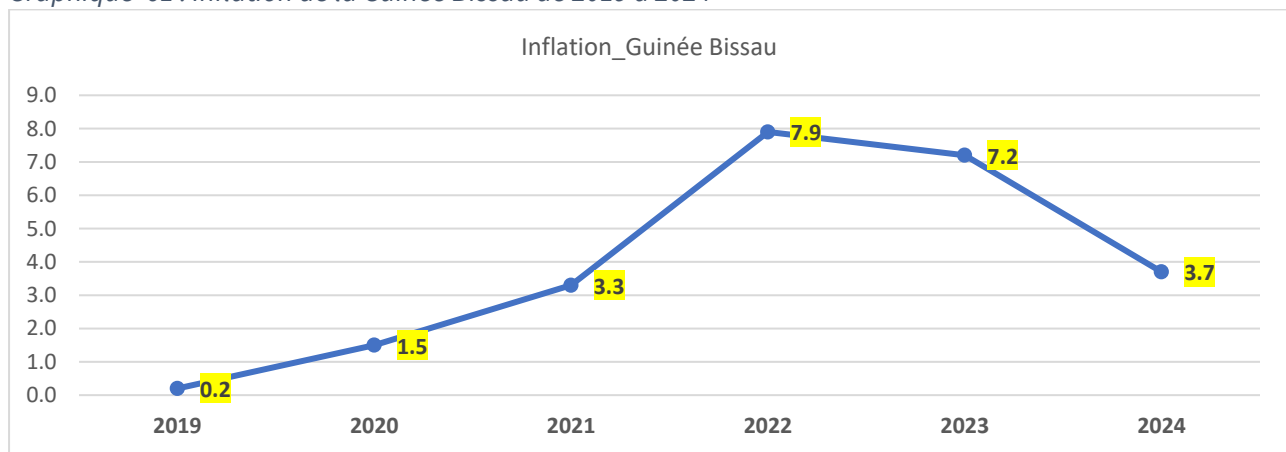
321. Du côté de la demande, la croissance économique a été impulsée par l'investissement, la consommation finale avec les contributions de 3,9 pp et 2,9 pp, respectivement. Toutefois, l'impact de ces évolutions a été atténué par la contribution négative des exportations nettes de 2,0 pp. En effet, la formation brute de capital a connu un redressement avec une hausse de 34,7 % en 2024 après une contraction de 13,9 % en 2023. Cette amélioration est attribuable à la

hausse des investissements privés et publics. De même, la consommation finale s’est accrue de 2,9 % contre 5,8 % en 2023, impulsée essentiellement par les investissements publics qui ont progressé 12,7% après un recul de 1,1% en 2023. La consommation privée a enregistré une légère hausse de 1,0% après une augmentation de 7,2% un an plus tôt. S’agissant des exportations nettes, elles ont contribué négativement sur la croissance économique à la suite d’une baisse des exportations des biens et services de 8,7% en 2024 contre 3,0% en 2023, couplée à une hausse des importations de biens et services de 1,8% contre une baisse de 3,6% en 2023.

4.7.1.2 Inflation

322. Concernant les prix, l’activité économique s’est déroulée dans un contexte caractérisé par la maîtrise de l’inflation en 2024. En effet, l’inflation moyenne annuelle, mesurée par l’indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), est ressortie à 3,7 % contre 7,2 % en 2023. En glissement annuel, l’inflation s’est située à 5,7% en 2024 contre 3,1% en 2023, en rapport avec la hausse des prix des fonctions « produits alimentaire et boisson non alcoolisé » (8,3%) et « logement, eau, électricité et autre combustible » (11,1%).

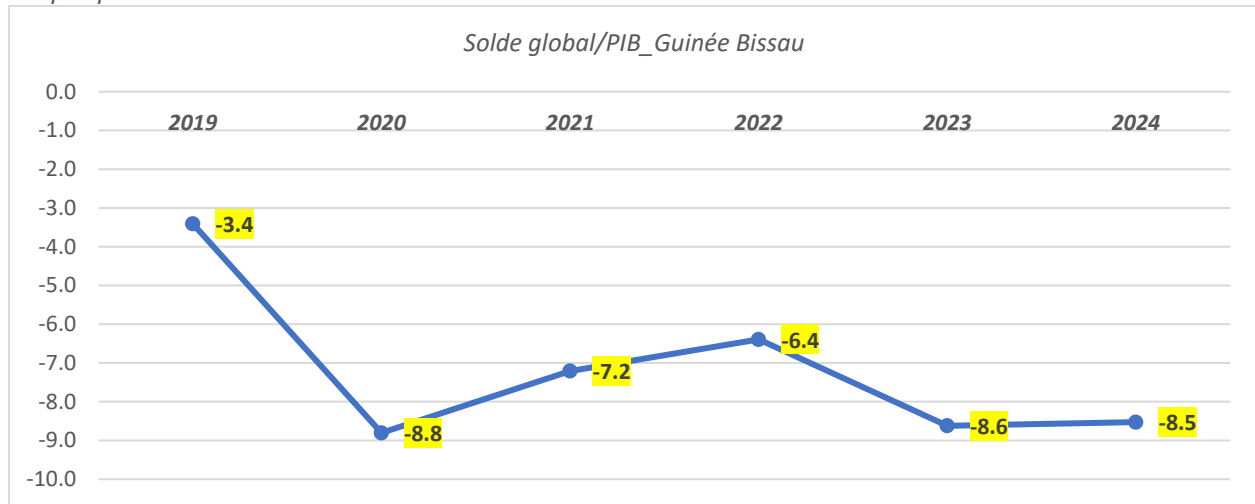
Graphique 61 : Inflation de la Guinée Bissau de 2019 à 2024



4.7.2 Finances publiques

323. L’exécution des opérations financières de l’Etat en 2024 fait apparaître un déficit budgétaire global base engagement, dons compris, de 8,5% du PIB après un ratio de 8,6% l’année précédente. Cette situation est due à la hausse des dépenses et prêts nets dans un contexte marqué par la baisse des recettes totales budgétaires, nonobstant l’accroissement des dons.
324. En conséquence, le déficit global base engagement s’est établi à 109,6 milliards de FCFA (8,5% du PIB) en 2024 contre un déficit de 108,6 milliards de FCFA (8,6% du PIB) l’année précédente. Hors dons, le déficit global base engagement est ressorti à 144,9 milliards de FCFA (11,3% du PIB) en 2024 contre 133,5 milliards de FCFA (10,6% du PIB) en 2023.

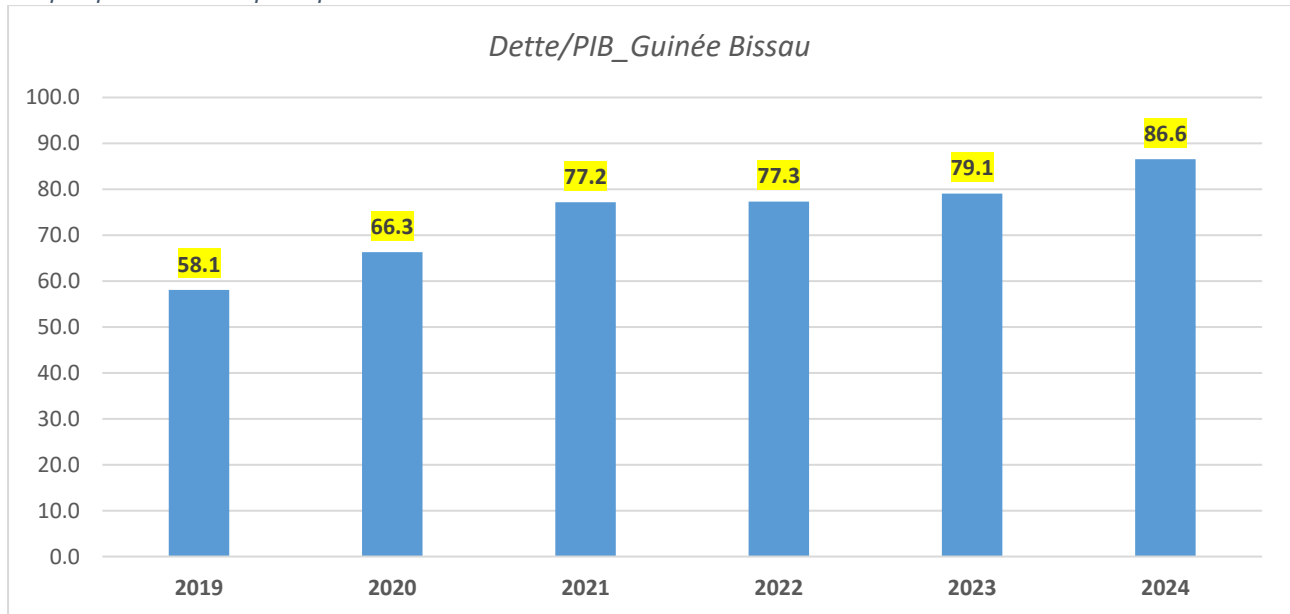
Graphique 62: Deficit en % PIB de la Guinée-Bissau de 2019 à 2024



325. Le déficit a été financé par des ressources intérieures et extérieures à hauteur de 98,3 milliards de FCFA et 17,5 milliards de FCFA, respectivement.
326. Les recettes totales et dons ont été mobilisées à hauteur de 173,0 milliards de FCFA, contre 164,8 milliards de FCFA en 2023, soit une légère augmentation de 5%. Cette progression est due à la forte hausse des dons (+42,2%) dont l'impact a été atténué par le repli des recettes fiscales (-0,3%) et non fiscales (-6,1%). La légère baisse des recettes fiscales (109,2 milliards en 2024 contre 109,6 milliards en 2023) est attribuable à la contreperformance dans la mobilisation des recettes en provenance des impôts et taxes, notamment la moins-value dans la mobilisation des recettes provenant de l'impôt spécial des télécommunications du fait des innovations introduites par les entreprises du secteur. Toutefois, les recettes douanières ont enregistré une hausse. S'agissant de la baisse des recettes non fiscales, elle s'explique par le non-paiement de la compensation financière de l'Union Européenne (UE) dans le cadre de l'accord de pêche.
327. Les dépenses totales et prêts nets, quant à eux sont exécutés à hauteur de 282,7 milliards de FCFA en 2024 contre 273,4 milliards de FCFA en 2023, soit une hausse de 3,4% imputable à l'expansion des dépenses courantes dont l'impact a été atténué par le repli des dépenses en capital.
328. Les dépenses courantes ont été engagés à hauteur de 211,6 milliards de FCFA en 2024 contre 185,2 milliards de FCFA l'année précédente. Cette hausse de s'explique par l'accroissement des subventions et transferts (+50,4%), du paiement des intérêts dus sur la dette publique (+23,1%), des biens et services (+35,0%).
329. En revanche, les dépenses en capital se sont repliées (-8,6%) pour ressortir à 71,1 milliards de FCFA en 2024, après être situées à 77,7 milliards de FCFA un an auparavant, à la suite de la baisse des dépenses financées sur ressources extérieures (-9,6%) et sur ressources intérieures (-4,1%).
330. Concernant la dette publique de la Guinée Bissau, elle est ressortie à 1.125.2 milliards de FCFA à fin 2024 contre 996.44 milliards à fin 2023. Elle est composée de la dette intérieure d'un montant de 661.8 milliards de FCFA et de la dette extérieure d'une valeur de 450.7 milliards de FCFA, soit respectivement 56,7% et 43,3% de la dette publique totale.

331. Le ratio d'endettement est passé de 79,1% du PIB à fin décembre 2023 à 86,6% du PIB en 2024.

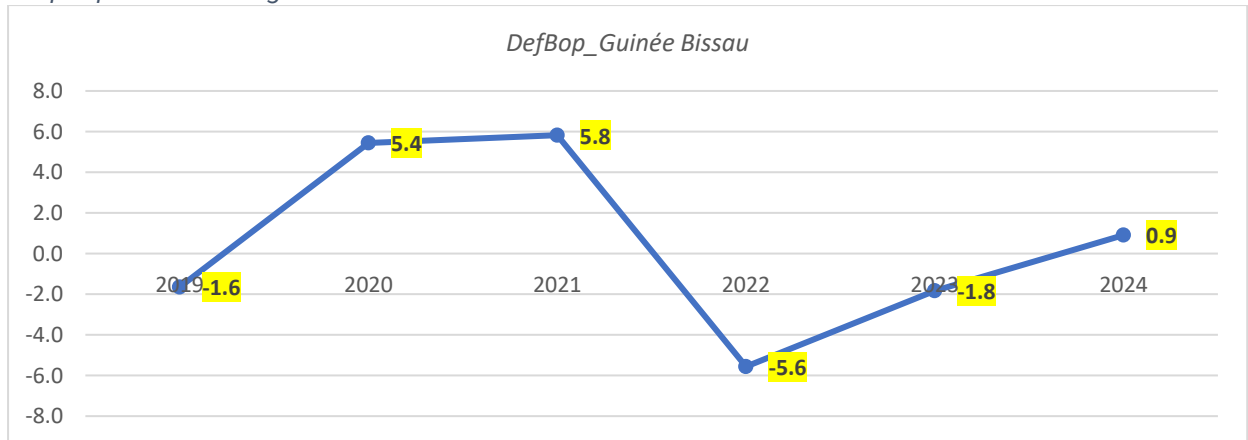
Graphique 63: Dette publie en % du PIB de la Guinée Bissau de 2019 à 2024



4.7.3 Secteur extérieur

332. Les transactions de la Guinée-Bissau avec l'extérieur se sont soldées par un excédent global de 11,7 milliards (0,9% du PIB) contre un déficit de 23,1 milliards de francs CFA (1,9% du PIB) en 2023, en liaison avec une amélioration des soldes du compte financier et du compte des transactions courantes et de capital.

Graphique 64: Déficit global en % du PIB de la Guinée Bissau de 2019 à 2024



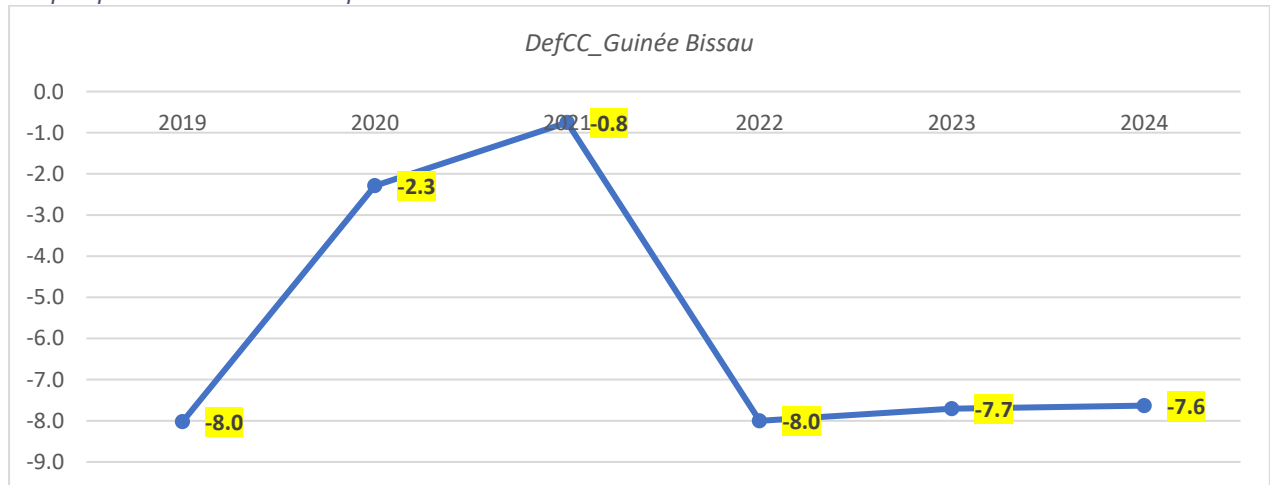
333. Le déficit du compte courant de 2024 a cru légèrement par rapport à l'année 2023, en passant de 97,2 milliards (7,7% du PIB) en 2023 à 98.2 milliards en 2024 (7,3 % du PIB). Cette situation s'explique par la légère hausse du déficit du compte des biens et services atténuée par une hausse des excédents des comptes des revenus secondaires et primaires.

334. La balance commerciale a accusé un déficit de 111,6 milliards de francs CFA (8,3 % du PIB) en 2024 contre 98,8 milliards de francs CFA (7,8 % du PIB) en 2023. Les exportations (FOB) sont

évaluées à 139,1 milliards de francs CFA (10,4 % du PIB) en 2024 contre 145,4 milliards de francs CFA (11,5 % du PIB) en 2023, en liaison avec la baisse des exportations de la noix de cajou. Quant aux importations (FOB), elles se sont établies à 250,7 milliards de francs CFA (18,7% du PIB) en 2024 contre 244,2 milliards de francs CFA (19,4% du PIB) en 2023, sous l'impulsion des achats des produits pétroliers et des biens intermédiaires et d'équipements.

- 335. Le déficit de la balance des services s'est situé à 89,4 milliards de francs CFA (6,7 % du PIB), après un déficit de 87,7 milliards de francs CFA (7,0 % du PIB) en 2023, en rapport avec la hausse des paiements relatifs aux autres services des frets et assurances.
- 336. Le compte des revenus primaires a enregistré un solde excédentaire de 10,5 milliards de francs CFA (0,8 % du PIB) en 2024 contre un excédent de 7,1 milliards de francs CFA (0,6 % du PIB) en 2023. Cette évolution s'expliquerait par la baisse des montant payés aux non-résidents au titre des dividendes, confortée par la hausse des montant reçus au titre des autres revenus primaires.
- 337. L'excédent du compte des revenus secondaires s'est situé à 92,35 milliards de francs CFA (6,9 % du PIB) en 2024, après un excédent de 82,2 milliards de francs CFA (7,8 % du PIB) en 2023, en lien avec la hausse des transferts en faveur de l'administration de 17,7% et des transferts a d'autres secteurs de 10,8%.

Graphique 65: Solde du compte courant % du PIB de la Guinée Bissau de 2019 à 2024



- 338. Le compte de capital a affiché un excédent de 14,9 milliards de francs CFA (1,1 % du PIB) en 2024 contre un excédent de 10,2 milliards de francs CFA (0,8 % du PIB) en 2023, sous l'impulsion des transferts en faveur de l'administration publique qui s'est cru de 59,8%.
- 339. Le compte financier a enregistré une augmentation du passif net de 93,0 milliards de francs CFA (6,9% du PIB) en 2024, après un accroissement de 67,3 milliards de francs (5,3 % du PIB) en 2023. La progression du passif en 2024 reflète la hausse des investissements directs étrangers et des investissements de portefeuille, dans un contexte marqué par le repli des entrées nettes des capitaux au niveau des autres investissements. Les investissements directs sont passés de 15,0 milliards de F CFA en 2023, à 15,9 milliards de F CFA en 2024. De même les investissements de portefeuille sont passés de 64,9 milliards de F CFA (5.1% du PIB) à 76,3 milliards de F CFA en

2024 (5,7% du PIB). Le soldes autres investissements est passé de 12,6 milliards de FCFA (1,0% du PIB) en 2023 à 0,8 milliards de FCFA (0,1% du PIB) en 2024, traduisant la diminution des tirages de l'administration publique de 35,6% et de l'investissement au niveau des autres secteurs de 44,8%.

340. Au cours de l'année 2024, le taux de change du franc CFA par rapport à l'euro est demeuré fixe à 655,970. Par rapport au dollar américain, il s'est apprécié de 1,1% passant de 613,14 FCFA/USD en moyen en 2023 à 606,37 FCFA/USD en 2024. En revanche, le FCFA s'est déprécié par rapport à la livre sterling, le taux de change FCFA/GBP ayant passé de 753,97 en moyen en 2023 à 770,62 en 2024, soit une dépréciation de 2,7%. De même, il s'est déprécié de 1,2% vis-à-vis de yuan, se fixant en moyen à 86,72 FCFA/ CNY en 2024 contre 84,57 FCFA/ CNY en 2023.
341. Sur la base des taux de change moyens observés en 2024, le franc CFA s'est apprécié par rapport au dalasi gambien (GMD), au naira nigérian (NGN), au dollar libérien (LRD), au leone sierra-léonais (SLL) et au cedi ghanéen (GHC), tout en demeurant stable face à l'escudo capverdien (CVE). En ce qui concerne les taux de change à fin décembre 2024, le FCFA est resté stable vis-à-vis du CVE, du GMD, du GHC et du SLL, mais s'est déprécié par rapport au LRD et au franc guinéen (FGN).
342. La relative robustesse du FCFA face aux autres monnaies de la CEDEAO s'explique principalement par la politique monétaire restrictive mise en œuvre par la BCEAO, les efforts soutenus pour résorber la surliquidité bancaire, ainsi que les actions menées par les gouvernements des États membres pour contenir l'inflation au cours du premier semestre 2024. Ces mesures ont permis de préserver, dans l'ensemble, le pouvoir d'achat du FCFA sur l'année sous revue.

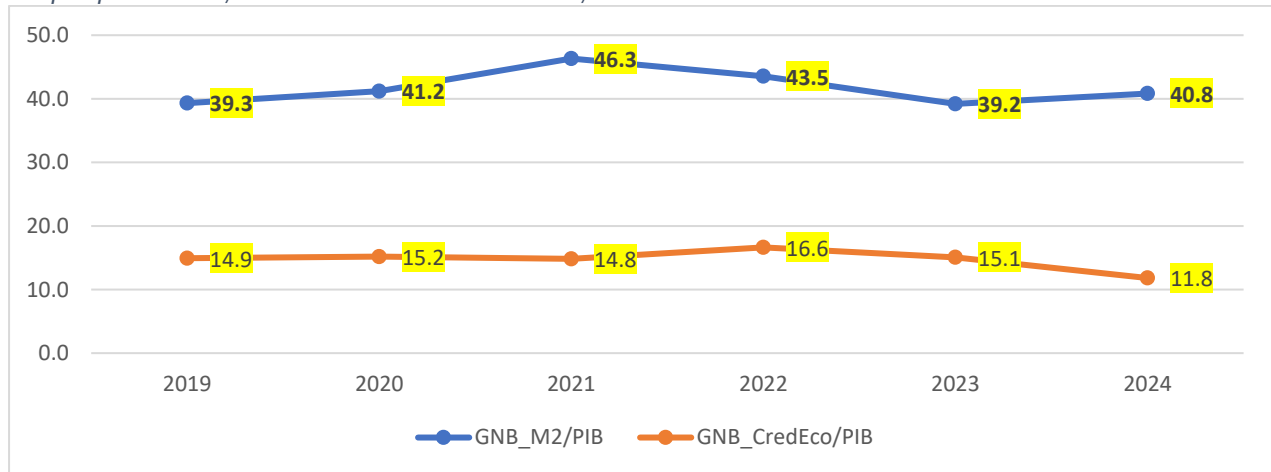
4.7.4 Secteur monétaire

343. Les autorités monétaires de l'UMOA ont maintenu inchangée l'orientation de la politique monétaire au cours de l'année 2024. Ainsi, le principal taux directeur auquel la Banque Centrale prête ses ressources aux banques et le taux d'intérêt sur le guichet de prêt marginal sont respectivement maintenu à 3,50% et 5,50%. De même, le coefficient de réserves obligatoires a été maintenu inchangé à 3%. Ces niveaux des taux directeurs sont en vigueur depuis le 16 décembre 2023.
344. La situation monétaire est caractérisée par une hausse de la masse monétaire (M2) de 6,2 % en 2024 pour se fixer à 524,9 milliards de FCFA, contre une baisse de 1,1% en 2023, résultant principalement de la hausse des avoirs extérieurs nets et des créances intérieures nettes.
345. Les créances intérieures se sont accrues de 3,0% pour s'établir 324,7 milliards de FCFA à fin 2024, après une hausse de 9,4% en 2023. Cette évolution est imputable à l'augmentation des créances nettes sur l'Administration centrale dont l'impact a été atténué par la baisse des créances sur l'économie. Les créances nettes sur l'administration centrale se sont accélérées de 37,9 % en 2024 pour ressortir à 172,9 milliards de FCFA, après une hausse de 28,7% en 2023, imputable à l'accroissement des créances des banques de dépôt. Les créances sur l'économie ont baissé de 20,0% pour se fixer à 151,9 milliards de FCFA, après une baisse de 0,8 % en 2023,

en liaison avec la baisse des créances consenties par les banques de dépôt sur les entreprises publiques et privées de 20,6%.

346. Les avoirs extérieurs nets ont connu une hausse de 4,8% en 2024, ressortant à 254,9 milliards de FCFA, après une baisse de 8,7% en 2023. Cette évolution résulte de la hausse des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale de 24,3% atténuée par une baisse de ceux des banques de dépôts de 26,6%. Cette hausse des avoirs extérieurs nets est attribuable à la reprise en hausse du prix de noix de cajou, principal produit d'exportation du pays au niveau du marché international et à la progression des engagements envers les non-résidents, ainsi qu'au repli des créances sur les non-résidents.

Graphique 66 : M2/PIB et créances sur économie/PIB de la Guinée Bissau du 2019 à 2024



347. La baisse de la masse monétaire s'est reflétée sur celles de la circulation fiduciaire et des autres dépôts ; les dépôts transférables ayant enregistré une hausse. En effet, la circulation fiduciaire a connu une hausse de 1,6% pour s'établir à 292,3 milliards de FCFA (55,7% de M2 en 2024) contre 287,7 milliards de FCFA (58,2% de M2 en 2023). Les dépôts au niveau des banques commerciales se sont renforcés de 11,3% en 2024 pour se chiffrer à 143,8 milliards de FCFA (27,4% de M2) contre 129,3 milliards de FCFA (26,2% de M2) en 2023. Les autres dépôts ont affiché une hausse de 15,1% pour se fixer à 88,5 milliards de FCFA (16,9% de M2) en 2024 contre 76,9 milliards de FCFA (15,9% de M2) un an plus tôt.
348. De la baisse de 20% des crédits à l'économie en lien avec les mesures conservatrices prises par les banques primaires suites aux difficultés de recouvrement des crédits consentis à certaines catégorie de fonctionnaires publics. Il a également été noté la hausse du taux de dégradation net de portefeuille de crédit, passant de 8,8% en 2023 à 12,5% en 2024 ;

4.7.5 Performance au titre de la convergence macroéconomique

349. L'examen des critères de convergence macroéconomique a révélé que la Guinée-Bissau a respecté tous les critères de convergence à l'exception de ceux relatifs au déficit budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal et au ratio de la dette publique en termes du PIB nominal.

- **Critères de premier rang**

350. La Guinée Bissau a satisfait trois critères primaires, à savoir le financement par la banque centrale du déficit budgétaire, le taux d'inflation en moyenne annuelle et les réserves extérieures brutes en mois d'importations des biens et services. En revanche, il n'a pas rempli les critères relatifs au déficit budgétaire rapporté au PIB.

- **Critères de second rang**

351. Au niveau des critères de second rang, la Guinée Bissau a respecté le critère relatif à la variation du taux de change, mais n'a pas satisfait le critère relatif à la dette publique rapportée au PIB.

352. Le tableau ci-dessous présente les données relatives à la convergence macroéconomique de la Guinée-Bissau.

Tableau 18 : Situation de convergence macroéconomique de la Guinée Bissau

Critères	TARGET	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Critères de premier rang							
Déficit budgétaire dons compris en % du PIB	≤3%	3,4	8,8	7,2	6,4	8,6	8,5
Inflation annuelle moyenne	≤5%	0,2	1,5	3,3	7,9	7,2	3,7
Financ. du Déf budg. Par la Banque Centrale	≥10%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réserves extérieures brutes	≥3	5,7	5,4	5,0	4,1	3,5	4,6
Nbre de critères de premier rang respectés		3	3	3	2	2	3
Secondary Criteria							
Nominal exchange rate variation	±10%	-2,8	1,0	1,5	-5,3	3,0	0,6
Public debt to GDP ratio	≤70%	58,1	66,3	77,2	77,3	79,1	86,6
Nbre de critères de second rang respectés		2	2	1	1	1	1
Nbre total de critères respectés		5	5	4	3	3	4

4.7.6 Prévisions pour 2025

353. Pour l'année 2025, une amélioration de la performance économique de la Guinée-Bissau est attendue, avec un taux de croissance projeté à 5,1 %, contre 4,8 % en 2024, sous l'impulsion de l'ensemble des secteurs. L'activité économique devrait continuer de s'inscrire dans un contexte de stabilité des prix, avec un taux d'inflation prévu en dessous de 3 %. Néanmoins, plusieurs facteurs pourraient peser sur ces perspectives de croissance, notamment la faible diversification de l'économie, qui accroît sa vulnérabilité aux chocs internes et externes, ainsi que les contraintes logistiques persistantes liées à l'exportation de la noix de cajou, sans oublier les incertitudes entourant l'évolution de son prix sur le marché international. En outre, la consolidation de cette reprise demeurera étroitement liée à l'évolution de la stabilité socio-politique du pays.

354. S'agissant des finances publiques, le déficit global, base engagement y compris les dons est projeté à 5,3% du PIB ; tandis que le taux d'endettement est projeté à 79,7% du PIB contre 87,1% du PIB en 2024.

355. Au titre du secteur extérieur, il est projeté un renforcement du solde global de la balance des paiements qui ressortirait excédentaire de 17,8 milliards de FCFA (1,2% du PIB) en 2025 après un excédent de 11,7 milliards (0,9% du PIB) en 2024. Cette évolution serait en lien avec une réduction du déficit de la balance des transactions courantes et du renforcement de l'excédent du compte de capital.
356. Au titre de la convergence macroéconomique, le pays respecterait tous les critères de convergence macroéconomique à l'exception de ceux relatifs au déficit budgétaire et le taux d'endettement, comme en 2024.

4.7.7 Conclusions et recommandations

357. Nonobstant les difficultés structurelles liées à la faible diversification des exportations, l'économie Bissau guinéenne demeure résiliente avec le taux de croissance du PIB réel estimé à 4,8% en 2024 contre 4,5% en 2023, sous l'impulsion de l'ensemble des secteurs de l'économie. Cette évolution a été réalisée dans un contexte marqué par la baisse des pressions inflationnistes. Toutefois, la situation des finances publiques demeure difficile avec le déficit et taux d'endettement au-delà des normes communautaires.
358. Au regard de ces différentes observations, les recommandations ci-après sont formulées :
- Consolider la stabilité socio-politique et réunir les conditions de succès des réformes économiques, en vue d'accroître la confiance des investisseurs étrangers et nationaux pour appuyer les efforts de redressement économique ;
 - Prendre en compte les engagements communautaires dans la conception et mise en œuvre des politiques économique. A cet égard, l'accroissement de la mobilisation des recettes et la rationalisation des dépenses et des exonérations sont nécessaires pour assurer la maîtrise du déficit budgétaire et du taux d'endettement public dans les limites fixées par le Pacte de Convergence et de stabilité macroéconomique entre les Etats membres de la CEDEAO ;
 - Promouvoir la diversification de la base productive et d'exportation, en vue de réduire la dépendance du pays vis-à-vis des exportations de la noix de cajou. A cet égard, le développement de l'agriculture s'avère nécessaire en vue de réduire le poids des importations de biens alimentaires et leur impact sur les pressions inflationnistes ;
 - Étudier les possibilités de développer des chaînes de valeur pour les noix de cajou pour pouvoir profiter des opportunités offertes par la zone de libre-échange continental tout en résolvant les problèmes qui entravent la réelle rentabilité de la commercialisation des noix de cajou, notamment les problèmes de la logistique telle que le scanner, le presseur et le dragage au niveau du port.

4.8 Situation économique et financière du Liberia

359. L'orientation de la politique macroéconomique du gouvernement du Libéria est ancrée dans le programme de développement national, le programme ARREST pour le développement inclusif (AAID) 2025-2029, inscrit dans le cadre budgétaire national 2024. Ce programme se concentre sur des interventions dans des secteurs prioritaires, tels que l'agriculture, les infrastructures routières, l'État de droit, l'éducation, l'assainissement, les soins de santé et le tourisme. À moyen terme, les priorités du cadre macroéconomique comprennent la diversification de l'économie, le développement des infrastructures, l'assainissement budgétaire, la protection sociale et le renforcement du capital humain.
360. L'opération fiscale de 2024 visait à modifier les dépenses, en réduisant les dépenses récurrentes tout en augmentant les dépenses allouées aux projets et programmes d'investissement. Conformément à ces objectifs politiques, les grands objectifs macroéconomiques pour 2024 étaient les suivants :
- Une croissance du PIB réel de 5,3 % ;
 - Une inflation annuelle moyenne de 9,9 % ;
 - Une inflation en fin de période de 8,0 % ;
 - Un solde budgétaire global de 0,0 % du PIB (soit un budget équilibré) ; et
 - Des réserves extérieures brutes équivalant à 3 mois de couverture des importations.
361. En 2024, les données disponibles indiquent que la croissance du PIB réel est passée de 4,6 % en 2023 à 4,8 %, grâce à une meilleure performance du secteur primaire et à la résistance de l'industrie et des services. Les gains budgétaires proviennent de recettes intérieures solides, malgré la baisse des subventions, et d'une réduction de 10,8 % des dépenses, principalement due à la diminution des dépenses récurrentes. L'inflation a diminué, ce qui a incité la banque centrale à abaisser son taux directeur de 20 % à 17 % à la fin de l'année. La stabilité de la monnaie et l'amélioration des envois de fonds ont soutenu la stabilité monétaire. Le compte courant a enregistré un excédent et le déficit de la balance des paiements s'est réduit. Le Liberia a rempli quatre des six critères de convergence macroéconomique en 2024, contre un seul en 2023.

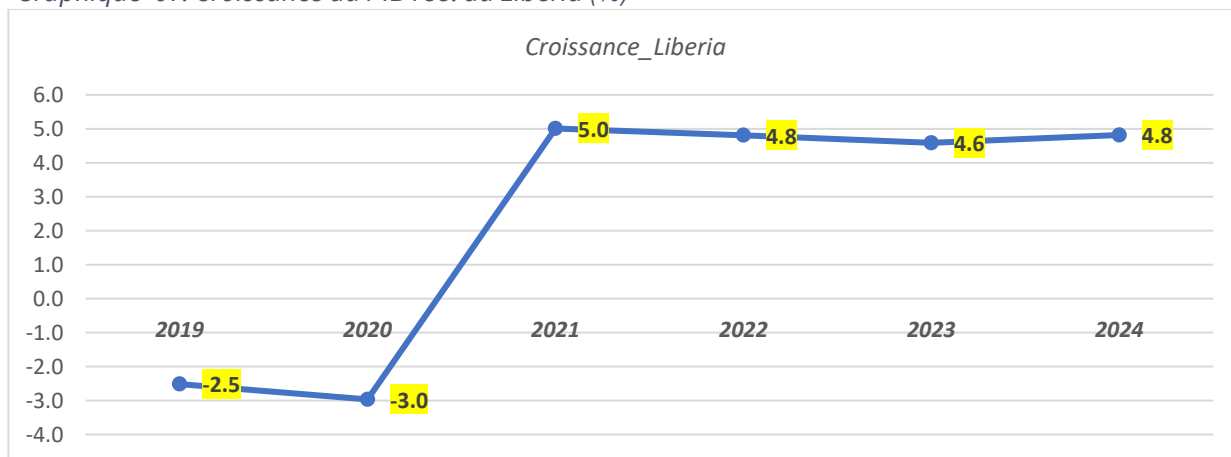
4.8.1 Secteur réel

362. La croissance du PIB réel s'est améliorée, passant de 4,6 % en 2023 à 4,8 % en 2024, grâce à l'amélioration des performances dans le secteur primaire, notamment dans les domaines de l'agriculture et de la pêche. Malgré un ralentissement, les secteurs secondaire et tertiaire ont soutenu la croissance au cours de la période.
363. Le secteur primaire a augmenté de 3,5 % en 2024, contre 0,9 % en 2023, grâce notamment au sous-secteur de l'agriculture et de la pêche. L'activité dans ces secteurs a augmenté de 4,2 % par rapport au taux de croissance de 0,8 % enregistré en 2023, grâce notamment à une hausse de la production de caoutchouc, de riz et de cacao.
364. La production du secteur secondaire (industrie) a ralenti. En 2024, la production industrielle a augmenté de 5,6 %, contre 6,5 % en 2023, en raison des effets de base de la production

antérieure de ciment. La production de ciment a augmenté de 6,1 % pour atteindre 706 629 tonnes métriques, grâce à l'accumulation des stocks. La production de boissons a quant à elle augmenté de 58,6 % pour atteindre 42,6 millions de litres, grâce à l'arrivée d'un nouveau producteur. L'extraction minière et l'orpaillage ont augmenté de 5,0 %, contre 5,7 %, en raison d'une réduction de la production de diamants et d'une augmentation de la production d'or, due à l'amélioration des rapports.

365. Les activités du secteur tertiaire (services) ont ralenti. En 2024, la croissance du secteur des services du Libéria a ralenti pour atteindre 5,6 %, contre 7,1 % en 2023, en raison d'une performance plus faible dans les secteurs de l'électricité et de l'eau, du commerce et des autres services. Le secteur de l'électricité et de l'eau a enregistré une croissance de 10,0 %, soit une forte baisse par rapport aux 70,0 % de l'année précédente. Le commerce et les autres services ont également connu une croissance plus faible, respectivement de 7,5 % et 4,0 %. Les services publics ont quant à eux reculé de 1,0 %. Cependant, le secteur de la construction et celui de la finance et de l'assurance ont augmenté de 9,5 % et 3,5 %, respectivement. L'augmentation de la construction a été soutenue par l'augmentation de la production de ciment.
366. En termes de parts sectorielles, le secteur tertiaire reste le secteur dominant, représentant 38,7 % du PIB en 2024, suivi par le secteur primaire (36,5 %) et le secteur industriel (24,8 %), contre respectivement 38,4 %, 37,0 % et 24,6 % en 2023.
367. En ce qui concerne la contribution à la croissance du PIB en 2024, les services ont le plus contribué (2,1 points de pourcentage), suivis par l'industrie (1,4) et le secteur primaire (1,3). Alors que les contributions des services et de l'industrie ont diminué par rapport à 2023, celle du secteur primaire a augmenté, reflétant un changement des moteurs de la croissance vers l'agriculture et les activités liées aux ressources naturelles.

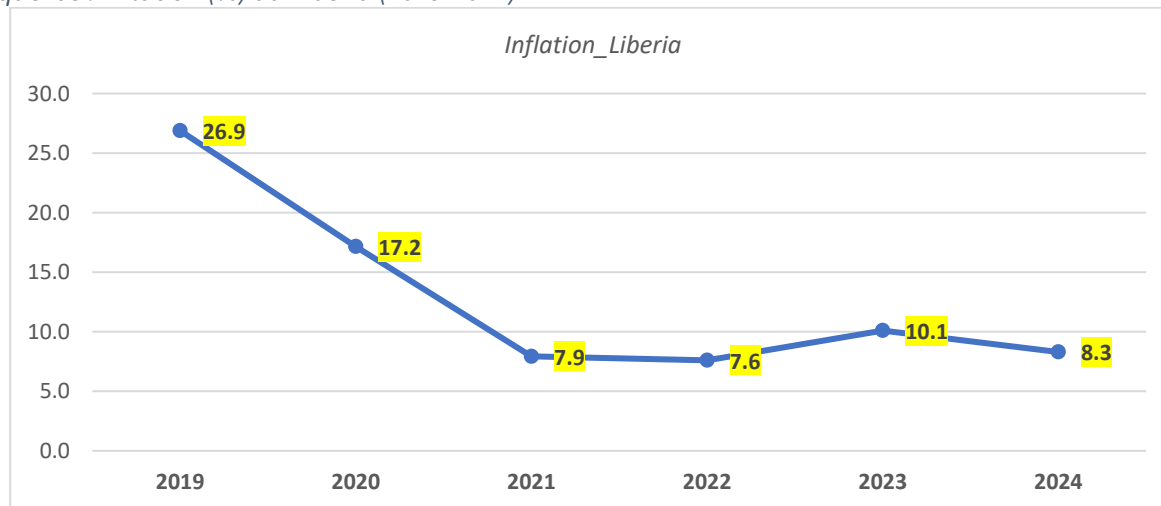
Graphique 67: Croissance du PIB réel du Liberia (%)



368. La pression inflationniste s'est modérée au cours de la période sous revue. En 2024, l'inflation moyenne au Libéria est ainsi passée de 10,1 % en 2023 à 8,3 %, grâce à la stabilité du taux de change qui a permis de réduire les coûts d'importation. Les principaux facteurs ayant contribué à cette baisse sont l'ameublement, les transports, l'habillement et les services publics. L'amélioration des politiques monétaires et fiscales a également contribué à la stabilité des

prix. Toutefois, en fin de période, l'inflation a légèrement augmenté pour atteindre 10,7 %, en raison de la hausse des coûts des services de santé et de l'hôtellerie (restaurants et hôtels). L'inflation des denrées alimentaires s'est établie en moyenne à 12,8 %, soit une légère hausse par rapport à 12,3 %, sous l'effet des prix intérieurs. Toutefois, elle a fortement chuté à 9,7 % en fin d'année, principalement en raison de l'appréciation du dollar libérien. L'inflation non alimentaire est quant à elle passée de 9,4 % à 6,6 %, grâce à la stabilité des taux de change, à la baisse des coûts de transport et de production, ainsi qu'à l'évolution favorable des prix mondiaux de l'énergie.

Graphique 68 : Inflation (%) du Liberia (2019-2024)



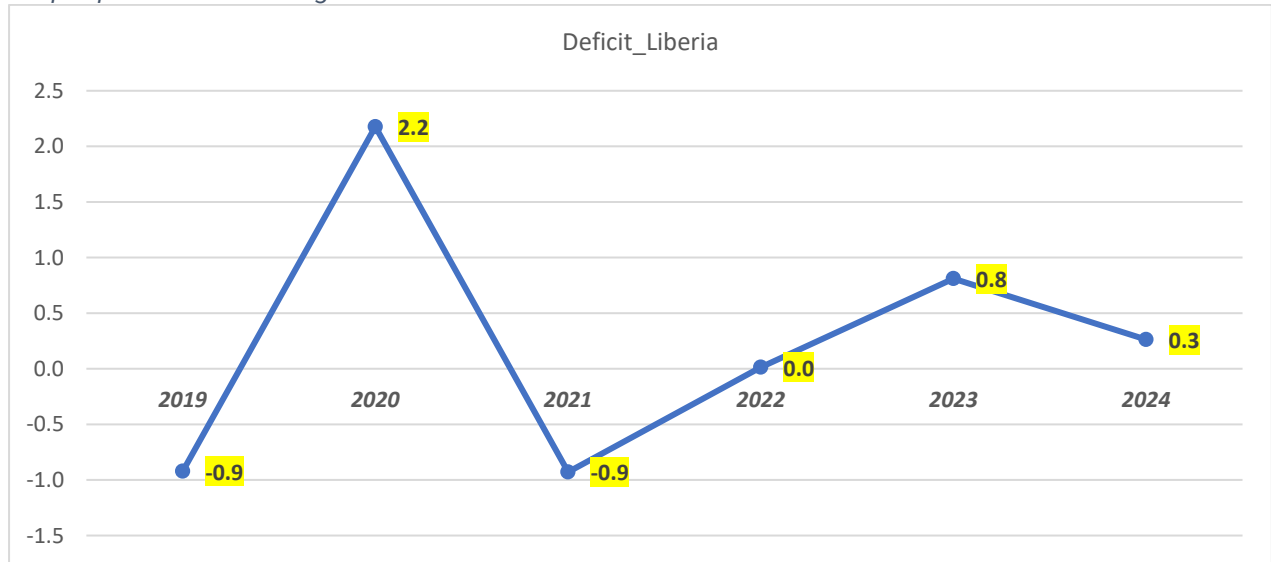
4.8.2 Finances publiques et dette publique

369. Les opérations budgétaires de 2024 se sont principalement caractérisées par une forte performance des recettes intérieures et une réduction des dépenses totales, en particulier des dépenses récurrentes. Le total des dons reçus au cours de la période a toutefois diminué de manière significative en raison de recettes inférieures aux prévisions.
370. En 2024, le total des recettes et des dons a diminué de 11,2 %, pour atteindre 735,9 millions de dollars EU (soit 15,4 % du PIB), contre 828,0 millions de dollars EU (soit 18,9 % du PIB) en 2023, principalement en raison d'une baisse significative des dons. Les recettes intérieures ont toutefois augmenté pour atteindre 695,9 millions de dollars (14,5 % du PIB), contre 611,9 millions de dollars (13,9 % du PIB), grâce à la croissance des recettes fiscales et non fiscales. Les recettes fiscales ont augmenté pour atteindre 559,1 millions de dollars (11,7 % du PIB), tandis que les recettes non fiscales ont progressé pour s'établir à 136,8 millions de dollars (2,9 % du PIB), grâce à l'accroissement des recettes provenant de l'impôt sur le revenu, des droits d'importation, des revenus des entreprises, des ventes d'actifs et des frais administratifs. Les dépenses totales ont quant à elles diminué de 10,8 % pour atteindre 735,4 millions de dollars (15,4 % du PIB), principalement en raison d'une baisse de 15,3 % des dépenses récurrentes, qui se sont élevées à 669,3 millions de dollars (14,0 % du PIB). Cette baisse est due à une réduction de 34,0 % des dépenses pour les biens, les services et les transferts, ainsi qu'à une baisse de 1,9 % des salaires et traitements. Les paiements d'intérêts ont quant à eux augmenté de 19,7 %,

pour atteindre 2,4 % du PIB. Dans le même temps, les dépenses en capital ont presque doublé, augmentant de 93,6 % pour atteindre 66,1 millions de dollars (1,8 % du PIB), entièrement financées par des sources nationales. Cette évolution reflète l'engagement du gouvernement à rééquilibrer les dépenses publiques en faveur des infrastructures et à soutenir le programme de développement national, notamment la construction et la réhabilitation des routes.

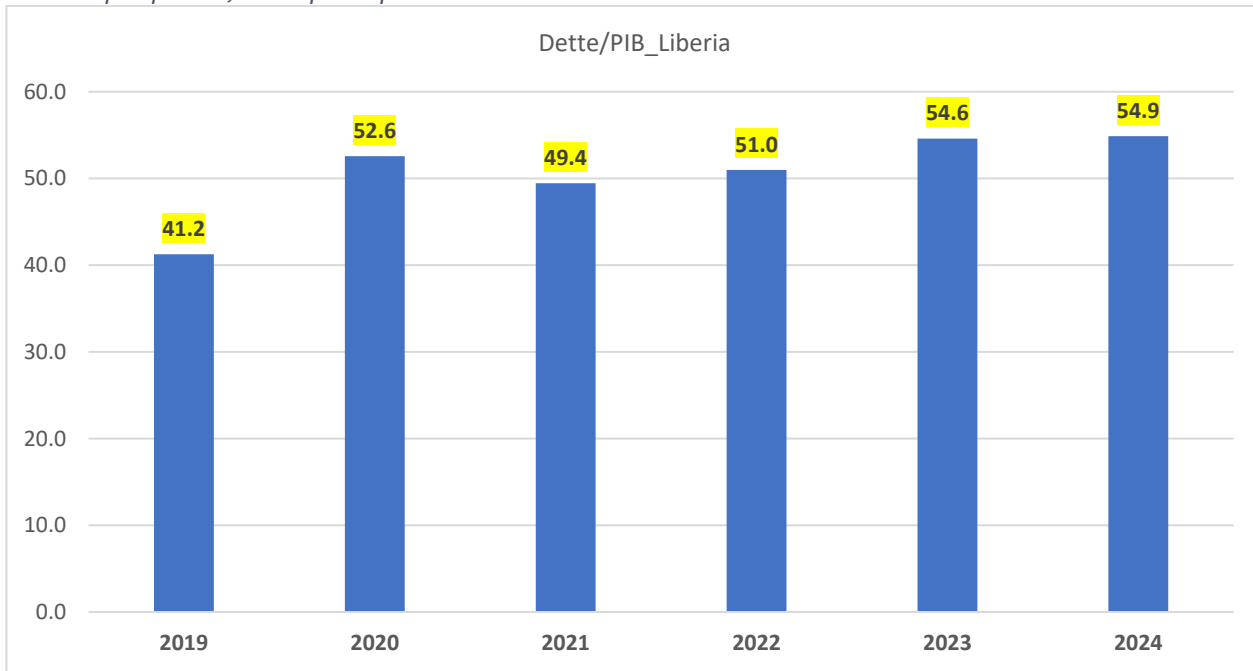
371. En conséquence, le déficit budgétaire global, y compris les dons, s'est établi à 0,0 % du PIB en 2024, contre 0,1 % du PIB en 2023. Hors dons, il s'est élevé à 1,1 % du PIB, contre 0,6 % en 2023. Toutefois, le solde primaire s'est amélioré, affichant un excédent de 1,5 % du PIB, contre un déficit de 2,7 % du PIB en 2023.

Graphique 69: Déficit budgétaire en % du PIB du Liberia de 2019 à 2024



372. Le stock de la dette publique s'élevait à 2 627,1 millions de dollars (soit 54,9 % du PIB) à la fin décembre 2024, contre 2 397,3 millions de dollars (soit 54,6 % du PIB) à la fin décembre 2023. Cette croissance provient à la fois de sources intérieures et extérieures. Les stocks de la dette intérieure et extérieure s'élevaient respectivement à 1 074 9 millions de dollars (22,5 % du PIB) et à 1 552 2 millions de dollars (32,4 % du PIB) à la fin décembre 2024, contre 1 021 7 millions de dollars (23,3 % du PIB) et 1 375 6 millions de dollars (31,3 % du PIB) à la fin décembre 2023.

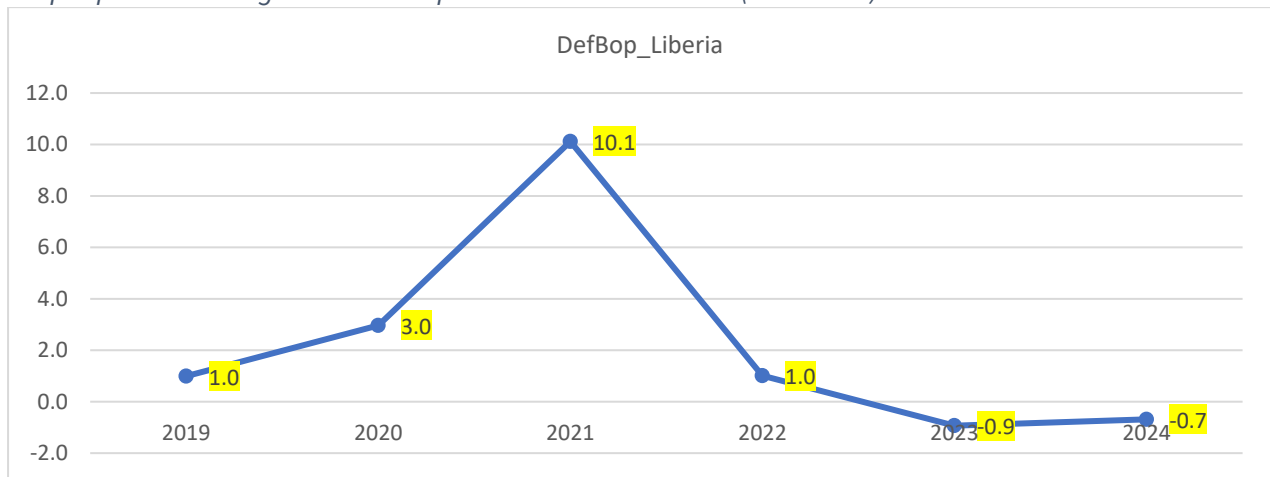
Graphique 70; Dette publique en % du PIB du Liberia de 2019 à 2024



4.8.3 Secteur extérieur

373. La performance du secteur extérieur du Libéria s'est améliorée en 2024, le compte courant ayant enregistré un excédent après le déficit de 2023. De même, le déficit de la balance globale des paiements a diminué au cours de la période de revue.

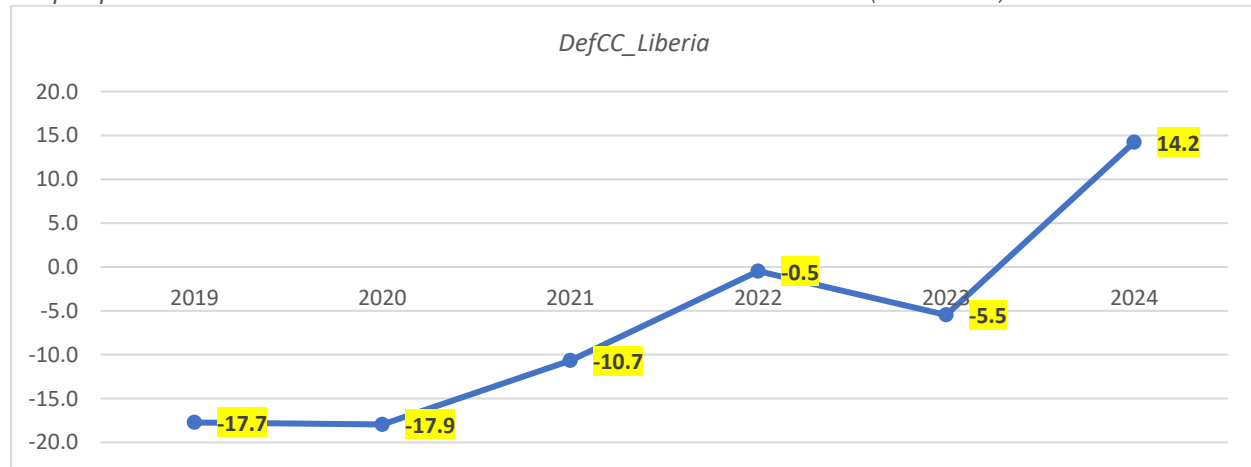
Graphique 71: Solde global de la Bdp en % du PIB du- Liberia (2019-2024)



374. Le compte courant a enregistré une amélioration significative, affichant un excédent de 680,7 millions de dollars (soit 14,2 % du PIB), alors qu'il était en déficit de 39,9 millions de dollars (soit 5,5 % du PIB) en 2023. Cette amélioration est due à une réduction significative du déficit du commerce des marchandises et à une hausse des revenus secondaires. Le déficit commercial a fortement diminué, passant de 800,4 millions de dollars (soit 18,2 % du PIB) à 207,6 millions de dollars (soit 4,3 % du PIB). Cette amélioration est due à une baisse de 21 % des importations, qui sont passées de 1 912 9 millions de dollars à 1 511,9 millions de dollars, ainsi qu'à une

augmentation des exportations, qui sont passées de 1 112 5 millions de dollars (soit 25,3 % du PIB) à 1 304,3 millions de dollars (soit 27,2 % du PIB). Les comptes des services et des revenus primaires ont tous deux enregistré des sorties nettes moins importantes : 84,8 millions de dollars américains et 105 millions de dollars américains, respectivement, contre 160,3 millions de dollars américains et 114,6 millions de dollars américains en 2023. Parallèlement, les revenus secondaires nets ont connu une hausse significative, passant de 835,4 millions de dollars (19,0 % du PIB) à 1 078,1 millions de dollars (22,5 % du PIB), grâce à l'augmentation des envois de fonds des travailleurs émigrés et de l'aide des donateurs.

Graphique 72: Solde des transactions courantes en % du PIB du- Liberia (2019-2024)



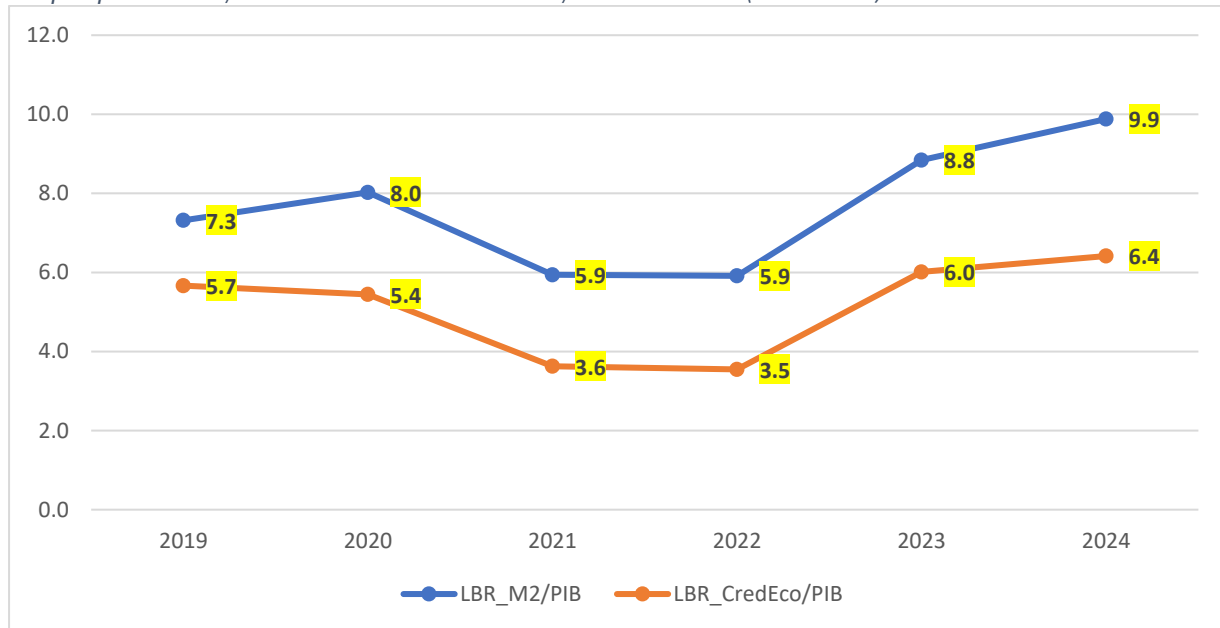
375. Le compte de capital s'est également amélioré, passant de 464,2 millions de dollars (9,7 % du PIB) à 495,5 millions de dollars (10,4 % du PIB), grâce à l'augmentation des dons et des transferts des partenaires de développement. En conséquence, le compte courant et le compte de capital combinés ont affiché un excédent de 1,18 milliard de dollars (27,0 % du PIB), soit une hausse significative par rapport aux 224,3 millions de dollars (5,6 % du PIB) enregistrés en 2023. Cette amélioration globale met en évidence le renforcement des performances du secteur extérieur, grâce à une dynamique commerciale plus favorable, à l'augmentation des transferts et à la solidité du financement du développement.
376. Le compte financier a enregistré des entrées nettes (emprunts) de 707 millions de dollars EU (14,8 % du PIB) en 2024, soit une légère hausse par rapport aux 685,7 millions de dollars EU (14,3 % du PIB) de l'année précédente. Cette hausse est principalement due à une augmentation des entrées d'investissements directs étrangers, qui sont passées de 545,3 millions de dollars (11,4 % du PIB) à 706,0 millions de dollars (14,7 % du PIB). Cependant, les autres investissements ont enregistré une sortie nette de 31,9 millions de dollars, inversant ainsi l'entrée de 99,6 millions de dollars observée en 2023. En conséquence, le déficit global de la balance des paiements s'est réduit à 32,9 millions de dollars (0,7 % du PIB), contre 40,9 millions de dollars (0,9 % du PIB) en 2023.
377. Les réserves extérieures brutes, à la fin décembre 2024, ont légèrement diminué pour atteindre 476,3 millions de dollars (soit 2,9 mois de couverture des importations), contre 486,8 millions de dollars (soit 2,4 mois) en 2023. Cette diminution est principalement due à la réduction des

avoirs en DTS, malgré le soutien apporté par d'importants flux de transferts de fonds. Malgré cette baisse, la couverture des importations s'est améliorée en raison de la diminution des paiements à l'importation. Le marché des changes est resté stable grâce à une politique monétaire prudente et à l'augmentation des envois de fonds. Le dollar libérien s'est apprécié de 2,0 % pour atteindre 184,64 L\$ pour 1 USD à la fin de l'année, mais la dépréciation moyenne a été de 9,3 % au cours de l'année. Par rapport à l'UCAO, la monnaie s'est dépréciée de 8,6 % en 2024, ce qui représente une amélioration par rapport aux 12,6 % enregistrés en 2023.

4.8.4 Secteur monétaire

378. En 2024, la mise en œuvre de la politique monétaire de la Banque centrale du Libéria (CBL) a été axée sur la gestion des liquidités et la garantie de la stabilité financière. La banque a maintenu une position accommodante en matière de politique monétaire, le taux de politique monétaire (MPR) restant à 20,0 % jusqu'en août 2024, date à laquelle il a été réduit de 250 points de base pour atteindre 17,5 %. Conformément à la modération de l'inflation et à la stabilité du taux de change, le TPM a ensuite été réduit de 50 points de base pour atteindre 17,0 % en octobre 2024. Cette légère baisse du TPM reflète l'amélioration de la situation financière mondiale, la stabilité du marché des changes et la modération de l'inflation au cours du troisième trimestre de l'année.
379. L'évolution des agrégats monétaires a révélé que, en 2024, la croissance de la monnaie au sens large (M2) s'était considérablement ralentie pour atteindre 11,3 %, contre 44,4 % en 2023, en raison d'une forte décélération des avoirs intérieurs nets (AIN), qui n'avaient augmenté que de 4,3 %, contre 51,1 % l'année précédente. Ce ralentissement est principalement dû à une contraction de 4,9 % des créances nettes sur le gouvernement, qui a inversé la croissance de 48,0 % enregistrée en 2023. Le crédit au secteur privé s'est également modéré, augmentant de seulement 6,3 % contre 63,7 % en 2023. En revanche, les actifs étrangers nets ont augmenté de 109,2 %, après une contraction de 23,4 % en 2023. Cette hausse est principalement due à une augmentation de 25,3 % des AFN des banques commerciales et de 38,5 % des actifs étrangers de la CBL. Cette augmentation significative des AFN de la CBL a également été favorisée par un déboursement de 40 millions de dollars américains dans le cadre de la facilité de crédit étendue (ECF), ce qui a renforcé les réserves extérieures globales du pays et la stabilité du taux de change. Dans le même ordre d'idées, la monnaie au sens strict (M1) a augmenté de 10,9 %, soit un net ralentissement par rapport aux 50,3 % de 2023, en raison d'une croissance plus faible de la monnaie hors banques et des dépôts à vue. La croissance de la quasi-monnaie s'est également ralentie, passant de 31,2 % à 12,5 %. La monnaie de réserve a quant à elle augmenté de seulement 4,0 %, soit une baisse par rapport aux 36,6 % de 2023, reflétant l'impact d'une politique monétaire plus stricte visant à contrôler l'inflation et à maintenir la stabilité financière.

Graphique 73 : M2/PIB et Crédit sur l'économie/PIB du Liberia (2019-2024)



380. L'évolution du secteur financier a été mitigée. Fin décembre 2024, le crédit des banques commerciales au secteur privé a augmenté de 10,1 % pour atteindre 101,2 milliards de dollars libyens (soit 11,1 % du PIB), contre 92,0 milliards de dollars libyens (soit 12,0 % du PIB) en 2023. Cette croissance a été principalement tirée par les prêts personnels, les services, le pétrole et le gaz, ainsi que par d'autres sous-secteurs. Le secteur bancaire est resté stable et résilient, soutenu par des bilans plus solides et une intermédiation financière accrue. Le total des actifs a augmenté de 7,0 % pour atteindre 314,4 milliards de dollars libyens, en raison de la dépréciation du taux de change. Le ratio d'adéquation du capital (CAR) est resté solide à 30,2 %, bien au-dessus du seuil réglementaire de 10 %, tandis que le ratio de liquidité a augmenté pour atteindre 50,9 %, contre 44,1 % en 2023. Cependant, les prêts non productifs ont augmenté de 18,1 % pour atteindre 19,7 %, restant ainsi au-dessus du seuil de 10 % et soulignant les préoccupations persistantes concernant la qualité des actifs. Malgré les défis infrastructurels, la rentabilité s'est améliorée. Le rendement des actifs (ROA) est ainsi passé de 2,4 % à 4,3 %, tandis que le rendement des capitaux propres (ROE) est passé de 17,7 % en 2023 à 30,6 %. Le bénéfice net d'exploitation a augmenté de 57,4 %, pour atteindre 10,7 milliards de dollars libanais, contre 6,8 milliards en 2023, reflétant ainsi l'amélioration de l'efficacité opérationnelle du secteur.

4.8.5 Etat de Convergence Macroéconomique

381. Au cours de la période considérée, le Libéria a rempli deux des quatre critères de convergence de premier rang, à savoir le critère sur le déficit budgétaire et le financement du déficit public par la banque centrale, ce qui indique une amélioration par rapport à un seul critère rempli au cours de la période correspondante de 2023. Le pays a également rempli deux des quatre critères de second rang (le critère sur le ratio de la dette publique et la variation du taux de change). Dans l'ensemble, le pays a rempli quatre des six critères de convergence

macroéconomique, contre deux en 2023. Le Liberia devrait maintenir cette performance en 2025 et satisfaire à trois critères de premier rang (déficit budgétaire, financement de la banque centrale et réserves extérieures brutes) ainsi qu'aux deux critères de second rang. Le résumé des performances est présenté ci-dessous.

- **Critères de premier rang**

382. Le déficit budgétaire, sur la base des engagements, y compris les dons, s'élevait à 0,3 % du PIB, contre 0,1 % en 2023. Le taux d'inflation annuel moyen est tombé à 8,3 %, contre 10,1 % en 2023, mais n'a pas atteint le seuil de 5 % fixé dans le pacte de convergence et de stabilité macroéconomiques (PCSM). Les réserves extérieures brutes ont augmenté pour atteindre 2,9 mois d'importations de biens et de services en 2024, contre 2,4 mois en 2023, mais n'ont pas atteint le seuil minimum de trois mois. Le financement du déficit budgétaire par la banque centrale a été estimé à 0,0 % des recettes fiscales de l'année précédente, ce qui permet de conserver l'objectif de 10 %.

- **Critères de second rang**

383. La variation du taux de change nominal du dollar libérien par rapport à l'UCAO en 2024 était de 8,6 %, ce qui se situe dans la fourchette de +/- 10 %. De même, l'encours de la dette publique s'est établi à 54,9 % du PIB en 2024, contre 54,6 % en 2023, ce qui satisfait le seuil de 70 %.

Tableau 19 : **État de la convergence macroéconomique au Libéria**

-Critères	TARGET	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Critères de premier rang							
Déficit budgétaire dons compris en % du PIB	≤3%	-0,9	2,2	-0,9	0,0	0,8	0,3
Inflation annuelle moyenne	≤5%	26,9	17,2	7,9	7,6	10,1	8,3
Financ. du Déf budg. Par la Banque Centrale	≥10%	27,9	0,0	0,0	0,0	64,2	0,0
Réserves extérieures brutes	≥3	2,3	-2,7	4,5	3,6	2,4	2,9
Nbre de critères de premier rang respectés		1	2	3	3	1	2
Secondary Criteria							
Nominal exchange rate variation	±10%	-20,8	-3,5	12,6	15,8	-12,3	-8,2
Public debt to GDP ratio	≤70%	41,2	52,6	49,4	51,0	54,6	54,9
Nbre de critères de second rang respectés		1	2	1	1	1	2
Nbre total de critères respectés		2	4	4	4	2	4

4.8.6 Perspectives

384. La croissance du PIB réel devrait s'améliorer pour atteindre 5,6 % en 2025, soit 0,8 point de pourcentage de plus qu'en 2024. À moyen terme (2026-2027), la croissance devrait atteindre une moyenne de 5,9 %, grâce à l'augmentation des investissements dans le secteur minier et aux réformes structurelles dans les domaines de l'énergie, du commerce, des transports et des services financiers. Les pressions inflationnistes, qui se sont stabilisées en 2024, devraient s'atténuer pour atteindre 9,4 %, avec une fourchette de plus ou moins 2 % en décembre 2025.

L'opération budgétaire à moyen terme devrait rester dans les limites du repère de convergence macroéconomique de la CEDEAO, soit un déficit de 3,0 % du PIB, grâce aux efforts de consolidation de la stratégie gouvernementale en matière d'application effective des règles fiscales et des ordonnances sur les voyages, ainsi que grâce aux restrictions de dépenses dans le cadre du nouveau programme de Facilité élargie de crédit (FEC).

385. Les principaux risques pesant sur ces perspectives sont toutefois la poursuite des tensions géopolitiques liées aux guerres entre la Russie et l'Ukraine, d'une part, et entre Israël et le Hamas, d'autre part, qui pourraient maintenir les prix des carburants et des denrées alimentaires à la hausse, ainsi que la détérioration des termes de l'échange pour les exportations de produits de base, qui aurait un impact significatif sur les prix intérieurs.

4.8.7 Conclusion and Recommendations

386. Le PIB réel du Liberia a augmenté de 4,8 % en 2024, contre 4,6 % en 2023, soutenant ainsi l'agriculture et les services. Les plans du gouvernement visant à stimuler l'investissement dans l'agriculture et les programmes sociaux devraient encore renforcer la croissance en 2025. L'inflation a diminué au cours de l'année grâce à la stabilité du taux de change, mais une hausse modérée est attendue en 2025. Les résultats budgétaires se sont améliorés grâce à des recettes intérieures importantes et à une hausse des dépenses en capital, malgré une diminution des subventions et des dépenses récurrentes. La dette publique reste dans des limites viables, mais l'augmentation du service de la dette présente des risques pour l'avenir. La politique monétaire est devenue plus accommodante, avec une réduction de 300 points de base du taux d'intérêt qui a permis d'injecter des liquidités. Toutefois, la croissance de la masse monétaire a ralenti en raison d'une faible expansion des actifs intérieurs nets. Les performances du secteur extérieur se sont améliorées, le compte courant ayant enregistré un excédent et le déficit global de la balance des paiements ayant diminué. En ce qui concerne la convergence macroéconomique, le Liberia a rempli deux des quatre critères de premier rang et les deux critères de second rang, ce qui constitue une amélioration par rapport à 2023.
387. Sur la base de l'évolution macroéconomique en 2024 et des perspectives à moyen terme, les recommandations suivantes sont proposées à l'examen des autorités libériennes compétentes:
- Maîtriser l'inflation : Poursuivre les efforts visant à juguler l'inflation, notamment en étant prêt à resserrer davantage la politique monétaire si nécessaire, en équilibrant la maîtrise de l'inflation et le soutien à la croissance du secteur privé.
 - Développement des infrastructures : Donner la priorité à la résolution des problèmes d'infrastructures critiques, en particulier dans les domaines de l'énergie et des réseaux routiers, afin de stimuler la productivité et la croissance économiques.
 - Soutenir les secteurs productifs : Encourager les institutions financières à accroître le crédit aux secteurs productifs en introduisant des garanties de crédit spécifiques au secteur et des modèles de financement mixte en partenariat avec les partenaires de développement.

- Assainissement budgétaire : Renforcer la discipline budgétaire en mettant pleinement en œuvre les règles budgétaires et le contrôle des dépenses, tout en élargissant l'assiette de l'impôt national et en améliorant l'administration fiscale pour une mobilisation durable des recettes.
- Gestion de la dette publique : Adopter une stratégie d'endettement à moyen terme axée sur les emprunts concessionnels et les investissements productifs, améliorer la transparence et renforcer le cadre de gestion de la dette afin d'en assurer la viabilité.

388. En conclusion, tout porte à croire que le Liberia progresse vers la pleine satisfaction des critères de premier rang et de second rang de convergence économique. Toutefois, l'élan sera maintenu si les recommandations ci-dessus sont prises en considération et mises en œuvre de manière efficace.

4.9 Situation économique et financière du Nigeria

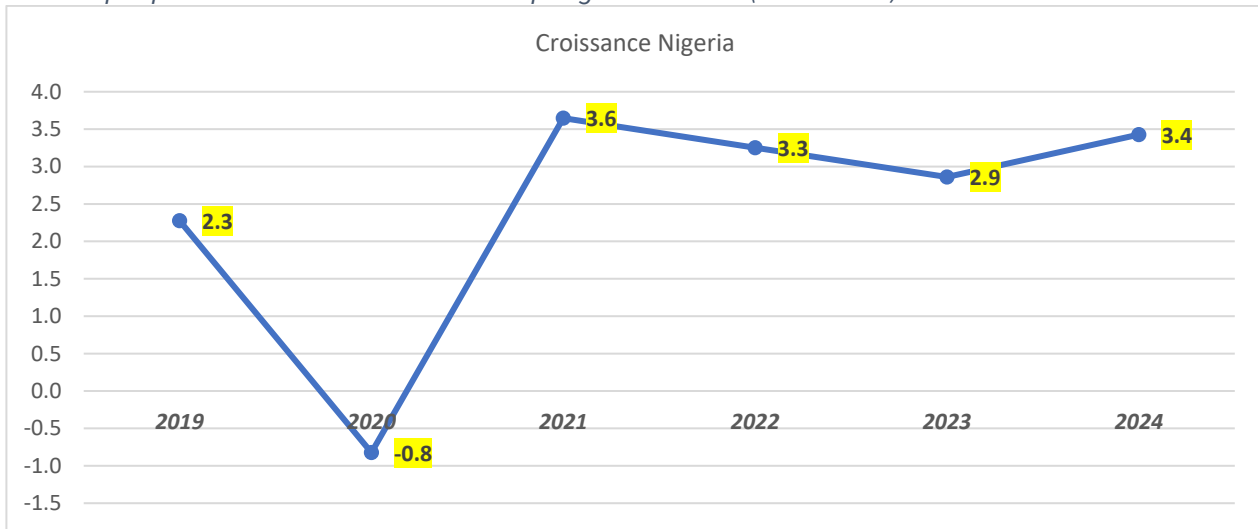
389. En 2024, la politique macroéconomique du pays est axée sur l'accélération de la croissance dans le cadre du Plan national de développement (PND) pour la période 2021-2025. Ce plan vise à diversifier l'économie, à favoriser une croissance robuste des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) et à créer un environnement propice aux affaires. Parallèlement, l'Agenda de l'espoir renouvelé (2023-2024) vise à redynamiser l'économie par des réformes dans des secteurs clés. Il met l'accent sur l'industrialisation, la digitalisation et la bonne gouvernance.
390. Le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) s'est accru pour atteindre 3,4 % en 2024, contre 2,9 % enregistrés en 2023. La croissance a été principalement soutenue par l'amélioration des performances dans les secteurs des mines et carrières (notamment le pétrole brut), les services financiers, ainsi que les télécommunications et les services d'information.
391. L'inflation annuelle moyenne a augmenté à 33,2% en 2024, de 24,7% en 2023, principalement attribuée à une augmentation des prix des aliments et de l'énergie, la dépréciation du taux de change, l'augmentation des coûts de transport en raison de l'augmentation des prix de l'essence de pétrole (PMS), et de nouveaux ajustements à la hausse dans les tarifs de l'électricité.
392. Le solde budgétaire global en pourcentage du PIB s'est légèrement réduit, passant de 5,6% en 2023 à 5,5 % en 2024, le déficit étant financé par des emprunts nationaux.

4.9.1 Secteur réel

4.9.1.1 Croissance

393. La croissance du PIB réel s'est accélérée de 3,4 % en 2024, contre 2,9 % en 2023, sous l'effet principalement de la reprise relative du secteur non pétrolier.
394. Le secteur non pétrolier a connu une croissance en termes réels de 3,27 % en 2024 contre 3,04 % en 2023. Les activités non pétrolières suivantes ont connu la croissance la plus rapide en 2024 : Minerais métalliques 72,23 %, Transport ferroviaire et pipeline 44,14 %, Institutions financières 30,89 %, Assurance 14,42 %, et Transport maritime 11,58 %.
395. Le secteur pétrolier s'est également amélioré au cours de la période, avec un taux de croissance de 5,54 % en 2024 contre une contraction de 2,22 % en 2023, grâce à l'augmentation de la production quotidienne moyenne de pétrole à 1,49 mb/jour, contre 1,43 mb/jour en 2023. L'augmentation de la production de pétrole est largement due à l'amélioration de la sécurité le long des oléoducs.
396. En ce qui concerne la structure de l'économie nigériane, une analyse détaillée des trois grands secteurs, à savoir les secteurs primaire, secondaire et tertiaire, a montré qu'il y a un effort soutenu de diversification de l'économie. Le secteur des services est le principal contributeur au PIB en 2024, avec 56,89 % contre 56,18 % en 2023. Le secteur primaire arrive loin derrière avec 24,63 % du PIB en 2024, contre 25,18 % en 2023, ce qui indique une contraction marginale. La part du secteur secondaire dans le PIB était la plus faible : 18,47 % en 2024 contre 18,65 % en 2023, ce qui indique une baisse marginale.

Graphique 74: Contribution au PIB réel par grand secteur (2022 - 2024)

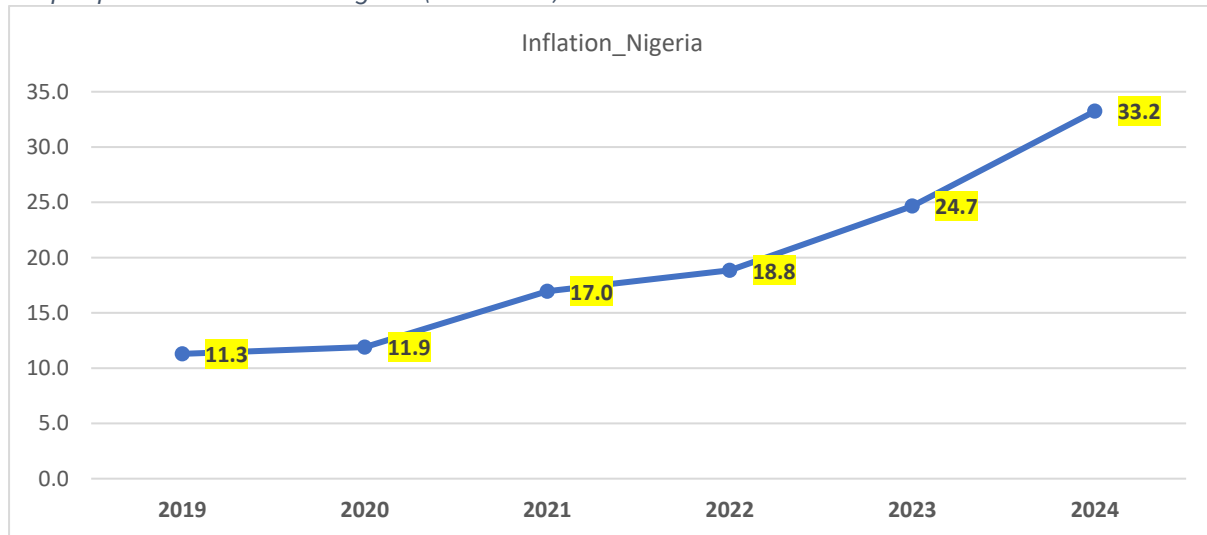


397. La performance du secteur primaire a légèrement augmenté, passant de 1,1 % en 2023 à 1,2 % en 2024, principalement sous l'influence de la production végétale, qui a augmenté de 1,6 % au cours de la période sous revue. La production de l'élevage et de la pêche s'est contractée de 4,6 % et de 0,7 % respectivement en 2024. Toutefois, l'activité forestière a augmenté de 2,4 % par rapport au taux de croissance de 1,8 % en 2023.
398. Les performances du secteur secondaire ont continué à se renforcer, affichant un taux de croissance de 2,4 % en 2024 contre 0,7 % en 2023. Cette amélioration est principalement due aux mines et carrières, qui ont augmenté de 4,8 % contre une contraction de 2,8 % en 2023. La production dans l'industrie manufacturière est restée inchangée tandis que celle de la fourniture d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, ainsi que la fourniture d'eau, l'assainissement, la gestion des déchets et les activités de remédiation, et la construction ont ralenti au cours de la période sous revue.
399. Le secteur tertiaire a enregistré une croissance de 4,7 %, contre 4,2 % en 2023, principalement soutenue par l'augmentation de la production dans les services d'hébergement et de restauration, ainsi que dans la finance et l'assurance et l'administration publique au cours de la période. Les activités dans le commerce, l'information et la communication, l'immobilier et l'art, le divertissement et les loisirs ont ralenti au cours de la période sous revue.

4.9.1.2 Inflation

400. La forte pression inflationniste observée en 2023 s'est poursuivie en 2024, avec un taux d'inflation à deux chiffres pour tous les mois de la période sous revue. L'inflation globale était de 34,80 % en glissement annuel, soit 5,87 points de pourcentage de plus que les 28,92 % enregistrés à la fin de 2023. La moyenne annuelle de l'inflation en 2024 était de 33,24 %, contre une moyenne de 24,66 % en 2023. Les augmentations de l'inflation ont été principalement dues à l'alimentation et aux boissons non alcoolisées, aux transports et aux biens et services divers. La tendance de l'inflation annuelle moyenne au cours de la période est présentée ci-dessous :

Graphique 75: Inflation du Nigeria (2019-2024)



401. La tendance à la hausse est également due à la dépréciation du taux de change, aux prix élevés de l'énergie, en particulier l'essence super sans plomb (Premium Motor Spirit), le Gasoil (Automated Gasoline Oil) et le gaz de pétrole liquéfié (GPL), en raison de la déréglementation en aval du secteur pétrolier.

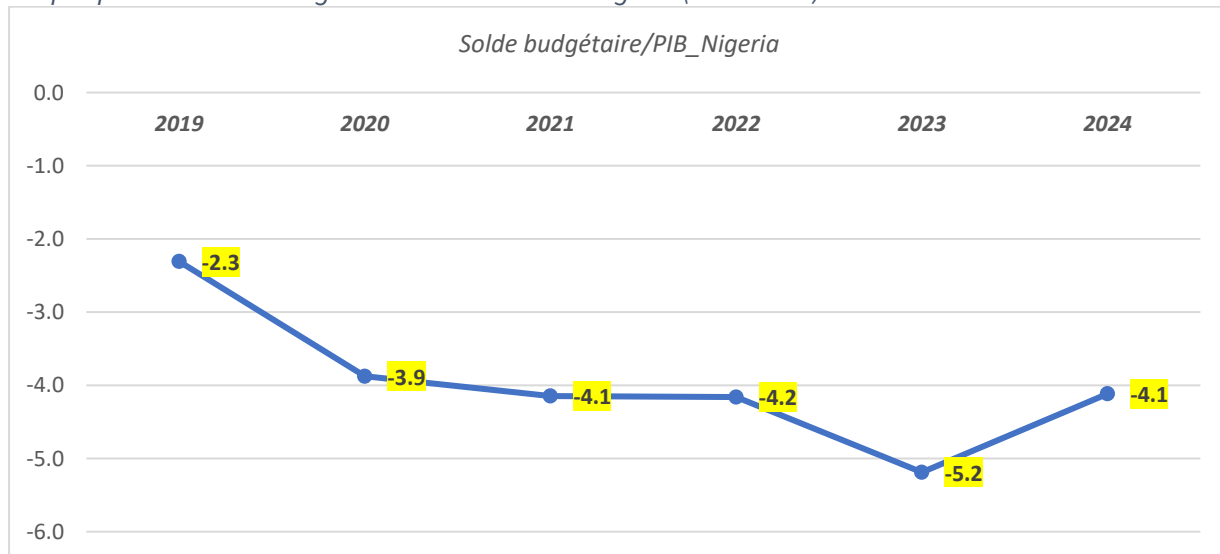
4.9.2 Finances publiques et dette publique

402. La génération de recettes du Nigeria s'est considérablement améliorée au cours de l'exercice 2024 par rapport à 2023. Les recettes brutes collectées par le gouvernement fédéral au cours de la période étaient de 28,70 trillions de naira, soit 7,2 % du PIB, ce qui indique une augmentation record de 68,99 %, par rapport aux 16,4 trillions de naira, soit 7,0 % du PIB en 2023.
403. Les recettes pétrolières brutes au cours de la période sous revue se sont élevées à 6 500 milliards de naira, soit une augmentation de 59,94 % par rapport aux 4 400 milliards de naira générés en 2023. L'augmentation des recettes pétrolières au cours de la période sous revue reflète une croissance significative enregistrée dans toutes les grandes catégories de recettes pétrolières, sous l'effet d'une réduction des déductions de coûts liées à la politique de sous-récupération du gouvernement.
404. Les recettes fiscales totales ont augmenté de 18,8 % en 2024 pour atteindre 21 700 milliards, soit 5,4 % du PIB, contre 12 300 milliards de naira, soit 5,3 % du PIB en 2023. De même, les recettes non fiscales en termes nominaux ont augmenté de 71,5 % pour atteindre 7 000 milliards de nairas en 2024, soit 1,7 % du PIB, contre 4 100 milliards de nairas en 2023, soit encore 1,7 % du PIB en 2023. Les recettes fiscales représentent 75,6 % de l'ensemble des recettes perçues par le gouvernement fédéral.
405. Les recettes retenues par le gouvernement fédéral en termes nominaux s'élevaient à 8 190 milliards de naira (2,0 % du PIB). Cela ne représente que 28,5 % des recettes totales collectées en 2024, soit une augmentation de 36,5% par rapport aux 6 000 milliards de naira (2,6 % du PIB) en 2023. L'augmentation de la performance en 2024, par rapport aux recettes de 2023, est attribuable à l'amélioration de l'efficacité de la collecte et à d'autres réformes fiscales, y

compris la suppression de la subvention du carburant super sans plomb au cours de la période sous revue.

406. Les dépenses nominales totales du gouvernement fédéral au cours de l'exercice 2024 étaient de 24 650 milliards de naira, soit une augmentation de 32,46 % par rapport aux 18 610 milliards de naira enregistrés en 2023. Cependant, en termes réels, elle diminue à 6,2 % du PIB en 2024, contre 7,7 % du PIB en 2023. Une ventilation des sorties totales indique que les dépenses récurrentes totales étaient de 20 360 milliards de naira (5,1 % du PIB), contre 5,6 % du PIB en 2023. Ces dépenses comprennent les dépenses récurrentes non liées à la dette et les dépenses récurrentes liées à la dette. Les dépenses en capital pour la période s'élevaient à 4,99 billions d'euros, soit 1,2 % du PIB, contre 4 490 milliards de naira, soit 1,9 % du PIB, en 2023.
407. Les opérations budgétaires consolidées du gouvernement fédéral au cours de l'exercice 2024 ont abouti à un déficit de 16,46 trillions de naira, soit une augmentation d'environ 30,53 % par rapport aux 12,61 trillions de naira enregistrés en 2023. Cela se traduit par un ratio déficit budgétaire/PIB de 4,1 % en 2024, ce qui représente une amélioration par rapport au déficit budgétaire de 5,2 % du PIB enregistré en 2023. Le déficit a été financé à hauteur de 7,49 trillions de naira (81 %) par des emprunts nationaux et 1,76 trillions de naira (19 %) par des emprunts étrangers.

Graphique 76: Déficit budgétaire en % du PIB du Nigeria (2019-2024)

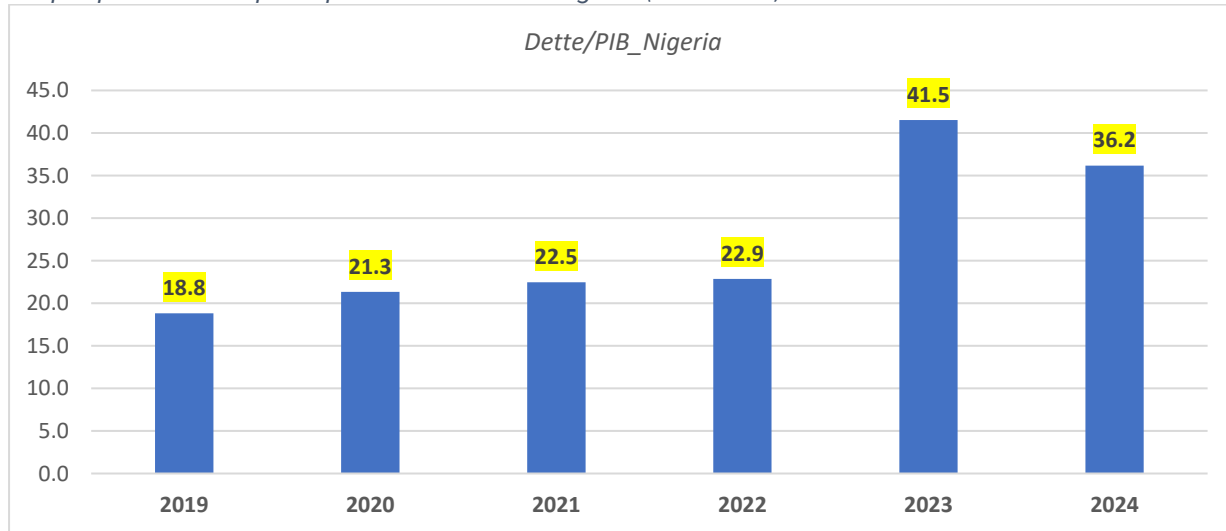


408. La dette publique totale du Nigeria, au 31 décembre 2024, s'élevait à 144,67 trillions de naira (94,23 milliards de dollars US), soit une augmentation de 48,62 %, par rapport à 97,34 trillions de naira (108,23 milliards de dollars US) au 31 décembre 2023. Cependant, en termes de dollars américains, la dette publique totale a diminué de 14,00 milliards de \$ US, soit 12,94 %, en grande partie en raison de la dévaluation du naira.
409. La composante totale de la dette extérieure était de 45,78 milliards de dollars US au 31 décembre 2024, et représente une augmentation de 3,29 milliards de dollars US par rapport aux 42,50 milliards de dollars US enregistrés au 31 décembre 2023. En termes réels, l'endettement du pays s'est réduit à 36,2 % du PIB à la fin décembre 2024, contre 41,5 % du PIB à la fin

décembre 2023. L'augmentation de la durée nominale est principalement attribuée à l'émission par le Nigeria d'un Eurobond de 2,2 milliards de dollars en décembre 2024, et au tirage cumulé de 4,19 milliards de dollars auprès d'autres créanciers, y compris le prêt de 1,5 milliard de dollars de la Banque mondiale, malgré les remboursements de capital de 1,63 milliard de dollars au FMI, de 270 millions de dollars au titre du prêt syndiqué et de 899,05 millions de dollars à d'autres créanciers multilatéraux, bilatéraux et commerciaux.

410. La composante totale de la dette intérieure était de 74,34 trillions de naira (20,4 % du PIB) au 31 décembre 2024, soit une augmentation de 25,81 %, par rapport à 59,12 trillions de naira (27,0 % du PIB) au 31 décembre 2023. L'augmentation de la dette intérieure est principalement due aux nouveaux emprunts du gouvernement fédéral du Nigeria (FGN). De même, la dette extérieure en pourcentage du PIB a augmenté de 14,5 % à la fin de décembre 2023 à 15,7 % du PIB à la fin de décembre 2024.

Graphique 77: Dette publique en % du PIB du Nigeria (2019-2024)



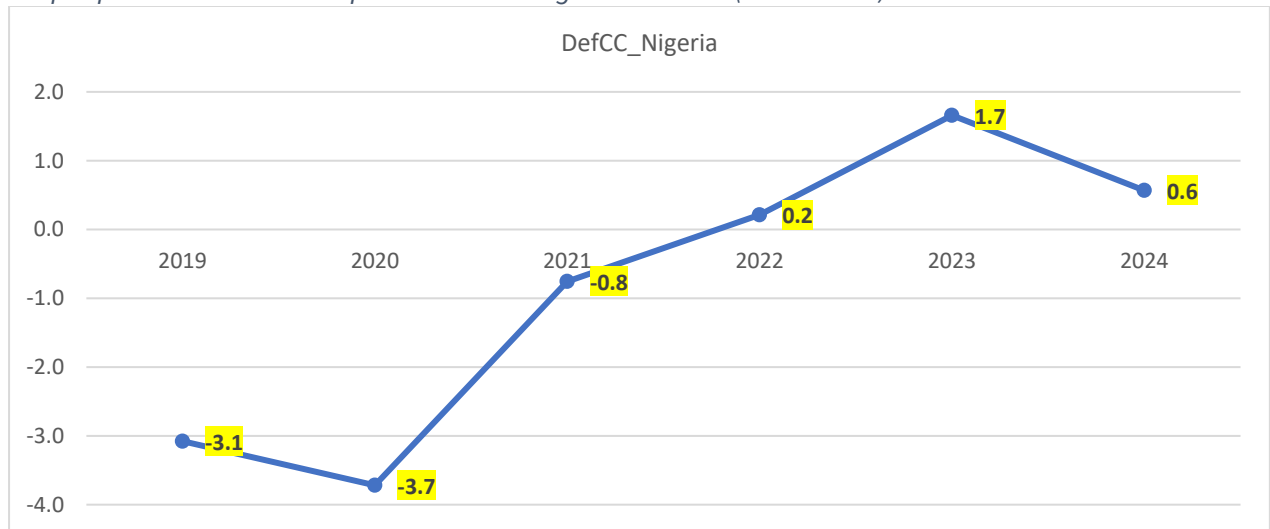
411. En ce qui concerne la viabilité de la dette nigérienne, le ratio de la dette publique totale au PIB au 31 décembre 2024 était de 36,17 %. Ce ratio est conforme au seuil de la CEDEAO, ainsi qu'au seuil du Cadre de viabilité de la dette des pays bénéficiant d'un accès au marché (MAC-DSF) de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international.

4.9.3 Secteur extérieur

412. Le commerce extérieur total du Nigeria était de 138,03 trillions de naira en 2024, ce qui reflète une augmentation de 106,56 % des 66,83 trillions de naira enregistrés durant l'exercice 2023. Le rebond continu du commerce suit la reprise soutenue des activités économiques mondiales, y compris le commerce extérieur et les voyages, mais plus important encore, l'impact des réformes de change de la CBN. Les exportations ont augmenté de manière significative, dépassant l'expansion des importations au cours de la période sous revue. Les exportations se sont élevées à 77,42 milliards de naira au cours de la période sous revue, soit une augmentation de 115,34 % par rapport aux 35,96 milliards de naira enregistrés en 2023. Les importations ont également augmenté de 96,32 % pour atteindre 60,59 trillions de naira en 2024, contre 30,86 trillions de naira en 2023.

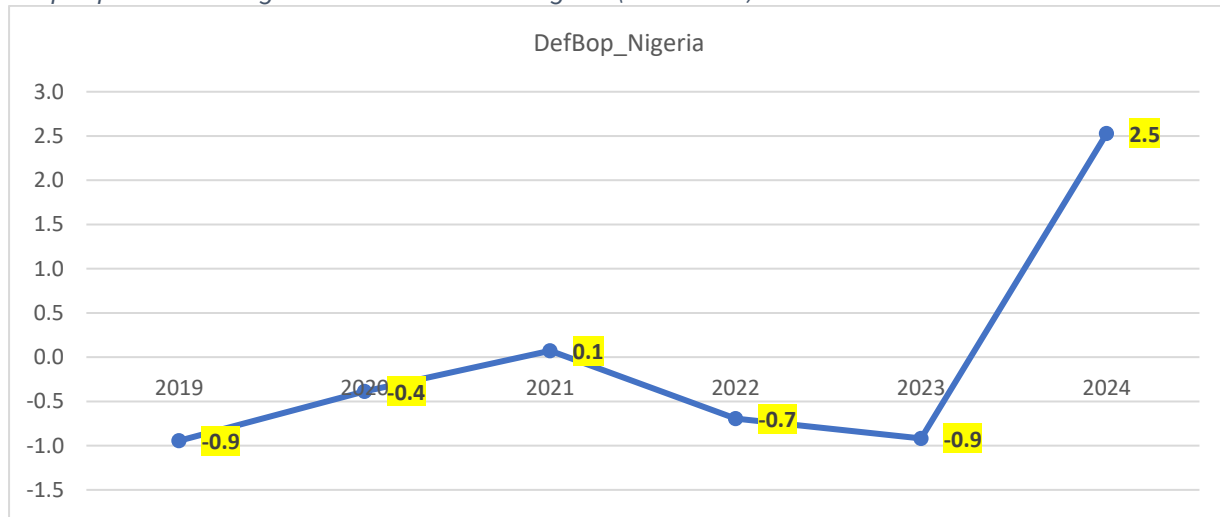
413. La balance commerciale du Nigeria est donc restée excédentaire pendant trois années consécutives. La balance commerciale du Nigeria était de 13,4 milliards de dollars US (environ 16,85 trillions de naira), soit une augmentation de 63,1 % par rapport à l'excédent de 8,1 milliards de dollars US (environ 5,10 trillions de naira) enregistré en 2023. L'amélioration de la balance commerciale a été attribuée à l'impact des politiques commerciales actuelles visant à soutenir les exportations, y compris la production de pétrole.
414. Le compte courant a enregistré un excédent de 17,2 milliards de dollars, soit 0,6 % du PIB en 2024. Le compte des services a affiché un déficit plus important de 13,4 milliards de dollars en 2024, soit une augmentation de 0,9 % par rapport aux 3,2 milliards de dollars enregistrés en 2023. Cependant, le déficit du compte des revenus primaires s'est réduit à 6,6 milliards de dollars, soit une réduction de 41 % par rapport aux 10,9 milliards de dollars enregistrés en 2023. Le compte des revenus secondaires a enregistré un excédent de revenus de 24 milliards de dollars en 2024, soit une augmentation de 8,7 % par rapport aux 22,1 milliards de dollars enregistrés en 2023.

Graphique 78: Solde du Compte courant du Nigeria en % PIB (2019-2024)



415. En ce qui concerne le compte de capital et d'opérations financières, il a affiché un engagement net de 3,1 milliards de dollars en 2024, soit une réduction significative par rapport au déficit de 5,3 milliards de dollars enregistré en 2023.
416. Le solde global du Nigeria s'est établi à un excédent de 6,83 milliards de dollars (2,5 % du PIB) en 2024, contre un déficit de 3,34 milliards de dollars (0,9 % du PIB) en 2023.

Graphique 79: Solde global en % du PIB du Niger a (2019-2024)



417. La réserve extérieure du Nigéria était de 40,19 milliards de dollars au 31 décembre 2024, soit une augmentation par rapport aux 33,09 milliards de dollars enregistrés au 31 décembre 2023. Le nombre de mois de couverture des importations a également augmenté, passant de 9,44 à 11,99 mois au cours de la même période. L'augmentation des réserves peut être attribuée aux entrées de devises provenant des secteurs pétroliers et non pétroliers (y compris le secteur des services et l'amélioration des envois de fonds), grâce à la mise en œuvre soutenue des réformes politiques par la Banque.

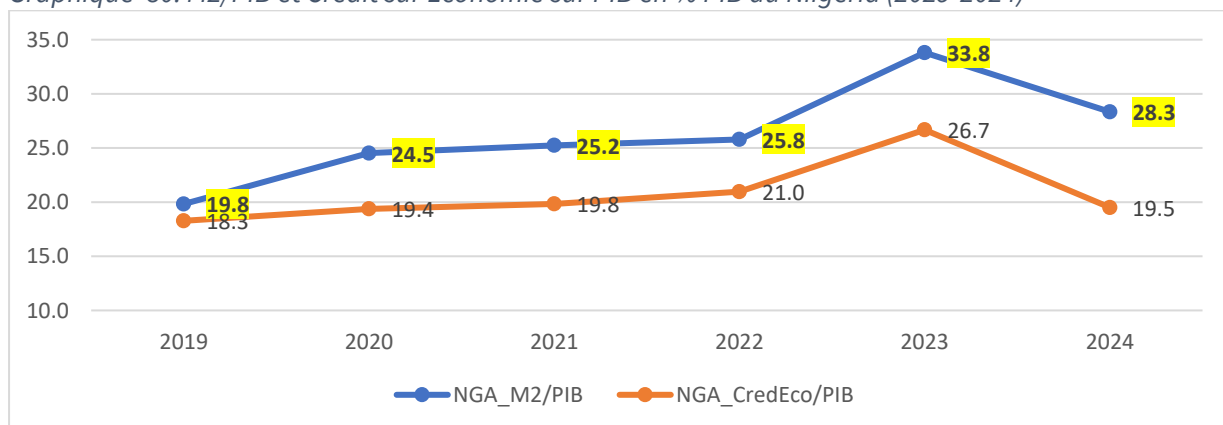
4.9.4 Secteur monétaire

418. Compte tenu de la situation économique qui prévaut tant au niveau mondial qu'au niveau national, la politique monétaire de la CBN en 2024 s'est concentrée sur la maîtrise de l'inflation tout en attirant des entrées étrangères pour améliorer l'offre sur le marché des changes et stabiliser le taux de change. En conséquence, le Comité de politique monétaire (MPC) a maintenu une politique stricte pour réaliser le mandat principal de la Banque, à savoir la stabilité des prix.
419. En 2024, le Comité de politique monétaire a relevé les taux de politique monétaire (TMP) six (6) fois par un cumul de 875 points de base à 27,50 % et le ratio de réserve de trésorerie (RRT) deux (2) fois par un cumul de 1750 points de base à 50 % et le RRT pour les banques d'affaires par 600 points de base à 16 % afin de contenir l'inflation. Il a également ajusté le corridor asymétrique à trois reprises à +100/-700, +100/-300, et +500/-100 points de base autour du TPM. Le comité de politique monétaire a toutefois maintenu le ratio de liquidité à 30 %. Ces décisions visaient également à assurer un environnement macroéconomique stable et à atténuer les attentes en matière d'inflation.
420. En 2024, les taux directeurs du marché monétaire ont connu des fluctuations significatives, mais ont généralement eu tendance à augmenter, ce qui témoigne d'un excès de liquidités dans le système financier, qui a conduit à un rattrapage pour maintenir la confiance du marché.
421. Le taux d'appel interbancaire moyen (TIB) est passé de 16,43 % en janvier 2024 à 30,29 % en mai 2024. Après avoir connu des pics et des creux, il a clôturé à 29,31 % à la fin décembre 2024.

En outre, le taux préférentiel moyen a légèrement augmenté de 2,28 points de pourcentage pour atteindre 16,29 % en 2024 (janvier-décembre 2024), contre 14,01 % l'année précédente (janvier-décembre 2023). De même, le taux de prêt maximum a légèrement augmenté de 1,21 point de pourcentage pour atteindre 29,19 % dans la période actuelle (janvier-décembre 2024) contre 27,98 % dans la période précédente (janvier-décembre 2023).

422. En outre, le taux des bons du Trésor à 91, 180 et 364 jours est passé d'une moyenne de 3,72 %, 5,68 % et 9,96 % en janvier 2024 à 18 %, 18,50 % et 22,87 % respectivement, en décembre 2024, tandis que le taux d'épargne moyen a également eu tendance à augmenter de 5,28 % à 7,51 % au cours de la même période de janvier 2024 à décembre 2024.
423. La masse monétaire au sens large (M2et M3) a maintenu une trajectoire ascendante au cours de la période sous revue. La masse monétaire M3 a augmenté de 42,70 % à 113,09 trillions de naira à la fin de décembre 2024 contre 79,25 trillions de naira à la fin de décembre 2023, similaire à un taux de croissance de 51,9 % enregistré à la fin de décembre 2023. La croissance de la masse monétaire M3 a été principalement soutenue par les actifs étrangers nets, qui ont augmenté de 242,3 %, reflétant l'augmentation des entrées évidentes dans les dépôts en devises étrangères des ODC. Cela s'ajoutait à la croissance de l'APDN d'environ 13,93 % au cours de la même période. La monnaie étroite M1 a augmenté de 28,86 % pour atteindre 38,81 trillions de naira à la fin décembre 2024, contre 30,12 trillions de naira au cours de la période correspondante de 2023, principalement en raison de l'expansion de la monnaie en dehors du système bancaire et des dépôts transférables d'environ 1,33 trillion de naira et 0,45 trillion de naira, respectivement.
424. Les actifs étrangers nets ont augmenté pour atteindre 33,44 billions de nairas à la fin du mois de décembre 2024, ce qui représente une croissance de 258,08 % par rapport à la période correspondante de 2023.
425. Les actifs intérieurs nets (AIN) ont augmenté de 13,93 % pour la période se terminant en décembre 2024, contre un taux de croissance de 44,6 % pour la période correspondante de 2023. Ce ralentissement marqué a été principalement attribué aux créances nettes sur le gouvernement, qui se sont contractées de 27,7 % à la fin de décembre 2024 contre une croissance de 41,6 % à la fin de décembre 2023. La croissance des créances sur le secteur privé s'est modérée à 31,4 % contre 57,7 % à la fin de décembre 2023.

Graphique 80: M2/PIB et Credit sur Economie sur PIB en % PIB du Niigeria (2029-2024)



426. Du côté des passifs, la croissance de la monnaie hors banques s'est accélérée pour atteindre 48,3 % à la fin décembre 2024 contre 33,7 % à la fin décembre 2023. Cependant, les dépôts à vue ont augmenté de 25,4 % à la fin décembre 2024, ce qui est inférieur au taux de croissance de 46,8 % à la fin décembre 2023.

4.9.5 Status of Macroeconomic Convergence

427. En 2024, le Nigéria a satisfait à deux critères de premier rang, le financement du déficit budgétaire par la Banque centrale (≤ 10 % des recettes fiscales de l'année précédente) et le critère des réserves extérieures brutes (≥ 3 mois d'importations). En revanche, le pays n'a pas rempli les critères relatifs au taux d'inflation (≤ 5 %) et au déficit budgétaire (y compris les dons) en pourcentage du PIB (≤ 3 %). En ce qui concerne les critères de second rang, le Nigeria a satisfait à l'un des deux. Celui de la dette publique totale en pourcentage du PIB (≤ 70 %) a été respecté, tandis que le pays n'a pas satisfait au critère de la fluctuation du taux de change nominal à ± 10 %.

428. Les performances du pays au regard des critères de convergence se présentent comme suit :

Critères de convergence de premier rang

- **Ratio déficit budgétaire (dons compris) / PIB (≤ 5 %)** : Le Nigeria n'a pas pu respecter la norme associée à ce critère au cours de l'exercice 2024. Le ratio déficit budgétaire/PIB s'est toutefois pour se situer à 4,1% contre 5,5 % en 2023.
- **Taux d'inflation moyen ≤ 5 %** : Le Nigeria n'a pas rempli ce critère car le taux d'inflation moyen s'est établi à 33,2 % en 2024, contre 24,66 % en 2023.
- **Financement du déficit budgétaire par la Banque centrale (Pourcentage des recettes fiscales de l'exercice précédent) ≤ 10 %** : Le Nigéria a rempli ce critère à la fois en 2023 et en 2024, car il n'y a pas eu de financement du déficit par la banque centrale au cours de ces périodes.
- **Réserve extérieure brute (mois d'importation) ≥ 3 mois** : Le Nigeria a satisfait à ce critère au cours de la période sous revue. Les réserves extérieures brutes s'élevaient à 40,19 milliards de dollars US en décembre 2024, ce qui correspond à 12 mois de couverture des importations.

Critères de convergence de second rang

- **Stabilité du taux de change nominal ± 10 %** : Le Nigeria n'a pas pu satisfaire au critère de stabilité du taux de change nominal en 2024, le naira s'étant déprécié en moyenne de 56,2 % par rapport à l'unité de compte de l'Afrique de l'Ouest (UCAO). Cette dépréciation du taux de change résulte en grande partie de l'adoption par la Banque centrale du Nigeria d'une uniformité sur le marché des changes.
- **Dette publique totale en pourcentage du PIB ≤ 70 %** : Le Nigeria a atteint le critère de convergence de la dette publique totale en pourcentage du PIB au cours de l'exercice 2024. Le ratio du portefeuille de la dette publique totale de la nation par rapport au PIB est resté à 52,1

% au cours de la période sous revue, bien que légèrement en hausse par rapport à 41,5 % à la fin du mois de décembre 2023.

Tableau 20: :Tableau de convergence du Nigeria

Critères	TARGET	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Critères de premier rang							
Déficit budgétaire dans compris en % du PIB	≤3%	2,3	3,9	4,1	4,2	5,2	4,1
Inflation annuelle moyenne	≤5%	11,3	11,9	17,0	18,8	24,7	33,2
Financ. du Déf budg. Par la Banque Centrale	≥10%	0,0	34,0	28,4	94,4	0,0	0,0
Réserves extérieures brutes	≥3	6,6	8,4	9,6	6,9	7,6	12,0
Nbre de critères de premier rang respectés		3	1	1	1	2	2
Secondary Criteria							
Nominal exchange rate variation	±10%	2,2	-9,7	-19,5	2,9	-34,3	-60,9
Public debt to GDP ratio	≤70%	18,8	21,3	22,5	22,9	41,5	36,2
Nbre de critères de second rang respectés		2	2	1	2	1	1
Nbre total de critères respectés		5	3	2	3	3	3

4.9.6 Prévisions 2025

429. L'évolution de l'environnement économique mondial, ainsi que les développements intérieurs, y compris la sécurité, continueront d'influencer l'orientation de la performance économique du Nigeria.
430. Sur le plan intérieur, des évolutions positives sont attendues. Tout d'abord, le taux de croissance du PIB devrait s'accélérer de 4,6 % en 2025, grâce à l'augmentation de la production pétrolière, aux investissements dans les infrastructures et à l'amélioration continue du secteur des services.
431. L'indice des prix à la consommation rebasé indique déjà que l'inflation globale est tombée à 24,48 % en janvier 2025, contre 34,80 % en décembre 2024. L'inflation annuelle moyenne devrait baisser à 15,0 % en 2025. Cela s'est déjà reflété sur le marché, puisque les taux d'intérêt nationaux ont commencé à baisser à partir de janvier 2025.
432. De même, la stabilité du taux de change du naira observée depuis le quatrième trimestre 2024 et le ralentissement des hausses du taux de la politique monétaire par la Banque centrale du Nigeria sont des développements positifs pour les activités économiques et la viabilité de la dette.
433. Le rebasage proposé du PIB devrait se traduire par une baisse du ratio dette/PIB et d'autres indicateurs macroéconomiques. Évidemment, cela résultera de l'effet de base, mais les autorités seront en mesure d'évaluer les financements provenant de sources locales et extérieures.

4.9.7 Défis, Recommandations et Conclusion

Défis

434. L'économie nigériane a continué à faire face à des défis internes et externes, qui ont eu un impact sur les développements au cours de la période sous revue. Certains de ces défis sont soulignés ci-dessous :
- i. Les problèmes de sécurité rencontrés dans certaines parties du pays ont ralenti la production alimentaire et les activités commerciales, ce qui a eu un impact négatif sur le recouvrement des recettes et le produit intérieur brut ;
 - ii. La sous-performance persistante de la production pétrolière par rapport à la référence budgétaire, qui a un impact sur les recettes du gouvernement ; et
 - iii. Le faible respect de la législation fiscale par la population nigériane, ce qui se traduit par le rapport recettes fiscales/PIB le plus faible de la région.

Recommandations

435. Pour relever les défis susmentionnés, les recommandations suivantes sont formulées :
- i. Adopter une stratégie de lutte contre l'insécurité et créer un environnement propice à la protection des vies et des biens et à la prospérité des entreprises.
 - ii. Renforcer la mise en œuvre de l'initiative stratégique de croissance des recettes pour augmenter les recettes et réduire le déficit budgétaire, les emprunts et le ratio service de la dette/recettes ;
 - iii. Accélérer les efforts en vue de l'adoption de projets de loi essentiels pour transformer et ouvrir l'économie afin d'encourager la concurrence et d'améliorer l'efficacité ;
 - iv. Améliorer les mécanismes de collecte des impôts et l'application des lois fiscales ; et
 - v. Assurer la mise en œuvre complète du plan national de développement (PND) 2025 - 2028.

Conclusion

436. La situation macroéconomique nationale au cours de la période sous revue a été influencée par l'évolution de l'économie mondiale. L'aggravation des risques de détérioration, notamment un taux d'inflation élevé et une hausse des taux d'intérêt, ainsi que l'impact de la politique intérieure sur la suppression des subventions aux carburants et l'unification du taux de change, ont continué à peser sur le développement au cours de la période sous revue. L'économie a cependant continué à se redresser, avec une croissance de 3,40 % en 2024 contre 2,74 % en 2023, le secteur pétrolier se redressant d'une baisse de 2,2 % en 2023 à une croissance de 5,54 % en 2024, tandis que la croissance du secteur non pétrolier est restée robuste à 3,27 %.
437. Les activités économiques devraient continuer à s'améliorer à court terme grâce aux efforts du gouvernement pour résoudre les problèmes structurels qui ont un impact sur la croissance économique du pays. La position fiscale de l'économie est restée stable mais a continué à être

tendue avec une augmentation de la dette et du service de la dette en raison d'un déficit fiscal plus élevé. Les risques pour la croissance sont donc restés orientés à la baisse.

438. Dans l'ensemble, l'environnement macroéconomique au cours de la période sous revue a été redéfini par l'impact des réformes fiscales et monétaires de la nouvelle administration, le niveau croissant d'incertitudes concernant la relance de l'économie mondiale ainsi que l'insécurité dans certaines parties du pays. L'économie devrait toutefois rester stable à moyen terme, sous l'effet des réformes fiscales et monétaires. Les efforts soutenus pour résoudre les problèmes hérités de la production de pétrole brut, ainsi que l'approfondissement des réformes dans divers secteurs de l'économie, restent essentiels à la reprise.

4.10 Situation Economique et financière du Sénégal

439. La vision économique du Sénégal vise à transformer le pays en une économie compétitive, prospère et inclusive, avec un accent sur le développement durable et la réduction de la pauvreté. Les objectifs clés comprennent une croissance économique soutenue, un PIB par habitant plus élevé, une meilleure intégration dans l'économie mondiale et une amélioration du niveau de vie des citoyens, notamment grâce à l'amélioration de l'accès à l'éducation, aux soins de santé et aux opportunités économiques.
440. En 2024, l'économie du Sénégal a enregistré un taux de croissance de 6,1% contre 4,3% en 2023, essentiellement portée par les secteurs secondaire et tertiaire. L'inflation s'est située à 0,8% contre 5,9% à fin 2023. La gestion des finances publiques fait ressortir un déficit budgétaire global (base engagement) de 10,4% du PIB, contre 16,8% du PIB enregistré en 2023. Cette situation a entraîné en 2024, une amélioration du déficit budgétaire provenant de la baisse des dépenses publiques. S'agissant des comptes extérieurs, ils enregistrent un excédent de la balance globale des paiements de 77,2 milliards de FCFA (0,39% du PIB) en 2024 contre un excédent de 80,7 milliards de FCFA (0,43% du PIB) en 2023. Cette évolution s'expliquerait en grande partie par la baisse de 32,7% du déficit du compte courant, combinée au ralentissement de l'excédent du compte financier. Sur le plan monétaire, la situation a été caractérisée par une hausse de 3,9% de la masse monétaire pour s'établir à 10 206,5 milliards de FCFA à fin 2024 contre 9 827,6 milliards à 2023 à fin décembre 2023. Cette évolution a été impulsée aussi bien par la hausse des actifs extérieurs nets que par la consolidation des créances intérieures nettes.
441. En matière de convergence, le Sénégal a respecté quatre (04) critères de convergence de la CEDEAO en 2024.

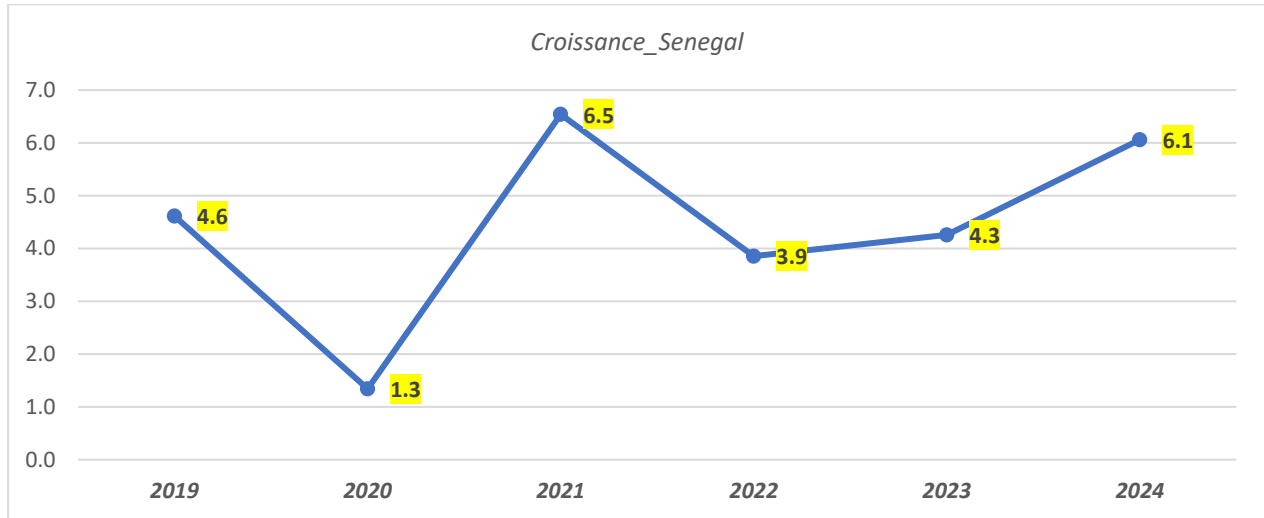
4.10.1 Secteur réel

4.10.1.1 Croissance

442. Au Sénégal, la croissance du PIB réel est estimée à 6,1% en 2024 contre 4,3% en 2023, essentiellement portée par les secteurs secondaire et tertiaire. Le secteur secondaire a enregistré une hausse de 18,7% en 2024, tirée par les industries extractives qui ont augmenté de 187,5%. Cette hausse des industries extractives a été atténuée par les activités de raffinage qui ont baissé de 5,5% en 2024. La valeur ajoutée de la branche « Fabrication de produits chimiques » et celle des matériaux de constructions ont également baissé, respectivement de 0,7% et 0,2% en 2024. En revanche, les activités « Electricité et Gaz », « Eau, assainissement et traitement des déchets » et « construction » ont augmenté, respectivement de 12,1%, 6,2% et 0,4% en 2024.
443. Au niveau du secteur tertiaire, la valeur ajoutée a connu une hausse de 3,5% en 2024 contre 3,8% en 2023, atténuée par les activités spécialisées, scientifiques, techniques (-3,3%). Cette croissance est impulsée par la hausse des valeurs ajoutées des activités financières et d'assurance (+8,3%), du transport (+5,3%), des services d'hébergements et restauration (+4,1%) ainsi que des activités de commerce (+2,9%).

444. Le secteur primaire a connu une baisse de 3,0%, imputable au repli de 6,3% de la valeur ajoutée de l'agriculture. Toutefois, la contraction du secteur primaire a été atténuée par le relèvement des valeurs ajoutées de l'élevage (+4,6), de la pêche (+2,7%) et de la sylviculture (+2,6%).

Graphique 81: Croissance du Sénégal (2019-2024)

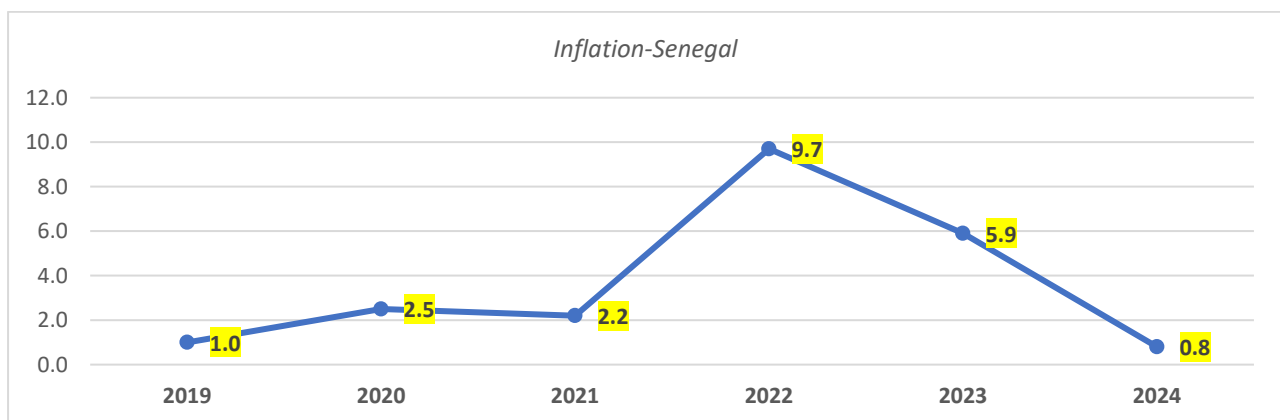


445. Du côté de la demande, la croissance économique est tirée essentiellement par la consommation finale qui a augmenté de 4,3% par rapport à 2023. L'investissement a connu une baisse de 3,2% en 2024. De même, les exportations nettes des biens et services (en volume) se sont creusées de 40,4%. En effet, les exportations de biens et services se sont accrues de 23,1% et les importations de biens et services se sont repliées de 13,4%

4.10.1.2 Inflation

446. L'activité économique s'est déroulée dans un environnement caractérisé par la tendance baissière du niveau général des prix à la consommation, portant l'inflation moyenne annuelle à 0,8% contre 5,9% à fin 2023.

Graphique 82: Inflation Rates of Senegal: 2019 - 2029

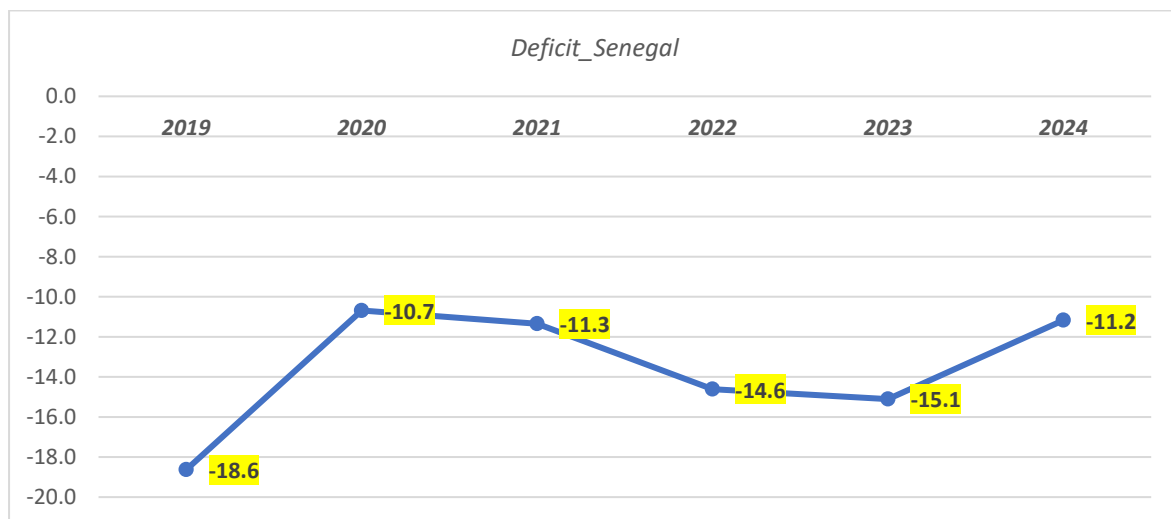


4.10.2 Finances publique et dette publique

447. L'analyse des opérations financières de l'Etat est réalisée avec les données provisoires, en attendant la réconciliation des données de l'audit. Malgré une bonne performance dans les recouvrements des recettes budgétaires, la gestion des finances publiques en 2024 fait ressortir un déficit budgétaire global (base engagement) de 11,2% du PIB, contre 15,1% du PIB enregistré en 2023. A la suite de l'audit qui a révélé des erreurs dans la comptabilisation de la dette publique, les dépenses totales ont été revues à la hausse en 2023. Cette situation a entraîné en 2024, une amélioration du déficit budgétaire provenant de la baisse des dépenses publiques.
448. L'administration fiscale des impôts a initié des réformes pour lutter contre les fraudes fiscales, améliorer la pression fiscale et accroître les recettes de l'Etat. Il s'agit entre autres de la facturation électronique pour faire un suivi à temps réel et automatisé des transactions des assujettis à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) et le quitus fiscal de moins de 30 jours pour amener les entreprises étrangères à réaliser les opérations imposables dans le respect de leurs obligations fiscales. Au niveau des douanes, les mesures pour décourager la fraude ont porté sur la digitalisation de la surveillance et l'intensification des enquêtes douanières à travers le renforcement des études, du contrôle et de l'effectif.
449. Dans ce contexte de poursuite des réformes, les recettes totales et dons ont augmenté de 130,2 milliards (+3,4%) pour s'établir à 3 990,0 milliards, contre 3 859,8 milliards en 2023, en raison de la progression de 6,7% des recettes fiscales qui ont été recouvrées à hauteur de 3 692,1 milliards, contre 3 461,8 milliards en 2023. Cette bonne performance est à la fois attribuable aux recettes fiscales intérieures et de porte.
450. Les recettes fiscales intérieures ont essentiellement été tirées par l'amélioration de 13,6% des recouvrements des impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital qui ont atteint 1 278,7 milliards, après 1 126,4 milliards en 2023 mobilisés l'année précédente. Les recouvrements des impôts sur les biens et services ont modérément contribué à la bonne performance des recettes fiscales intérieures avec une légère hausse de 1,6% en passant de 1 723,1 milliards en 2024 à 1 750,4 milliards en 2023. En effet, le maintien des mesures contre la vie chère a affecté la performance des impôts sur les biens et services et ont causé un manque à gagner de 40,1 milliards.
451. En dépit des tensions commerciales liées à la crise russo-ukrainienne, les recettes fiscales de porte, essentiellement constituées des droits à l'importation, ont aussi connu un accroissement de 9,3% pour se situer à 498,4 milliards, après 456,0 milliards obtenues un an plus tôt, en liaison avec la création d'un bureau dédié au dédouanement des véhicules et au renforcement des mesures de lutte contre la fraude. Toutefois, le recouvrement des recettes au niveau du cordon douanier a été défavorisé par l'abandon des droits de douanes sur certains produits de grandes consommations dont les renoncements ont coûté 109 milliards.
452. En ce qui concerne les dons, ils ont été réduits de 40,1% pour atteindre 112,9 milliards en 2024 comparés à 188,6 milliards l'année précédente. Cette baisse est notamment liée à la chute des dons budgétaires provoquée par la suspension du programme avec les institutions de Bretton Woods.

453. Comparés son niveau exceptionnellement élevé en 2023, les dépenses totales et prêts nets ont connu une décélération pour s'afficher à 5 962,6 milliards, contre 6 835,4 milliards en 2023. Cette forte régression des dépenses totales est imputable à la baisse des dépenses de capital à 1 166,9 milliards en 2024, à la suite du pic de 2 134,0 milliards atteint en 2023, contrebalançant la faible augmentation de 2% des dépenses courantes.
454. Portées par la hausse des rémunérations des salaires (+10,7%), des achats de biens et services (+2,6%) et les paiements des intérêts de la dette (+32,7%), les dépenses courantes ont enregistré une hausse de 94,3 milliards pour s'afficher à 4 795,0 milliards, contre 4 701,4 milliards. Le paiement des intérêts sur la dette a fortement progressé de 32,7% ou 202,6 milliards, sous l'impulsion notamment des paiements des intérêts sur la dette extérieure qui se sont envolés à 822,3 milliards, après 619,7 milliards en 2023. Les transferts ont aussi progressé de 1 702,1 milliards à 1 942,7 milliards, soit une augmentation de 240,5 milliards.
455. Les dépenses en capital ont été totalisées à 1 166,8 milliards en 2024, en retrait de 967,1 milliards, après un niveau exceptionnellement élevé de 2 134,0 milliards atteint en 2023. Ce repli notable est la résultante des baisses combinées des dépenses d'investissements publics financées par les ressources extérieures et intérieures respectivement de 783,8 milliards et 183,4 milliards.
456. Ainsi, suivant les évolutions favorables des recettes en hausse et des dépenses publiques en baisse en 2024, le déficit budgétaire global (base engagement) s'est situé à 1 972,6 milliards (11,2% du PIB), contre 2 975 6 milliards en 2023 (15,1% du PIB), en amélioration de 1 003,0 milliards. Toutefois, ce déficit budgétaire reste à un niveau élevé, comparé au critère de convergence de la CEDEAO qui a fixé le déficit à un maximum de 3% du PIB.

Graphique 83: Deficit budgétaire en % du PIB du Sénégal (2019-2024)

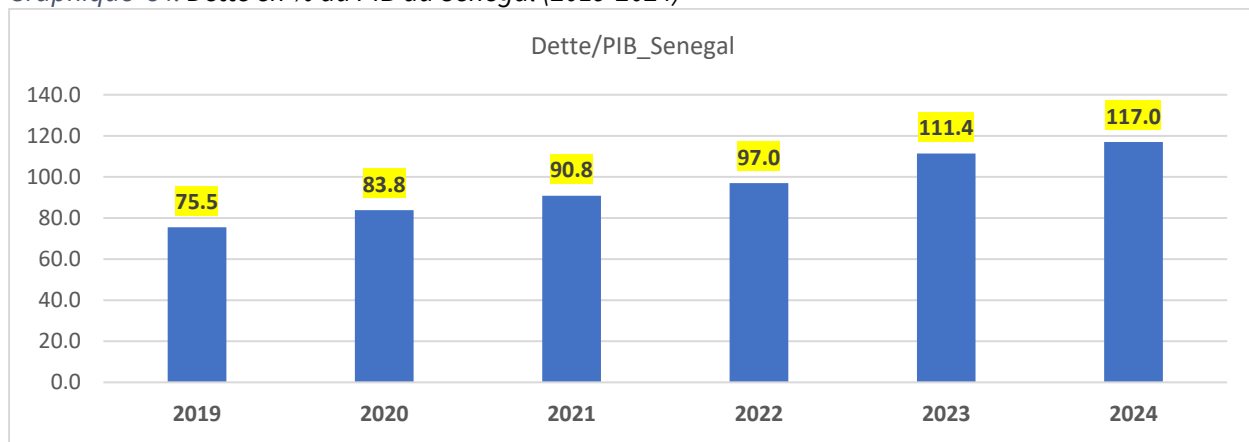


457. Pour financer le déficit, le Sénégal a eu recours à la fois au financement intérieur et extérieur. Dans le cadre de la mobilisation des ressources intérieures, le recours aux titres de créances (bons du Trésor et emprunts obligataires) sur le marché financier régional a permis de mobiliser un total de 867,2 milliards, contre 609,1 milliards, soit une progression de 258,0 milliards. Ce

gain a été atténué par d'autres emprunts. Au niveau du financement extérieur, le pays a mobilisé des eurobonds d'un montant total de 581 milliards en 2024. Toutefois, en liaison avec la suspension des programmes avec le FMI, les tirages sur prêts programmes ont été considérablement réduits en passant 365,6 milliards à 81,8 milliards.

458. A fin décembre 2024, l'encours provisoire de la dette publique est ressorti à 23.273,4 milliards contre 20.738,1 milliards en 2023, soit un accroissement de 2.535,3 milliards. En termes de ratio en pourcentage du PIB, le taux d'endettement en 2024 ressort ainsi à 117,0% du PIB contre 111,4% du PIB en 2023. Ce taux dépasse largement le plafond de 70% du PIB fixé par le cadre communautaire de la CEDEAO.

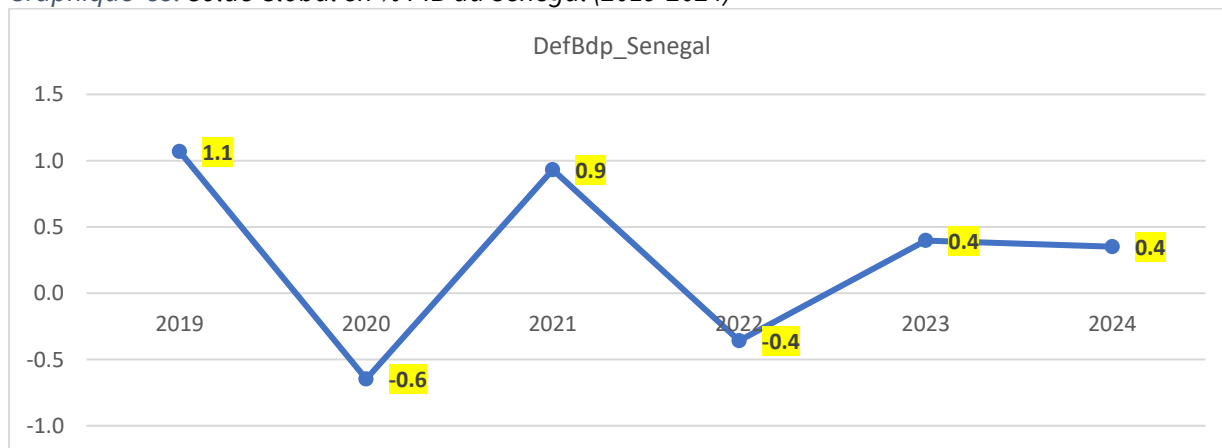
Graphique 84: Dette en % du PIB du Sénégal (2019-2024)



4.10.3 Secteur extérieur

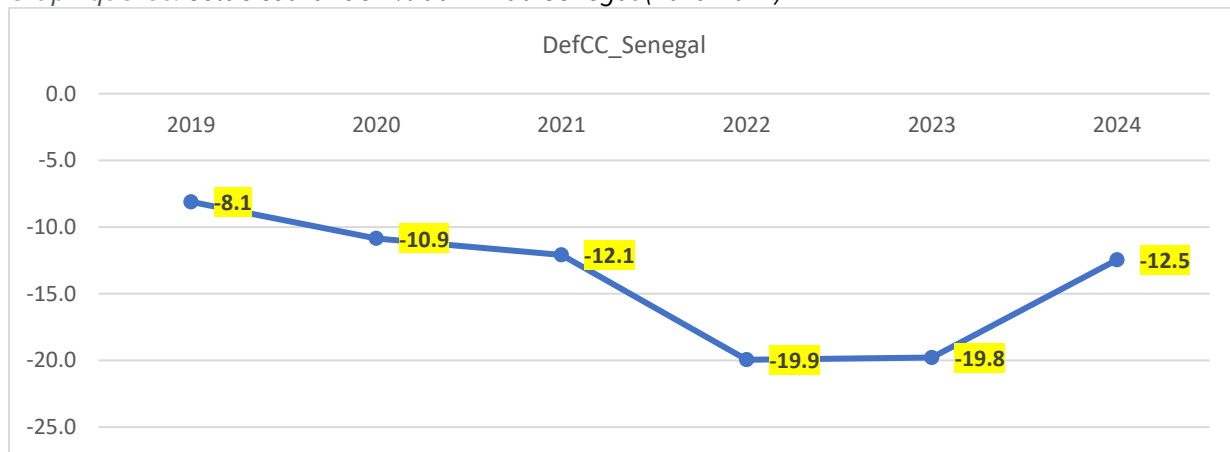
459. Les échanges du Sénégal avec le reste du monde seraient soldés par un excédent de la balance globale des paiements de 77,2 milliards de FCFA (0,39% du PIB) en 2024 contre un excédent de 80,7 milliards de FCFA (0,43% du PIB) en 2023. Cette évolution s'expliquerait en grande partie par la baisse de 32,7% du déficit du compte courant, combinée au ralentissement de l'excédent du compte financier dont le montant est inférieur à celui de l'amélioration du déficit de la balance courante, dans un contexte marqué par la légère hausse de l'excédent du compte de capital.

Graphique 85: Solde Global en % PIB du Sénégal (2019-2024)



460. En effet, le solde du compte financier afficherait un excédent de 2370,5 milliards (11,92% du PIB) en 2024, contre 3585,0 milliards (19,25% du PIB) l'année précédente, soit une réduction de 33,9% en ligne avec la baisse des investissements directs étrangers (-56,6%). La baisse des IDE serait en rapport avec l'arrivée à terme de certains travaux d'exploration liés aux projets pétrolier et gazier au Sénégal.
461. La balance des transactions courantes afficherait un déficit de 2477,9 milliards (12,4% du PIB) contre un déficit de 3528,3 milliards (18,9% du PIB) en 2023, soit une baisse de 32,7%. Cette situation serait imputable aussi bien à l'amélioration du déficit de la balance commerciale (12,8% du PIB), de la balance des services (6,3% du PIB) et de la balance des revenus primaires (4,5% du PIB) qu'à l'accroissement de l'excédent du compte des revenus secondaires (11,1% du PIB).
462. Le déficit de la balance commerciale s'améliorerait de 21,0%, ressortant à 2551,1 milliards (12,8% du PIB) en 2024 contre 3227,4 milliards (17,3% du PIB) en 2023, en liaison avec la hausse des exportations (+633,1 milliards) plus importante que celle des importations de biens (- 43,2 milliards). La hausse de 18,9% des exportations pour s'établir à 3981,5 milliards (20,1% du PIB) s'expliquerait par la progression de la valeur des ventes à l'extérieur de produits pétroliers (+599,3 milliards), d'or non monétaire (+65,7 milliards), de zircon (16,3 milliards), de titane (+13,0 milliards) et du ciment (+2,3 milliards). En revanche, les exportations de produits halieutiques et horticoles se sont repliées de 16,3 milliards et de 50,1 milliards respectivement. S'agissant de la baisse de 0,7% des importations des biens pour ressortir à 6532,6 milliards (32,8% du PIB), elle serait en ligne essentiellement avec la baisse des achats à l'extérieur de produits pétroliers (+199,5 milliards).

Graphique 86: Solde courant en % du PIB du Sénégal (2019-2024)



463. Le solde du compte de capital serait excédentaire de 169,9 milliards (0,85% du PIB) en 2024 contre 165,6 milliards (0,89% du PIB) en 2023 en rapport avec la légère hausse (+4,3 milliards) des Acquisitions/cessions d'actifs non financiers et des transferts de capital en faveur de l'administration publique.
464. Sur la base des soldes des comptes courant et de capital, un besoin de financement de 2308,1 milliards (11,6% du PIB) serait dégagé en 2024 contre 3517,7 milliards (18,9% du PIB) en 2023.

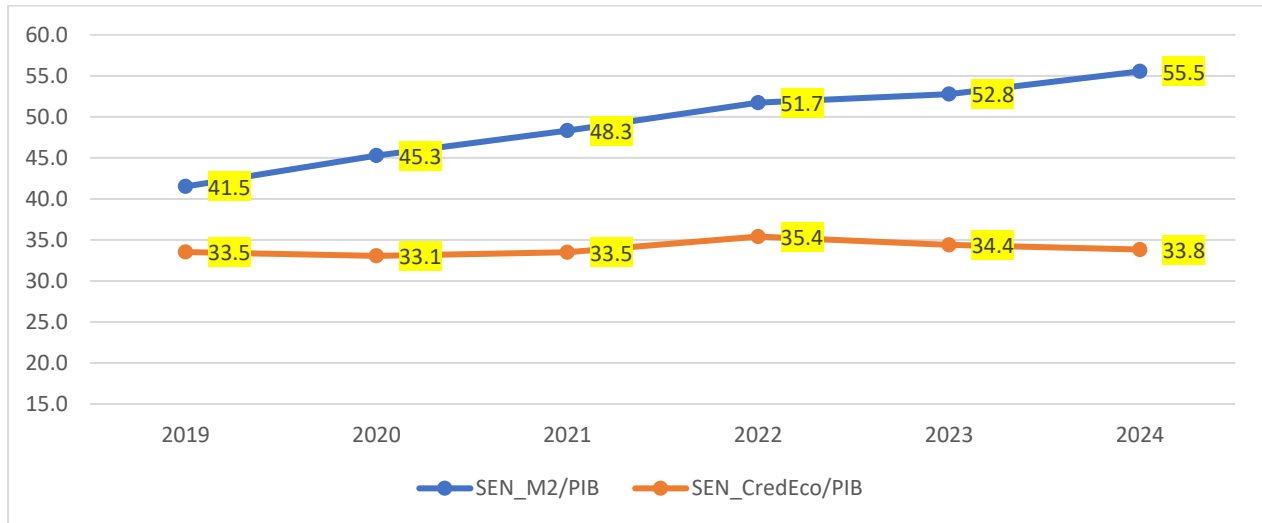
Ce besoin de financement a été comblé par les flux nets des capitaux au titre (i) des investissements directs étrangers à hauteur de 1242,6 milliards (6,3% du PIB), (ii) des investissements de portefeuille pour un montant 458,2 milliards (2,3% du PIB) et d'autres investissements de 677,1 milliards (3,4% du PIB). En conséquence de ces flux, le solde du compte financier ressortirait excédentaire de 2370,5 milliards (11,9% du PIB) contre 3585,0 milliards (19,3% du PIB) en 2023.

465. Le taux de couverture des importations des biens et services par les réserves brutes de change devrait s'établir à 4,6 mois en 2024 après 3,5 mois en 2023.

4.10.4 Secteur monétaire

466. Les autorités monétaires de l'UMOA ont maintenu l'orientation de la politique monétaire au cours de l'année 2024. Ainsi, le principal taux directeur auquel la Banque Centrale prête ses ressources aux banques et le taux d'intérêt sur le guichet de prêt marginal sont respectivement à 3,50% et 5,50%. De même, le coefficient de réserves a été maintenu inchangé à 3%. Ces niveaux des taux directeurs sont en vigueur depuis le 16 décembre 2023, date à laquelle la politique monétaire de l'union s'est traduite par une hausse de ses taux directeurs en vue de lutter contre l'inflation.
467. Dans ce contexte, l'évolution des agrégats monétaire a été marquée par la hausse de 3,9% de la masse monétaire pour s'établir à 10 206,5 milliards de FCFA à fin 2024 contre 9 827,6 milliards à 2023 à fin décembre 2023. Cette évolution a été impulsée aussi bien par la hausse des actifs extérieurs nets que par la consolidation des créances intérieures nettes.
468. Les actifs extérieurs nets des institutions monétaires ont affiché une hausse de 3,8% pour se fixer à 2 118,5 milliards en 2023 contre 2 041,3 milliards de FCFA à fin décembre 2023. Cette évolution s'explique par la hausse de 29,7% des actifs extérieurs nets de la Banque Centrale, dont l'impact a été atténué par le repli de 22,5% de ceux des banques primaires.
469. S'agissant des créances intérieures nettes, elles ont enregistré une progression de 5,1%, pour se fixer à 10 320,0 milliards après à 9 821,9 milliards de FCFA un an plus tôt. Cette évolution est en liaison avec la hausse de 5,1% (+172,7 milliards) des créances nettes sur l'administration centrale accompagnée de la consolidation des 5,1% (+325,3 milliards) des crédits à l'économie. Le relèvement des créances nettes sur l'administration publique est dû à la souscription par les banques commerciales aux titres publics émis par le Trésor, ainsi que les crédits mis en place par les établissements de crédits en faveur de l'Etat. L'évolution des crédits à l'économie fait suite à la progression des concours en faveur du secteur financier non-bancaire et le secteur public ; les crédits au secteur privé ayant accusé un léger repli de 0,9%.

Graphique 87: M2/PIB et CREDIT à l'économie/PIB en % du PIB du Sénégal (2019-2024)



470. L'évolution de la masse monétaire (M2) s'est reflétée dans ses composantes avec (i) la hausse de 14,4% de la circulation fiduciaire pour s'établir à 29,7% de M2 contre 24,4% ; (ii) la baisse de 3,3% des dépôts transférables les portant à 49,1% de la liquidité globale contre 50,8% en 2023 et (iii) la progression de 8,2% des autres dépôts inclus dans la masse monétaire pour se fixer à 26,8% de la masse monétaire contre 24,8% un an plus tôt.

4.10.5 Etat de convergence macroéconomique

471. S'agissant de l'état de convergence macroéconomique au titre de 2024, le Sénégal a respecté tous les critères à l'exception de ceux relatifs au déficit budgétaire, et à la dette publique en % du PIB. La situation se présente comme suit :

Critères primaires

- **Le déficit budgétaire base engagement, dons compris** se situe à 11,2% contre 15,1% du PIB en 2023.
- **Le taux d'inflation moyen annuel** est ressorti à 0,8% contre 5,9% en 2023 soit en dessous du seuil de 5% fixé dans le Pacte de convergence et de stabilité macroéconomique.
- **Les réserves de change** sont estimées à 4,6 mois contre 3,5 mois d'importations des biens et services en 2023, respectant ainsi le minimum de 3 mois ;
- Aucun **financement du déficit budgétaire** n'a été contracté auprès de la Banque Centrale au cours de l'année 2024.

Critères secondaires

- **L'encours de la dette publique** est ressorti à 117,0 % du PIB contre 111,4 % du PIB en 2023, ne respectant pas le seuil de 70%, retenu dans le cadre du Pacte de convergence et stabilité macroéconomique entre les Etats membres de la CEDEAO.

- La **variation du taux de change nominal moyen** du francs CFA par rapport à l'UCAO en 2024 s'établit à 0,6% contre 3,0% en 2023, étant ainsi dans la norme de +/-10%.

Tableau 21: situation de convergence du Sénégal

Critères	TARGET	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Critères de premier rang							
Déficit budgétaire dons compris en % du PIB	≤3%	18,6	10,7	11,3	14,6	15,1	11,2
Inflation annuelle moyenne	≤5%	1,0	2,5	2,2	9,7	5,9	0,8
Financ. du Déf budg. Par la Banque Centrale	≥10%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réserves extérieures brutes	≥3	5,7	5,4	5,0	4,1	3,5	4,6
Nbre de critères de premier rang respectés		3	3	3	2	2	3
Secondary Criteria							
Nominal exchange rate variation	±10%	-2,8	1,0	1,5	-5,3	3,0	0,6
Public debt to GDP ratio	≤70%	75,5	83,8	90,8	97,0	111,4	117,0
Nbre de critères de second rang respectés		1	1	1	1	1	1
Nbre total de critères respectés		4	4	4	3	3	4

4.10.6 Projections 2025

472. Pour l'année 2025, les prévisions tablent sur un taux de croissance de 8,0%, en baisse comparé à 8,8% initialement retenu dans la loi de finance de 2025 (LFI). Cette croissance serait portée par l'ensemble des secteurs de l'économie. La valeur ajoutée du secteur secondaire augmenterait de 18,8%, en lien avec l'accroissement des productions extractives et manufacturières. Les secteurs primaire et tertiaire augmenteraient, respectivement de 7,2% et 3,6% en 2025.
473. Les finances publiques de l'année 2025 sont considérées sur la base de la loi des Finances. Ainsi, les recettes fiscales devraient poursuivre leur tendance haussière, grâce au renforcement des mesures de lutte contre la fraude et à l'élargissement de l'assiette fiscale. Le Gouvernement a aussi pris des mesures pour maîtriser les dépenses publiques. En conséquence, il est prévu une réduction du déficit budgétaire qui devrait passer de 11,2 % du PIB en 2024 à 7,8% du PIB en 2025.
474. En matière de convergence, le Sénégal respecterait tous les critères de convergence à l'exception du ratio portant le déficit budgétaire et la dette publique.

4.10.7 Conclusion et recommandations

475. Au terme de l'année 2024, l'activité économique a augmenté de 6,1% à fin 2024 après, 4,3% en 2023, essentiellement portée par les secteurs secondaire et tertiaire. Le déficit budgétaire s'est amélioré grâce aux efforts d'assainissement des finances publiques. Le compte courant s'est également amélioré en liaison principalement avec l'amélioration du déficit de la balance

des biens et des services et de la balance des revenus primaires ainsi qu'à l'accroissement de l'excédent du compte des revenus secondaires.

476. En matière de convergence macroéconomique, le Sénégal a respecté tous les critères de convergence à l'exception du ratio portant déficit budgétaire et de la dette publique.
477. Dans le but d'améliorer la situation macroéconomique, les autorités sénégalaises sont invitées à :
- maintenir la dynamique de croissance en développant des stratégies pour une bonne gestion des ressources pétrolières et gazières qui vise à optimiser l'utilisation du pétrole, en veillant à la fois à sa conservation pour l'avenir et à un développement économique durable. Cela implique une planification stratégique, une gestion transparente des revenus, et une adaptation aux risques liés à l'industrie. Prendre également des dispositions pour poursuivre l'exécution des politiques de modernisation et de transformation des productions locales pour davantage de valeur ajoutée ;
 - Poursuivre la consolidation budgétaire et mettre en place des stratégies pour optimiser la gestion de la dette, en se concentrant sur des solutions locales et en mobilisant des ressources intérieures ;
 - Intensifier la mise en œuvre des réformes fiscales afin de générer des recettes et assurer une bonne maîtrise des dépenses publiques pour faire baisser le déficit budgétaire sur la période 2025-2027 ;
 - poursuivre la mise en œuvre des politiques visant accroître l'implantation d'unités industrielles de transformation de produits locaux et/ou de produits de base en vue de créer la chaîne de valeur ajoutée.

4.11 Situation économique et financière de la Sierra Leone

478. L'orientation de la politique macroéconomique, telle que décrite dans le budget du gouvernement pour l'exercice 2024, visait à rétablir la stabilité économique tout en protégeant les couches les plus vulnérables de la population. Cet agenda s'inscrivait dans le cadre du Plan national de développement à moyen terme (PNDMT) pour la période 2024-2030, qui présente une stratégie de transformation visant à redynamiser des secteurs clés, notamment l'agriculture, l'industrie manufacturière, le développement du capital humain et la création d'emplois. Conformément à ces priorités, les objectifs macroéconomiques pour 2024 comprenaient une croissance du PIB réel de 4,7 %, une inflation moyenne annuelle de 33,6 %, un déficit budgétaire global de 2,4 % du PIB et un ratio de la dette publique au PIB de 83,7 %.
479. L'économie a progressé de 4,4 % en 2024, grâce aux bonnes performances de l'agriculture et des services. L'inflation annuelle moyenne a diminué de manière significative pour atteindre 28,5 %, contre 46,7 % en 2023, grâce à une politique monétaire stricte, à l'assainissement budgétaire, à la stabilité du taux de change et à l'amélioration des conditions de l'offre. Le déficit budgétaire s'est aggravé pour se situer à 5,2% du PIB, contre 4,8 % en 2023, tandis que le ratio de la dette publique par rapport au PIB est passé de 44,5 % en 2023 à 48,8% %. La balance globale des paiements a enregistré un déficit de 0,01 % du PIB en 2024, ce qui constitue une amélioration par rapport aux 8,84 % enregistrés en 2023. En ce qui concerne la convergence macroéconomique, la Sierra Leone n'a satisfait à aucun des critères de premier rang, mais a rempli les deux critères de second rang à la fin 2024.

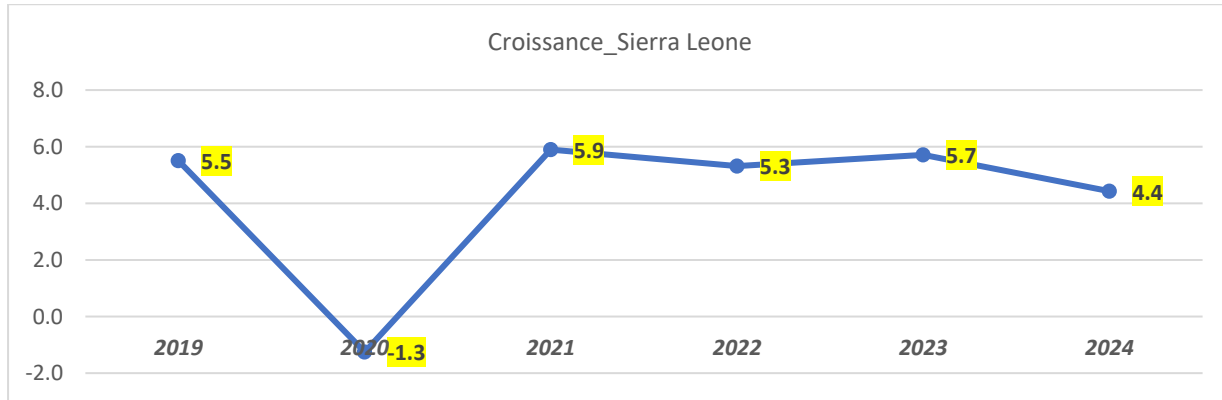
4.11.1 Secteur réel

4.11.1.1 Croissance

480. L'économie a connu une croissance de 4 % en 2024, contre 5,7 % en 2023. Cette croissance est principalement le fruit de l'amélioration des performances des secteurs de l'agriculture et des services. Le ralentissement de la croissance par rapport aux taux enregistrés en 2023 est dû à une performance plus faible dans le secteur de l'industrie, en raison de la baisse des cours mondiaux du minerai de fer et du ralentissement des activités minières, manufacturières et de construction. Au cours de la période sous revue, le secteur agricole a progressé de 3,6 % contre 2,4 % l'année précédente, ce qui reflète une amélioration dans les principaux sous-secteurs. La production des sous-secteurs des cultures et de l'élevage a augmenté respectivement de 4,1 % et 3,7 % en 2024, contre 3,2 % et 2,4 % en 2023, grâce aux programmes de l'Initiative « Feed Salone ». Les sous-secteurs de la sylviculture et de la pêche ont également enregistré une meilleure croissance, avec des augmentations de 2,6 % et 3,0 % en 2024, contre 2,1 % et 1,2 % en 2023, respectivement, grâce à l'assouplissement des restrictions sur les activités d'exploitation forestière et piscicole.
481. La croissance du secteur industriel a considérablement baissé pour atteindre 3,5 % en 2024, contre 14,4 % en 2023, reflétant le ralentissement de la croissance dans les sous-secteurs de l'exploitation minière, de l'industrie manufacturière et de la construction. Les sous-secteurs minier et manufacturier ont respectivement augmenté de 7,8 % et 1,1 % en 2024, contre 48,3 % et 2,0 % en 2023, tandis que celui de la construction a enregistré un ralentissement de 0,6 %

en 2024, contre 2,7 % en 2023. Le secteur des services a quant à lui enregistré une croissance de 5,7 %, contre 4,7 % en 2023, principalement grâce à la relance des activités commerciales, financières et touristiques.

Graphique 88: Croissance de la Sierra Leone (2019-2024)

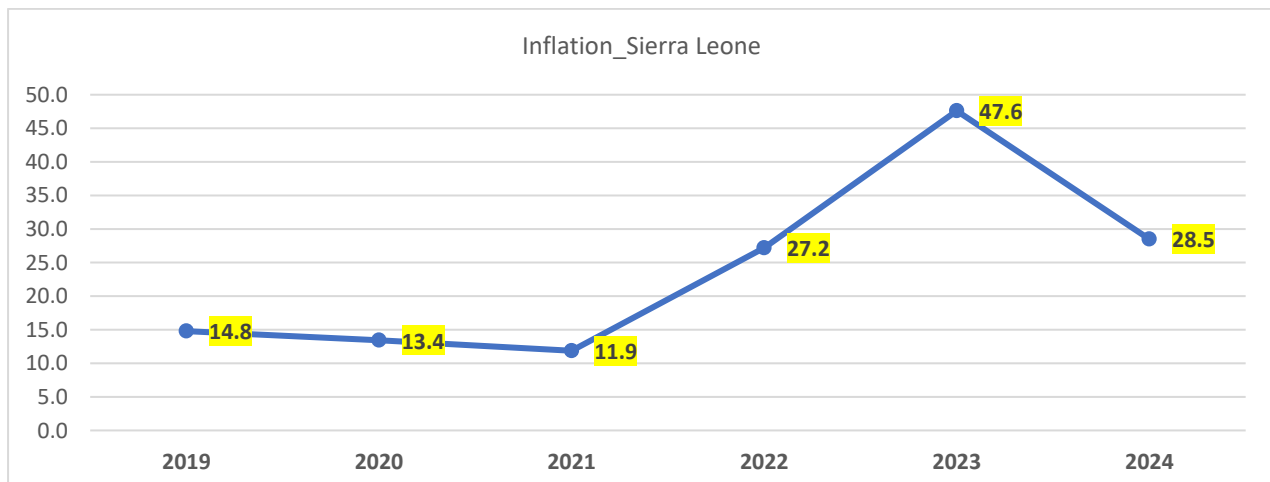


482. Au titre des contributions à la croissance du PIB, le secteur agricole a contribué à hauteur de 1,2 %, l'industrie à hauteur de 0,7 % et les services à hauteur de 2,4 %. En termes de part de contribution, les services étaient le secteur dominant, représentant 45,2 % du PIB, suivi par l'agriculture (34,4 %) et l'industrie (20,4 %).

4.11.1.2 Inflation

483. L'inflation globale a baissé pour atteindre 13,8 % en décembre 2024, contre 52,2 % en décembre 2023. Cette évolution est le résultat d'une combinaison de facteurs, notamment la politique monétaire stricte de la Banque de Sierra Leone, les efforts de consolidation fiscale, la stabilité relative du taux de change, l'amélioration de la production alimentaire et les conditions d'approvisionnement. La baisse a été généralisée, l'inflation du coût des produits alimentaires et non alimentaires passant respectivement de 57,2 % à 13,9 % et de 48,3 % à 13,7 %. Dans le même ordre d'idées, l'inflation moyenne annuelle est tombée à 28,5 % en 2024, contre 46,7 % l'année précédente.

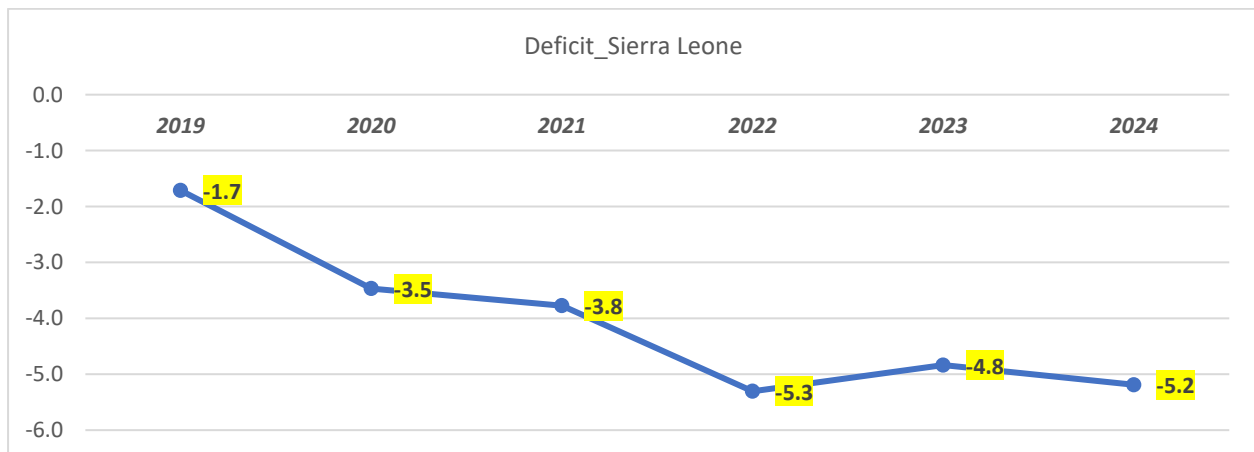
Graphique 89: Inflation Sierra Leone (2018-2024)



4.11.2 Finances publiques et dette publique

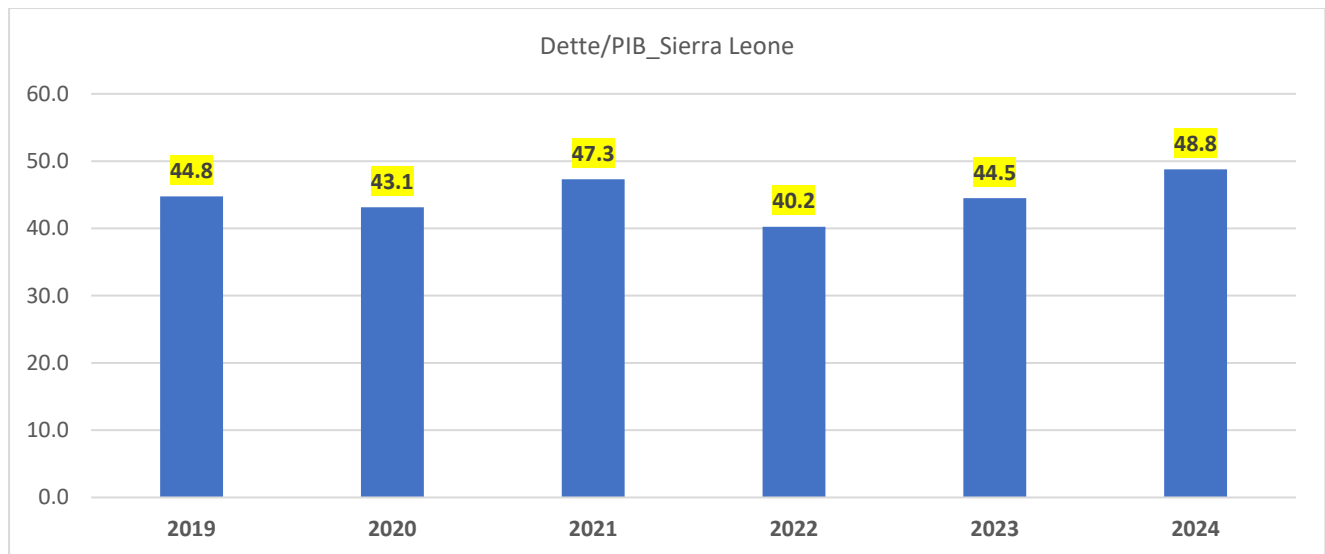
484. Le total des recettes et des subventions a augmenté pour atteindre 19,53 milliards de Leone (13,7 % du PIB) en 2024, contre 14,27 milliards de Leone (10,5 % du PIB) en 2023, grâce à l'augmentation de la mobilisation des recettes intérieures et à l'amélioration du décaissement des subventions. Les recettes intérieures ont enregistré une hausse notable, passant de 10,10 milliards de Leone (7,4 % du PIB) en 2023 à 14,56 milliards de Leone (10,2 % du PIB) en 2024. Cette performance est le fruit de la mise en œuvre de réformes ciblées de la politique fiscale dans le cadre des lois de finances de 2023 et 2024, du renforcement de l'application de la loi, de la digitalisation de l'administration fiscale et de quelques entrées de recettes ponctuelles provenant principalement de l'apurement d'arriérés. Les entrées de subventions ont également augmenté, passant de 4,17 milliards de Leone en 2023 à 4,97 milliards de Leone, grâce à une hausse des subventions allouées aux projets et à un soutien budgétaire accru, témoignant d'un engagement renforcé des partenaires au développement.
485. Les dépenses publiques totales se sont élevées à 26,94 milliards de Leone (18,8 % du PIB) en 2024, contre 20,87 milliards de Leone (15,3 % du PIB) l'année précédente. Cette hausse résulte principalement de l'augmentation des investissements en capital et de la hausse des paiements d'intérêts. Les dépenses récurrentes sont quant à elles passées de 14,04 milliards de Leone (10,3 % du PIB) à 18,09 milliards de Leone (12,7 % du PIB). Parallèlement, les paiements d'intérêts ont augmenté de 42,1 %, pour atteindre 4,54 milliards de Leone, contre 3,20 milliards de Leone en 2023, en raison principalement de l'augmentation du coût du service de la dette intérieure. Les dépenses en capital ont également augmenté, passant de 6,83 milliards Leone (5,0 % du PIB) à 8,85 milliards Leone (6,2 % du PIB), en raison de l'intensification des investissements dans les infrastructures et de la mise en œuvre de programmes clés dans le cadre de l'Initiative « Feed Salone ».
486. En conséquence, le déficit budgétaire global (y compris les subventions) s'est creusé pour atteindre 7,97 milliards de Leone (5,6 % du PIB) en 2024, contre 6,67 milliards de Leone (4,9 % du PIB) en 2023, le système bancaire national constituant la principale source de financement du déficit.

Graphique 90: Déficit budgétaire en % du PIB de la Sierra Leone



487. À la fin décembre 2024, l'encours total de la dette publique s'élevait à 69,86 milliards de Leone (48,9 % du PIB), contre 63,69 milliards de Leone (46,7 % du PIB) à la même période en 2023. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des emprunts intérieurs, notamment à l'émission de nouveaux titres et à l'utilisation d'avances comme moyens de financement des déficits budgétaires. La dette intérieure a ainsi augmenté pour atteindre 28,39 milliards de Leone (19,9 % du PIB), contre 20,78 milliards de Leone (15,2 % du PIB) à la fin décembre 2023, entraînant une hausse notable des obligations au titre du versement des intérêts.
488. En revanche, la dette extérieure a diminué, passant de 42,91 milliards de Leone (31,4 % du PIB) à la fin décembre 2023 à 41,47 milliards de Leone (29,0 % du PIB), grâce à d'importants remboursements effectués au FMI dans le cadre d'accords de prêts multilatéraux. :

Graphique 91: Dette publique en % du PIB (2019-2024)

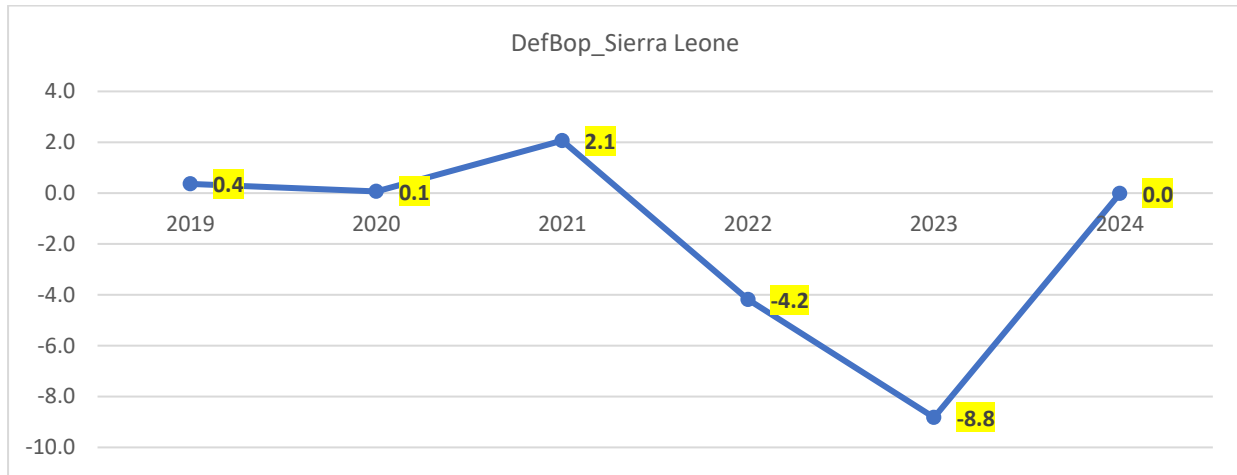


489. En termes de composition, la dette extérieure représentait 59,4 % du total, tandis que la dette intérieure constituait les 40,6 % restants. Le poids du service de la dette, en particulier de la dette intérieure, a continué d'augmenter, mettant en évidence des vulnérabilités budgétaires croissantes.

4.11.3 Secteur extérieur

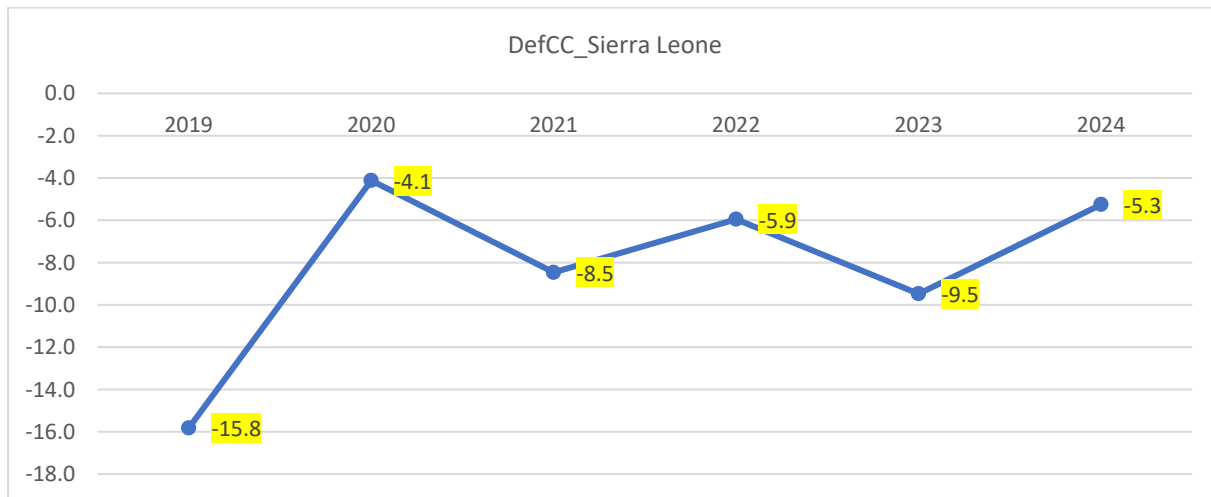
490. Le déficit global de la balance des paiements a diminué pour atteindre 0,8 million de dollars américains (soit 0,01 % du PIB) en 2024, contre 564,6 millions de dollars (soit 8,8 % du PIB) en 2023. Cette amélioration résulte principalement de l'évolution favorable du compte courant et du compte financier.

Graphique 92: Solde Global en % du PIB de la Sierra Leone (2019-2024)



491. Le déficit du compte courant est ainsi passé de 606,35 millions de dollars (9,5 % du PIB) en 2023 à 332,52 millions de dollars (5,3 % du PIB) en 2024. Cette amélioration s'explique principalement par une hausse des exportations et un ralentissement des importations. Les exportations totales de biens ont atteint 1,55 milliard de dollars (24,5 % du PIB), contre 1,34 milliard de dollars (21,0 % du PIB) en 2023. Cette hausse est principalement due à l'augmentation des recettes provenant de l'huile de palme, du cacao et du minerai de fer, soutenue par une production plus élevée et des prix favorables du cacao sur le marché mondial. Dans le même temps, les importations de marchandises ont augmenté modérément pour atteindre 2,05 milliards de dollars (32,4 % du PIB), contre 1,92 milliard de dollars (30,0 % du PIB) en 2023, reflétant la faiblesse de la demande intérieure et les mesures de substitution des importations en cours.

Graphique 93: Solde Courant en % du PI (2019-2024)



492. Le compte de capital a affiché un excédent de 208,5 millions de dollars EU (3,3 % du PIB) en 2024, contre 381,0 millions de dollars EU (6,0 % du PIB) en 2023, principalement en raison de la diminution des entrées de transferts de capitaux, notamment des dons liés à des projets. En

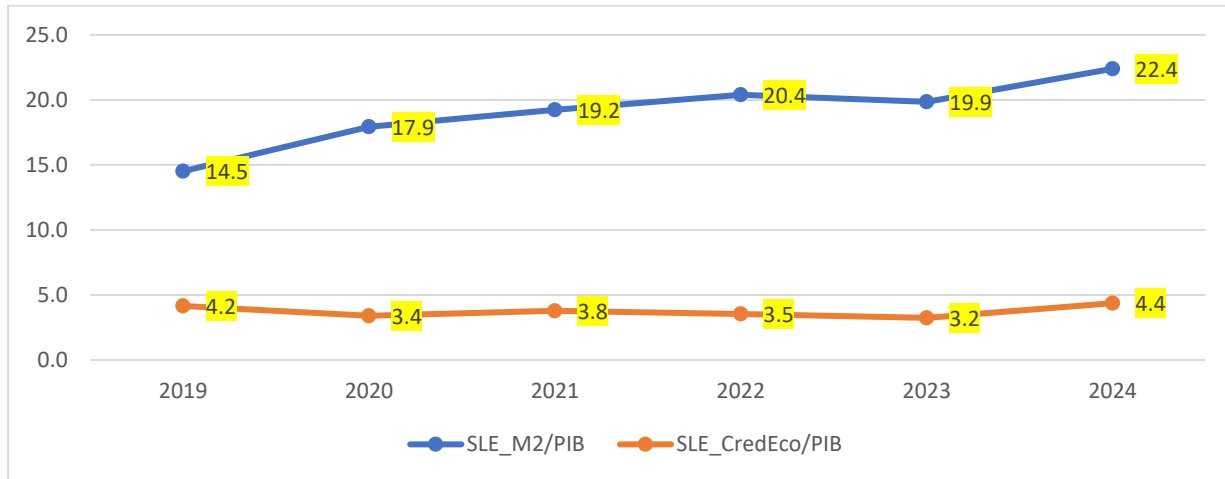
revanche, le compte financier est devenu positif, affichant un excédent de 70 millions de dollars (1,1 % du PIB) en 2024, contre un déficit de 282,3 millions de dollars (4,4 % du PIB) en 2023. Cette inversion de tendance est attribuée à l'amélioration de la confiance des investisseurs, qui s'est traduite par des entrées nettes plus importantes provenant à la fois des investissements directs étrangers et des investissements de portefeuille.

493. Les réserves extérieures brutes ont quant à elles diminué pour atteindre 410,95 millions de dollars américains à la fin décembre 2024 (soit 2,1 mois de couverture des importations), contre 468,35 millions de dollars (soit 2,5 mois de couverture des importations) en 2023. Cette baisse est en partie due aux paiements du service de la dette extérieure.
494. Les conditions du taux de change sont restées relativement stables tout au long de la période sous revue. Le Leone est resté globalement stable par rapport aux principales devises internationales, grâce à une politique monétaire prudente et à une diminution des pressions spéculatives sur le marché des changes. En conséquence, la monnaie nationale s'est dépréciée de manière modeste, de 5,6 % par rapport au dollar américain et de 5,1 % par rapport à l'Unité de compte de l'Afrique de l'Ouest (UCAO), ce qui constitue une nette amélioration par rapport aux dépréciations de 26,1 % et 33,9 % respectivement enregistrées en 2023.

4.11.4 Secteur monétaire

495. La Banque de Sierra Leone a maintenu une politique monétaire stricte tout au long de l'année pour maîtriser l'inflation et stabiliser les attentes. Dans le cadre de cet effort, le taux de politique monétaire (TPM) a été augmenté de 250 points de base, passant de 22,25 % en décembre 2023 à 24,75 %. Parallèlement, les taux de la facilité permanente de prêt et de la facilité permanente de dépôt ont également été augmentés de 250 points de base pour atteindre respectivement 27,75 % et 18,25 %.
496. La masse monétaire au sens large (M2) a augmenté de 18,2 % à la fin décembre 2024, marquant un ralentissement par rapport à la croissance de 32,8 % enregistrée un an plus tôt. Cette décélération est principalement liée à une forte baisse de 23,2 % des actifs étrangers nets (AEN), qui a inversé la croissance de 21,5 % observée à la fin décembre 2023.
497. Les actifs intérieurs nets (AIN) du secteur bancaire ont augmenté de 31 % en 2024, contre 36,8 % l'année précédente. Cette modération est principalement due à un ralentissement de l'expansion des créances nettes du système bancaire sur le gouvernement central, qui ont augmenté de 33,6 % contre 40,6 % en 2023. En revanche, le crédit au secteur privé a enregistré une forte croissance, passant de 25,0 % à 41,2 %, ce qui indique une amélioration progressive des prêts destinés au financement des activités du secteur privé.

Graphique 94: M2/PIB et Credit sur économie en % du PIB de la Sierra Leone (2019-2024)



498. La croissance de la monnaie de réserve a également ralenti de manière significative, passant de 44,0 % à la fin de l'année 2023 à 17,2 % à la fin de l'année 2024. Cette baisse reflète à la fois la diminution des Actifs étrangers nets (AEN) de la Banque de Sierra Leone et la modération de la croissance des AIN. Du côté du passif, ce ralentissement est dû à une forte réduction de la circulation monétaire et à une diminution des dépôts de réserve des banques commerciales auprès de la banque centrale.
499. Au cours de la période sous revue, le secteur bancaire est resté stable, sain et sûr, grâce à une surveillance réglementaire rigoureuse de la part de la Banque de Sierra Leone. Les principaux indicateurs de solidité financière sont restés bien en deçà des normes prudentielles : le ratio d'adéquation des fonds propres était de 40,9 % et le ratio actifs liquides/fonds volatils de 137,0 % à la fin décembre 2024, contre respectivement 41,7 % et 131,8 % en 2023. La rentabilité s'est améliorée grâce à des rendements plus élevés des titres d'État et des portefeuilles de prêts. Le rendement des actifs (RDA) et le rendement des capitaux propres (RDC) ont enregistré 9,9 % et 31,9 %, respectivement. La qualité des actifs s'est également améliorée, le ratio des prêts non productifs (PNP) étant tombé à 8,9 %, soit bien en deçà du plafond réglementaire de 10 %.

4.11.5 Macroeconomic Convergence

500. Au cours de la période sous revue, la Sierra Leone n'a satisfait à aucun des critères de convergence macroéconomique de premier rang ; par contre, le pays a rempli avec succès les deux critères de second rang. Un résumé des performances est présenté ci-dessous :

- **Critères de premier rang**

501. Le déficit budgétaire sur la base des engagements, y compris les dons, s'est élevé à 5,6 % du PIB en 2024, contre 4,9 % en 2023. Le taux d'inflation annuel moyen est tombé à 28,5 %, contre 47,6 % l'année précédente. Les réserves extérieures brutes couvrent 2,1 mois d'importations de biens et services, contre 2,5 mois en 2023. Le financement du déficit budgétaire par la banque centrale s'est élevé à 27,8 % des recettes fiscales de l'année précédente, ce qui représente une amélioration par rapport aux 50,3 % de 2023. En outre, les réserves extérieures brutes ont couvert 2,1 mois d'importations et de services, contre 2,5 mois en 2023.

- **Critères de second rang**

502. Le taux de change nominal du Leone par rapport à l'unité de compte de l'Afrique de l'Ouest (UCAO) s'est déprécié de 5,1 % en 2024 et se situe bien dans la marge acceptable de ± 10 %. Le ratio dette publique/PIB est passé de 46,7 % l'année précédente à 48,9 % en 2024, respectant ainsi le plafond de 70 % fixé dans le cadre du Pacte de convergence et de stabilité macroéconomiques de la CEDEAO.

Tableau 22: État de la convergence en Sierra Leone

Critères	TARGET	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Critères de premier rang							
Déficit budgétaire dans compris en % du PIB	$\leq 3\%$	1,7	3,5	3,8	5,3	4,8	5,2
Inflation annuelle moyenne	$\leq 5\%$	14,8	13,4	11,9	27,2	47,6	28,5
Financ. du Déf budg. Par la Banque Centrale	$\geq 10\%$	0,7	21,9	20,0	55,5	50,3	15,0
Réserves extérieures brutes	≥ 3	3,2	5,1	5,4	3,2	2,5	2,1
Nbre de critères de premier rang respectés		3	1	1	1	-	-
Secondary Criteria							
Nominal exchange rate variation	$\pm 10\%$	-12,5	-8,4	-5,1	-20,9	-33,9	-5,1
Public debt to GDP ratio	$\leq 70\%$	44,8	43,1	47,3	40,2	44,5	48,8
Nbre de critères de second rang respectés		1	2	2	1	1	2
Nbre total de critères respectés		4	3	3	2	1	2

4.11.6 Perspectives 2025

503. Les perspectives économiques de la Sierra Leone restent favorables grâce à la mise en œuvre effective du nouveau Plan national de développement à moyen terme (PNDMT) pour la période 2024-2030, ainsi qu'à un engagement soutenu en faveur d'une gestion macroéconomique saine. La croissance du PIB réel devrait atteindre 4,5 % en 2025, puis se stabiliser autour de 4,7 % en 2026 et 2027. L'inflation devrait continuer à baisser pour s'établir en moyenne à 8,8 % en 2025, puis rester à un chiffre à court et moyen termes. Le déficit budgétaire devrait quant à lui se réduire à 3,9 % en 2025, reflétant les efforts d'assainissement budgétaire en cours.

504. Toutefois, des risques pèsent toujours sur ces perspectives. Sur le plan extérieur, l'incertitude économique mondiale accrue, alimentée par des conflits commerciaux tels que les mesures tarifaires américaines et le resserrement des conditions financières mondiales, pourrait freiner les recettes d'exportation et la confiance des investisseurs. Sur le plan intérieur, les effets des conditions macroéconomiques tendues et des vulnérabilités croissantes liées au climat pourraient continuer de limiter le potentiel de croissance.

4.11.7 Conclusion et Recommendations

505. En 2024, l'économie a fait preuve de résilience, enregistrant une croissance solide de 4,4 %, principalement soutenue par les bonnes performances des secteurs de l'agriculture et des

services. Toutefois, la faible croissance du secteur industriel a tempéré l'expansion globale. Les perspectives macroéconomiques restent encourageantes, avec une prévision de croissance du PIB réel de 4,5 % en 2025, puis de 4,7 % sur les deux années suivantes. L'inflation a fortement baissé, passant de 47,6 % en 2023 à 28,5 % en 2024, et devrait continuer de baisser pour se stabiliser à un chiffre à moyen terme. Le déficit budgétaire s'élevait à 5,6 % du PIB en 2024 et devrait continuer de s'améliorer.

506. Compte tenu de l'évolution récente et des perspectives, les recommandations politiques suivantes sont formulées :

- Accélérer la mise en œuvre du Fonds pour la richesse minérale (FRM) et du cadre stratégique pour la participation de l'État à l'exploitation minière par le biais d'accords de partage de la production, afin de soutenir une croissance inclusive à long terme ;
- Accroître les investissements dans les infrastructures résistantes au climat et dans la productivité agricole afin d'atténuer les risques climatiques, de renforcer la résilience économique à long terme, la sécurité alimentaire et l'emploi rural ;
- Renforcer la mobilisation des recettes intérieures par la rationalisation des exonérations fiscales et l'approfondissement des réformes des dépenses, notamment en ce qui concerne les salaires, les subventions et les marchés publics, afin de promouvoir l'assainissement budgétaire ;
- Adopter une stratégie proactive de gestion de la dette, axée sur le refinancement de la dette à court terme, et plus coûteuse, par des instruments à plus long terme mais à moindre coût, tout en renforçant la discipline budgétaire afin de réduire la dépendance aux emprunts onéreux et de garantir la viabilité de la dette.
- Promouvoir les entrées de devises par l'appui aux exportations à valeur ajoutée, l'attrait des investissements directs étrangers et l'encouragement des transferts de fonds à travers une plus grande implication de la diaspora et une meilleure inclusion financière. La Banque de Sierra Leone devrait par ailleurs accélérer ses efforts pour acquérir et gérer des actifs en or afin de renforcer les réserves extérieures

4.12 Situation économique et financière du Togo

507. L'activité économique du Togo s'est déroulée dans le contexte de la mise en œuvre de la Feuille de route gouvernementale Togo 2025. Cette feuille de route est structurée en trois axes regroupant dix ambitions déclinées en trente-six (36) projets, six (06) réformes et trois (03) priorités stratégiques sur l'ambition relative à la sécurité.
508. Ainsi, il ressort en 2024 un taux de croissance de 6,3% contre 6,4% en 2023 porté par tous les secteurs, principalement par le secteur tertiaire (y compris taxes et impôts) avec une contribution à la croissance de 4,1 points de pourcentage. Les contributions à la croissance des secteurs secondaire et primaire sont ressorties à 1,1 point et 1,0 point de pourcentage. En 2025, il est attendu une légère décélération du rythme de la croissance qui est projeté à 6,2%. En 2024, une baisse de l'inflation a accompagné la croissance réalisée. Elle est passée de 5,3% en 2023 à 2,9% en 2024
509. En ce qui concerne l'exécution des opérations financières de l'Etat à fin décembre 2024, elle s'est soldée par une amélioration du déficit global de 1,2 point de pourcentage par rapport à 2023 pour s'établir à 5,5% du PIB, mais toujours au-dessus de la norme communautaire. En matière de convergence en 2024, le Togo respecterait cinq (05) des six (06) critères de convergence en 2024 ; celui relatif au déficit budgétaire en pourcentage du PIB ne serait pas respecté malgré les efforts consentis.

4.12.1 Secteur réel

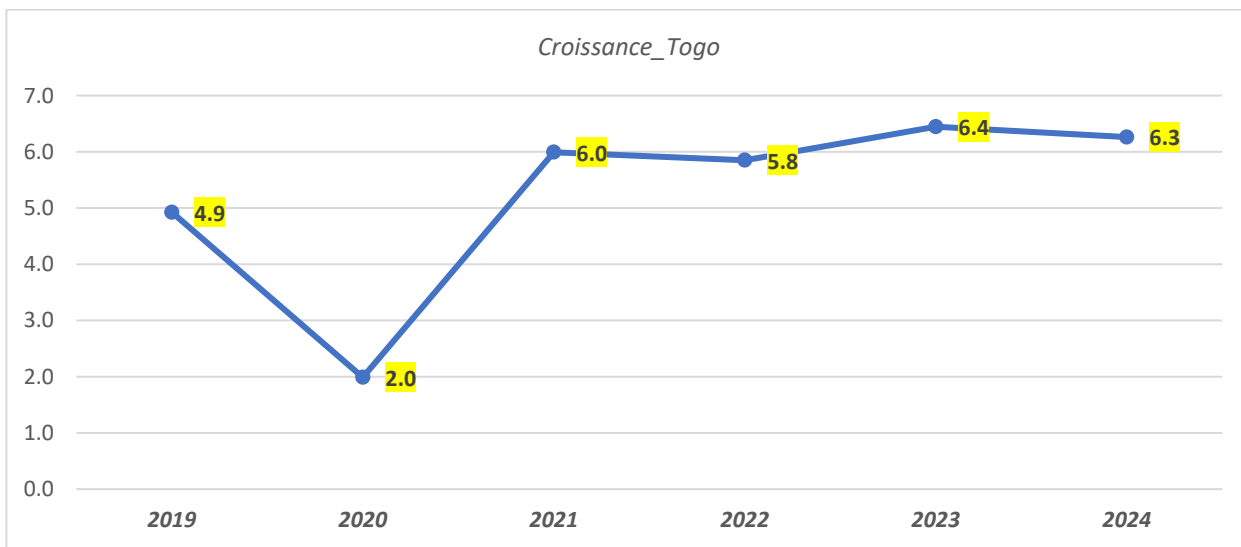
4.12.1.1 Croissance

510. L'activité économique en 2024 au Togo progresserait de 6,3% à la suite de la hausse de 6,4% enregistrée une année plus tôt. Cette croissance serait portée principalement par le secteur tertiaire. Cette croissance s'est réalisée dans un contexte de baisse des pressions inflationnistes. Au niveau de l'offre, l'évolution sectorielle, comparativement à 2023, se présente comme suit :
511. La valeur ajoutée du secteur primaire ressortirait en hausse de 4,8% en 2024 contre un taux de 6,4% enregistré en 2023. Cette évolution serait portée par les résultats engrangés au niveau de l'agriculture (5,0% en 2024 après la hausse de 6,6% en 2023) et de l'élevage avec une croissance de 6,0% après 6,9% en 2023. S'agissant de la pêche, sa valeur ajoutée enregistrerait un repli de 3,5% contre un accroissement de 3,6% une année plus tôt.
512. La contribution du secteur primaire à la croissance du PIB en 2024 ressortirait à 1,0 point contre 1,3 point en 2023.
513. La croissance de la valeur ajoutée du secteur secondaire ressortirait en 2024 à 5,7% contre un taux de 6,3% enregistrée une année plus tôt. L'évolution en 2024 serait imputable à la dynamique au niveau de l'ensemble des secteurs, exception faite de la production d'eau et d'électricité. Ainsi, les activités extractives s'accroîtraient de 5,6% contre un repli de 0,9% en 2023, les activités de fabrication enregistreraient une hausse de 6,2% contre 5,9% en 2023), les activités de construction s'inscriraient en hausse de 5,7% contre une baisse de 1,4% en 2023. S'agissant de la production d'eau, d'électricité et de gaz, la valeur ajoutée connaîtrait une forte

baisse de son rythme de croissance en enregistrant un taux de 4,3% à la suite de l'accroissement de 14,4% enregistré en 2023.

514. La contribution du secteur secondaire à la croissance du PIB ressortirait à 1,1 point en 2024 après 1,3 point en 2023.
515. Le secteur tertiaire maintiendrait son rythme de croissance avec une valeur ajoutée qui serait en accroissement de 6,9% en 2024 à la suite de la hausse de 6,6% en 2023. Cette évolution est imputable aux performances enregistrées au niveau du « Commerce » (+7,9% contre 5,7% en 2023), des « Transports et communications » (+5,8% contre 4,9% en 2023), des Activités financières (7,5% contre 7,2% en 2023) et des activités d'hébergement et de restauration (8,4% contre 3,7% en 2023). S'agissant des services non marchands, leur accroissement ressortirait à 6,9% en 2024 contre 8,8% une année plus tôt.
516. Le secteur tertiaire (y compris impôts et taxes nets de subventions) serait le principal secteur contributeur à la croissance du PIB en 2024. Sa contribution se situerait à 4,1 points contre 3,9 points en 2023.

Graphique 95: Croissance Togo 2019-2024



517. Du côté de la demande, en 2024, la croissance du PIB réel serait portée par la consommation finale et les investissements. Les échanges, quant à eux, contribueraient négativement à la croissance du PIB réel. Le rythme de croissance des dépenses de consommation finale s'accroîtrait en 2024 pour s'établir à 5,2% après un accroissement de 4,2% en 2023, portées principalement par les dépenses de consommation finale privée (+6,0% contre +4,6% en 2023) ; les dépenses de consommation finale publique connaîtraient un ralentissement de leur rythme de croissance avec un taux de 0,2% contre +2,0% en 2023. L'investissement, porté par les réalisations tant du secteur public que du secteur privé, enregistrerait une hausse de 14,7% de sa valeur ajoutée contre 4,9% en 2023. L'investissement public serait en hausse de 19,8% contre 0,8% une année plus tôt tandis que l'investissement privé connaîtrait une hausse de 10,3% contre 8,5% en 2023. Quant aux échanges, ils seraient caractérisés par un accroissement

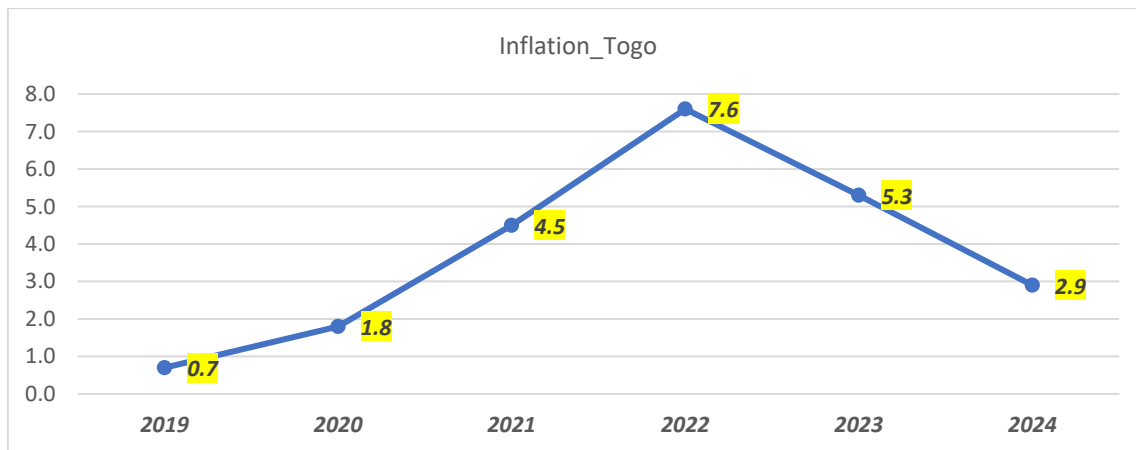
de 5,6% des importations contre une baisse de 4,0% en 2023, ainsi qu'une hausse de 1,8% des exportations en 2024 contre 0,4% en 2023.

518. En termes de contribution à la croissance du PIB réel en 2024, la consommation finale, l'investissement et les échanges contribueraient respectivement à hauteur de 4,4 points, 3,3 points et -1,4 point contre 3,7 points, 1,1 point et 1,6 point en 2023.

4.12.1.2 Inflation

519. L'activité économique s'est déroulée en 2024 dans un contexte marqué par un relâchement des pressions inflationnistes. Ainsi, l'inflation en moyenne annuelle pour l'année 2024 est ressortie à 2,9% contre 5,3% en 2023. Le niveau de l'inflation en 2024 est porté principalement par les fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+1,94 point de pourcentage), « Restaurants et hôtels » (+0,30 point) et « Articles d'habillement et chaussures » (+0,20 point).

Graphique 96: Inflation du Togo 2019-2024



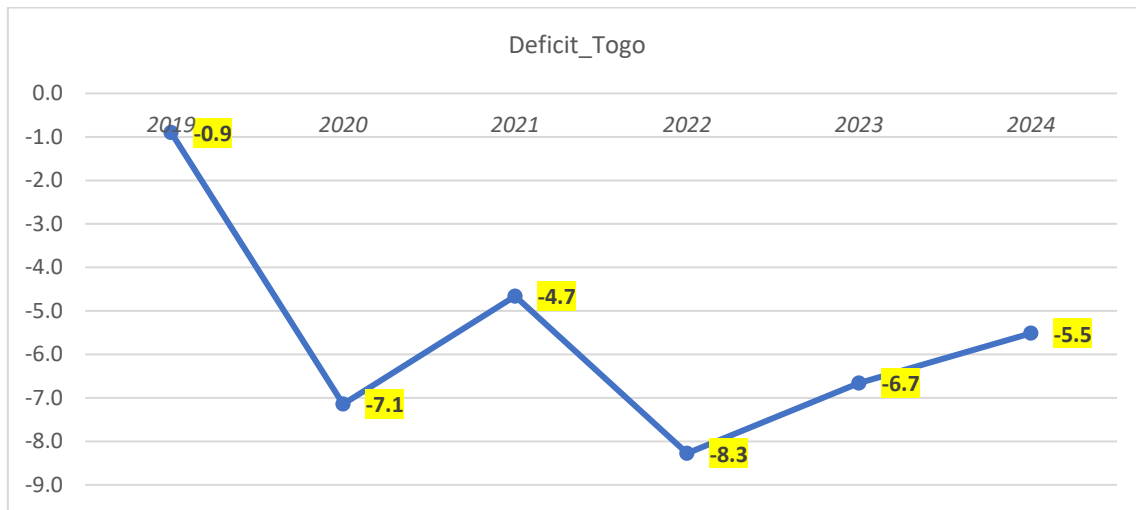
4.12.2 Finances publiques et dette publique

520. L'exécution des opérations financières de l'Etat en 2024 s'est soldée par une réduction du déficit global et du déficit global hors dons. Le déficit global est ressorti à 336,3 milliards de francs CFA (5,5% du PIB) en 2024 après un déficit de 370,5 milliards de francs CFA (6,6% du PIB) enregistré en 2023. Hors dons, le déficit s'est établi à 453,7 milliards de francs CFA (7,4% du PIB) à fin décembre 2024 contre un déficit de 539,7 milliards de francs CFA (9,6% du PIB) à la même période en 2023. Cette évolution est en lien avec la hausse de 2,9% des recettes totales et dons conjuguée au repli de 0,1% des dépenses totales et prêts nets.
521. Les recettes totales et dons mobilisés en 2024 se sont accrues de 2,9% comparativement à la même période en 2023. Ils sont ressortis à 1.125,2 milliards de francs CFA (18,5% du PIB) contre 1.093,0 milliards de francs CFA (19,6% du PIB) à la même période en 2023. Cet accroissement est imputable exclusivement à la mobilisation des recettes totales (+9,1%) ; la mobilisation des dons s'étant inscrite en baisse de 30,6% par rapport à 2023.
522. Les recettes fiscales liquides mobilisées se sont situées à 881,1 milliards de francs CFA (14,4% du PIB) à fin 2024 contre 812,3 milliards de francs CFA (14,6% du PIB) un an plus tôt, soit une

hausse de 8,5%. L'accroissement a été imputable, entre autres, à la mobilisation : (i) des impôts sur les revenus, (ii) des bénéfices et gains en capital (+7,0%,) et (iii) des impôts et taxes intérieurs sur les biens et services (+15,6%). Ces performances sont en lien avec la poursuite ou la mise en œuvre des mesures d'administration et de politique fiscales dont : (i) la hausse du taux des droits d'accise sur les boissons énergisantes importées, les bières et les boissons alcoolisées importées, (ii) l'instauration des droits d'accise sur les sachets plastiques (5%) et les bouillons alimentaires (15%) importés, (iii) le rehaussement du taux de TVA de 10% à 18% sur les prestations fournies par les hôtels, les restaurants et organismes assimilés agréés, ainsi que les organisateurs de circuit touristique agréés, (v) l'augmentation du taux de perception à l'IMF sur les véhicules d'occasion passant de 1 à 2% (vi) la mise en place d'un système d'évaluation technique des vérificateurs afin de positionner les meilleurs sur les dossiers à forts enjeux, (vii) le renforcement du dispositif d'analyse de risques et le renforcement des capacités des vérificateurs sur le contrôle fiscal des secteurs spécifiques, (viii) l'extension du dépôt électronique des états financiers via le guichet unique de dépôt des états financiers (GUDEF) à tous les contribuables au réel, (ix) la modernisation et la digitalisation des procédures et de la déconcentration des services et (x) l'instauration de la taxe de 5% sur les entreprises de télécommunication et des technologies de l'information et de la communication (TETTIC).

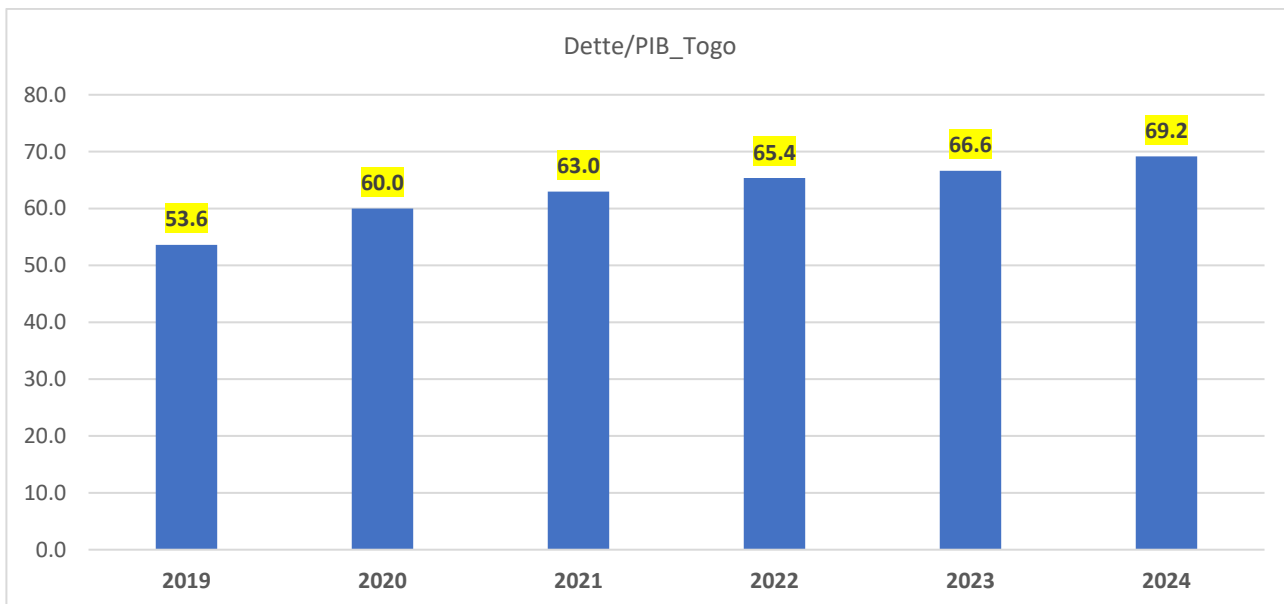
523. S'agissant des recettes non fiscales, elles se sont accrues de 25,9% pour se situer à 120,6 milliards de francs CFA (2,0% du PIB) en 2024 contre 95,8 milliards de francs CFA (1,7% du PIB) à la même période en 2023. Cet accroissement est en lien principalement avec le recouvrement exceptionnel des redevances minières, des loyers et des dividendes de certaines sociétés publiques.
524. Les dons mobilisés en 2024 se sont inscrits en baisse de 30,6% par rapport à la mobilisation enregistrée en 2023. En effet, les dons sont ressortis à 117,9 milliards de francs CFA (1,9% du PIB) en 2024 contre 169,1 milliards de francs CFA (3,0% du PIB) en 2023. Cette évolution est imputable uniquement aux dons en capital qui se sont repliés de 34,0% tandis que les dons programmes se sont accrues de 23,0% comparativement à 2023.
525. Les dépenses totales et prêts nets engagés à fin 2024 se sont situés à 1.461,5 milliards de francs CFA (24,0% du PIB), en baisse de 0,1% par rapport aux dépenses engagées à la même période en 2023. Cette évolution est imputable à la baisse de 3,5% des dépenses en capital atténuée par une hausse de 1,9% des dépenses courantes.
526. Les dépenses courantes ont été engagées à fin décembre 2024 à hauteur de 959,2 milliards de francs CFA contre 941,3 milliards de francs CFA une année plus tôt. Cette hausse de 1,9% résulte, d'une part, de la hausse enregistrée au niveau des engagements des dépenses de : (i) traitements et salaires (+4,2%), (ii) biens et services (+35,5%) et (iii) paiements au titre des intérêts de la dette (+14,2%) et, d'autre part, de la baisse des engagements au titre des dépenses de transferts et subventions (-24,0%).
527. Les dépenses d'investissement ont enregistré un repli de 3,5% à fin décembre 2024, imputable aussi bien aux engagements de dépenses en capital sur ressources intérieures (-0,5%) que ceux des dépenses en capital sur ressources extérieures (-6,2%).

Graphique 97: Déficit budgétaire en % du PIB du Togo 2019-2024



528. En ce qui concerne la dette publique, son encours est évalué à 4.217,7 milliards de francs CFA au 31 décembre 2024 (69,2% du PIB) contre 3.707,8 milliards de francs CFA à la même période en 2023 (66,1% du PIB), soit une hausse de 13,8%. À fin décembre 2024, l'encours de la dette publique est composé de 2.432,6 milliards de francs CFA de dette intérieure (57,7%) et de 1.785,2 milliards de francs CFA de dette extérieure, soit 42,3%.

Graphique 98: Dette en % PIB du Togo 2019-2024



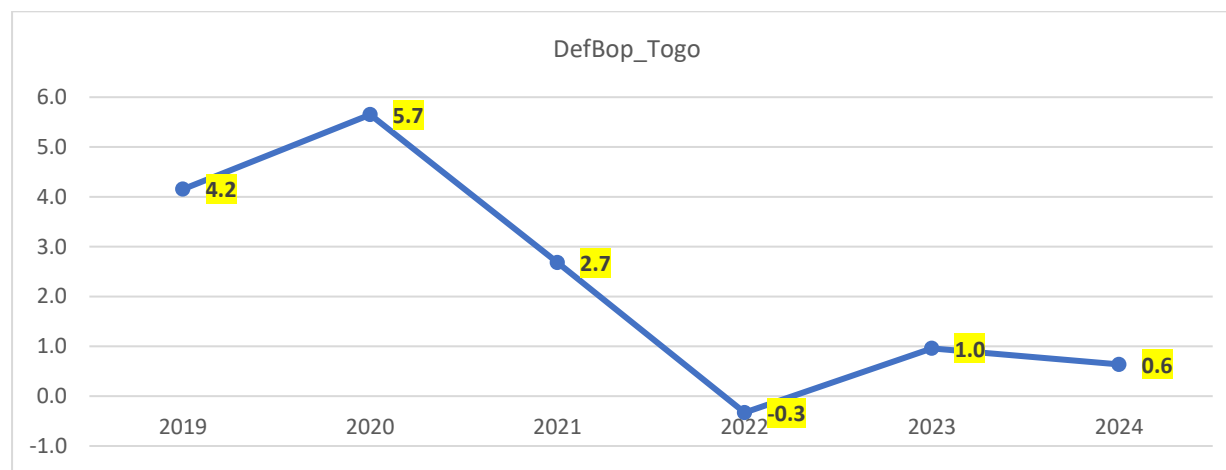
529. A fin décembre 2024, un montant de 633,9 milliards de francs CFA a été payé au titre du service de la dette dont 488,6 milliards de francs CFA (77,1%) au titre de la dette intérieure et 145,2 milliards de francs CFA (22,9%) au titre de la dette extérieure.

530. En proportion du PIB, l'encours de la dette publique du Togo en 2024 a représenté 69,2% contre 66,1% une année plus tôt.

4.12.3 Secteur extérieur

531. En 2024, le déficit courant serait en baisse de 33,3 milliards pour s'établir à 188,7 milliards de francs CFA en 2024, principalement sous l'effet d'une réduction du déficit de la balance commerciale (-11,4 milliards), combinée à des hausses des soldes excédentaires du revenu primaire (+13,4 milliards de francs CFA) et des services (+9,0 milliards de francs CFA). L'amélioration de 11,4 milliards de francs CFA du solde de la balance commerciale résulterait de l'augmentation de 45,7 milliards de francs CFA des exportations de biens, plus importante que la progression de 34,3 milliards de francs CFA des importations de biens.

Graphique 99: Solde global en % du PIB du Togo (2019-2024)



532. La bonne tenue des exportations des biens serait portée, notamment par la hausse de la demande extérieure des autres produits exportés (+79,9 milliards de francs CFA), du cacao (+2,4 milliards de francs CFA) et du café (+1,9 milliard de francs CFA), amoindrie essentiellement par le repli des réexportations des produits pétroliers (-18,4 milliards de francs CFA), ainsi que des exportations de phosphates (-14,7 milliards de francs CFA) et de clinker (-2,6 milliards de francs CFA).

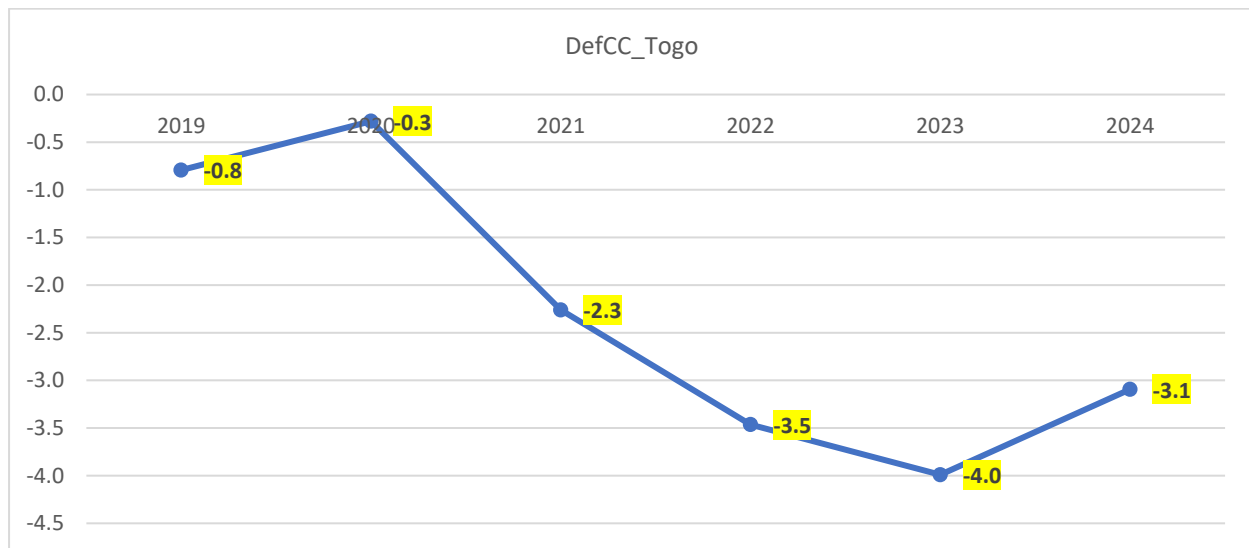
533. L'augmentation des importations de biens serait principalement attribuable à l'accroissement des acquisitions extérieures de produits alimentaires (+11,7 milliards de francs CFA), de biens d'équipement (+8,3 milliards), d'énergie électrique (+4,7 milliards de francs CFA), ainsi que de matières premières et de produits semi-finis (+2,6 milliards de francs CFA).

534. L'augmentation du solde des services serait imputable principalement à la poursuite de la réduction du déficit des transports, ainsi qu'à la hausse du solde excédentaire des voyages, sur fond d'un maintien du dynamisme du trafic aérien de passagers.

535. Le solde du revenu primaire progresserait de 13,4 milliards de francs CFA, passant de 5,9 milliards de francs CFA en 2023 à 19,4 milliards de francs CFA un an plus tard, en rapport notamment avec la hausse des revenus des investissements.

536. Quant au revenu secondaire, son solde s'établirait à 405,4 milliards de francs CFA en 2024, contre 405,9 milliards de francs CFA en 2023, en rapport avec l'effet conjugué de la baisse des dons mobilisés par l'Administration publique et de la hausse des revenus des autres secteurs.
537. Dans ce contexte, le déficit courant hors dons de la balance des paiements rapporté au PIB courant se réduirait de 0,8 point de pourcentage pour ressortir à 3,3%.

Graphique 100: Solde courant en % du PIB du Togo (2019-2024)



538. L'excédent du solde du compte de capital diminuerait de 61,9 milliards de francs CFA, pour se chiffrer à 297,8 milliards de francs CFA en 2024, sous l'effet principalement de la baisse de la mobilisation des dons-projets par l'Administration publique et des transferts nets en capital reçus par les sociétés financières et non financières, ainsi que les ménages et les Institutions Sans But Lucratif au Service des Ménages (ISBLSM).
539. Le solde du compte financier, en s'établissant à 70,3 milliards de francs CFA, serait en baisse de 16,2 milliards de francs CFA par rapport au niveau atteint en 2023, en relation avec la diminution des sorties nettes des investissements directs (-71,2 milliards de francs CFA) et des autres investissements (-198,2 milliards de francs CFA), accentuée par la baisse des entrées nettes au titre des investissements de portefeuille (-253,2 milliards de francs CFA).
540. La balance des paiements du Togo enregistrerait en 2024, un solde excédentaire de 38,9 milliards de francs CFA, consécutif à un excédent du solde du compte de capital de 297,8 milliards de francs CFA, amoindri par le déficit du compte courant de 188,7 milliards de francs CFA et les sorties nettes de capitaux au titre du compte financier de 70,3 milliards de francs CFA.

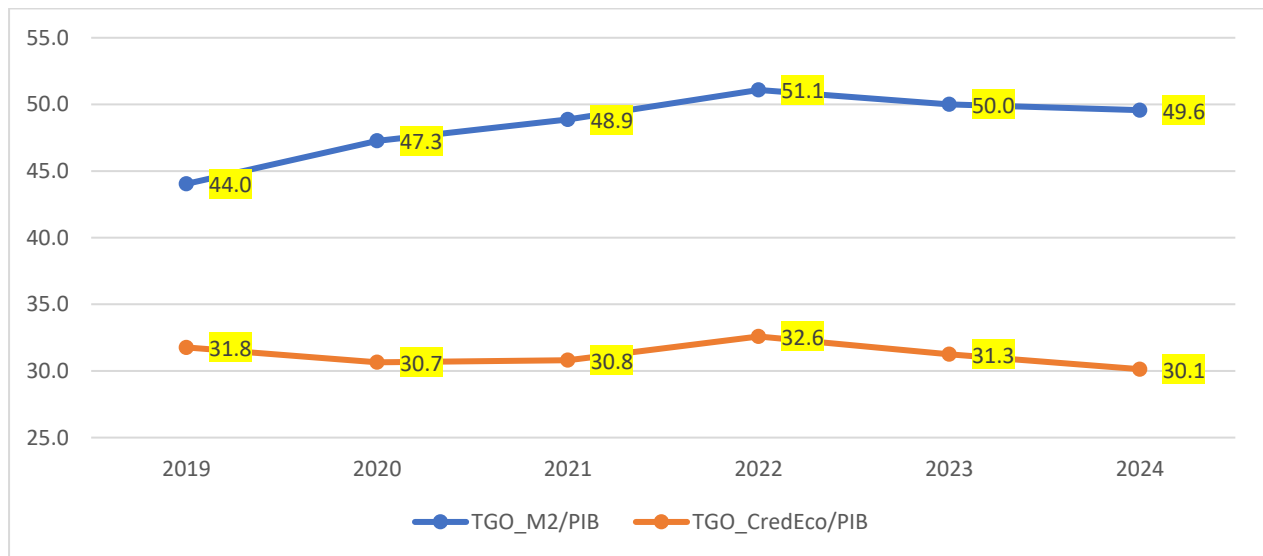
4.12.4 Secteur monétaire

541. Dans la conduite de la politique monétaire, la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a maintenu ses taux directeurs en 2024, en lien avec l'embellie économique afin de soutenir la croissance tout en maîtrisant l'inflation. En 2024, les crédits à l'économie ont progressé de 5,6 %, pour s'établir à 1837.54 milliards de francs CFA, reflétant la bonne

performance de l'activité économique et la confiance des banques dans le financement de l'économie.

542. Dans ce contexte, la situation monétaire à fin décembre 2024, indique une progression de 8,7% de la masse monétaire par rapport à fin décembre 2023. Cet accroissement découle de la hausse des actifs extérieurs nets (+3,4%), des créances nettes sur l'Administration Centrale (+107,4%) et des créances sur l'économie (+5,7%). En général, les créances intérieures se sont accrues de 16,9% par rapport à 2023. Les passifs à caractère non monétaire ont enregistré une hausse de 30,2%. Ces contreparties de la masse monétaire ont contribué à la croissance de la masse monétaire comme suit : la contribution des créances intérieures s'établit à 11,9 points de pourcentage à raison de 8,3 points pour les créances sur les administrations et 3,6 points pour les créances sur l'économie. Les actifs extérieurs nets ont contribué à 1,4 point de pourcentage tandis que les passifs à caractère non monétaire ont contribué pour 4,4 points de pourcentage.

Graphique 101: M2/PIB et credit à l'économie/PIB du Togo (2019-2024)



543. Quant aux composantes de la masse monétaire, la circulation fiduciaire a enregistré une hausse de 3,6% contre 15,8% en 2024. Cette évolution est liée à la forte hausse des encaisses des banques (16,5% contre -8,1% en 2023), ainsi que les encaisses du trésor qui ont connu un fort accroissement de 289,1% contre une baisse de 25,4% en 2023. Quant aux dépôts transférables, ils ont enregistré une hausse de 2,4% contre une baisse de 3,6% en 2023, tandis que les autres dépôts inclus dans la masse monétaire ont progressé de 16,3% en 2024, contre une augmentation de 15,0% en 2023.
544. Dans le secteur bancaire, on note en 2024 une poursuite de l'assainissement du portefeuille de crédit des banques, avec un taux brut de dégradation qui est ramené à 7,1% à fin décembre 2024, après 7,7% un an plus tôt et 8,1% au 31 décembre 2022. Quant au taux net de dégradation du portefeuille de crédit, il s'est établi à 2,8% en 2024, après 2,2% en 2023. Le risque de crédit demeure persistant, car tout comme un an plus tôt, au 31 décembre 2024, 10 banques sur les 14 en activité affichent des taux bruts de dégradation de portefeuille de crédit supérieurs à

5,0%. La rentabilité du secteur enregistre une hausse marquée par un résultat net provisoire qui ressortirait excédentaire de 41,1 milliards de francs CFA en 2024, après 36,7 milliards de francs CFA en 2023 en lien avec la maîtrise du coût du risque (-52,7% à 11,2 milliards de francs CFA), atténuée par un léger recul du Produit Net Bancaire de 1,1% à 195,3 milliards de francs CFA.

4.12.5 Etat de Convergence macroéconomique

545. A fin 2024, le Togo a respecté cinq (05) critères de convergence dont trois de premier rang et les deux de second rang. Le critère relatif au déficit budgétaire n'a pas été respecté. La situation se présente comme suit :

Critères de premier rang

- **Ratio du déficit budgétaire dons compris (base engagement) rapporté au produit intérieur Brut ($\leq 3\%$)** : le déficit global en pourcentage du PIB est ressorti à 5,5% en 2024 contre 6,6% en 2023 pour une norme communautaire de 3% maximum ;
- **Taux d'inflation en moyenne annuelle ($\leq 5\%$)** : en 2024, l'inflation en moyenne annuelle est ressortie à 2,9% contre 5,3% enregistré en 2023 ;
- **Réserves brutes (≥ 3 mois d'importations)** : les réserves de change de la BCEAO sont ressorties 4,6 mois de couverture d'importations de biens et services contre à 3,5 mois enregistrés en 2023, conforme à la norme communautaire de 3 mois minimum ;
- **Financement du déficit budgétaire par la Banque Centrale ($\leq 10\%$ des recettes fiscales de l'année précédente)** : Le Togo à l'instar des autres pays de l'UEMOA n'a plus recours à ce financement.

Critères de second rang

- **Ratio de l'encours de la dette rapporté au PIB nominal ($\leq 70\%$)** : le ratio de l'encours de la dette publique s'est accru par rapport à 2023 en ressortant à 69,2% contre 66,1% du PIB en 2023 pour une norme communautaire de 70% maximum ;
- **Variation du taux de change nominal (+/-10%)** : la variation du taux de change nominal moyen du franc CFA par rapport à l'UCAO à fin 2024 est de 0,6% contre 3,0% en 2023.

Tableau 23: Situation de convergence du Togo

Critères	TARGET	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Critères de premier rang							
Déficit budgétaire dons compris en % du PIB	≤3%	0,9	7,1	4,7	8,3	6,7	5,5
Inflation annuelle moyenne	≤5%	0,7	1,8	4,5	7,6	5,3	2,9
Financ. du Déf budg. Par la Banque Centrale	≥10%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réserves extérieures brutes	≥3	5,7	5,4	5,0	4,1	3,5	4,6
Nbre de critères de premier rang respectés		4	3	3	2	2	3
Secondary Criteria							
Nominal exchange rate variation	±10%	-2,8	1,0	1,5	-5,3	3,0	0,6
Public debt to GDP ratio	≤70%	53,6	60,0	63,0	65,4	66,6	69,2
Nbre de critères de second rang respectés		2	2	2	2	2	2
Nbre total de critères respectés		6	5	5	4	4	5

4.12.6 Prévisions 2025

546. Il est attendu en 2025, selon les informations disponibles à date, que l'économie togolaise poursuive son rythme de croissance robuste avec un taux attendu de 6,2%. Cette croissance serait portée essentiellement par les secteurs tertiaire (y compris impôt et taxe) et secondaire avec des contributions respectives à la croissance de 3,7 points et de 1,4 point. La contribution du secteur primaire à la croissance du PIB ressortirait à 1,1 point.
547. Le secteur primaire enregistrerait en 2025 un accroissement de sa valeur ajoutée de 5,6% contre 4,8% en 2024. Cette croissance serait portée par l'ensemble des branches avec 5,7% pour l'agriculture, 6,4% pour l'élevage et 5,0% pour la pêche. Le secteur secondaire s'inscrirait en hausse de 7,0% contre 5,7% en 2024 et la valeur ajoutée du secteur tertiaire s'accroîtrait de 6,2% contre 6,9% une année plus tôt.
548. S'agissant des finances publiques, les prévisions en 2025 tablent sur une consolidation é une consolidation budgétaire avec un déficit de 3,0% contre un déficit de 5,5% de déficit en 2024. Cette performance se réaliserait en raison d'une mobilisation plus importante des recettes totales et dons qui s'accroîtraient de 16,1% par rapport à 2024 contre une hausse moins importante des dépenses totales et prêts nets qui sont attendus en hausse de 2,5% comparativement à 2024. Les recettes totales et dons ressortiraient à 19,7% du PIB en 2025 contre 18,5% une année plus tôt tandis que la proportion des dépenses totales et prêts nets par rapport au PIB nominal se réduirait en ressortant à 22,6% en 2025 contre 24,0% en 2024. En termes de fiscalisation de l'économie, les prévisions tablent sur un taux de pression fiscale de 15,5% en 2025 contre 14,4% en 2024. De l'exécution des recettes et des dépenses en 2025, il est projeté un déficit de 2,9% contre 5,5% en 2024, conforme ainsi à la norme communautaire.

549. En ce qui concerne la dette, en proportion du PIB, elle représenterait 65,2% en 2025 contre 69,2% une année plus tôt. Ainsi, en matière de convergence, le Togo devrait respecter en 2025 l'ensemble des six critères de convergence

4.12.7 Conclusion et Recommandations

550. La mise en œuvre des projets et programmes de la feuille de route gouvernementale Togo 2025 a permis à l'économie togolaise de réaliser une croissance moyenne de 6,1% de 2021 à 2024. En 2024 la croissance est ressortie à 6,3% après le taux de 6,4% enregistrée en 2023. Cette croissance s'est réalisée dans un contexte de baisse des tensions inflationnistes. Cette tendance, aussi bien pour la croissance que pour l'inflation devrait se poursuivre en 2025 au regard de la poursuite des actions initiées au titre de la feuille de route Togo 2025 en cours de révision.

551. En matière de gestion des finances publiques et de la dette, les mises en œuvre des mesures contenues dans le programme que le pays a conclu avec le FMI en mars 2024 un programme de 42 mois, a permis la coordination d'une meilleure mobilisation des recettes et à une maîtrise des dépenses publiques. Ainsi, el déficit budgétaire en proportion du PIB nominal s'est réduit comparativement à 2023 quand bien même la norme communautaire n'est pas respectée. Le Togo envisage réaliser la consolidation budgétaire en 2026. Mais des efforts sont faits pour parvenir à cette consolidation en 2025.

552. En ce qui concerne la dette, sa structure de même que son niveau constituent une préoccupation pour laquelle le pays devrait prendre des mesures en vue de son reprofilage. En termes de respect des critères de convergence, le Togo a respecté en 2024 cinq critères de convergence dont trois de premier rang.

553. Au regard de la situation économique et des défis auxquels le pays est ou peut être confronté, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Poursuivre d'opérationnalisation de la a Plateforme industrielle d'Adétikope (PIA) pour une transformation locale ainsi que de développement des agropoles et des ZAAP au profit des populations ;
- Poursuivre les réformes fiscales et budgétaires favorables à la maîtrise des dépenses et l'accroissement des recettes afin de ramener le déficit budgétaire dans les limites du critère de convergence à l'horizon ;
- Poursuivre les efforts entrepris afin de reprofiler la structure actuelle de la dette à travers une politique d'endettement prudente et efficiente ;
- Renforcer le contrôle et la surveillance des SFD, en vue de limiter les risques de dérapages et les infractions au dispositif prudentiel dans le secteur de la microfinance.

CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS

554. La croissance économique dans la région s'est accélérée, atteignant 4,4 % en 2024 contre 3,6 % en 2023, portée par les améliorations enregistrées dans les secteurs secondaire et tertiaire. Elle devrait se renforcer davantage pour atteindre 5,1 % en 2025, grâce aux bonnes performances du sous-secteur minier, à la vitalité du secteur des services et à la reprise de l'agriculture. Bien que les pressions inflationnistes aient continué de diminuer dans la majorité des États membres, l'inflation annuelle moyenne agrégée a augmenté, passant de 22,5 % en 2023 à 24,8 % en 2024, principalement en raison de l'évolution des prix au Nigeria. Cette atténuation des pressions inflationnistes s'explique par la stabilité du taux de change, la modération des prix des denrées alimentaires et des carburants, ainsi qu'une orientation monétaire généralement stricte.
555. La mise en œuvre de la politique budgétaire a visé à renforcer les efforts d'assainissement entrepris ces dernières années. Des progrès significatifs ont été enregistrés dans la mobilisation des recettes intérieures, appuyés par une rationalisation des dépenses dans la majorité des États membres. En conséquence, le déficit budgétaire, dons inclus et sur la base des engagements, a été ramené à 4,7 % du PIB en 2024, contre 5,3 % en 2023. De même, le ratio dette/PIB s'est amélioré, passant de 49,8 % fin 2023 à 46,7 % fin 2024, traduisant principalement l'effet d'une révision à la hausse du PIB dans plusieurs pays. Toutefois, le service de la dette continue de représenter une part importante des dépenses courantes, pesant ainsi sur la marge de manœuvre budgétaire.
556. En 2024, les banques centrales des États membres ont généralement maintenu une politique monétaire stricte afin de poursuivre la baisse des pressions inflationnistes. Cependant, les tendances en matière de taux directeurs ont été contrastées. La croissance de la masse monétaire a ralenti, atteignant 30,2 % sur les douze mois se terminant en décembre 2024, contre 33,2 % sur la même période en 2023, en lien avec l'évolution des actifs intérieurs nets. Le crédit global à l'économie a également fléchi, s'établissant à 28,2 % fin décembre 2024, contre 37,9 % un an plus tôt. En revanche, la croissance des actifs extérieurs nets de la communauté a plus que triplé sur la période.
557. Le déficit du compte courant s'est réduit à 0,6 % du PIB en 2024, contre 1,2 % en 2023, en raison notamment de l'amélioration de la balance commerciale et de l'augmentation des revenus secondaires, principalement les transferts de fonds. La balance globale des paiements a enregistré un excédent de 2,4 % du PIB, contre un déficit de 0,9 % en 2023. Concernant l'évaluation de la convergence macroéconomique, une amélioration modeste a été observée : deux États membres ont satisfait aux quatre critères primaires en 2024, contre un seul en 2023. Par ailleurs, le nombre de pays respectant au moins trois critères est passé de trois en 2023 à six en 2024.
558. Afin de consolider et de renforcer la situation macroéconomique, ainsi que d'améliorer les performances en matière de convergence, les autorités sont invitées à prendre en considération les recommandations suivantes :

- Renforcer la productivité agricole en développant le secteur agricole qui dispose d'un fort potentiel de croissance, par la mise en œuvre de politiques ciblées et incitatives, l'amélioration de l'accès aux intrants et le développement des services de vulgarisation afin d'accroître la productivité et la valeur ajoutée.
- Promouvoir la diversification de la base de production et d'exportation pour réduire la dépendance vis-à-vis des monocultures. À cet effet, il conviendrait d'accorder la priorité aux initiatives de développement de l'agriculture, afin de réduire le poids des importations de denrées alimentaires et de limiter leur effet sur les pressions inflationnistes.
- Accroître les investissements dans l'agriculture intelligente face au climat et dans l'irrigation, afin de mieux faire face aux conditions météorologiques défavorables, d'augmenter la résilience de la production agricole et d'améliorer la sécurité alimentaire.
- Poursuivre la consolidation budgétaire en renforçant la discipline des finances publiques par l'application rigoureuse des règles budgétaires et le contrôle des dépenses. Cela implique également l'élargissement de l'assiette fiscale et l'amélioration de l'administration fiscale pour une mobilisation durable des ressources. Le recours aux technologies modernes est essentiel pour diversifier les sources de recettes et garantir une gestion efficace et conforme.
- Poursuivre les réformes douanières afin d'accroître la mobilisation des recettes, notamment par un renforcement de l'évaluation des véhicules neufs et une extension de l'usage des mécanismes de sélectivité fondés sur l'intelligence artificielle (IA) et la vidéosurveillance.
- Améliorer la gestion de la dette publique en adoptant une stratégie à moyen terme axée sur les emprunts concessionnels et les investissements productifs, tout en renforçant la transparence et le cadre de gestion pour assurer la viabilité de la dette.
- Maintenir une politique budgétaire et monétaire stricte pour maîtriser les pressions inflationnistes et ancrer durablement les anticipations en matière d'inflation.
- Encourager les entrées de devises en soutenant les exportations à forte valeur ajoutée, en attirant les investissements directs étrangers et en stimulant les transferts de fonds grâce à un engagement accru de la diaspora et à une inclusion financière renforcée. À cet égard, la Banque de Sierra Leone devrait accélérer ses efforts pour acquérir et gérer des actifs en or, afin de consolider les réserves extérieures.